expo67
PAGES 37 et 38

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, mardi 29 août 1967 / Décollation de saint Jean-Baptiste / 83e année, No 200 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : généralement ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 60 / Maximum 80

Le juge Montpetit rejette le grief formulé contre la Dominion Textile de Drummondville • Page 38

La Couronne conteste l'acquittement du juge Meunier

par Léopold LIZOTTE

Les ennuis du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, honorablement acquitté il y a une dizaine de jours d'une triple accusation de parjure, semblent loin d'être terminés. Contrairement à ce qu'on avait généralement cru au moment de la décision du juge Marcel Gaboury.

En fin d'après-midi, hier, la Couronne, agissant sur les ordres du ministre provincial de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, interjetait en effet appel contre la décision du tribunal, remettant ainsi toute l'affaire en cause.

Au procureur spécial qui avait plaidé pour la poursuite, au second procès, on adjoignait, pour les fins de l'appel, l'avocat que le précédent ministre de la Justice, Me Claude Wagner, avait lui-même désigné.

On sait que, lors de ce premier procès, devant le juge Benoit Turmel, de Sherbrooke, l'accusé avait été déclaré coupable et condamné à une peine de deux années de pénitencier.

Par la suite, ses procureurs Mes Guy Guérin et Dollard Dansereau, en avaient appelé de cette décision et le tribunal supérieur avait ordonné un second procès en étayant sa décision sur une illégalité commise au cours de l'instruction.

Les juges de la cour d'appel avaient déclaré le premier procès nul parce que, pendant quelques minutes, au cours de son propre témoignage, le prévenu avait reçu l'ordre de sortir de la cour pendant la discussion d'un point de droit. Or, selon la loi, un accusé doit être constamment présent devant le tribunal.

Ce second procès s'était alors fait attendre pendant plusieurs mois, et c'est finalement le juge Gaboury qui avait été désigné pour le présider.

Même preuve verdict opposé

Cependant un "procès de papier", si l'on peut dire, car on avait tout simplement déposé devant le juge les centaines et les centaines de pages de dépositions recueillies au cours de la première instruction. C'est donc à l'aide de la même preuve soumise au juge Turmel que le juge Gaboury a rendu un verdict absolument contraire.

Par la même occasion, il s'était livré à une critique fort sévère, et très ironique de la façon dont l'ex-juge Claude Wagner (également ancien ministre de la Justice) avait mené la pré-enquête qui avait conduit à la mise en accusation du juge Meunier.

Hier après-midi, c'est Me Marc Brière qui, en l'absence de Me Jacques Coderre, procureur spécial de la Couronne au second procès, a enregistré l'appel au nom du procureur général de la province.

Me Brière, on le sait, avait été le représentant du ministère public au premier procès, qui s'était terminé par la condamnation du juge Meunier.

La procédure inscrite hier après-midi, prétend que le juge Gaboury a erré en droit, en prononçant un verdict d'acquittement fondé sur une interprétation erronée de la preuve soumise.

Au nom du ministre de la Justice, on affirme également que le juge de première instance s'est aussi trompé en invoquant comme raisons de l'acquittement entre autres les motifs suivants :

1 — L'existence d'illégalités qui auraient été commises lors de la préenquête présidée par l'ex-juge Wagner.

2 — Le fait qu'un piège aurait été tendu à l'intimé lors de son interrogatoire lors de la pré-enquête.

3 — Le droit qu'aurait eu l'accusé, en sa qualité d'avocat, d'être protégé par le secret professionnel, au cours de cette même procédure.

4 — Le fait que l'accusé n'aurait pas été sous serment lorsque, au cours de la pré-enquête, il rendit le témoignage faisant l'objet de l'accusation de parjure.

Mes Brière et Coderre soumettent encore que le juge Gaboury a erré, toujours en droit, en disant qu'il était du devoir de la poursuite de prouver, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé savait qu'un enregistrement avait été fait de sa conversation, et en omettant de tenir compte des témoignages établissant que ce même enregistrement existait à la pleine connaissance de l'intimé.

Le ministère public soutient que le juge a également erré en concluant qu'il s'agissait d'une fausse accusation, et lorsqu'il a ignoré la preuve présentée par la poursuite pour établir les éléments essentiels de l'accusation.

Finalement la Couronne affirme que ce fut une erreur que de prétendre qu'il ne lui était pas nécessaire de lire la preuve de la défense, en déclarant que si une motion de non lieu avait été présentée après la preuve de la Couronne, il l'aurait accordée sans la moindre hésitation.

En fin d'après-midi, par ailleurs, il était rumeur dans le milieu judiciaire, que la décision du juge Gaboury pourrait d'ici peu faire l'objet d'autres procédures.

Accusation de tripotage des listes de délégués au congrès conservateur

OTTAWA — Huit jours avant le début du congrès à la chefferie du parti progressiste-conservateur, deux accusations de "manoeuvres" et "d'irrégularités" viennent d'être lancées contre certains personnages en vue de l'organisation du congrès.

Mlle Laura G. Mann, directrice du comité ontarien de sélection des délégués au congrès, vient de remettre sa démission après avoir accusé le co-président du congrès, M. E. A. Goodman, avocat de Toronto, d'avoir dressé la liste des délégués sans approbation formelle du comité.

De son côté, bien que demeurant à son poste, le directeur national du parti, le Dr James Johnston, de concert avec au moins trois candidats à la direction du parti, a adressé une lettre officielle au secrétaire du congrès, M. Gene Rhéaume, pour protester contre l'accréditation de 84 nouveaux délégués, ayant droit de vote, qui ont participé à la conférence consultative de Montmorency, au début du mois d'août.

Cette seconde protestation aurait l'appui de MM. Alvin Hamilton, Davie Fulton et Duff Roblin, premier ministre du Manitoba.

Le Dr Johnston, dans sa lettre au secrétaire du congrès, rappelle que le nombre de 84 excède de beaucoup celui que fixait à Victoria un comité pour préparer le congrès. Le maximum, précise M. Johnston, devrait être de 30.

De plus, 51 des 84 nouveaux délégués viendraient d'une seule province, l'Ontario, et plusieurs d'entre eux seraient des partisans avoués de l'un des neuf candidats.

Ni Mlle Mann, dans sa lettre à M. Goodman, ni M. Johnston dans la sienne à M. Rhéaume, n'ont dévoilé l'identité du candidat auquel les délégués seraient dévoués.

Responsable d'un comité composé de quatre membres chargés de recruter 90 délégués au congrès, Mlle Mann aurait accepté plusieurs des délégués substituts d'Ontario accrédités par M. Goodman "si on avait pris en considération les procédures démocratiques."

Voir DENONCIATION page 2





Mlle Laura G. Mann

Le Collège des médecins demande le retour au travail des radiologistes au plus tôt

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec qui, jusqu'ici, s'était abstenu d'intervenir dans la querelle qui oppose les radiologistes au gouvernement provincial a demandé hier aux radiologistes de retourner à leur travail, même si les négociations ne sont pas encore terminées.

Dans un communiqué publié en fin de semaine, le Collège demande aux deux parties en cause d'en venir à une entente le plus tôt possible. Voici le texte de ce communiqué, dont le ministère de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier a reçu copie :

"Les radiologistes de la province de Québec sont en pourparlers avec le ministère de la Santé du Gouvernement provincial depuis longtemps au sujet de la valeur de leurs services et des conditions de leur travail. Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec s'est délibérément abstenu d'intervenir dans les discussions qui, chez les médecins, ne devaient concerner que le Syndicat des radiologistes et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Il cherchait ainsi à ne pas gêner les négociations et à réduire le plus possible le nombre des participants, afin de favoriser une entente précoce.

"Face à la lenteur des négociations et en guise de protestation contre le ministère, de nombreux radiologistes ont depuis quelque temps quitté leur poste, paralysant ainsi plusieurs secteurs de l'activité médicale

Voir COLLEGE en page 2

C'est de "l'interférence", affirme la Fédération des médecins spécialistes

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec a qualifié hier "d'interférence" la suggestion faite par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec que les radiologistes actuellement en conflit avec le gouvernement retournent au travail même si les négociations ne sont pas terminées.

Le Dr Raymond Robillard a déclaré que le communiqué publié par le Collège des médecins au cours de la fin de semaine ignore que la démission des radiologistes était irrévocable.

"La direction du collège des médecins devrait être au courant du fait que sur les 180 radiologistes qui ont démissionné individuellement, 30 pour cent ont demandé au collège de leur donner des certificats leur permettant d'aller s'établir en dehors du Québec."

Le Dr Robillard a ajouté que le communiqué du Collège des médecins qui fait état du retard dans le traitement des malades et dans le soulagement des souffrances ne mentionne pas "les efforts faits par les radiologistes demeurés à leur poste afin de fournir un service de radiologie efficace pour les cas urgents des hôpitaux tout en continuant leurs services dans leurs bureaux".

Le Dr Robillard a affirmé qu'il n'était pas déraisonnable de la part des radiologistes du Québec de chercher à obtenir le même niveau de salaire qu'en Ontario.

Répondant à une accusation du Collège des médecins qui disait que les radiologistes n'avaient pas pris en considération la situation socio-économique de la province le Dr Robillard a déclaré que les spécialistes de la province ne pouvaient pas ne pas être attirés par de meilleures conditions de travail ailleurs au Canada et aux Etats-Unis au détriment certain des services médicaux du Québec.

Déplacement de l'abbé Hubert Falardeau: manifestation des fidèles de sept paroisses

par Florian BERNARD

Les fidèles d'au moins sept paroisses du centre-ville se réuniront, ce soir, en face des bureaux du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, sur le Champ-de-Mars, en vue de protester notamment contre le changement de paroisse de l'abbé Hubert Falardeau, vicaire à la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End, qui sera maintenant vicaire dans une autre paroisse, soit celle de St-Donat, à Pierrefonds.

La manifestation, organisée par le Comité des défenseurs de l'abbé Falardeau, a reçu l'appui de nombreux prêtres, y compris celui de l'abbé Jean-Guy Larin, de la paroisse St-Rédempteur. Cette rencontre avait d'abord été organisée afin d'exercer des pressions auprès du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, pour revendiquer la hausse des prestations actuelle et une meilleure administration de la part des services du Bien-être, mais, à la suite du renvoi de l'abbé Falardeau, les dirigeants de la manifestation ont décidé de profiter de l'occasion pour faire signer des requêtes en faveur de leur défenseur et apôtre.

L'une des dirigeantes de la manifestation a déclaré hier soir que les signatures vont bon train et que les "amis de l'abbé Falardeau sont très nombreux".

Le curé de St-Enfant-Jésus du Mile-End, l'abbé Marcel Laperrière, a lui-même demandé le renvoi de son vicaire. C'est la réponse faite par le représentant du cardinal, S. Exc. Mgr Paul Grégoire aux paroissiens venus le rencontrer mercredi dernier. Selon Mgr Grégoire, le curé Laperrière se serait plaint des méthodes de pastorale prônées par l'abbé Falardeau. Puis Mgr Grégoire aurait conseillé aux paroissiens de retourner auprès du curé et d'essayer de le convaincre d'annuler sa décision.

Convoqué à son tour auprès de Mgr Grégoire, l'abbé Falardeau s'est vu reprocher ses méthodes de pastorale. Puis il a accepté de changer de paroisse, sur les conseils de Mgr Grégoire, à cause des frictions qu'entrainerait son refus de quitter le Mile-End. "Je n'avais pas le choix, d'expliquer l'abbé Falardeau. Il est impos-

Voir DEPLACEMENT en p. 2

Wilson prend en main l'économie britannique

LONDRES (UPI, AFP) — M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, a remplacé hier cinq de ses ministres parmi les plus âgés et s'est nommé grand patron de l'économie britannique pour mener la lutte contre le chômage et les autres difficultés économiques.

C'est devant une situation économique de plus en plus difficile que M. Wilson s'est résolu à assumer directement une responsabilité aussi large, peu habituelle pour un chef de gouvernement britannique, du moins en temps de paix.

M. Wilson conserve néanmoins un ministre des Affaires économiques, mais à la place de M. Michael Stewart, il nomme M. Peter Shore. Ce dernier à 43 ans, accède ainsi au cabinet, sous l'aile protectrice de M. Wilson, et agira selon

Voir WILSON en page 2

AUJOURD'HUI

Moins de faillites

Après une légère recrudescence en juin, les faillites commerciales au Canada ont à nouveau diminué en juillet, avec 138 cas, ce qui représente une baisse de 12.70 pour cent, annonce Dun and Bradstreet.

— Page 34

Dans le feu de 20 tireurs noirs

Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

— Page 31

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à minuit
257,861
on en prévoyait
254,790
aujourd'hui
(prévisions)
283,100
depuis l'ouverture
35,576,331

Assurance-santé :

Cloutier préfère le régime universel

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial de la Santé M. Jean-Paul Cloutier a déclaré hier soir qu'il appuiera un projet de régime d'assurance-santé auprès du cabinet provincial.

M. Cloutier a déclaré lors d'une interview qu'il était en faveur d'un régime universel tel qu'il a été recommandé la semaine dernière au gouvernement de l'Union nationale par la commission royale sur la santé, présidée par M. Castonguay.

La commission a recommandé un régime universel d'assurance-santé pour la province aussitôt que possible, suggérant qu'il entre en vigueur dès le 1er juillet 1968.

A la conférence internationale de la famille qui se tient actuellement à l'université

Voir CLOUTIER en page 2

Lire page 17 les comptes rendus de Thérèse Vaillancourt sur la conférence internationale de la famille.

Des diplomates chinois se bagarrent avec des policiers et des curieux à Londres

LONDRES (Reuter, AFP) — Des Chinois en colère, brandissant des gourdins, des bâtons de baseball et même une hache, en sont venus aux prises avec la police aujourd'hui à l'extérieur de la légation de la Chine populaire à Londres. Plusieurs policiers et plusieurs Chinois ont été blessés.

La bagarre se produisit à la suite d'une protestation adressée par un chargé d'affaires chinois, M. Shen Ping, et qui se plaignait de ce qu'un policier ait battu un membre de la légation. Un porte-parole du Foreign Office a nié les accusations.

C'est la deuxième fois aujourd'hui que la bagarre éclate aux abords de la légation de la Chine populaire. La première bagarre a eu lieu en face de l'édifice, alors que l'autre a éclaté au moment où Shen Ping conduisit sa Mercédès noire à l'arrière de l'édifice.

Au cours de la journée, Londres avait rejeté une note remise par la légation de Chine

Exécutions télévisées en Chine

HONG-KONG (UPI, AFP, PC) — Deux anti-maoïstes ont été fusillés sur place au cours d'un procès télévisé en direct à Changhai, rapporte la radio de cette ville.

A Pékin, l'agence yougoslave Tanjug signale une nouvelle manifestation de gardes rouges contre l'ambassade soviétique, dont plusieurs accès ont été bloqués. Une grande tribune a été dressée à proximité de l'ambassade tandis qu'autour de l'immeuble des haut-parleurs ont été installés qui émettent en russe des slogans anti-

Voir EXECUTIONS en page 2

qui protestait contre les mesures de surveillance appliquées aux diplomates chinois depuis le sac de l'ambassade de la mission britannique à Pékin.

Nez ensanglanté et lunettes cassées

La première bagarre avait éclaté devant une entrée latérale de la légation de Chine populaire entre une quinzaine de diplomates chinois et une partie du groupe d'une centaine de curieux qui, comme cha-

Voir DIPLOMATES en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 39 et 49
Bandes dessinées / 25
Calendrier des pionniers / 25
Courrier "Que faire ?" / 17
Décès, naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 34 et 35
Horoscope / 25
La bonne table / 11 à 13
Mots croisés / 43
Nouv. internationales / 30 et 31
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 27 à 29
Tribunaux / 18
Vie féminine / 14, 16 et 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 25

CKAC 730

Les assistés sociaux du centre-ville au Champ-de-Mars ce soir

Ils seront 500, 1,000, 2,000 peut-être. Des milliers de tracts ont été distribués aux portes des églises, dans les restaurants, dans les lieux publics, dans les parcs. Ils viendront d'une dizaine de paroisses du centre-ville. Ces citoyens défavorisés se sont donné rendez-vous sur le Champ-de-Mars, à 8 h. 30 ce soir, devant les bureaux du bien-être social de Montréal, juste à côté de l'hôtel de ville.

Cette démonstration soulève un vif intérêt. C'est la première fois que les pauvres iront revendiquer leurs droits devant les bureaux officiels. Deux syndicats, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et l'Union générale des étudiants du Québec appuient officiellement les manifestants.

Les prêtres de plusieurs paroisses, y compris l'abbé Hubert Falardeau, apôtre des pauvres, de même que ceux de Saint-Henri, de Pointe St-Charles, d'Hochelaga, de Maisonneuve et de St-Louis-de-France seront présents.

De nombreux mouvements ont promis d'envoyer des représentants, notamment le Mouvement des citoyens du Mile-End, le Mouvement pour la Justice sociale, l'Association des parents de St-Jacques, l'Association des parents de St-Louis-de-France, le Comité des citoyens d'Hochelaga - Maisonneuve, le Service d'économie familiale, la Fédération des mouvements du sud-ouest et de nombreux autres.

Tous les assistés sociaux et ceux qui s'intéressent aux problèmes des défavorisés sont invités. Des autobus seront disponibles aux endroits suivants : devant l'église des paroisses St-Enfant-Jésus, 5039, rue St-Dominique, St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, St-Jean-l'Evangéliste, à l'angle des rues Kimberley et Ontario, St-Henri, 4055 ouest, rue St-Jacques. Dans Hochelaga-Maisonneuve, des autobus attendront les manifestants au parc Nicolet, à l'angle des rues Nicolet et Ste-Catherine. Le départ aura lieu à 8 h.

CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

Laval, M. Cloutier a déclaré lors d'une interview :

"La santé ou le manque de santé constitue définitivement la question la plus urgente touchant la famille."

Un régime d'assurance-santé englobant toute la population aiderait à la famille, a-t-il dit, et il appuiera le projet quand le rapport sera soumis au cabinet.

M. Cloutier a noté que le rapport suggère que Québec retarde l'institution d'un régime universel s'il trouve que le coût est trop élevé.

Il a déclaré qu'il attend de connaître l'opinion des ministres des Finances et du Revenu pour savoir ce que Québec peut faire financièrement relativement à cette question.

Le ministre a déclaré qu'il préférait l'idée d'un régime universel parce qu'il serait impossible d'intégrer le bien-être social au Québec si certains régimes étaient partiels et d'autres universels.

DEPLACEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

sible de ne pas se soumettre à l'autorité de l'Eglise. Si le curé Laperrière a exigé mon renvoi, je dois me soumettre."

Des points de vue fort différents

L'abbé Falardeau nous a confié qu'au cours des derniers mois il avait eu des disputes assez violentes avec son curé, notamment en ce qui concerne la façon d'exercer la pastorale dans un milieu aussi dépourvu que le centre-ville. L'abbé Falardeau avait principalement reproché à son curé d'avoir autorisé une dépense de $400,000 en vue de rénover l'église de St-Enfant-Jésus alors que près de 80 p. 100 des paroissiens vivent dans un état continuel de pauvreté.

Il y avait également eu une dispute au sujet des... mini-jupes et des danses à gogo. Le curé Laperrière s'était plaint d'une soirée dansante organisée le soir du Samedi saint, à la salle paroissiale, où l'orchestre des "Sellers" avait fait les frais de la musique. Selon le curé, les jeunes n'iraient pas à la messe, le lendemain, à cause de la danse. L'abbé Falardeau avait rétorqué que ces gens n'allaient plus à l'église depuis longtemps et que peut-être, à cause de cette danse, il réussirait à convaincre quelques jeunes d'assister à la messe du soir.

Effectivement, après la danse, environ 25 "teenagers" qui avaient dansé une bonne partie de la soirée assistèrent à la messe du dimanche, à la grande surprise de tous !

Une pastorale moderne

A l'archevêché, Mgr Grégoire a déclaré que le dossier de l'abbé Falardeau est absolument vierge et que l'on n'a aucun reproche à lui faire. Il semble, selon les déclarations recueillies de la part de l'abbé Falardeau et des fidèles de la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End, qu'un conflit de personnalité existait entre le vicaire et son curé. Ce dernier n'acceptait pas que l'abbé Falardeau exerce son ministère d'une façon aussi moderne.

Les deux prêtres étaient souvent en contradiction quant aux méthodes de pastorale à employer auprès des fidèles du centre-ville. L'abbé Falardeau nous a déclaré hier qu'il est prêt à revenir à la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End si le curé annule sa demande de renvoi. "Je mettrai de l'eau dans mon vin, a-t-il dit, et je suis sûr que nous pourrons nous entendre."

Il a souligné qu'il lui reste beaucoup de travail à faire dans la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End et qu'il désire sincèrement poursuivre sa mission.

En attendant, l'abbé Falardeau s'est retiré chez son beau-frère, où il attend, comme tous ses paroissiens, le déroulement de ce drame dont il est le personnage principal.

DENONCIATION

SUITE DE LA PAGE 1

"En ce qui me concerne, je ne crois pas qu'on ait judicieusement choisi les 90 délégués substituts d'Ontario. Je ne puis trouver d'excuse à vos agissements et je n'y participerai pas", écrit-elle.

De son côté, le Dr Johnston se plaint de ce que l'accréditation de 84 délégués votants de la conférence de Montmorency donne à ce groupe, qui comprend des membres étrangers au parti, presque autant de voix pour la "chefferie" que les 96 députés élus.

"Très démocratiquement"

Pour sa part, M. Mac Spence, membre du comité qui a fait la sélection des 90 délégués substituts, a déclaré lundi que le comité avait agi "très démocratiquement".

Lors d'une entrevue, M. Spence s'est dit surpris et contrarié de la démission de Mlle Mann du comité de sélection.

M. Spence, directeur pour l'Ontario de l'Association progressiste conservatrice du Canada, a déclaré que c'était "la première fois que j'entends parler qu'on ait ajouté des noms. La seule façon de le faire aurait été d'ajouter des noms que nous avions déjà choisis. Je suis très satisfait de la façon dont les candidats ont été choisis."

L'Ontario aura également 440 délégués votants élus par des associations régionales et 166 délégués votants qui détenaient déjà des postes dans le parti où étaient députés provinciaux ou fédéraux.

Leur statut est à clarifier

M. Davie Fulton a pris acte des protestations que suscitait le choix des 84 nouveaux délégués à Montmorency et a prié les organisateurs du congrès de clarifier le statut des délégués.

De son côté, M. Duff Roblin a refusé de commenter l'affaire, disant qu'il s'agissait d'une question interne concernant l'Association progressiste - conservatrice de l'Ontario.

Le président national du parti, M. Dalton Camp, a déclaré qu'il faisait confiance à l'honnêteté de M. Goodman et qu'il accueillait avec beaucoup de scepticisme les accusations portées par Mlle Mann.

Par ailleurs, on apprend que deux autres noms auraient été dirigés vers le quartier général de l'organisation du congrès, pour être ajoutés à la liste des délégués.

Au total, du groupe de Montmorency, il y a 2,343 délégués votants au congrès. De ce nombre, 1,320 ont été élus par les congressistes et les 1,023 autres sont délégués de droit parce qu'ils sont dirigeants du parti, députés fédéraux ou provinciaux et délégués substituts. Les substituts sont choisis dans chaque province par un comité composé de M. Goodman et de deux directeurs provinciaux de l'organisation nationale.

De son côté, M. Elmer Bell, président de l'Association progressiste conservatrice d'Ontario, a qualifié d'"absurdes" les attaques lancées contre le comité de sélection.

"Je défie", a déclaré M. Bell, "Mlle Mann de produire un candidat qui dira qu'il y a eu des manoeuvres."

"Je puis vous dire que même maintenant, alors que nous et tous ceux qui voteront ont reçu un tas d'informations, je ne connais le sens du vote que de 20 pour cent au plus des délégués substituts."

Mais le vice-président de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario, M. Stanley Boivin, a mis au défi son président, M. Bell, de nier que la délégation ontarienne au congrès national avait été "tripotée".

M. Boivin a déclaré qu'il n'avait jamais été informé ni convoqué au sujet du choix des délégués généraux de l'Ontario. "Il n'y a jamais eu de réunion du comité exécutif de l'Association," a-t-il ajouté.

WILSON

SUITE DE LA PAGE 1

ses directives. M. Shore, l'un des principaux responsables de la victoire électorale des travaillistes en octobre 1964, est généralement considéré comme un des fidèles de M. Wilson.

Un anti-européen écarté du cabinet

La principale victime du remaniement du cabinet est le ministre du Commerce, M. Douglas Jay, qui quitte tout bonnement le cabinet. M. Jay était le principal adversaire de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Il est remplacé par M. Anthony Crosland, 48 ans, ancien ministre de l'Education et de la Science, un partisan déclaré de l'entrée de la G.-B. au marché commun. M. Patrick Gordon-Walker, 60 ans, qui était ministre sans portefeuille, remplace M. Crosland à l'Education.

M. Herbert Bowden, secrétaire aux Affaires du Commonwealth, est remplacé par M. George Thomson, ministre d'Etat pour les Affaires étrangères. Bowden est nommé pair à vie et devient président de l'Independant Television Authority, qui contrôle la télévision commerciale en Grande-Bretagne.

Le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle... une semence pour l'avenir

— Giscard d'Estaing

PARIS (AFP) — "Ce que nous avons voulu... c'est poser une question que nous croyons fondamentale pour l'avenir politique de la France...", a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing en revenant avec un journaliste de Paris-Match sur la récente affaire des critiques publiques qu'il a exprimées à l'égard de certaines initiatives politiques du chef de l'Etat.

Le président des républicains indépendants s'est étonné que l'on ait voulu voir, dans cette déclaration, une tactique. Or, selon lui "la tactique n'y est pour rien..."

Et l'ancien ministre des Finances d'expliquer : "Le général, pendant les six ans que j'ai été son ministre, m'a appris trois choses :

— La conscience avec laquelle il assume ses fonctions. Pour lui, les exigences de la fonction publique passent avant tout.

— La force de la vérité : en fait, il parle peu souvent, mais toutes ses interventions ont été construites autour de l'affirmation d'une vérité, souvent choquante sur le moment et qui, par la suite, fait son chemin.

— Enfin, le sens du temps : les hommes politiques français, avant lui, n'avaient qu'un pouvoir précaire, leurs déclarations n'étaient conçues qu'en fonction de leur effet momentané. Le général, au contraire, rend sa valeur à la durée. Lorsqu'il s'écrie "Vive le Québec libre", personne ne croit qu'il vise le présent, mais on est persuadé qu'il lance une semence pour l'avenir.

"Eh bien, par notre communiqué, ce que nous avons voulu faire, ce n'est pas du tout participer à une agitation politique pour laquelle nous n'avons aucun goût, mais poser une question que nous croyons fondamentale pour l'avenir politique de la France. Seul, le général a le pouvoir d'y répondre", a conclu sur ce point M. Giscard d'Estaing.

"Je n'entrerai dans aucune polémique. On peut me poser toutes les questions du monde, je ne parlerai plus politique avant la rentrée parlementaire." C'est par ces mots que M. Giscard d'Estaing a mis fin à l'entretien.

Les autres ministres touchés par le remaniement sont le ministre du Développement d'outre-mer, M. Arthur Bottomley ; le ministre d'Etat pour le Logement, M. Fred Willey, et lord Walston, secrétaire parlementaire au ministère du Commerce.

Quant à M. Stewart, il conserve le titre de premier secrétaire d'Etat et aura la responsabilité de coordonner les services sociaux et l'habitation.

Aucune des vedettes du Labour, cependant, ne change de poste : ni M. George Brown, ministre des Affaires étrangères, ni M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, ni M. Denis Healey, ministre de la Défense, ni M. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, ni M. Richard Crossman, leader de la Chambre des Communes.

Difficultés économiques

Politiquement, le remaniement ministériel d'hier n'a donc à peu près aucune signification. Mais il traduit la gravité d'une situation économique à laquelle les remèdes de l'an dernier n'ont apporté qu'une amélioration passagère et qui tend à se détériorer de nouveau. La balance commerciale a vu son déficit réduit par rapport aux résultats de 1966, mais l'équilibre n'a pas été atteint comme le gouvernement l'espérait. Le redressement n'a donc été que partiel et atteint au prix d'un chômage qui dépasse le demi-million à une époque de l'année où il est traditionnellement le plus bas.

Le cabinet Wilson a été sévèrement critiqué tant par l'opposition conservatrice que par les éléments de gauche du "Labour" à la suite de l'annonce, la semaine dernière, que le nombre de chômeurs était à la mi-août de 555,081, le chiffre le plus élevé depuis 27 ans.

En gardant ses principaux collaborateurs à leurs postes, dit-on à Londres, M. Wilson a visiblement voulu donner l'impression rassurante de la stabilité. Le maintien de M. Callaghan aux Finances est destiné à couper court à toutes les rumeurs de dévaluation de la livre que son départ n'aurait pas manqué de faire naître.

économique du Québec ni les dangers que leur absence de l'hôpital peut entraîner.

"Le Collège des médecins et chirurgiens recommande donc instamment que les deux parties poursuivent leurs négociations avec vigueur afin d'arriver à une entente dans les meilleurs délais. Il souhaite que dans un esprit de confiance et de bonne foi, les radiologistes retournent à leur travail au plus tôt, même si les négociations ne sont pas terminées afin que les services des hôpitaux puissent à nouveau fonctionner normalement et que soit levé l'obstacle que pose au soin des malades l'absence de ces importants spécialistes.

COLLEGE

SUITE DE LA PAGE 1

particulièrement dans les hôpitaux. Le Collège à qui incombe la responsabilité d'assurer au public les meilleurs soins possibles se voit contraint d'engager les parties en cause à conclure une entente au plus tôt. Il semble qu'aucune vie humaine n'ait encore été mise en danger mais les retards volontaires à traiter les malades et à alléger les souffrances sont indéfendables.

"Les radiologistes sont des membres indispensables de l'équipe de la santé. Leur formation spécialisée leur permet d'apporter une contribution importante au diagnostic et à la thérapeutique de nombreuses affections. Il importe donc que leurs services soient rémunérés équitablement. Il convient aussi que ces médecins ne perdent pas de vue le contexte socio-

EXECUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

soviétiques. On ignore jusqu'à présent la raison qui a provoqué la manifestation anti-soviétique d'aujourd'hui.

Selon la radio de Changhai, deux ennemis de Mao Tsé-toung ont été exécutés devant les 10,000 personnes qui assistaient à leur procès public dans la plus grande ville de Chine. L'émission ajoutait que le procès était télévisé et que des millions de personnes ont pu voir l'exécution en direct.

"Les gens ont applaudi," ajoutait le commentateur en décrivant les réactions de la foule aux exécutions.

Les deux prévenus ont été fusillés sur place immédiatement après avoir été condamnés à mort par le tribunal populaire de Changhai. L'émission ne précisait pas le sort de six autres personnes ayant subi leur procès en même temps que les deux accusés fusillés. Tous étaient accusés d'être des partisans du président Liou Chao-chi, généralement mentionné comme étant le leader de la faction opposée à Mao.

De son côté, la radio de Pékin rapporte que des chefs militaires de la province industrielle de Kirin, le Détroit de la Chine populaire, ont admis publiquement avoir soutenu les ennemis de Mao, mais ont promis de "corriger leurs erreurs".

La radio de Nankin signale aussi que des éléments antimaoïstes ont désorganisé le transport dans cette ville, capitale du Kiangsu, et ont également tenté de "compromettre la subsistance de la population" en s'efforçant de saboter la production dans les usines.

Par ailleurs, à Taipeh, capitale des Chinois nationalistes, on rapporte que des milliers d'adversaires de Mao se sont emparés de Wuhuashan, dans la province de Yunnan, et ont saccagé la centrale maoïste. Les rebelles occuperaient encore la ville, selon ces informations qui ne donnent pas plus de précisions.

D'autres dépêches font encore état d'un exode de population à Canton, la grande ville du sud de la Chine, à cause de la rivalité qui oppose partisans et adversaires de Mao. Selon ces dépêches, les troupes chinoises ont resserré leur surveillance pour empêcher un exode vers Hong-kong.

Peu d'espoir de retrouver les parachutistes

HURON, Ohio (UPI) — La garde côtière et l'aviation américaines ont poursuivi leurs recherches sur une étendue de 105 milles carrés du lac Erié, hier, sans avoir trouvé aucun signe de vie des 14 parachutistes qui ont disparu dans les flots à la suite d'un mauvais parachutage à une hauteur de 20,000 pieds. L'avion à bord duquel ils avaient pris place était à court de 16 milles du point prévu. Les parachutistes ont été entraînés par des vents d'une vélocité de 58 milles à l'heure.

Le lieutenant Thomas B. Irish Jr., qui dirige les recherche, a déclaré qu'il restait cependant quelque espoir de retrouver des survivants. Mais les vagues avaient atteint hier matin une hauteur de trois ou quatre pieds, ce qui rend la situation des parachutistes encore vivants, s'il en reste, encore plus précaire.

DIPLOMATES

SUITE DE LA PAGE 1

que jour depuis une semaine, se tenait à proximité.

Un diplomate a été vu saignant du nez, tandis qu'un Britannique avait ses lunettes cassées. La police est aussitôt intervenue en force pour séparer les combattants.

Tandis que la police tentait de ramener le calme, les Chinois ont sorti leurs petits livres rouges et se sont mis à les agiter en criant : "Voilà la démocratie britannique".

Le diplomate au nez saignant a ensuite été exhibé du haut des marches de la légation, pendant qu'un membre de la légation sortait avec un haut-parleur pour lancer le slogan "A bas l'impérialisme britannique", repris en choeur par ses collègues.

Les policiers ont également été pris à partie par plusieurs Chinois gesticulants qui brandissaient le petit livre rouge.

Plusieurs policiers ont été contusionnés dans la mêlée, et l'un d'eux, frappé dans les côtes, a été emmené à l'hôpital pour être examiné.

Plus tôt, des incidents avaient opposé les diplomates chinois, soumis à une surveillance policière permanente depuis le sac de la mission britannique à Pékin, aux policiers de garde et à un journaliste.

Ce dernier, qui voulait photographier les diplomates, avait été traité "d'agent secret" par l'un d'eux. Un autre diplomate avait tenté de bousculer un policier qui se trouvait sur son chemin. D'autres s'étaient assis sur la chaussée autour d'un side-car de la police pour l'empêcher de démarrer, puis avaient déclaré qu'ils protesteraient auprès du Foreign Office contre "l'agression" dont, selon eux, leur légation était l'objet.

En outre, la sonnette du garage de la légation, apparemment arrachée durant la nuit, avait disparu ce matin, ce qui avait incité les Chinois à lancer des accusations de "sabotage".

Le procès de Debray n'aurait pas lieu avant la mi-septembre

de l'envoyé spécial d'AFP

CAMIRI — L'ouverture du procès de Régis Debray et de cinq autres détenus inculpés de participation dans les guérillas du sud-est bolivien pourrait être reportée à la mi-septembre, apprend-on de source proche du Conseil de guerre.

Il ne semble pas en effet que sera respectée la date du 29 août primitivement fixée pour l'"inspection oculaire" des lieux des délits reprochés aux accusés : le campement des maquisards à Nancahuazu découvert le 23 mars dernier, le village Diripeti où se produisit le 7 avril l'embuscade la plus meurtrière pour l'armée et les alentours de Muyupampa, où Debray avec l'Argentin Bustos et l'Anglais George Roth fut arrêté le 20 avril en sortant de la guérilla.

Le colonel Remberto Torres, conseiller rapporteur du Conseil de guerre, a déclaré que cette inspection dans une zone située entre 60 et 100 milles au nord de Camiri, durera au moins quatre jours et que les détenus n'y seront pas présents. Il a invité tous les journalistes et caméramen à s'y rendre avec les membres du tribunal et les avocats. On attend, pour organiser l'expédition, l'arrivée à Camiri, prévue incessamment, du capitaine Raul Novillo défenseur, nommé d'office de Régis Debray, et de trois autres accusés, dont l'un a déclaré avoir vu Debray porter des armes dans le camp des guérilleros.

Le colonel Torres a terminé samedi l'étape des "confessions" des accusés. Pour Régis Debray, cette étape a duré quatre jours pleins à raison de huit heures par jour.

En ce qui concerne le transfert des détenus, le colonel Torres a réitéré dimanche son désir qu'il soit effectué pour la période de "libre platica", c'est-à-dire d'entretiens en toute liberté avec leurs avocats, qui suivra celle de la reconstitution des faits.

Selon certaines rumeurs, les détenus seraient transférés du "Casino militaire", situé en plein centre de Camiri, à la propriété dite "des évangélistes", dans la campagne environnant la ville, là même, où dans la nuit de vendredi à samedi dernier, un paysan a été tué par une patrouille de l'armée lancée à la poursuite de mystérieux guérilleros. A cet égard, cette "incursion" aurait été, selon les mêmes rumeurs, précisément organisée en cet endroit par certains éléments de Camiri mécontents des "libéralités" accordées à Régis Debray par les membres du Conseil de guerre.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de Québec : généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers devenant vents de l'ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, à Ottawa 53 et 80, à Québec 55 et 75, et à Ste-Agathe 50 et 75.

Régions des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses en matinée devenant généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 60 et 80.

Régions de la Mauricie, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et Sept-Iles : généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 50 et 75 ; à Sept-Iles et Baie-Comeau 50 et 70.

VOTRE
Baccalauréat
sera-t-il encore valable demain !
Pour cela, il faut qu'il soit centré sur les langues
MAITRISE DE
11 LANGUES EN 8 MOIS :
Russe, allemand, latin, anglais, français, langues intermédiaires, grec.
COURS PAR CORRESPONDANCE ET DE VIVE VOIX : JEUNES, ADULTES
Rendez-vous et prospectus sur demande
UNIVERSITE - PILOTE MONDIALE du CREPER
8697, rue de Gaspé, Montréal 11
Tél. : 381-7372
384-2341
Veuillez me faire parvenir les détails complets
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Profession ..... Age .....

Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de NOUVELLES situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
- Excellent salaire pour débuter
- Travail varié et captivant
- Avenir prometteur
- Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
- Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
- Apprenez les perforatrices I.B.M.

Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
361-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL G.A.-3

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles

• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN – MONTREAL
Fabriqués sur mesures, installés par des experts

votre permis de conduire est nul...
si vous n'avez pas retourné votre carte de renouvellement avant votre anniversaire.
Il vous faut votre nouveau permis dès le lendemain de votre date de naissance. Autrement, vous n'avez plus le droit de conduire votre voiture...
Tous les permis sont émis de Québec par ordinateur électronique ; ceci demande une ou deux semaines. Alors, cette carte de renouvellement que vous avez reçue par la poste, remplissez-la **immédiatement** et **soigneusement**, RECTO ET VERSO. Retournez-la tout de suite accompagnée d'un chèque visé ou d'un mandat à l'ordre du ministre des finances du Québec. N'INCLUEZ PAS D'ARGENT.
Si deux semaines avant votre anniversaire vous n'avez pas reçu votre carte, procurez-vous-en une au bureau des véhicules automobiles, puis retournez-la sans plus attendre.
Hâtez-vous ! Sinon, votre permis de conduire sera nul...
TC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

LE SON EN VUE AVEC ZENITH DUPUIS PENSE A QUI ENTEND DIFFICILEMENT
Scellées à l'épreuve de la poussière et de l'humidité
LUNETTES AUDITIVES
DISPOSITIF DANS L'OREILLE
DISPOSITIF A L'ARRIERE

Petits appareils acoustiques scellés à l'épreuve de la poussière, de l'humidité. Le circuit Micro-Lithic Zenith est parfaitement scellé pour la protection de ses transistors et de ses "resistors", de la poussière, matières étrangères, de l'érosion et de la moisissure. Ainsi tous les autres raccords sont également scellés pour donner un meilleur rendement... une aide acoustique plus efficace.

Venez maintenant obtenir plus de renseignements chez DUPUIS ainsi qu'une démonstration. Renseignez-vous sur la protection après l'achat d'un appareil ZENITH.
Chacun est ajusté selon chaque cas
DUPUIS
Rendez-vous à domicile sur demande
3e étage — Dupuis
Composez 842-5151 — poste 316

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 29 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 200

Autres négociations pour éviter la grève possible de la CTM

par Jacques LAFRENIERE

D'autres pourparlers ont eu lieu aujourd'hui entre les représentants du Syndicat du transport de Montréal (CSN) et ceux de la Commission de transport de Montréal, en vue d'en arriver à un accord, si non sur tous les points, du moins sur tous ceux sur lesquels une entente est possible !

Les 5,000 chauffeurs d'autobus et de métro et mécaniciens de la CTM pourraient légalement se mettre en grève le 21 septembre. Le président du syndicat, M. Yvan Blain, a déclaré qu'il est difficile présentement de contenir l'impatience des membres sur des incidents parfois légers. Il espère que d'ici cette date fatidique un accord pourra intervenir.

La convention collective de travail est expirée depuis le 12 juillet 1967. Les membres ont récemment rejeté une offre patronale qui leur aurait accordé une augmentation de salaire de 6 p. 100.

La parité de salaire avec les employés de la ville

M. Blain a expliqué que le syndicat recherche la parité de salaire avec les employés de la ville de Montréal, ce qui, selon lui, est justifiable du fait que la CTM relève de l'administration municipale.

Le syndicat demande donc une hausse assez appréciable de salaires dans une convention collective de travail d'un an. Une clause devrait comporter la réouverture des négociations sur les salaires après six mois. M. Blain a expliqué que les employés manuels de la ville de Montréal — lesquels ont reçu en février dernier de fortes augmentations — renouveleront leur contrat le 31 décembre, et qu'il est normal que la même mesure serve à tous les employés d'un même employeur.

Les chauffeurs d'autobus reçoivent présentement $2.77 l'heure. Le syndicat désire que soit établie une échelle comportant des salaires qui s'échelonneraient de $2.77 à l'entrée à $3.50 après 24 mois de service. Cette échelle placerait les chauffeurs d'autobus au niveau de certains autres chauffeurs à l'emploi de la ville de Montréal.

On veut protéger les chauffeurs qui doivent abandonner le volant pour raisons de santé, en leur faisant verser le même salaire à leur nouveau poste.

Le syndicat demande une hausse de 26 p. 100 pour les caissiers.

Pour les employés des garages dont les salaires varient présentement de $2.41 à $2.92 l'heure, le syndicat réclame une échelle de $2.75 à $4, et une évaluation des tâches.

Selon M. Blain, la CTM ne veut pas protéger ses employés contre le travail à forfait et veut supprimer la reconnaissance de certains droits acquis. Il y aurait cependant entente sur la plupart des autres clauses mécaniques.

A l'encontre de la bonne administration de la CTM

Un porte-parole patronal a dit que la demande du syndicat sur certaines conditions de travail allaient à l'encontre de la bonne administration de la CTM.

Il a évalué à au moins $35 millions les demandes pécuniai-

Voir CTM en page 7

Le syndicat juge la CTM négligente

Le Syndicat des employés du Transport de Montréal (CSN) a confié à ses avocats l'étude du dossier de M. Efftymios Papadopoulos, l'ouvrier qui le 17 août dernier a été décapité par un éventail dans la station de métro Atwater.

Le président du syndicat, M. Yvan Blain, prétend que dans ce cas-ci, il y a eu négligence, puisque tout de suite après l'accident, la Commission de transport de Montréal faisait installer un grillage devant l'éventail dont les pales ont deux pieds de diamètre.

M. Papadopoulos grimpait dans une échelle lorsque, perdant pied, il aurait fait un mouvement brusque. Il était

Voir CTM en page 7



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un défi aux draveurs du Québec

Le flottage des billes de bois dans les eaux tumultueuses n'est pas un sport exclusif aux bûcherons québécois... Les Finlandais y excellent. Ce solide gaillard qui a multiplié hier ses prouesses dans le chenal Le Moine en est la meilleure preuve. Durant la prochaine quinzaine, deux draveurs finlandais accompliront chaque jour des prouesses du genre. Il s'agit de Pauli Yliaska et Lauri Leinonen qui seraient très heureux de voir un Québécois leur lancer un défi !

Deux Finlandais disent à leur tour: "Amenez-en d'la pitoune!"

par Claude GRAVEL

Si vous allez à l'Expo durant la prochaine quinzaine et si vous voyez deux hommes descendre les eaux tumultueuses du chenal Le Moine sur une bille de bois, ne vous surprenez pas... vous aurez devant les yeux les deux célèbres draveurs Pauli Yliaska et Lauri Leinonen, deux des meilleurs de la Finlande.

Jusqu'au 13 septembre, ils parcourront ainsi deux fois par jour la distance du pont de la Concorde à La Ronde, perchés sur leur billot d'épinette, s'aidant seulement d'une barre d'équilibre de 10 pieds de longueur. Et, comme si cet exercice n'était pas assez difficile pour eux, ils le compliqueront par des pirouettes et des jeux.

Le public a pu les voir pour la première fois à 3 h. 15 cet après-midi à l'occasion de la journée nationale de la Finlande à l'Expo. Les deux draveurs finlandais donneront par la suite leurs spectacles quotidiens à 11 h. 30 et à 3 h. 30 de l'après-midi.

Le chenal Le Moine est l'étendue d'eau qui sépare l'île Ste-Hélène de l'île Notre-Dame.

La machine remplaçant maintenant de plus en plus l'homme dans les forêts, la drave dans les rapides est devenue aujourd'hui un sport très populaire et très répandu en Finlande, dit-on. Ces exploits seraient d'ailleurs considérés là-bas comme plus dangereux et plus spectaculaires que ceux auxquels s'adonnent les draveurs canadiens.

Au cours d'une conférence de presse, les Finlandais Pauli Yliaska et Lauri Leinonen ont déclaré hier qu'ils seraient très heureux si un Canadien voulait leur lancer un défi. "Rien ne nous ferait plus plaisir !" a affirmé l'un d'eux. Les deux hommes parlaient en finnois et un attaché de presse du Pavillon de la Scandinavie traduisait leur propos en anglais.

C'est la première fois que les deux athlètes finlandais, qui ont remporté plusieurs prix dans leur pays, viennent au Canada. Pauli Yliaska, âgé de 31 ans, est marié et il est le père d'une bambine de deux ans. Il dirige une équipe de 100 à 200 bûcherons. Lauri Leinonen est âgé de 26 ans. Egalement marié, il est le père d'un garçon de deux ans.

On raconte une histoire amusante à son sujet. Il y a quelques années, la rivière Simojoki le séparait de celle qui est maintenant sa femme. A la tombée du jour, Lauri sautait tout simplement sur son billot favori pour se rendre sur l'autre rive. Et il amenait même sa bicyclette sur son dos. Pourquoi ? L'histoire ne le dit pas...

Le projet de l'île des Soeurs avantagera financièrement Verdun

par Gilles RACINE

Le conseil municipal de Verdun a peut-être accordé hier soir le plus important contrat de son existence en ce qui concerne la première des 15 phases qui feront en quelque sorte de l'île des Soeurs le "Westmount" de Verdun.

Ce sont les entrepreneurs Charles Duranceau Ltée qui, après soumission publique, ont obtenu le contrat de $2,437,944.62 pour la construction d'une partie des principaux services municipaux que Verdun entend donner à l'île des Soeurs en vue d'en faire un quartier résidentiel huppé et à proximité du centre-ville par les grandes artères de circulation que sont l'autoroute Bonaventure et le pont Champlain.

La nouvelle de l'octroi du contrat a été annoncée hier par le maire de Verdun, M. J.-Albert Gariépy.

Selon le maire, la ville de Verdun prévoit recolter annuellement, grâce au développement de cette île, qui fait partie de son territoire fiscal, quelque $1,300,000 en 1982, soit à la fin de tous les travaux.

Le plan directeur d'expansion de l'île des Soeurs, dressé par la ville de Verdun, prévoit 15 phases annuelles qui atteindront une somme de $22 millions seulement pour les services municipaux, tels que l'installation de l'eau, de l'électricité, des égouts, de la voirie, etc.

Par contre, on estime que cette île pour l'instant inhabitée aura une valeur résidentielle de quelque $300 millions. Les premiers travaux visant à pourvoir l'île des services municipaux devraient débuter dans une dizaine de jours, alors que d'autres, de caractère privé, sont déjà en marche depuis une quinzaine de jours.

Un dortoir de luxe

L'endroit deviendra, selon le plan directeur, un véritable dortoir de luxe, avec espaces de verdure, maisons d'appartements ultra-modernes dont la hauteur est elle-même prévue pour chacun des emplacements, des routes larges et des viaducs pour piétons permettant aux futurs citoyens de se rendre d'un endroit à un autre sur l'île sans avoir à traverser aucune artère de circulation. Ce qui simplifiera de beaucoup la tâche des parents.

D'autre part, comme l'a fait remarquer un observateur, l'île deviendra une simili-Expo avec une île Notre-Dame miniature. En effet, afin de permettre à ses futurs citoyens de se baigner, on prévoit une plage qui ne serait pas troublée par la pollution des eaux du St-Laurent. A cet effet, on prolongera vers l'ouest l'île actuelle en remplissant le lit du fleuve. Ainsi, l'eau polluée, entraînée par le courant, passera au nord de l'île. On songe à faire de ce nouveau prolongement de l'île des Soeurs un magnifique terrain de golf de 27 trous.

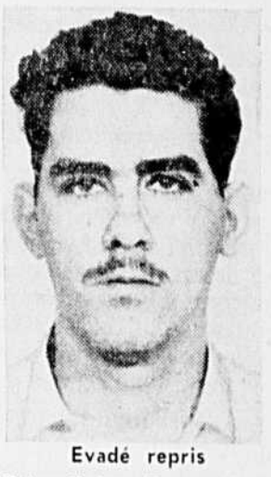
Certains estiment que le contrat, ratifié hier soir par le conseil municipal de Verdun, fait échec aux vues annexionnistes de l'administration Drapeau-Saulnier qui avait récemment laissé entendre qu'elle était intéressée à l'acquisition de l'île des Soeurs.

Le plan-témoin de Montréal

Le maire Gariépy ne se gêne nullement, d'autre part, pour affirmer que le plan-témoin présenté par la ville de Montréal, il y a deux semaines, n'aura peut-être pas de suite.

A son avis, ce plan-témoin ne pourrait être mis en marche avant plusieurs années, et seul le gouvernement du Québec serait à même de le mener à bien.

Et c'est avec enthousiasme que le maire Gariépy a annoncé hier soir que, malgré le coût élevé de la construction des services municipaux sur l'île des Soeurs, "Verdun pourra bénéficier, d'ici cinq ans, d'un revenu supplémentaire annuel net de quelque $750,000 provenant du seul développement de l'île des Soeurs".



Evadé repris

Réjean Nadeau, 25 ans, qui purgeait quatre années de réclusion pour vols à main armée quand il s'est évadé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, voici neuf mois, a été repris dimanche, à Sept-Iles, sur la Côte nord, par des agents de la Sûreté provinciale. Figurant jusqu'alors sur la liste des individus les plus activement recherchés par les policiers du Québec, l'évadé se prélassait à la plage quand il a été arrêté et l'on croit qu'il était arrivé à Sept-Iles seulement quelques jours plus tôt. Provisoirement incarcéré à la prison de Sept-Iles, Nadeau devait être ramené aujourd'hui à Montréal, où des détectives l'inviteront probablement à faire le récit de ses agissements depuis le jour de sa disparition.

La CSN réclame que tout interrogatoire d'un détenu se déroule obligatoirement en présence d'un magistrat

La Confédération des syndicats nationaux a réclamé ce matin que tout interrogatoire policier ou autre se tienne obligatoirement devant un membre de la magistrature, qu'il soit mené par un policier d'expérience, ou une autre personne.

La CSN a présenté ce matin son mémoire à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice, présidée par Me Yves Prévost. Ses principaux porte-parole étaient le président, M. Marcel Pepin, et le secrétaire, M. Robert Sauvé.

La CSN favorise le système du juge d'instruction pour les enquêtes. Ce juge . . . "est saisi non contre des personnes, mais "in rem", c'est-à-dire, à l'égard de faits déterminés dont il doit éclaircir les circonstances et rechercher les auteurs".

Prévenant une opposition, la CSN déclare que le conseil exécutif devrait prendre ses responsabilités devant le nombre restreint de juges pour effectuer cette tâche.

La nomination des juges

La CSN commente la nomination des juges, qui selon elle, laisserait à désirer.

La centrale syndicale suggère que le ministère de la Justice, d'ici à ce que la Constitution puisse être amendée, tout en conservant ses prérogatives, tienne compte au plus haut point des recommandations qui lui seraient faites par le conseil consultatif de la justice.

Ce conseil d'ailleurs devrait être complètement réformé afin de grouper des représentants de tous les groupes intermédiaires, afin de refléter fidèlement l'opinion générale de la population. Le candidat devrait d'ailleurs avoir une certaine expérience ou connaissance du droit criminel, de la criminologie, voire de la psychologie. Que soit révolue enfin cette époque où en faisant une nomination, on considérait avant tout les services politiques du candidat, dit la CSN.

Quant aux juges des diverses municipalités, le mémoire déclare : "Nous croyons qu'il y aurait lieu sans aucun doute d'adopter un système de nominations de juges municipaux inamovibles, itinérants, lorsqu'il y a lieu, afin que la justice soit rendue avec la même compétence et les mêmes garanties d'impartialité, à l'abri des conflits d'intérêt."

Dans le cas d'actes criminels, la CSN recommande que soit adopté le régime de collégialité à trois juges. "C'est le seul correctif immédiat, par la neutralisation réciproque des tempéraments et de toutes ces autres contingences subjectives que nous avons indiqués. D'autant plus que nos Cours d'appel se refusent à reviser l'appréciation des faits, abandonnée au jugement d'un seul homme".

La CSN veut que "la justice soit à la mesure de l'homme, mais de ce que l'homme a de meilleur".

D'autres recommandations

Voici, en bref, d'autres suggestions :

—que, dans le plus bref délai, les autorités nomment un comité, formé non seulement de juristes, mais aussi d'économistes et de sociologues, dans le but de suggérer un système d'assistance judiciaire qui réponde aux exigences actuelles ;

—il est inadmissible que des personnes détenues, présumées innocentes par la loi, soient traitées comme des condamnés, sinon plus sévèrement. L'Etat devrait songer à bâtir pour ces personnes des maisons de détention qui leur seraient propres. Dans le cas où ces personnes ne pourraient être libérées sur cautionnement, elles devraient pouvoir recevoir des appels téléphoniques et des visiteurs ;

—il est impérieux de dédommager pour les pertes encourues, sans qu'ils y soient pour rien, par les prévenus acquittés. Le juge siégeant au procès aurait discrétion pour adjuger cette indemnité ou la refuser, à la lumière de toutes les circonstances de la cause. Il appartiendrait au juge de fixer le quantum dans l'affirmative ;

—le libre choix de son avocat par tout détenu apparaît comme un principe incontestable ;

—la nouvelle Loi de la police devrait contenir un article stipulant que c'est une offense sérieuse que de détenir quelqu'un sous un nom d'emprunt ;

—que l'on aménage, le plus tôt possible, des locaux convenables (sans micros) où les avocats pourraient rencontrer leurs clients détenus, et d'autre part, que la Loi de la police défende expressément à tout policier d'être présent lors d'une rencontre entre un détenu et son avocat, sous peine de sanction ;

—Le recrutement des sténographes devrait être intensifié pour ne pas entraver la marche de la justice ; et si cela s'avère impossible que l'on ait recours à l'enregistrement électronique ;

—la CSN se demande s'il n'y aurait pas lieu de réajuster l'indemnité des témoins et des jurés ;

—finalement, elle trouve inadmissible que les cours siègent par sessions fixées avec vacances. "Dans une province il n'y a aucune raison pour que les tribunaux, à l'instar des autres services publics, ne soient constamment au service du public."

Montréal condamne une partie des installations Calex

L'interrogatoire par le comité exécutif de dirigeants du service municipal des permis et inspections, qui devait débuter hier, a été retardé, dans l'affaire Calex, parce que les personnes à interroger sont en vacances.

Cette enquête a été entreprise hier par le comité exécutif présidé par M. Lucien Saulnier. La prochaine réunion doit se tenir demain.

Peu avant le début de l'enquête, hier, M. Saulnier avait annoncé qu'une mise en demeure avait été adressée, vendredi dernier, à la Société Calex de cesser d'utiliser toutes les installations qui ne sont pas conformes aux dispositions des règlements.

L'enquête fait suite à l'incendie de millions de gallons d'huile et d'essence, il y a dix jours, rue Notre-Dame, près de la rue Cadillac.

Voir MONTREAL en page 7

Les marins réduisent leurs demandes

par Jacques LAFRENIERE

Le Syndicat international des marins canadiens, dont les 5,400 membres sont en grève depuis le 17 août, a rendu publiques hier ses nouvelles demandes évaluées à 33.9 p. 100, y compris une hausse de salaires de 4.7 p. 100 échelonnée sur trois ans.

Cette nouvelle proposition a été soumise la semaine dernière aux membres de la Commission d'administration des syndicats maritimes. Mais elle n'est pas encore entre les mains des employeurs. Le président de la commission de tutelle, le juge René Lippé, a confirmé qu'il avait reçu la nouvelle demande, mais que le rôle des curateurs pouvait être celui de médiateur. "Nous rencontrons l'une et l'autre parties, a-t-il dit, afin de trouver une solution. Notre fonction consiste à voir si la grève est legale : elle l'est, et si elle se poursuit dans la légalité, et elle se poursuit ainsi."

La partie patronale a elle aussi émis hier un communiqué comportant les déclarations de deux représentants où on s'en prend aux demandes syndicales et à la grève qui risque de faire subir des pertes considérables aux marins et aux armateurs. On dénonce aussi les salles d'embauche des syndicats.

Nouvelle demande

Au cours d'une conférence de presse, le président du SIMC, M. Leonard McLaughlin, a déclaré que les compagnies avaient refusé de discuter la nouvelle offre qui constitue des demandes minimum. "Je ne vois pas comment nous pourrions demander moins", a-t-il dit.

Les compagnies avaient déjà soutenu que les revendications des marins dépassaient 76 p. 100 et qu'elles étaient tout à fait irréalistes.

La nouvelle proposition du syndicat englobe les points suivants : le nombre et la distribution du personnel sur les navires (0.9 p. 100) ; la répartition des heures de travail (2.0 p. 100) ; la semaine de 40 heures (avec prime pour le travail de fins de semaine) (8.9 p. 100) ; des crédits de congés payés (13.2 p. 100) ; les salaires (4.7 p. 100) ; les pensions (3.4 p. 100 et le plan de bien-être (0.8 p. 100). Le tout est évalué à 33.9 p. 100.

M. McLaughlin a déclaré que le syndicat avait soumis cette proposition aux curateurs pour étude et analyse, mais que les employeurs refusaient de faire de même, quant à leur évaluation des demandes.

"Ce refus des compagnies porte le syndicat à croire que les compagnies ont fait leurs calculs par renversement, en établissant leur pourcentage sur la stricte liste de paie plutôt que sur le total du coût de la main-d'oeuvre. De cette façon, une base artificiellement inférieure est établie et les pourcentages sont inversement soufflés", a-t-il dit.

Le syndicat soutient que la question du nombre du personnel sur les navires semble être des plus importantes. Les dirigeants syndicaux se disent convaincus que les compagnies entendent réduire leurs équipages dès que l'entente aura été signée et que l'employeur ne distribuera pas le personnel de pont de façon à assurer convenablement la sécurité des membres qui sont en repos.

C'est pourquoi, le syndicat laisse tomber les hausses de salaires (une commission de conciliation avait accordé des hausses de 11 p. 100 par année pour chacune des trois années du projet de contrat) et recher-

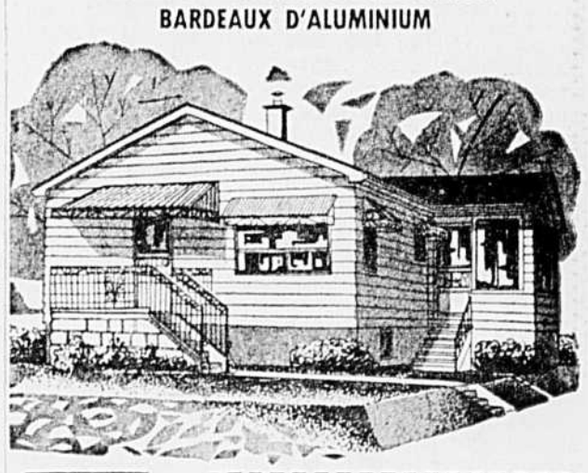
Voir MARINS en page 7

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
La maison à consulter pour une protection à la mesure de vos besoins
4489, AVENUE PAPINEAU - MONTRÉAL
TÉL. 527-4161

SPECIAL avant la rentrée des classes !
Sacs d'écolier

Idéals pour les débutants, garçons ou filles. Cuir lisse, bordure en matière plastique. Fermoir à clef. Couleur tan et tabac.
Ord. $4.95 SPECIAL PILON $3.75
Modèles pour filles, Ord. $5.95 Special $4.50
PILON INC.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 Mont-Royal, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC WEATHER VANE
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
BARDEAUX D'ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP
Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN. Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

4/

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffle BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 29 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 200

Quand le malade ne s'ignore plus

L'OPPOSITION a beau jeu pour réclamer avec empressement l'application immédiate des recommandations déposées par la commission Castonguay sur la santé et le bien-être social.

M. Lesage peut faire valoir que son administration avait fait preuve de généreuses intentions. Et tant de groupes influents se sont prononcés en faveur de l'institution d'un régime obligatoire, universel et complet d'assurance-maladie qu'un parti politique ne risque nullement sa réputation en réclamant que soient immédiatement traduits dans la réalité les objectifs les plus élémentaires d'un régime de sécurité sociale.

Le succès de l'entreprise est d'abord relié à une bonne intelligence des objectifs. Ce n'est pas par idéalisme, par philanthropie ou par idéologie que les Etats ont été conduits un peu partout dans le monde à se comporter d'office comme la providence des citoyens.

La vérité est plus prosaïque. Cette prise en charge par les gouvernements est commandée par l'imprévoyance de nos contemporains. On peut philosopher mélancoliquement sur le peu de souci que se donne le citoyen pour assurer son propre avenir. Pragmatiques par vocation, les gouvernements ont surtout à mesurer les conséquences économiques d'une santé généralement mal défendue par les premiers intéressés. Or, le rapport le dit clairement, ces conséquences sont importantes.

Beaucoup se posent avec raison cette question : Mais avons-nous les moyens de nous offrir un système complet d'assurance-maladie ? Les estimations fixent à $225 millions annuellement le coût de l'opération. Une partie de cette somme, peut-être la moitié, est susceptible d'être récupérée en vertu d'ententes à mettre au point avec Ottawa. Le reste viendrait d'un impôt spécial ou des revenus généraux. On ne doit pas se leurrer ici, c'est toujours dans le même gousset, celui du contribuable, que vont puiser tous les gouvernements, qu'ils soient ceux des municipalités, des provinces ou d'Ottawa.

Aussi, la question centrale est-elle : comment faut-il procéder ? Entendons que sous ce "comment" ne doivent pas entrer uniquement les questions relatives aux ressources financières dont la province dispose (ou ne dispose pas) mais également tout ce qui a rapport aux méthodes d'établissement d'un régime satisfaisant.

Heureusement, la commission consultative paraît avoir été sensible aux difficultés naturellement inhérentes à un programme indiscutablement ambitieux. Son audace de bon aloi dans la définition des objectifs est tempérée par le souci de rappeler constamment que le cheminement doit se faire par étapes prudemment mesurées, en prenant soin de distinguer les priorités. La charge énorme que représente pour les particuliers le coût des médicaments n'est pas ignorée. " Progressivement ", la commission souhaite voir entrer dans la catégorie des soins médicaux proprement dits une multitude de soins qu'on n'associe pas habituellement à la plus stricte urgence. Tels sont, par exemple, les soins dentaires.

Et pourquoi, demande un loustic, ne ferait-on pas entrer aussi cette " maladie " nouvelle, découverte pas plus tard qu'hier, appelée " allergie au travail " ? Un rapport présenté au cours d'un congrès de médecins italiens signale, en effet, que chez certaines personnes l'activité musculaire libère une quantité additionnelle d'histamine, puissant stimulant chimique qui cause des éruptions et une allergie . . .

Toute fantaisie mise à part, il faut bien reconnaître que la maladie n'est jamais un ennemi complètement vaincu. En outre, l'assurance-maladie ne fera pas surgir par elle-même les hôpitaux additionnels dont nous avons le plus pressant besoin. Mais elle peut être établie sans que soient répétées ces erreurs graves d'appréciation dont l'assurance-hospitalisation a donné trop de déplorables exemples. Ce n'est pas pour rien que le rapport de la commission d'enquête recommande fortement que toutes les mesures soient prises (par voie de consultation ou autrement) pour intéresser les professions médicales et para-médicales à l'établissement du régime. De quelque manière qu'on juge les réserves traditionnelles de la profession médicale vis-à-vis de la sécurité sociale, il faut convenir que le médecin reste un allié indispensable dans la lutte à la maladie.

Enfin, les aspects particuliers de la société québecoise, régulièrement invoqués quand il est question de sécurité sociale, devront nous valoir un régime qui sera " particulier " également par son excellence sinon par sa nette supériorité. Un particularisme qui ne serait cultivé que pour lui-même dans une lutte incessante contre un phénomène universel comme la maladie n'apporterait guère de consolations à la collectivité. J'ignore dans quelle mesure une pareille suggestion paraîtra réaliste, mais une expérience complète, conduite dans une seule région-pilote, mais appliquant immédiatement et intégralement toutes les recommandations de la commission Castonguay, apporterait sans doute un supplément de garanties pour l'avenir.

Guy CORMIER

Le sous-emploi des jeunes députés

DEPUIS leur avènement-surprise au pouvoir, il y a près de quinze mois, les jeunes députés UN auraient eu toute la liberté de s'exprimer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti. Soit dit en passant, rares sont ceux qui l'ont exercée pleinement. Par ailleurs, de l'aveu même de l'un d'eux, la plupart ont souffert de sous-emploi, si l'on peut dire.

On sait que le premier ministre, M. Johnson, a constitué son cabinet en faisant appel aux membres les plus anciens du parti. Il a confié les ministères-clés aux anciens ministres (parfois en double), de même qu'aux anciens députés les plus expérimentés, les mieux connus, sinon les plus méritants. Seul parmi les membres de la nouvelle vague de l'UN, Marcel Masse a obtenu un poste de confiance (mais non au premier rang).

Un autre jeune — Denis Bousquet, député de St-Hyacinthe — déplore le fait et formule à l'adresse de son parti des critiques assez pertinentes. Il regrette surtout que l'UN n'ait pas fait profiter les jeunes d'une victoire qu'ils avaient largement contribué à remporter. Pendant la campagne électorale, M. Johnson a répété à l'envi que le grand atout de son parti rénové était la jeunesse de ses candidats. Mais une fois au pouvoir, il a montré, par la constitution de son cabinet, que la confiance qu'il manifestait à l'égard de la jeunesse était plus théorique que réelle.

M. Bousquet devrait pourtant bien connaître la qualité dominante de son chef, qui est la prudence. A la tête d'un parti renforcé par l'apport d'éléments neufs, M. Johnson a réagi au pouvoir selon son tempérament et selon les leçons qu'il avait apprises du temps de l'ancienne Union nationale : il a d'abord misé sur l'expérience et les mérites électoraux des candidats élus.

Il se peut aussi (qui sait ?) que quelques-uns des candidats battus auraient trouvé meilleure grâce à ses yeux que la plupart des élus. L'afflux des votes en faveur d'un candidat ne coïncide pas toujours, loin de là, avec les préférences personnelles des chefs de parti. A plusieurs reprises depuis juin 1966, le premier ministre a souligné un avantage du régime présidentiel, qui permet à un chef de gouvernement de choisir ses ministres en dehors du cercle des élus et même des sphères de la politique. Il était facile de voir, sous-jacent à ses rappels, le regret devant une situation créée par les événements.

A Québec comme à Ottawa, le régime parlementaire est ainsi fait que le jeune candidat élu du côté du pouvoir trouve difficilement à s'employer de façon à la fois utile et intéressante. Au pouvoir, c'est le défaut commun des partis traditionnels de se désintéresser de ce que peuvent penser et faire les jeunes députés. M. Bousquet a donc eu raison de parler en leur nom, en esquissant quelques-unes des réformes pratiques qui pourraient empêcher son parti de s'enliser trop vite dans le confort fallacieux du pouvoir.

Cyrille FELTEAU

L'agitation n'arrange rien

LE TRAIN de la Confédération est au Québec pour trois semaines. Foule à son arrivée à Dorval et foule il y aura partout où ce remarquable ensemble sera présenté au public. Dans ce public on découvrira, c'est sûr, des "jeunes" qui entendent priver les gens du droit de visiter dans le calme les wagons où de cent façons ingénieuses, sont illustrés les grands faits de l'histoire canadienne.

Les agents de la paix doivent faire en sorte que la paix règne. Chacun est parfaitement libre d'avoir son ou ses opinions sur à peu près tout. D'autre part, chaque citoyen doit pouvoir à sa guise, en toute liberté, visiter le Train de la Confédération sans être bousculé, sans se retrouver au milieu de bagarres et sans être l'objet du sarcasme d'énergumènes pour lesquels toute réunion populaire est une occasion d'affirmations fracassantes.

Des incidents ont eu lieu à Dorval; des incidents seulement. Lorsque le "Train" sera à Montréal — gare Jean-Talon — il faut souhaiter tout de suite qu'un important dispositif de surveillance soit mis en place afin de faire échec à toute démonstration. Il doit être possible de savoir QUI organise ces mouvements et de les avoir à l'oeil. Si les forces de l'ordre doivent être débordées. . . autant dire que nous voulons chavirer dans l'anarchie.

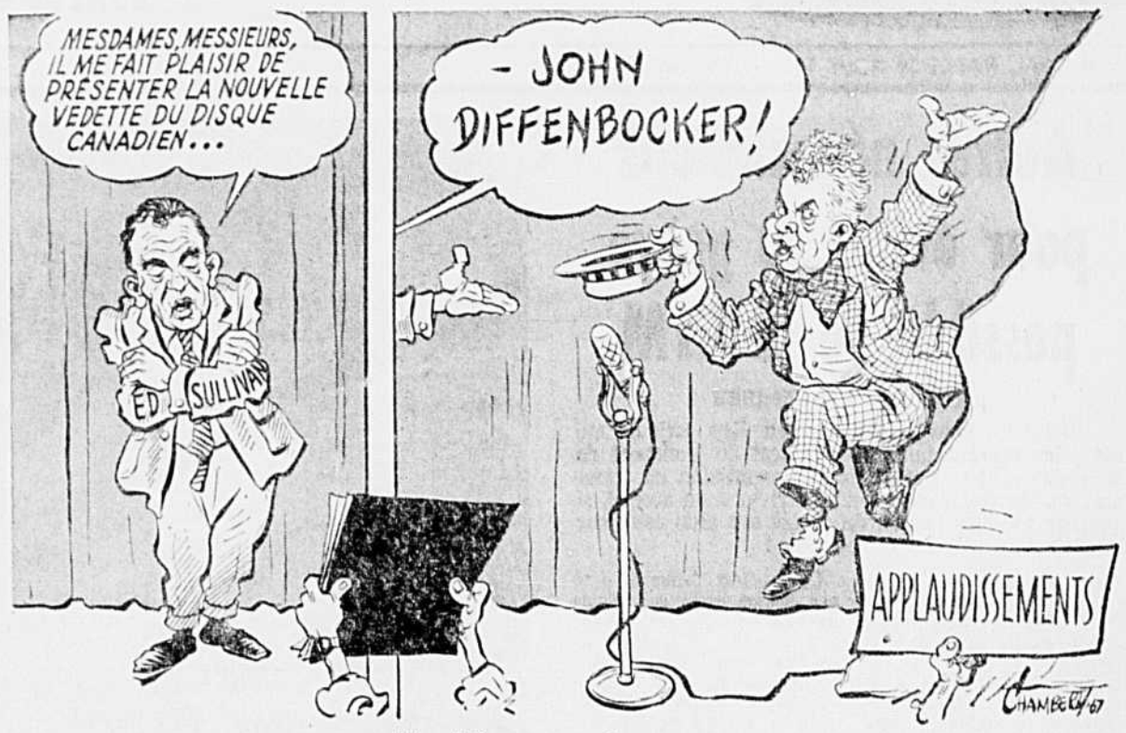
Si les agitateurs veulent cela absolument, qu'ils se disent bien que la masse de la population n'est pas de cet avis. Qu'un jeune homme écrase du pied le drapeau canadien ou déchire des dépliants, histoire de se donner en spectacle . . . celui-ci est triste et l'arrogance du geste mérite beaucoup plus qu'une réprimande. En dépit de tous les problèmes, il existe encore dans cette province des gens soucieux d'ordre et qui réclament des autorités la plus grande rigueur à l'endroit des perturbateurs. Qui sont-ils donc ces "jeunes-là" pour constamment agir à leur fantaisie ? Notez que des enquêtes en cours, fort sérieuses, vont un jour révéler d'où partent certaines instructions. D'assez étonnantes surprises sont promises !

L'année que nous vivons est chargée d'électricité et nous sommes parfaitement d'accord avec ceux qui jugent le temps venu d'une nouvelle prise de conscience et d'un examen sérieux de difficultés anciennes mais ravivées. C'est le procédé qui est malsain quand il se traduit par des cris, des insultes, des scènes frisant la violence et des démonstrations houleuses.

Une crise de nerfs n'est pas une opinion, dit-on souvent. Les crises répétées peuvent nous conduire au bord de l'agitation collective dont on sait qu'elle est toujours néfaste.

Les autorités administratives et policières ont donc une mission claire : il est des débordements inacceptables. Quand on a compris cela, on a compris tout le reste.

Roger CHAMPOUX



Un débutant qui promet . . .

VOUS AVEZ LA PAROLE

Le séparatisme inquiète bon nombre de Néo-Canadiens

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes très inquiets de la situation politique et de l'avenir de la province de Québec.

La plupart des Néo-Canadiens ont quitté leur propre pays à cause de l'inflation, du coût élevé de la vie et de l'instabilité politique qui entrave le progrès des nations.

Nous autres, comme tous les immigrants venus au Canada, nous avons vendu nos meubles et nos biens pour presque rien, sachant dans notre entourage que nous partions pour l'étranger.

Venus au Canada pour recommencer à zéro à bâtir notre avenir et celui de nos enfants, voilà que nous nous trouvons en face du grand problème du separatisme et de l'indépendance. Nous savons très bien ce que cela signifie, surtout quand notre belle province est dépourvue de tout moyen économique, industriel, etc.

J'ai déjà connu plusieurs pays qui ont acquis leur indépendance ; avant ce fait-là, ils étaient très prospères ; quelques mois après leur émancipation tout a augmenté : vie excessivement chère, dévaluation de 300 p. 100 de leur système monétaire et ils ont été atteints du grand mal de l'inflation menaçant la stabilité de l'économie nationale et privée.

Je peux vous citer le cas d'un grand pays de l'Amérique latine qui, après la guerre, était l'une des nations les plus prospères du monde ; les immigrants y arrivaient à une cadence de 2,000 à 3,000 par jour. La valeur de sa monnaie était forte, presque égale au dollar américain. Avant 1955, dans un mouvement de nationalisme à outrance le dictateur qui gouvernait alors le pays nationalisa toutes les entreprises étrangères : les chemins de fer, le téléphone, l'électricité, le gaz, le pétrole etc. Actuellement ce pays a un standard de vie très bas ; le coût de la vie a augmenté de 400 p. 100. Aujourd'hui il faut 400 pièces de monnaie pour avoir un dollar américain. Les capitaux étrangers sont partis et presque 1,300,000 immigrants ont quitté le pays ; actuellement cette nation se trouve en déficit de plusieurs milliards de dollars. Et voilà les conséquences d'un nationalisme précipité et mal préparé : l'avenir de la nation tout entière est compromis à perpétuité.

Ici, au Québec, les taxes sont assez élevées, le coût de la vie augmente incessamment et l'économie provinciale est déjà entré dans la spirale inflationniste. Les Néo-Canadiens, en arrivant au Canada, se trouvent devant le manque de sécurité dans le travail, le manque de l'indemnité pour l'ouvrier lorsqu'il est congédié ; le manque de sécurité sociale qui complique les problèmes des mariés. Je peux dire en toute franchise, que beaucoup de pays de l'Europe et de l'Amérique du Sud ont des lois sociales qui assurent même une indemnité à l'ouvrier congédié à raison d'un mois de salaire par année de services rendus plus trois mois de préavis pour permettre à l'ouvrier d'avoir largement le temps de chercher du travail ailleurs.

Malgré tous ces problèmes et préoccupations, les Néo-Canadiens trouvent le moyen de s'adapter à condition que d'autres facteurs graves ne viennent pas les troubler. Et voilà maintenant que commence le grand problème politique de notre chère province.

Si le Canada veut devenir une grande nation très prospère avec 100 millions d'habitants, prenons l'exemple de nos voisins, les Etats-Unis. Ce pays très prospère est devenu la première puissance au monde, grâce à la main-d'oeuvre qualifiée que les immigrants y ont apportée.

Par conséquent, cher amis Canadiens, comprenez les problèmes des immigrants ; sachez conserver leur amitié ; vous aurez besoin d'eux, car les Néo-Canadiens sont des hommes instruits, des ouvriers qualifiés qui ont été sélectionnés par votre gouvernement pour être admis au Canada et partager avec vous l'avenir de ce merveilleux pays. Ne les obligez pas à refaire leurs bagages pour reprendre le chemin du retour, car le Canada tout entier, par ses dimensions et sa prospérité croissante, a besoin de l'immigration à présent et il en aura besoin dans l'avenir jusqu'à d'ici cent ans.

A. J.
Montréal.

Devons-nous nous laisser bafouer sur notre territoire ?

Monsieur le Rédacteur,

'Canada Uni"! Quelle farce ! Ici même, dans notre Québec français à Pierrefonds plus exactement, les Canadiens français sont des gens de seconde zone. Un exemple? Dans le quartier Versailles de cette ville, une école bilingue du nom de Monseigneur Deschamps passe entièrement aux enfants de langue anglaise et devient la "Fathers of Confederation School". Conversion difficile à avaler, mais passons (nous sommes habitués de plier, nous, colonisés du Québec).

Mais ce n'est pas tout, car il fallait bien une nouvelle école pour les francophones, n'est-ce pas? La construction commença, mais les anglophones ne voulant absolument pas être "contaminés" par les "Canadiens français" firent signer une pétition et tous les travaux furent arrêtés. Ce qui revient à dire : 'Canadiens français, allez ailleurs, nous ne voulons pas de vous ici."

Qui sont les vrais séparatistes d'après vous, lecteurs? Allons-nous nous laisser bafouer encore longtemps de la sorte sur notre propre territoire?

Il est clair que seul l'indépendance du Québec nous rendra "Maîtres chez nous" et nous apportera l' "égalité". Alors seulement nous pourrons discuter d'égal à égal, non plus de maître à valet que nous sommes.

A bon entendeur, salut !

C. Roy

l'opinion *canadienne-française*

La capitale de qui?

LE DROIT (Ottawa) — Willie Chevalier se plaint de nouveau de l'indifférence des divers paliers administratifs, face au visage unilingue de la capitale du Canada.

Nous connaissons la rengaine : Il y a des problèmes plus urgents à résoudre. Mais il y a de cela cent ans, il y a cent ans que la capitale du Canada est unilingue, il y a cent ans que ses administrateurs ignorent systématiquement les droits élémentaires de la population francophone !

Nous ignorons absolument si l'Exposition annuelle du Canada central (celle d'Ottawa) attire des visiteurs de l'étranger et de l'extérieur de l'Ontario (de la province de Québec en particulier). Mais aucun d'eux ne pourrait se douter, à moins de le savoir, qu'Ottawa et tout l'Ontario comptent une forte minorité francophone.

Une population relativement éclairée a mis au rancart une administration municipale ouvertement hostile à l'élément français de la capitale fédérale, mais celle d'aujourd'hui, moins provocante, n'est pas meilleure que la précédente sous ce rapport. Il est regrettable de le consigner, car par ailleurs cette administration est assez sage et progressive à la fois.

Et pendant ce temps, à l'aube du deuxième siècle de la Confédération, les politiciens de tous les partis multiplient les déclarations agréables à lire et à entendre pour les Canadiens français, — mais ce ne sont encore et toujours que des déclarations. Aucun des candidats à la direction du parti conservateur n'a dit ce qu'il ferait pour donner (dans les limites de la juridiction fédérale) un visage bilingue à la capitale du Canada et le gouvernement de l'Ontario semble tout aussi indifférent à cette question que l'administration municipale.

Et l'on s'étonne que des Canadiens français en viennent à la conclusion (défaitiste) qu'ils n'ont plus qu'à se replier sur eux-mêmes à l'intérieur du Québec et à laisser se débrouiller ceux des leurs qui s'obstinent à vivre hors de la Belle Province !

Si les Canadiens français ne peuvent se sentir chez eux dans la capitale de leur pays, où donc hors du Québec auraient-ils l'impression d'être dans leur patrie? S'ils tiennent à la survie de la Confédération, pourquoi les journaux de langue anglaise, au lieu d'injurier à pleines pages le général de Gaulle et la France, et les politiciens ne feraient-ils pas campagne pour mettre fin à cette anomalie?

Au-delà de la bonne volonté

LE SOLEIL (Québec) — L'éditorialiste invite à la circonspection ceux qui seraient tentés de prendre pour du "bon pain" toutes les déclarations des aspirants au leadership conservateur. Nous reproduisons une partie de son article

Il est encourageant de constater à quel point les candidats au leadership conservateur font preuve de bonne volonté verbale à l'endroit du Québec et de la place des Canadiens français dans notre régime fédératif. On aurait tort de sous-estimer ce nouvel état d'esprit à l'intérieur du parti conservateur. Il y a là des éléments positifs qui dénotent bien que les conservateurs, à l'instar des autres partis politiques fédéraux, prennent une conscience plus aiguë des exigences du phénomène du biculturalisme en ce pays.

Toutefois, le désir des candidats d'obtenir l'appui du Québec à la prochaine convention de septembre joue également un rôle dans cette concurrence d'amitié à l'endroit du Québec. Si la course au leadership chez les conservateurs jouait en sens inverse vis-à-vis du Québec, il faudrait s'en plaindre. Qu'il y ait surenchère de bonne volonté à l'endroit du Canada français, c'est bon signe.

Mais il ne faudrait pas, non plus, être naïf et ne pas voir l'aspect inévitablement teinté d'électoralisme dans les plus beaux propos des candidats conservateurs à l'endroit du Québec et des Canadiens français. MM. Roblin, Fulton, Fleming, Hees ont été les plus éloquents à cet égard. Il se trouve également que ce sont les candidats qui comprennent le mieux le fait français en ce pays et sont les plus aptes à faire des conservateurs une formation politique qui serait également bien acceptée des Canadiens des deux langues.

Dans le secteur précis de la place du français au Canada et des droits des minorités françaises, on ne peut s'empêcher cependant de considérer le décalage qui existe entre les déclarations les plus généreuses et les faits où la générosité est moins flamboyante. Le décalage est d'autant plus frappant que deux des candidats au leadership conservateur sont en même temps premiers ministres provinciaux (Roblin et Stanfield) et qu'à ce titre ils ont eu l'occasion de poser des gestes concrets vis-à-vis des minorités françaises.

Le Québec doit faire davantage

L'EVANGELINE (Moncton) — Bernard Poirier commente le discours du recteur de l'U. de Moncton au congrès de l'ACELF, à Ottawa. Voici un extrait de son éditorial.

Les perspectives d'avenir pour Me Savoie sont bien différentes de celles de Me Pierre Bourgault qui voit tout en noir.

Le recteur, qui participait aux assises du congrès de l'ACELF à Ottawa, voit les chances de survie et d'épanouissement encore plus grandes que pour les Canadiens français de l'Ouest. C'est déjà beaucoup. Là où Me Savoie a frappé la note juste, c'est lorsqu'il affirmé que la vie française aux Maritimes se limite à l'aéroport des Acadiens du Nouveau-Brunswick. A cause de leur nombre, les Acadiens au N.-B. ont été capables de s'organiser et de maintenir bien vivante la flamme française dans l'est du pays.

L'apport des Canadiens français du Québec à la vie française en Acadie a été très petit, malheureusement, tout comme l'apport des Acadiens du N.-B. vis-a-vis de leurs frères de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile. Il y a bien eu quelques missionnaires du Québec, quelques professeurs, mais ça se résume à cela. Et les Acadiens des Maritimes se sont débrouillés de leur mieux et à leur façon et ils n'ont pas trop mal réussi, si on considère qu'ils ne constituent encore que 38.8 p. cent de la population totale de la province.

La vie française en Acadie s'est maintenue à coup de sacrifices, de développement et même de renoncement. Notre province soeur, le Québec, qu'on surnomme à juste titre le bastion de la vie française en Amérique, a posé des gestes symboliques qui ont avivé la flamme française chez nous et nous a donné lieu d'espérer; d'espérer qu'un jour, le service d'Outre-frontière du Canada français aura un budget suffisant pour vraiment se mettre au travail et bâtir des chaînons français inséparables d'un bout à l'autre du pays.

Dans sa lutte pour la pleine reconnaissance et le respect du fait français au Canada, la cause du Québec sera forte dans la mesure où les Canadiens français des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest seront forts et bien portants.

Nul doute que ces suggestions ne sont pas nouvelles pour le directeur du service d'Outre-frontière, un type très sympathique. Cependant, alors que la France est à réviser ses positions vis-à-vis du Canada français, il serait peut-être approprié que le Québec étende sa charité encore davantage afin que nous puissions nous sentir plus unis et plus "libres".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour reimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

La révolution culturelle marquera-t-elle la fin d'une autre dynastie: celle de Mao?

par STANLEY KARNOW
(tous droits réservés)

JUSQU'A tout récemment, les Chinois, aussi bien dans leur pays que dans les milieux diplomatiques à l'étranger, observaient à l'égard des représentants officiels de tous les peuples, communistes, socialistes ou capitalistes, les règles les plus strictes, voire les plus "chinoises" de l'étiquette. Cette époque est révolue.

Voici que les maîtres de la révolution dite culturelle dénoncent comme "bourgeoise", "réactionnaire" toute attitude xénophile. Aussi bien les hordes de gardes rouges qui tiennent le haut du pavé, font la pluie et le beau temps à Pékin, ne se gênent-ils pas pour y rendre la vie difficile, dangereuse, aux diplomates et autres étrangers. Les délégués de la Chine de par le monde leur emboîtent le pas.

Le saccage, l'incendie total de l'ambassade du Royaume-Uni dans la capitale, la semaine dernière, constitue un témoignage éloquent du nouvel état d'esprit. On n'avait rien vu de tel depuis la révolte des Boxeurs — qui assiégèrent les immeubles des diplomates — au début du siècle.

A noter que cet acte de vandalisme a été précédé d'autres actes hostiles commis contre des membres du corps diplomatique. Ainsi, un secrétaire de l'ambassade russe fut traduit récemment devant un tribunal irrégulier pour avoir, accidentellement, brisé un verre dans un restaurant. Un Italien, attaché commercial, fut traîné devant un tribunal du même genre, il y a peu, en représailles de mesures prises à Venise pour bannir toute propagande de la Chine rouge.

Susceptibilité maladive

Les jeunes militants de Mao ont insulté et maltraité des diplomates indiens, scandinaves, mongols, indonésiens, japonais et même, par erreur, nord-vietnamiens. Il y a quelque temps, ils ont traqué et houspillé un représentant officiel de la France, Lucien Paye, dont l'arrivée en Chine, en 1964, avait été saluée comme l'inauguration d'une nouvelle ère dans les relations sino-françaises.

Par une étrange aberration, ces manifestations xénophobes coïncident avec un accès de susceptibilité presque maladive chez les dirigeants chinois à l'égard de la critique étrangère. Par exemple, Pékin a protesté auprès du gouvernement de Copenhague à propos d'une simple caricature de Mao Tsé-toung parue dans un journal danois. A la suite de gausseries d'un groupe de Birmans à l'adresse de diplomates chinois à Rangoon, le gouvernement de la Chine communiste, dans une déclaration officielle, a fulminé contre les auteurs de "cet outrage sans précédent dans les annales de la diplomatie internationale."

Il appert que les méfaits des Gardes rouges contre les ambassade, étrangères en Chine sont orchestrés de telle sorte que les jeunes révoltés manifestent beaucoup plus d'hostilité envers celles de pays les plus opposés à l'idéologie et au régime chinois. La plupart d'entre ces jeunes fréquentent l'Institut de langues étrangères, affilié au ministère des Affaires étrangères. Ils relèvent d'un organisme révolutionnaire spécial, lequel relève directement du comité de la révolution culturelle dont Mao est l'instigateur.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Chen Yi, un des leaders chinois les plus lucides, s'est toujours efforcé, dans le cadre de ses attributions, d'empêcher les gardes rouges de commettre de trop graves excès qui, a-t-il dit, risqueraient d'entraîner un désordre général et de nuire au pays au plan diplomatique. Mais lui-même et ses neuf ministres adjoints voient leur autorité surclassée par celle du comité de la révolution culturelle, devenu une sorte de gouvernement parallèle qui domine la vie quotidienne de la Chine intérieure sous prétexte de la purifier.

Une éminence grise

L'éminence grise, le véritable maître, aux affaires étrangères serait un certain Kang Sheng, un communiste de 68 ans, un "dur", passé récemment du 4e au 5e rang dans la hiérarchie des collaborateurs de Mao. Il joue aussi un rôle de premier plan au Politburo du chef de la Chine.

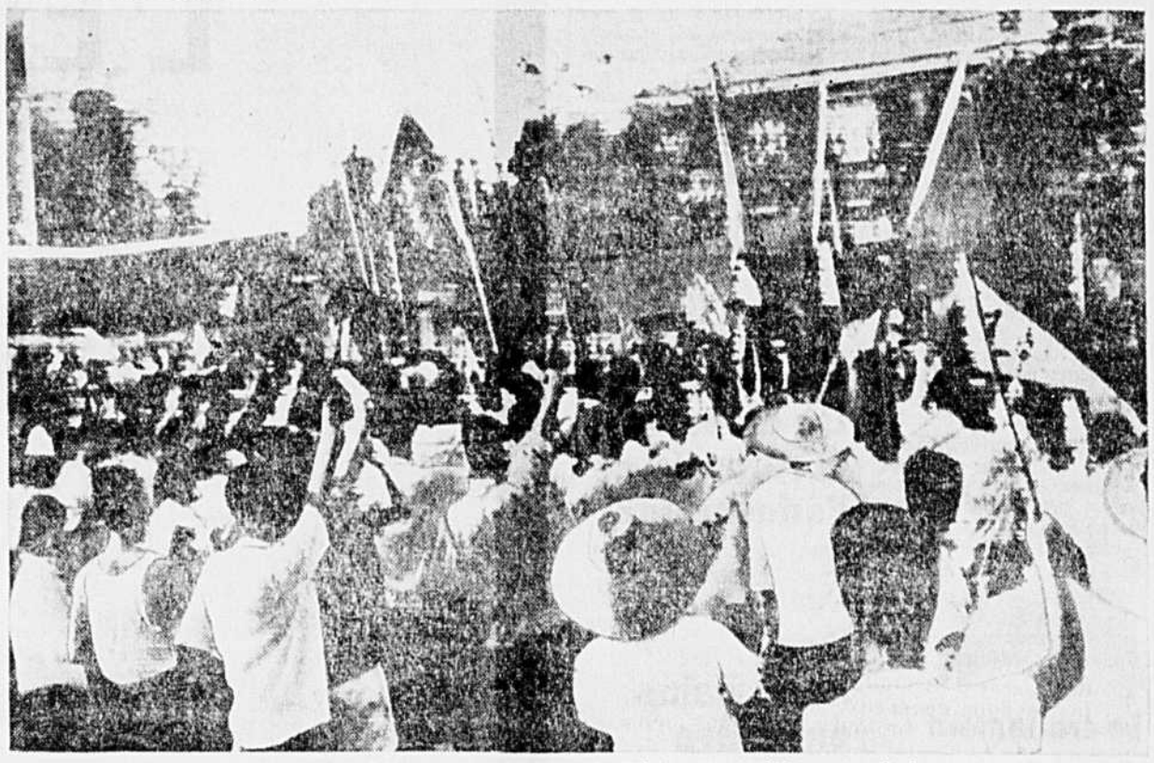
Fils d'un grand propriétaire terrien, Kong a reçu une excellente éducation. Il a de plus reçu un entraînement spécial dans la Guépéou (Police Etat) de la Russie d'avant la dernière guerre. Ultérieurement, il fut appelé à diriger la police secrète de la Chine communiste, après avoir été initié à la politique étrangère en remplissant des fonctions d'émissaire dans les pays du bloc communiste, avant la fragmentation de ce bloc. On croit que sa puissante police secrète manoeuvre maintenant les Gardes rouges.

De même qu'il y a 70 ans l'impératrice douairière Tsu Hsi incitait les Boxeurs à assiéger les ambassades étrangères dans le but d'en arriver à instaurer un régime conforme aux préceptes de Confucius, de même Mao tenterait de recréer le climat de la Chine des guérillas dans laquelle le courage élémentaire et le dévouement à la cause marxiste prévalaient. De même que la dernière impératrice tenait pour néfaste le modernisme et la religion des pays occidentaux, de même Mao tient pour capitalistes, ou "revisionnistes" les innovations matérielles de notre siècle. Il voudrait les combattre parce qu'il envisage pour son pays un progrès découlant de transformations d'ordre spirituel.

Tout comme Tsu Hsi, Mao serait donc foncièrement un réactionnaire, un réactionnaire poétique qui tente d'écarter les problèmes prosaïques que pose l'administration d'un énorme pays, tout en étant aux prises avec une économie extrêmement difficile et complexe.

Chi Pen-Yu, un des principaux idéologues de la Chine communiste, en assimilant la révolution des Gardes rouges à celle des Boxeurs, affirme que cette révolution est aussi essentiellement une manifestation de la volonté du peuple, qu'elle vise à détruire l'"illusion" que les principes des "bourgeois de l'Ouest" engendrent le progrès.

Mais Chi se garde de souligner le fait que la révolution des Boxeurs a marqué la fin de la dynastie décadante des Ming. Et si la révolution culturelle allait marquer la fin d'un autre régime . . . ?



Manifestation devant la légation britannique de Pékin: fi de l'étiquette diplomatique . . .

Du Moyen âge au yé-yé, le Yémen en plein essor

par DEREK WILSON
de l'Agence France-Presse

Banques "champignons", immeubles ultra-modernes, avenues inondées de lumière, panties dernier cri "made in Paris" dans les vitrines des boutiques de mode, le Yémen et sa capitale Sanaa ont quitté le 13e siècle pour le 20e, l'ère du chameau et de la djellabah pour celle du transistor et de la mini-jupe.

Jamais le commerce privé n'a connu un tel "boom", à Sanaa, chaque jour, de nouvelles boutiques font leur apparition: tee-shirts de Londres, transistors de Tokio, meubles norvégiens, articles de Paris, partout le commerce est florissant. Des centaines d'hommes d'affaires yéménites qui, jusqu'à présent, plaçaient leur argent à Aden, en Ethiopie, au Liban ou en Somalie, l'investissent maintenant au Yémen.

C'est bien là une des conséquences les plus inattendues — et les plus spectaculaires — de l'avènement de la République, il y a cinq ans, dans un pays qui vivait jusqu'alors au Moyen âge, sous la férule intransigeante des imans, des rois et des cheiks.

Le maréchal Sallal — hissé au pouvoir et soutenu depuis cinq ans par les Egyptiens — a compris que les restrictions à la liberté du commerce "étouffaient" le Yémen: ils les a immédiatement supprimées. Et il n'est pas étonnant que les commerçants et hommes d'affaires de Taiz et Sanaa restent parmi les partisans les plus avoués d'un régime par ailleurs en situation précaire.

Il reste en effet derrière ce modernisme "tout neuf" la menace d'un départ des Egyptiens. Et ce départ serait, notamment pour les commerçants, une véritable catastrophe. Car, pour le commerçant de Sanaa, "le soldat égyptien, c'est la mine d'or". Il n'est qu'à se promener le soir dans la principale avenue de la ville pour s'en rendre compte . . .

A la gloire du Pepsi

Ce ne sont pas tant en effet les Yéménites qui achètent que les centaines de soldats égyptiens que l'on voit tous les jours, la casquette verte sur la tête, flâner devant les vitrines à la recherche du mini-transistor "made in Japan" ou du dernier Johnny Halliday.

Si bien que les commerçants de Sanaa sont unanimes: si le président Nasser retire ses troupes du Yémen, disent-ils, nous courrons à la ruine.

Mais pour l'instant la "mine d'or" est toujours là; et à Sanaa tout en témoigne: les grands boulevards à double voie bordés de gazon et de fleurs, qui ont remplacé les rues poussiéreuses et insalubres d'autrefois, les immeubles tout neufs, et surtout les chantiers: Sanaa vit dans la fièvre de la construction, dans le grondement des bulldozers et des concasseuses. Réalisation la plus spectaculaire: la construction d'un grand hôtel de luxe, qui concurrencera le seul qui existe actuellement dans la capitale: "L'hôtel de la liberté", surmonté d'une gigantesque enseigne lumineuse à la gloire du "Pepsi Cola". C'était le palace du dernier iman et l'on voit encore sur les murs les traces des obus tirés lors du coup d'Etat de 1962.

Autre transformation spectaculaire: celle du port de Hodeida, sur la mer Rouge, véritable "poumon" du Yémen par où arrive l'aide militaire ou technique égyptienne, soviétique ou chinoise. Hodeida, assure-t-on, est la ville "la plus gaie, la plus animée et la plus "jazz" du pays.

Enfin à Taiz, capitale jumelle du Yémen, les commerçants se sont associés pour construire un casino et une boîte de nuit où, disent-ils avec fierté, "il y aura des filles et du whisky pour les étrangers".

Aux portes de la ville, commence le désert.



Aux portes de la ville, le désert . . .

Hopson, le pur type du diplomate anglais

De l'agence UPI

Typiquement british, et affichant un flegme impavide et une lèvre supérieure éternellement immuable, le diplomate Donald Charles Hopson vient de subir à Pékin, aux mains des gardes rouges, un traitement qui a soumis à très dure épreuve ces qualités. Non seulement a-t-il vu son ambassade incendiée, mais lui, grand, mince, moustachu, son personnel ont dû encaisser une raclée rien moins que diplomatique.

Mais le old fellow a réagi à tous ces petits ennuis avec un sang-froid qui a forcé l'admiration de ses collègues de la carrière, à Londres tout particulièrement. "Il est de taille à se colleter avec n'importe quel garde rouge", assure-t-on. Le fait est qu'ancien chef de commandos, il a su maintes fois faire preuve d'un aplomb imperturbable (synonyme de courage dans le vocabulaire de la diplomatie) en présence de sbires de Mao qui voulaient lui faire perdre la face. Il incarne avec un tel art la Dignité offensée quand il se trouve en butte aux impertinences de dignitaires chinois, ou quand il reçoit un camouflet d'un chef d'Etat africain, que l'offenseur à l'impression d'avoir giflé tout l'Empire britannique revenu au temps de sa splendeur victorienne.

Entre autres avanies que des Fils du Ciel ont fait subir aux Britanniques antérieurement dans les personnes de Master Hopson et de ses subalternes: à Changhai, on l'a recouvert (ainsi que ses collègues) de colle forte; à un autre moment, encore à Changhai, on a démoli sa demeure; un autre jour, pour faire diversion, on a tenté de contraindre son personnel à porter des bonnets d'âne; à Pékin, on a voulu l'empêcher d'aller accueillir à l'aéroport le président de la Zambie, M. Kaunda; en juin dernier, une meute chinoise a enfoncé la porte de l'ambassade, déchiré un drapeau britannique et, pour arrondir le compte, battu trois diplomates et la femme de l'un d'eux.

En mai dernier, au cours d'une réception donnée en l'honneur d'un diplomate afghan, Chen Yi, ministre des Affaires étrangères de Pékin, accusa la Grande Bretagne, en présence de son représentant, d'"opprimer atrocement" les Chinois de Hong-kong. Hopson attendit calmement que Chen ait fini de déblatérer, puis s'approcha du ministre pour serrer la main de l'hôte d'honneur, qui se trouvait à côté de celui-ci. Après quoi il quitta la salle de réception.

On le dit ascète. C'est heureux pour lui car il est le diplomate le moins apte à terminer un dîner officiel. Quand, dans ces occasions, un communiste ose dénigrer devant lui la vertu d'Old Mother England, il voit doublement rouge et cherche illico la porte de sortie. Il joue ces sorties en grand acteur shakespearien.

Depuis mai, les démonstrations se multipliant devant l'ambassade, les serviteurs ayant déserté, Hopson a renvoyé Mrs. Hopson en Angleterre. Lui reste tranquillement sur la brèche.

Caractère de l'emploi

Comportement caractéristique d'un Anglais fort bien préparé pour un poste diplomatique en Chine communiste. Né en 1915, ancien élève de Christ Hospital, une école dont le curriculum incluait des batailles au poing à peu près quotidiennes, ancien chef de commandos, D. C. Hopson est le plus décoré (pour bravoure) des diplomates de Sa Majesté. Il a été à la tête de troupes de choc qui ont envahi la Normandie. Sa femme, Denise, a échappé aux Nazis en prenant le maquis.

Comme diplomate, il n'a guère connu les sinécures. Avant la pétaudière chinoise, il avait pu apprécier la chaleur suffocante des ambassades de Hongrie et du Vietnam. Au Laos, son hélicoptère servait souvent de cible au tir communiste. Un jour qu'il avait dû se réfugier à l'ambassade américaine, il adressa un message, via Washington, à sa propre ambassade, située à deux pas, pour prévenir qu'il allait être en retard pour le five o'clock tea.

Hopson est de la lignée des William Pitt Amherst, chargé de mission en Chine en 1816, qui refusa obstinément de se prosterner devant un empereur chinois armé d'un long sabre.

PHILIP DEANE

Le piège de la "culture militariste"

LA SCIENCE peut-elle tuer la démocratie? Le professeur Ralph E. Lapp se pose la question. C'est lui qui a dirigé la première série d'expériences nucléaires des Etats-Unis dans le Pacifique. Il a prononcé récemment une causerie à la réunion des spécialistes en sciences politiques du Midwest (Midwest Conference of Political Scientists).

Le professeur Lapp s'est inspiré de propos tenus par l'ex-président Eisenhower à l'adresse des congressistes.

"Dans les milieux gouvernementaux, a dit M. Eisenhower, nous devons prendre garde à ce que le secteur militaro-industriel acquiert une influence indue, volontairement ou non.

"Il faut noter la possibilité d'une excroissance désastreuse de pouvoir entre les mains de groupes qui ne doivent pas l'avoir et ce danger restera actuel, pendant un certain temps.

"Mais, tout en nous méfiant des semences d'autorité malsaine attachées à la recherche et aux découvertes scientifiques, nous devons considérer un danger tout aussi grand et exactement opposé, celui qui viendrait d'un gouvernement dont l'action serait prisonnière de l'élite scientifico-technologique."

Souveraineté militaire

Le professeur Lapp pense que la politique américaine pourrait se rendre captive, comme le dit l'ex-président, et que cela aurait des conséquences désastreuses pour l'alliance occidentale et tout l'univers.

Il croit qu'il existe une véritable "culture militariste" qui ne comprend pas uniquement le secteur militaro-industriel, comme le dit M. Eisenhower, mais aussi "la faction militariste du Congrès et une partie de plus en plus grande des travailleurs, prisonniers des exigences de la course aux armements".

Les législateurs prônent la culture militariste, dit le professeur Lapp, parce que, "dans leurs circonscriptions, les chèques de paye sont contresignés par le Pentagone".

Par conséquent, ajoute le professeur Lapp, les dépenses militaires sont en progression abrupte et rapide et les Etats-Unis, par exemple, ont maintenant assez d'explosifs nucléaires pour détruire chaque mille carré du territoire soviétique en l'arrosant de retombées radioactives dix fois suffisantes pour éteindre toute vie, dans le cas où les explosions et les incendies auraient laissé des survivants.

Et si ces bombes étaient lancées contre le monde entier, chaque être humain aurait droit à dix tonnes de TNT.

Pourtant, les tenants de la "culture militariste" ne sont pas contents.

Le général Nathan F. Twining, ancien chef de l'état-major interarmes des Etats-Unis, écrit dans le "Reader's Digest" qu'il verserait des larmes si l'on décidait de réduire la production d'armes et il va jusqu'à suggérer l'abolition, de toute urgence, de l'Agence américaine de désarmement.

M. Harold Agnew, directeur de la production d'armes aux usines de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, soutient que "la technologie d'avant-garde repose sur l'innovation et rien n'est plus apte à décourager un créateur que de voir son produit inutilisé ou mis de côté à cause de considérations reposant sur des arguments mesquins inspirés par l'opinion publique mondiale." Les produits de M. Agnew, ce sont les armes nucléaires.

Le secrétaire à la Défense, M. McNamara, qui résiste à l'escalade budgétaire voulue par les partisans de la "culture militariste", dit qu'une attaque soviétique, détruisant les quatre-cinquièmes des armes nucléaires américaines, en laisserait quand même suffisamment pour tuer 75 millions de Soviétiques et pour réduire l'industrie soviétique à la moitié de sa capacité de production. Cette envergure de destructions possibles ne peut que dissuader Moscou de passer à l'offensive.

Neanmoins, les faucons de la "culture militariste" demeurent affamés. Ils réclament un réseau de défense contre les missiles. Pourtant, on ne possède pas encore la preuve bien établie de la construction en URSS d'abris contre les retombées.

Sans ces abris, tout système antimissile serait inutile. Et il n'est pas du tout sûr, au demeurant, que les Soviétiques soient à se munir de ce système.

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENETRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"



5 ANS de garantie écrite
PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
PRIX REG. $37.95 CHACUNE
ENTIEREMENT INSTALLEE
TOUTES GRANDEURS
jusqu'à "40" x 68" (108" combinés)
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓%! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie du chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE!
TERMES FACILES 342-3809
Démonstration GRATUITE à domicile
Alstar Industries Ltd
6045 COTE-DE-LIESSE ST-LAURENT

Le jugement moral ne suffit plus pour qualifier les comportements humains

— Prof. Wolfgang

par Réginald MARTEL

Nos petits catéchismes d'autrefois en prennent un dur coup. Le mal et le bien y étaient définis clairement, en noir sur blanc, et personne n'aurait osé contester d'aussi rassurantes certitudes.

En écoutant hier, au 17e cours international de criminologie, le doyen du Département de sociologie de l'Université de Pennsylvanie, le professeur Marvin Wolfgang, on pouvait constater à quel point les sciences de l'homme, la psychologie et la sociologie surtout, ont pu modifier en quelques décennies la perspective générale selon laquelle on regarde les comportements humains.

Le jugement moral était nécessaire et suffisant, tandis qu'aujourd'hui les comportements sont aussi vus comme "socialement acceptables" et "socialement inacceptables". Encore que ce qui était inacceptable hier peut très bien le devenir demain.

Où la criminalité devient conformiste

On devine l'intérêt des sociologues pour la criminalité, quand on sait qu'au-delà des différences individuelles, qui peuvent être biologiques ou psychologiques, il y a plus de criminalité chez les hommes que chez les femmes, dans les quartiers de taudis que dans les banlieues de classes moyennes, chez les jeunes que chez les plus âgés, en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les comportements socialement acceptables sont évidemment ceux qui sont conformes à la culture de la majorité. (Il faut entendre "culture" dans un sens très vaste : l'ensemble des valeurs à travers lesquelles une société trouve son identité.)

Ce qui est remarquable, comme le souligne le professeur Wolfgang, c'est qu'un comportement jugé criminel il y a une génération peut-être considéré comme conformiste aujourd'hui.

Pendant un certain temps encore, l'homosexualité entre adultes consentants, l'usage des drogues psychédéliques, les expériences sexuelles des jeunes et l'ivresse, par exemple, seront considérés comme des comportements contraires à ceux de la majorité.

On doit cependant s'attendre que le nombre de ceux qui ont un tel comportement augmente. En conséquence, la culture dominante étendra sa tolérance de telle façon que ce qui auparavant s'opposait à la culture deviendra une sous-culture.

"Les jeunes seront attirés non plus par l'excitation de la révolte, mais par la possibilité de préférer le terme acceptable d'une alternative."

Non seulement le champ de ce qu'on appelle délinquance sera réduit, mais l'homosexualité, l'ivresse, l'avortement et un certain usage des narcotiques ne figureront plus dans le code pénal. L'application de la loi sera rendue plus facile.

Parallèlement aux changements sociaux qui affectent la criminalité, la crimilogie elle-même évolue. A l'origine, elle reliait la criminalité à la personnalité du délinquant. Plus tard, elle s'est intéressée au système social pour aboutir enfin au système culturel.

Le professeur Wolfgang croit qu'on retournera à la perspective originale, mais de façon différente.

D'abord, parce que les contrôles sociaux seront moins exercés par la loi que par la manipulation des forces sociales, qui obéiront aux décisions plutôt qu'au hasard.

Même dans un tel milieu, où l'individu sera "suivi" électroniquement de sa naissance à sa mort, il y aura des comportements non-conformes. Ce seront des comportements isolés, et non plus de groupes, qu'on essaiera de maîtriser selon des méthodes biologiques et psychologiques.

La criminologie évoluera aussi vers une plus grande cohésion. Le professeur Wolfgang souligne à ce propos les études interdisciplinaires plus nombreuses, les efforts qui visent à fusionner plus solidement la théorie et la recherche empirique et enfin, la mise en commun de la pratique clinique et de la théorie socio-psychologique et psychiatrique.

La criminologie doit s'inventer des instruments de mesure : elle doit entretenir l'intérêt croissant pour les projets de recherche qui placent la loi et l'administration de la justice dans un contexte socio-légal où les systèmes de valeurs influencent les institutions socio-légales et sont influencés par elles.

Des modèles mathématiques devront expliquer le phénomène criminel dans sa totalité. Enfin, la criminologie devra faire une analyse des fonctions positives du crime, à ce moment de l'histoire où la société évolue vers un monde où semble s'établir sur une vaste échelle la manipulation des forces sociales.

Fonctions positives du crime ? La question que pose le professeur Wolfgang est passionnante. Une société dans laquelle il n'existerait pas de comportements "déviants", les comportements criminels par exemple, n'évoluerait pas. Une société entièrement "criminalisée" est par ailleurs impensable. Existerait-il un taux de criminalité optimal ?

Le traitement des délinquants est possible

"Il est possible de traiter efficacement les délinquants" a déclaré mercredi dernier le Dr H.F. Ellenberger, professeur titulaire de criminologie à l'Université de Montréal.

Le professeur parlait des "facteurs biologiques de la délinquance" au XVIIe Cours international de criminologie.

Une erreur s'est glissée dans le texte que LA PRESSE a publié jeudi, texte qui avait été transmis par une agence de presse et qui faisait dire au conférencier qu'il "était impossible de traiter efficacement les délinquants."

Au fait, le professeur Ellenberger a parlé des facteurs biologiques qui prédisposent certains individus à la délinquance et des conséquences qui en résultent pour le traitement et la prévention. Il a démontré l'efficacité de plusieurs méthodes de traitement avec exemples à l'appui.

Où en est la réforme de l'éducation?

Ce qui reste du Rapport Parent et ce qui reste ... à faire

Des Américains en colère

- Les "Draft Dodgers" refusent d'aller se battre au Vietnam
- Les nouveaux musiciens de jazz sont des révolutionnaires

AUSSI:

- *Comment les Bleus se choisissent un chef*
- *Diefenbaker intime*
- *Les mathématiques modernes: un gros problème*

Achetez dès aujourd'hui le numéro de septembre de votre magazine préféré

25 cents l'exemplaire (abonnement: $2.00 par an)

LE MAGAZINE MACLEAN

2055, rue Peel, Montréal

Un manuel pratique sur le sabotage fait fureur à Toronto

TORONTO (PC) — Un manuel pratique sur le terrorisme et le sabotage, dont l'auteur se vante d'être "l'homme qui a formé Castro", semble se vendre avec beaucoup de succès dans un certain nombre de librairies de Toronto.

Ce livre de 85 pages, dont le prix est de $2.95, porte le titre de "150 Questions for a Guerrilla" et a été écrit par le général Alberto Rayo, d'origine espagnole.

Un porte-parole du ministère fédéral de la Justice déclare que ce livre ne peut être condamné pour sédition, mais le "Toronto Telegram", dans son rapport sur la vente de ce livre, déclare que le ministère, le procureur général de l'Ontario ou la Gendarmerie canadienne feraient bien d'étudier cette affaire le plus tôt possible.

Le "Telegram" déclare qu'au moins trois organisations "révolutionnaires" ont surgi à Toronto au cours des derniers mois, et que "toutes ont des liens qui conduisent à La Havane — base de l'agitation communiste de l'hémisphère occidental".

Le journal ajoute que ces organisations agissent "non pas tellement en vue de renverser le gouvernement canadien, mais plutôt pour former des "maîtres" capables de pratiquer ailleurs". Mais le journal est d'avis, que, de toute façon, ces groupes fomentent la désunion au sein du Canada.

couleurs vives

FENÊTRES • PORTES • REVÊTEMENTS

RUSCO TOUT ACIER

COULEURS DÉCORATIVES CUITES A MÊME — VOYEZ LEUR BEAUTÉ
COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES

Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglass ou métal aux couleurs "vivantes"

ESTIMATIONS GRATUITES

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
PROMOTION CULTURELLE

- CIVILISATION
- CINEMA ET TELEVISION
- DROIT
- HISTOIRE
- LECTURE RAPIDE
- LITTERATURE
- MUSIQUE
- PSYCHOLOGIE
- PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES
- RELATIONS PUBLIQUES
- SCIENCES SOCIALES
- THEOLOGIE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(Service d'éducation permanente)
Extension de l'enseignement
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

L'Expo a adopté le gaz naturel
Pourquoi?
Pour obtenir rapidement d'énormes quantités d'eau chaude!

Le gaz naturel sert à chauffer 82% de toute l'eau chaude nécessaire à l'Expo. Seuls les chauffe-eau à gaz de recouvrement rapide peuvent assurer l'approvisionnement constant de l'Expo en eau chaude.

456,000 GALLONS PAR JOUR

L'Expo a adopté les chauffe-eau à gaz car ils chauffent *3 fois* plus rapidement que d'autres chauffe-eau et pour un coût moindre!

UN CHAUFFE-EAU À GAZ DE RECOUVREMENT RAPIDE

$1.95

Pour recevoir de plus amples renseignements, prière de téléphoner au plombier, à l'entrepreneur en chauffage ou au vendeur d'appareils à gaz le plus rapproché.

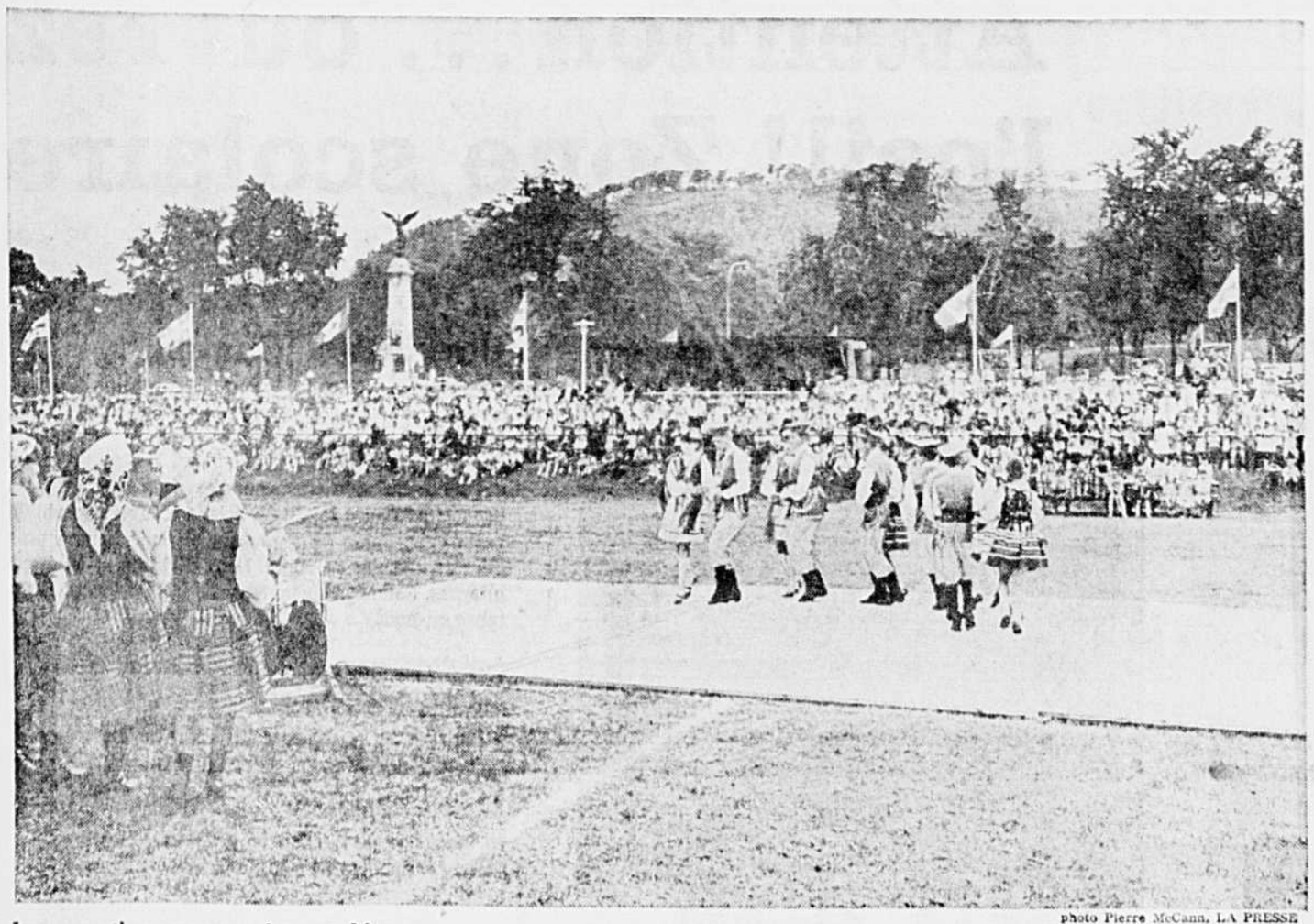


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Inauguration au parc Jeanne-Mance

Une partie du parc Jeanne-Mance, rénovée aux fins notamment du football à l'européenne et dotée d'un aménagement pour le confort des spectateurs, a fait, dimanche, l'objet d'une cérémonie d'inauguration à laquelle ont participé, entre autres, MM. John Turner, solliciteur général du Canada et député fédéral du comté où se trouve le parc, et Maurice Rinfret, député de Saint-Jacques aux Communes. Ci-haut, un groupe de jeunes danseurs d'origine polonaise donne une démonstration de son savoir-faire.

FAITS divers

Deux pharmacies reçoivent la visite de 3 jeunes bandits

Trois jeunes bandits, dont l'un était armé d'un couteau, se sont emparés d'une somme d'environ $150, vers 7 h. 30 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4,000 rue DeLorimier.

Les voleurs ont pris la fuite à pied et n'ont pas été rejoints.

Quelques minutes plus tard, trois autres jeunes, âgés de 17 ou 18 ans, faisaient main basse sur $25, à la pharmacie Sicard, située au 5101, rue Papineau. Dans ce cas, l'un des voleurs était également armé d'un couteau.

La police retrouve de l'argent volé à la banque de Sillery

QUEBEC (PC) — Un informateur téléphonique anonyme et une descente dans un logement de la basse-ville de Québec ont permis hier à des agents de la Sûreté provinciale du Québec et de la Sûreté municipale de Sillery de retrouver une somme de $10,000 faisant présumément partie d'un butin de $31,000 emporté mercredi dernier par des bandits au cours d'un vol à main armée commis dans une succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, à Sillery.

L'argent, qui était enfermé dans un placard, a été saisi en même temps que quatre revolvers, des munitions, des bas de nylon et d'autres articles dont les bandits se servent habituellement pour perpétrer des vols à main armée.

Hold-up de banque de $500

Deux jeunes bandits ont pris la fuite avec un butin de $500, après avoir perpétré un vol à main armée à la succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale située au 1115 est, rue Ste-Catherine, quelques minutes avant la fermeture de la banque hier après-midi.

Des pavillons de l'Expo à Ottawa ?

OTTAWA (PCf) — Le maire d'Ottawa, M. Don Reid, a déclaré hier qu'il était à s'enquérir présentement des possibilités d'obtenir quelques pavillons de l'Expo 67 pour les aménager au parc Lansdowne, dans la capitale fédérale.

Il a ajouté que les pavillons destinés à être démolis pourraient être transportés en pièces détachées par bateau jusqu'à Ottawa et cela, à un coût modique.

C'est au parc Lansdowne qu'a lieu chaque année l'Exposition centrale du Canada et le parc Lansdowne sert également de stade de football.

Selon les témoins, les bandits seraient âgés de 16 à 18 ans. L'un d'eux brandissait un revolver chromé quand ils ont fait irruption dans l'établissement.

On avait toutefois commencé à vider les tiroirs-caisses au moment de leur arrivée et ils ont dû se contenter d'une somme de $500 qu'ils ont enfouie dans un sac de papier brun avant de quitter les lieux au pas de course.

Hold-up de $615 dans une laiterie Perrette

Deux bandits masqués et armés chacun d'un revolver se sont enfuis avec une somme de $615, vers 11 h. 15 hier soir, à l'issue d'un vol commis dans une laiterie Perrette, au 3600, avenue Barclay, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Le gérant, M. John Pharoah, 26 ans, n'a pas été blessé par ses agresseurs.

Electrocuté

ST-CALIXTE — Un jeune automobiliste de 18 ans a été électrocuté hier, à St-Calixte-Nord, en réparant le moteur de son auto.

Il s'agit de Michel Brisson, du 973, boul. St-Laurent, dans le quartier St-Vincent-de-Paul, à Laval.

Corps repêché non identifié

La police de Lachine tente d'identifier un homme d'environ 35 ans, dont le corps a été repêché, vers 6 h. 20 hier soir, des eaux du canal de Lachine, au pied de la 6e Avenue et du boulevard St-Joseph.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal, rue St-Vincent.

Une bambine se noie

VILLE-MARIE — Une bambine de 4 ans, Hélène Turpin, enfant de M. et Mme Léopold Turpin, du 4, rue Maisonneuve, à Pointe-Gatineau, s'est noyée hier après-midi dans le lac Témiscamingue, à Ville-Marie, comté de Témiscamingue. Son corps a été retrouvé peu après l'accident.

Collision de deux camions : un mort

LAMBTON — M. Denis Fournier, 33 ans, de Ste-Justine, comté de Dorchester, a perdu la vie, vers 5 h. 15 hier après-midi, dans une collision impliquant deux camions et survenue à Lambton, sur la route no 28, comté de Frontenac.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

res du syndicat pour les premiers six mois. Au fait, selon lui, la CTM devrait affecter une somme de $30 millions au poste des salaires, alors que ses revenus sont estimés à $75 millions.

D'un côté comme de l'autre, on espère en venir à une entente sans grève. Un arrêt de travail qui surviendrait avant la fin de l'Expo serait presque "catastrophique". Plusieurs observateurs sont d'avis que le gouvernement provincial serait alors invité à voter une loi spéciale ou tout au moins à se prévaloir des prévisions du Code du travail au chapitre des grèves dans les services publics, en prétextant que la grève met en danger la sécurité publique.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

près de l'éventail. L'ouvrier allait vérifier une boîte de contrôle qui se trouve tout près de cet éventail afin de faire changer la rotation.

M. Blain a déclaré que dans ce cas comme dans d'autres, il devrait exister des facteurs de sécurité plus adéquats à la CTM. Il a ajouté que des employés préposés à l'entretien des voies risquent leur vie chaque jour, soit à cause du courant électrique, soit aussi par le passage des rames de métro. Dans ce dernier cas, les cantonniers doivent se réfugier à la hâte dans un abri de deux pieds de profondeur ou s'accrocher à la barre de guidage.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

M. Saulnier a par ailleurs déclaré, sans toutefois donner plus de précisions, qu'il est possible que les représentants d'autres services municipaux soient convoqués plus tard.

Ces représentants susceptibles d'être rencontrés par les commissaires sont ceux des services du Contentieux, des Permis et Inspections et de la division des Immeubles, cette dernière assujettie au service des Finances.

Enfin, commentant une rumeur persistante M. Saulnier a déclaré tout avant l'ouverture de la réunion, qu'il n'y aurait aucun représentant de la Société Calex.

Entreprise ce matin par le comité exécutif, l'enquête sur l'"Affaire Calex" se continue cet après-midi.

A l'issue de la première réunion M. Lucien Saulnier a déclaré "que les membres du comité exécutif venaient d'examiner avec les personnes responsables du Service d'incendie, leur part de responsabilité, et les mesures à prendre dans l'avenir dans le domaine de la prévention."

M. Saulnier a dit également que tous les propos tenus à la réunion de ce matin ont été enregistrés par une sténographe de la cour municipale.

Il se peut que des membres du comité exécutif rencontrent cet après-midi même les dirigeants du service des permis et inspections.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

che plutôt la sécurité d'emploi de ses membres.

Finalement, le syndicat suggère la création par le gouvernement d'une commission tripartite (marins, employeurs et gouvernement) pour faire une revue de la situation du personnel et déterminer les exigences d'quipage sur les navi- é res.

La commission aurait aussi le pouvoir d'étudier les programmes de recyclage de la main-d'oeuvre, les méthodes et les pratiques du travail, la sécurité sur les navires, la fatigue sur le personnel, etc.

Le point de vue patronal

Dans un communiqué, un directeur de l'Association canadienne des transporteurs maritimes des Grands Lacs, M. John N. Patterson, soutient que le point litigieux, la semaine de travail de 40 heures, place les entreprises dans une mauvaise situation si elles s'y rendent.

Le syndicat a déjà fait des concessions sur ce point. Il accepte que ses membres fassent huit heures dans une période de 12 heures au lieu que ce nombre d'heures soit étalé sur 24 heures.

M. Patterson poursuit que la grève fait perdre, probablement de façon permanente, du transport sur les eaux intérieures, pour les marins autant que pour les compagnies.

Il évoque particulièrement la nature saisonnière du transport fluvial. Ceci fait que les employeurs ont un temps limité dans une année pour faire fructifier leurs investissements, et qu'une grève prolongée, ou la perte de contrats, pourrait mettre l'industrie en péril.

Les officiers de marine

Un vice-président de la même association, M. Ralph S. Misener, s'en prend d'abord à M. Gilbert Gauthier, président du Syndicat canadien des officiers de marine. M. Gauthier aurait déclaré que les entreprises avaient riposté par un lock-out en ce qui concerne ses membres.

M. Misener qualifie cette déclaration d'arrogante. Il soutient ensuite que les salaires payés aux marins sont loin d'être aussi bas que le déclare le syndicat. Le journalier le moins bien payé sur le "John E. F. Misener" aurait reçu en juillet $421.66 (le syndicat soutient que la moyenne des salaires est de $350 par mois). Un cuisinier sur le J. N. McWatters aurait reçu $749.67. Ces travailleurs sont logés et reçoivent en plus des bénéfices marginaux.

Finalement, M. Misener s'en prend aux salles d'embauche contrôlées par les syndicats, ce qui selon lui constitue la plus grande attente à la stabilité de l'industrie et perpétue l'hégémonie syndicale. L'enquête Norris, qui a étudié les problèmes du transport fluvial, en 1963, avait fait des recommandations pour l'abolition de ces salles. M. Misener souligne que cette recommandation avait été ignorée par les "autorités".

Un porte-parole patronal a confirmé hier que les armateurs et les officiers de marine se rencontrent aujourd'hui. Les pourparlers se poursuivent en présence de M. Charles-E. Poirier, conciliateur du ministère fédéral du Travail.

Rien ne laisse prévoir la nomination prochaine d'un médiateur dans la grève des marins. Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, attend que le climat soit plus propice avant de faire une telle nomination. Chez les marins, on croit que le médiateur sera nommé d'ici la fin de semaine.

Semaine de l'étiquette syndicale

Le Conseil du travail de Montréal organise chaque année dans la région métropolitaine des cérémonies particulières pour souligner l'importance de l'étiquette syndicale. Il choisit l'approche de la Fête du travail pour marquer cet événement.

Cet après-midi, à 2 h. 30, avait lieu à l'hôtel de ville la cérémonie de la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Demain après-midi, une autre cérémonie semblable aura lieu à la même heure au bureau du maire de Verdun, M. J.-Albert Gariépy, au 4555 avenue Verdun.

Jeudi après-midi, à 2 h. 30 également, le maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, accueillera la délégation syndicale à son bureau de l'hôtel de ville.

Mario Andretti de Nazareth Penna., a remporté la palme au troisième scrutin pour le trophée Martini-Rossi accordé au meilleur pilote américain de l'année. Ses trois dernières victoires consécutives, à Indianapolis Raceway Park, Langhorne et le Circuit Mont-Tremblant - St-Jovite, lui ont permis de distancer tout autre pilote.

Vos hémorroïdes vous font souffrir?



Nupercaïnal®

apaise la démangeaison, supprime la douleur.

Contient de la cinchocaïne, antalgique de haute efficacité à action prolongée. L'onguent et les suppositoires Nupercaïnal — chez votre pharmacien.

Encore un GRAND GAGNANT Matinée



M. Jean Déry, de Verdun

GAGNE $2,500

AUTRES GAGNANTS DE LA RÉGION:

Pierre-Paul Gagné, Ruisseau Vert, Saguenay; Claudine Pharand, Lachine; Léo Grenier, Shawinigan Nord; Simone Desilets, Nicolet; Rachel Lemieux, Ville de Laval; Marc Landry, Natashquan; Mme Gerald Cyr, St-Hermas; Huguette Bouchard, Montréal; Mimi Bourdon, Québec; Claude St-Jacques, Cutardes; Germaine Martin, Montréal; Mme Juliette Ray, Montréal; Jean-Guy Denault, Verdun; Henri Vincent, Ste-Rose; Claude Gilbert, Québec.



Matinée...la cigarette la plus douce au Canada

UNIVERSITE McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE TRADUCTION

(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR



Calgary C'EST 403

L'indicatif régional pour Calgary et tout l'Alberta est 403. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi : espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles Berlitz Langues Vivantes

Je suis interessé(e) par les cours Berlitz.
Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à _____
(date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR-28-8-67

CIGARES IMPORTÉS
• De CUBA (excepté Montréal)
• De la JAMAIQUE
• Du MEXIQUE
en vente chez
Sapphire
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

la vie féminine



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Quoi Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Alcoolisme

J'ai 50 ans. Je me suis mariée il y a dix ans à un homme de mon âge; il est de moins en moins possible de nous accorder. Soudeur de son métier — perd-il de l'adresse au travail ? — il commence à s'enivrer, le vendredi soir et cela dure jusqu'au dimanche soir, lundi petit matin. J'ai tout essayé comme attitude : la rigueur, la douceur et tout ce qui se trouve entre les deux. Si je fais semblant de dormir, tandis qu'à quatre heures du matin il fait ses colères contre tout, il me prend par les poignets, me sort du lit et j'ai finalement peur de ce qui peut arriver. Il est obsédé par les caprices de sa mère qui est âgée de quatre-vingt ans, l'accueille avec une bouteille de vin chaque fois qu'il va la voir, se fait donner de l'argent et le monte contre moi "l'étrangère" ni plus ni moins et sans cesse. Il ne me reste pas grand chose à espérer de vivable ? Que me conseillez-vous ? — Marthe L.

Toute personne qui s'enivre, se drogue, ou cherche en rêveries, en désertion du réel un échappatoire à la vérité de sa vie est une personne malheureuse. Malheureuse de quoi ? Désappointement au travail, déception affective, insécurité présente et future. Evidemment, la mère est fautive dans les grands points. Votre mariage a été probablement pour elle une déception de première classe : son chou-chou qui est passé à une autre. Ces mères-bébés, ou ces bébés-mères sont toujours des semeuses de discorde : elles rayonnent le malheur qui les habite de n'avoir pas su absorber leur maternité de la façon qui grandit une femme. La mort même ne vous en délivrera pas.

Votre vie affective à vous ? Vous avez bien eu un terrain d'entente au moment précis de votre décision d'union ? Est-il possible que vous vous y réfugiez? Si vous vous remettiez constamment dans ce qui fut, à une heure donnée, l'allégresse de l'accord... Votre mari vous cache probablement toute l'angoisse qui lui vient de son travail, soit pour ne pas paraître déchoir ou pour se cacher à lui-même la désespérance qu'il engourdit. Il faudrait vous faire aider par des spécialistes de la sobriété organisée.

Vous avez dû chercher. Ne vous lassez pas. Si votre mari avait un abcès suppurant à une jambe ou à un bras, vous le soigneriez. C'est un grand malade. Comme disaient nos parents : "Il est troublé"... C'est "le pire" de ce qui peut arriver dans une union. Organisez le meilleur : vous seule pouvez savoir, en faisant le bilan, où se trouve le filon d'espérance. Tout ce qui vous viendrait d'assistance extérieure devra toujours être ramené à votre indispensable action personnelle. Dans votre ville, il y a sûrement un centre de lutte contre l'alcoolisme; demandez-y assistance et secours. Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est possible, vous recommencerez, si vous en avez la force.



Yves Saint-Laurent et ses célèbres mannequins.

Un métier très exigeant : celui de mannequin

PARIS (AFP) — "On demande mannequin haute-couture"... Une petite annonce qui a complètement disparu des colonnes de journaux. L'offre a de beaucoup et depuis longtemps, dépassé la demande. Une trentaine de couturiers possèdent actuellement une "cabine". Ils emploient en moyenne huit mannequins. Avec les fourreurs et les quelques "couturiers du chapeau" qui subsistent encore à Paris, cela fait environ 250 mannequins haute-couture travaillant (relativement à l'année et bénéficiant des avantages de la sécurité sociale.

Le mannequin de haute-couture est un être à part. On lui demande d'être belle, élégante, soignée, toujours disponible pour une presentation ou un voyage, parfaitement maquillée et coiffée de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Elle est l'inspiratrice pendant la période de création et la véritable "vendeuse" pendant les présentations. C'est à elle qu'incombe la tâche de faire "parler" la robe pour convaincre la cliente.

Il est interdit par contrat de changer de silhouette. Elle est plus mal payée qu'une secrétaire et n'a aucune possibilité d'augmenter ses mensualités en posant pour des photos. Car elle appartient à la maison qui l'emploie et les photographes des magazines ont leurs propres mannequins (cover-girls en fait). Savoir prendre la pose est en effet une qualité à part que n'ont pas nécessairement les mannequins. Et puis un mannequin n'est pas forcément photogénique.

Enfin la photo publicitaire leur est rigoureusement interdite. Comment imaginer qu'une cliente qui a choisi une robe, parce qu'un mannequin l'a fait vivre intelligemment sous ses yeux, puisse retrouver ce même mannequin sur tous les murs de Paris, vantant les qualités d'une marque de pâtes alimentaires ou d'une poudre à laver ?

Or des milliers de jeunes filles cherchent chaque année à entrer dans la profession. Elles se présentent dans les écoles de mannequins ou les agences de placement. D'où viennent-elles ? de l'aristocratie aussi bien que du peuple, de province autant que de Paris et souvent de l'étranger.

Que peuvent-elles espérer? un travail exténuant avec, en dehors des périodes de collections, une certaine liberté. Les colères fulgurantes du "patron" que la muse délaisse, les embrassades extravagantes du même patron visité par l'inspiration, la fatigue, les vertiges, les sandwiches qu'on mange debout tandis que l'essayeuse enfonce des épingles dans l'épaule et le gras de la cuisse.

Enfin à trente ans, c'est fini... Les couturiers vous font savoir sans ménagement qu'ils sont "inspirés" par une autre. Ils vous proposent rarement une place de vendeuse. Il faut une très grande personnalité pour créer à son tour et se faire un nom comme Marie-Hélène Arnaud, ancien mannequin vedette de Chanel ou Victoire, découverte par Christian Dior.

Reste le miroir aux alouettes que constituent les agences de cover-girl. Mais c'est une autre histoire. Un chiffre ? La plus connue en France, celle de Catherine Harlé, popularisée par Jacques Dutronc dans sa chanson "Les Playboys", possède des milliers de "dossiers" en instance.

TENUE DE GALA A LOUER



POUR TOUTES OCCASIONS
CHEZ
M. A. BRODEUR Enr'g
9 ouest, rue Notre-Dame
Fondé en 1890
TEL. 842-3901

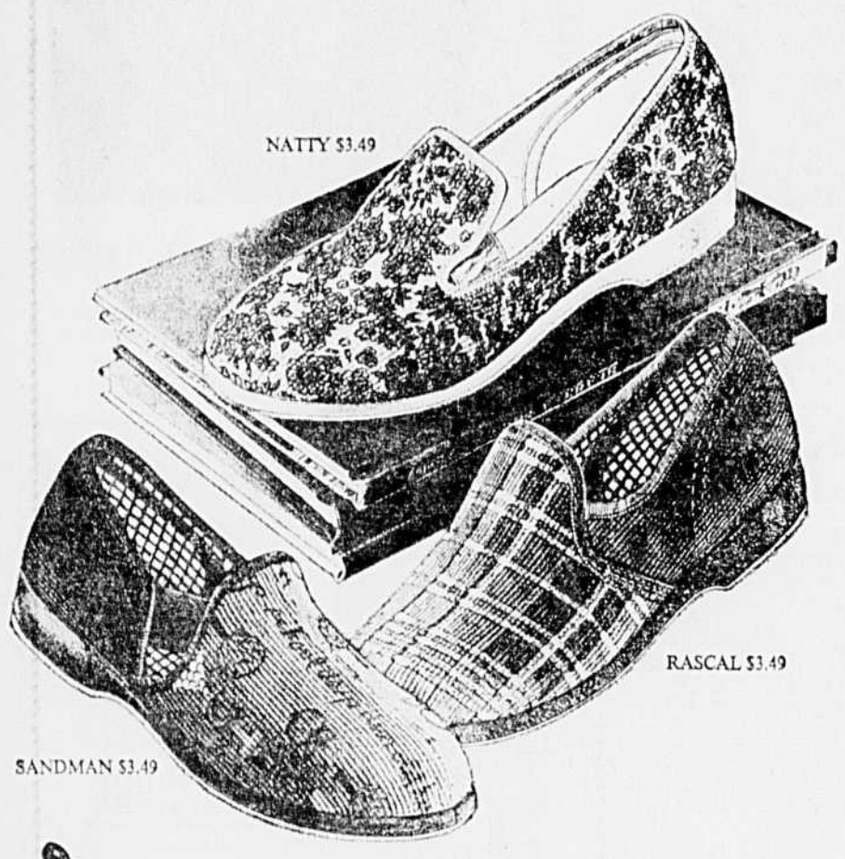
Pourquoi payer plus cher pour des pantoufles que votre enfant n'usera probablement pas jusqu'au bout?

Les raisons sont données par les "Foamtreads" elles-mêmes:

Les pantoufles Foamtreads sont fabriquées par des spécialistes qui estiment que les pantoufles d'enfants sont tout aussi importantes que leurs chaussures. Ils admettent que les pantoufles doivent être un peu plus souples, un peu plus légères et beaucoup plus confortables, mais jamais ils ne vendront des pantoufles qui ne procurent pas le maintien nécessaire.

Les pantoufles Foamtreads sont fabriquées par les gens de Kaufman qui sont convaincus qu'un pied en pleine croissance a besoin d'un bon support, même dans une pantoufle. Les pantoufles Foamtreads chaussent correctement les pieds de votre enfant, grâce à un contrefort spécial incassable, une semelle moulée en caoutchouc mousse que même un enfant ne parviendra pas à user, et une seconde semelle en cuir souple qui ne risque pas d'abîmer vos planchers. Les semelles des pantoufles Foamtreads sont moulées aux empeignes, et ne risquent pas de se séparer... nous vous le garantissons. Les pantoufles Foamtreads sont également lavables à la machine. Après des lavages répétés, leurs couleurs inaltérables garderont leur fraîcheur.

Les pantoufles Foamtreads coûtent un peu plus cher car Kaufman apporte un soin particulier à leur fabrication. Il est probable que les pieds de votre enfant auront grandi avant qu'il ait usé ses pantoufles Foamtreads. Mais préféreriez-vous que ses pantoufles soient usées *avant* que ses pieds aient grandi? Alors, si votre enfant porte ses pantoufles plus qu'une heure par jour, pensez à Foamtreads. En fait, pensez à Foamtreads pour chausser toute la famille.



Foamtreads par Kaufman

Kaufman Footwear Limited, Kitchener, Montréal, Sherbrooke.

Les grands magasins et les magasins de chaussures réputés les ont.

CENTRE D'AJUSTEMENT
Chaussures d'Amour
2160 est, BEAUBIEN
729-0711

Fortune Bleau CHAUSSURES
4561 est, rue Ste-Catherine — CL. 4-7529

Chaussures Camille Enrg.
540 rue Victoria
St-Lambert — 671-1510

Chaussures Capri
Chaussures pour toute la famille
8505 BOUL. ST-LAURENT
387-2758

Chaussures Daniel Enrg.
343 ouest, Fleury
387-7518

Chaussure Gérald
3750, rue MASSON
728-0073

H. Giroux & fils Inc.
1500 est, MONT-ROYAL — 521-3164
4029 est, ONTARIO — 521-9414

Chaussure HENRY R.
5921, rue Laurendeau
766-4218

Chaussures Jeannot
Spécialité pour enfants
221 boul. des Laurentides
Pont-Viau — 667-1848

CHAUSSURE KIM SHOE Inc.
1566 est, rue Mont-Royal - 523-8601
6769, rue St-Hubert - 276-5722

Leonesa
3900 MASSON MONTREAL 721-0010

LEWIS
30 MAGASINS POUR FACILITER VOS ACHATS
BUREAU : 748-9693

fred lewis
17 magasins A VOTRE SERVICE dans les villes de MONTREAL ET QUEBEC

Jack B. Nimble
4685 boul. Samson
CHOMEDEY
688-4973

Centre d'ajustement Orthopedix
6392, rue St-Hubert
273-3180

SAUVE FRERES
6554 SAINT-HUBERT
273-6392

Simard & Langlois
2207 est, rue FLEURY
387-1221

Vaillancourt Chaussures Inc.
3527 boul. Lévesque
CHOMEDEY — 681-1391

Trans-Canada
Le centre de la chaussure pour la famille
65 magasins pour mieux vous servir

CORBEIL
SUR LA PLACE



Les souliers Buster Brown

Mini : loafer de veau noir avec chaînette sur le pied. Grs 12½ à 4. 9.00

Soulier lacé à semelle de vinyle résistante. Coul.: cuir noir, cuir bleu. Grs 10½ à 4. 9.00

EN VENTE AU SALON DE LA CHAUSSURE
2e étage, loc. 47, 279-4581
6500 St-Hubert angle Beaubien

Helena Rubinstein
présente le nouveau maquillage pour le jour et le soir
Lightworks*
De nouveaux produits qui vous rendront irrésistible!



Splitstick!
Le nouveau rouge à lèvres, moitié couleur, moitié éclat argenté, présenté dans les deux nouvelles nuances: "Splitsilver Pêche" et "Splitsilver Raisin"! $2.00

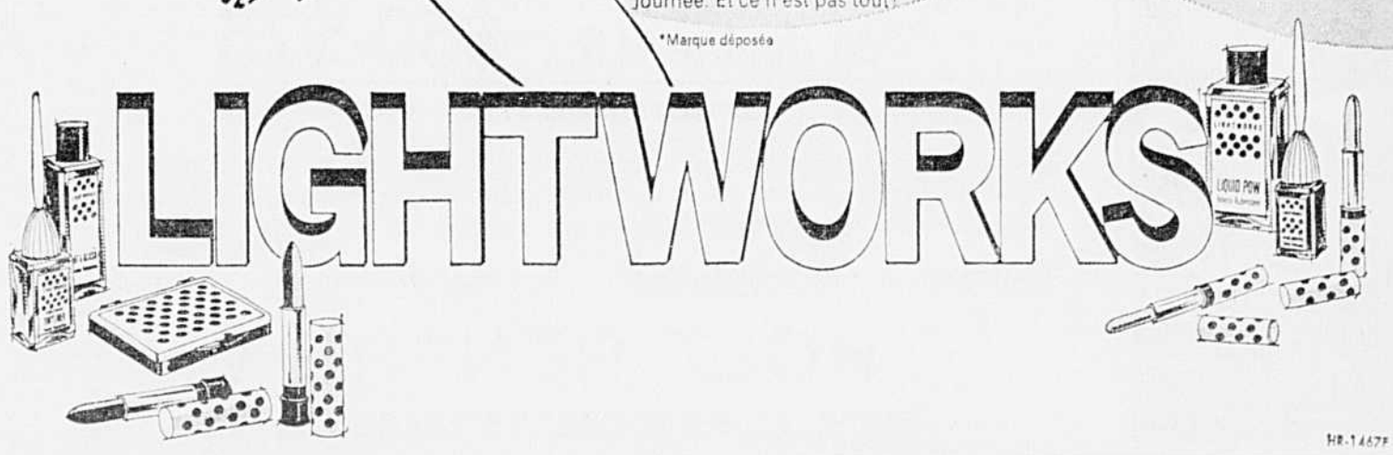
Nailights!
Le vernis qui donne aux ongles un éclat radieux, à effet de néon, aux mains et aux pieds! Pink-Glo (rose), Orange-Glo (orange) et Yellow-Glo (jaune)! $1.50

Liquid Pow!
Le nouveau maquillage liquide, merveilleusement transparent, qui tient pendant des heures. Ne forme jamais de plaques, ne brille pas. 5 nuances fraîches. $1.75

Et d'autres encore!
D'autres teintes séduisantes de rouge "Splitstick"... Toute une gamme de produits pour le maquillage des yeux... Un fard liquide qui tient toute la journée. Et ce n'est pas tout!

*Marque déposée

LIGHTWORKS



HR-1467F

Sculptures, Place des Arts

"Confrontation '67", l'exposition de sculptures des membres de l'Association "Sculpteurs du Québec", se tient, dans les jardins de la Place des Arts, rue Ste-Catherine, entre les rues Jeanne-Mance et St-Urbain, jusqu'à la fin du Festival mondial, dans les derniers jours d'octobre.

"C'est la première fois, selon le président de l'Association, M. Jacques Besner, que cette "confrontation", un événement annuel de la vie artistique du Québec, se tient à la Place des Arts. "Depuis le parachèvement de l'édifice des théâtres, avec sa magnifique esplanade, le vaste foyer du Théâtre Maisonneuve et l'aménagement des jardins qui agrémentent la Place des Arts, celle-ci est désormais l'endroit logique et tout désigné pour une telle manifestation" a dit M. Besner.

On se rappelle qu'au cours de ces cinq dernières années, l'exposition se tenait au Jardin botanique de la Ville de Montréal, sauf en 1966 où elle eut lieu sur les terrains du Musée provincial de Québec

Une vingtaine d'exposants

L'Association compte environ 50 membres dont une vingtaine exposeront des oeuvres. L'exposition, cependant, groupera une trentaine de sculptures, quelque dix artistes indépendants ayant été invités à y participer.

L'exposition, dont l'ouverture officielle, a été présidée par M. le conseiller municipal Léon Lortie, président du Conseil des Arts de Montréal, est organisée en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal.

Comme on le verra, les artistes ont tiré parti des matériaux les plus divers dans la réalisation de leurs oeuvres. On y trouvera, en effet, les métaux, la pierre et le bois, pierre calcaire, pierre de Deschambaults, marbre, acier, bronze, aluminium et fer et des matières plastiques. De même, les techniques de cette exposition libre, et sans jury, vont de la soudure au "constructivisme", de la taille directe à la fonderie et le moulage, y compris les nouvelles disciplines cynétiques.

Interrogé sur la portée philosophique de cette manifestation, le président de l'Association, M. Jacques Besner, a répondu en souriant : "L'exposition n'est pas en soi un manifeste, mais seulement l'expression des sculpteurs du Québec, qui, sans vouloir donner la contrepartie à "Sculpture '67" de Toronto, tiennent quand même à donner un exemple tangible de la préoccupation esthétique des artistes de "la belle province !".

Sophia et la discipline

Ce qui fait la force de Sophia Loren, c'est sa conscience professionnelle. Pour elle, il n'est pas question d'arriver en retard au travail, de se présenter en public dans une tenue extravagante ou d'éconduire les journalistes.

Sophia fait penser aux étoiles des premiers temps du cinéma alors que les producteurs voulaient un personnel qui ait de la classe, de la prestance. Dans le cas de Sophia, la discipline, c'est elle qui se l'impose.

A Hollywood, de 1958 à 1960, elle connut des années grises mais elle eut comme partenaires des grands comme John Wayne, Cary Grant, Alan Ladd, Clark Gable, mais ses films eurent peu de succès. Ce n'est qu'après son retour en Italie, en 1961, qu'elle eut la célébrité avec "Two Women" qui lui valut un Oscar.

Mais Sophia ne regrette pas d'être allée à Hollywood car elle y a appris beaucoup, et surtout l'anglais.

Quant à "Une comtesse de Hong-Kong", le film de Chaplin, mal reçu aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, Sophia n'en a pas de remords. "Le film a eu du succès partout, excepté aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Ce fut un film que j'ai eu grand plaisir à faire. Après tout, Chaplin est notre maître à tous. Il a presque inventé tous les gestes du comique. Son contact m'a été très précieux."

Edouard Molinaro écrit avec Alphonse Boudard le scénario de son prochain film : "La Ballade des vendus". D'après un scénario d'Alain Reynaud-Fourton. L'histoire est celle d'un hold-up et le thème profond celui d'une amitié trahie. Les prises de vues auront lieu en Allemagne et en France. C'est Frederick Stafford ("OSS 117") qui jouera le rôle principal.

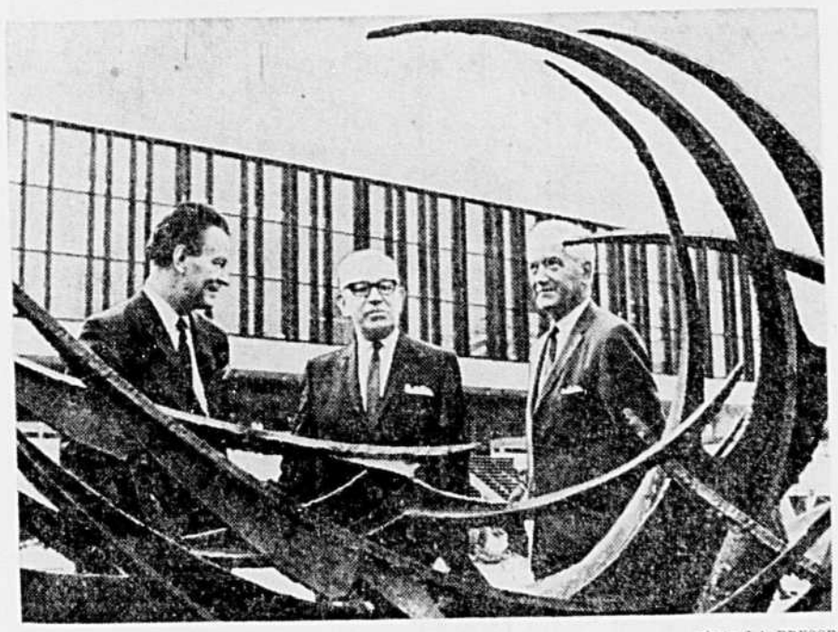


photo LA PRESSE

"Confrontations 67"

L'Association des "Sculpteurs du Québec" tient cette année son cinquième salon annuel "Confrontations" dans les jardins de la Place des Arts. C'était hier soir l'inauguration de l'exposition qui durera jusqu'à la fin d'octobre. Sur la photo, on remarque de gauche à droite devant une sculpture de Lewis Pagé, MM. Léon Lortie, président du Conseil des Arts métropolitain, qui a présidé l'inauguration, Jacques Besner, président de l'Association des Sculpteurs et Gérard Lamarche, directeur de la Place des Arts.

ONF: démission de Grant McLean

L'Office national du film annonce la démission de M. Grant McLean, assistant-commissaire du gouvernement à la cinématographie. M. McLean se propose d'oeuvrer désormais dans l'industrie indépendante du cinéma au Canada et de s'occuper plus particulièrement de l'application dynamique à l'éducation de tous les moyens audio-visuels.

Le Commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. Hugo McPherson, qui annonce cette nouvelle, exprime son profond regret de voir M. McLean quitter l'Office national du film. "M. McLean a joué un rôle fondamental dans l'expansion et la vitalité de l'Office au cours des 26 dernières années, a dit le Commissaire. Son expérience de cinéaste et d'administrateur fait de lui un des artisans les plus capables dans toute l'industrie du cinéma au Canada. Comme il a l'intention de s'adonner de nouveau à la création cinématographique, je suis sûr, a-t-il ajouté, que son apport en ce domaine sera là encore d'une grande importance."

M. McLean compte parmi les pionniers de l'Office; en effet, c'est en 1941, soit deux ans après la fondation de l'Office, qu'il y entrait à titre d'assistant-caméraman. Il a été successivement caméraman, réalisateur, producteur, directeur de la photographie, producteur délégué, directeur de la Production et assistant-commissaire. A la suite de la démission de M. Guy Roberge du poste de Commissaire du gouvernement à la cinématographie, en 1966, M. McLean a occupé pendant 15 mois le poste de commissaire intérimaire.

M. McLean est originaire de Yorkton, en Saskatchewan, et il a fait ses études à l'Université de Toronto. Il s'est toujours préoccupé de la contribution que le cinéma pouvait apporter à l'éducation et tout récemment encore la Canadian Teachers' Federation lui manifestait son appréciation pour son travail en ce sens.

M. Jean Lesage réaffirme la liberté d'expression au sein du parti libéral québécois

VALLEYFIELD — La liberté de parole existe au sein du parti libéral, a réitéré M. Jean Lesage au cours d'une allocution à Valleyfield, hier soir. Il faut, dit-il, que chacun de ses adhérents ait l'occasion de s'exprimer jusqu'au fond de sa pensée, avant qu'à son sujet ne se prennent des décisions drastiques, qui pourraient entraîner des conséquences regrettables. Nous voulons tous, tant que nous en sommes, le bien de notre Québec.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative et chef du parti libéral québécois a formulé sa déclaration au club de golf, à Valleyfield, devant 500 militants. La rencontre marquait le couronnement d'une tournée de trois jours, dans les comtés de Châteauguay, d'Huntingdon et de Beauharnois.

Le parti libéral québécois, ajouta M. Lesage, veut voir ses militants se serrer les coudes. En somme, dit-il, nous le faisons, malgré certaines apparences, auxquelles il ne faut pas attacher trop d'importance. Voyez-vous, chez nous, la démocratie existe. On qualifiera cette expression de pauvre excuse. Pour moi, ce n'en est pas une. La démocratie est nécessaire à la vie d'un parti politique, qui se veut l'expression de l'ensemble de la population.

Il n'est rien de plus difficile que de mener la politique, a dit encore M. Jean Lesage. Rien n'est plus difficile que d'exercer un jugement sain en toutes occasions, surtout lorsque les circonstances sont difficiles et critiques. Il est, a soutenu le chef de l'opposition, un jugement que tous ensemble nous pouvons prononcer. "L'Union nationale est en train de gaspiller le travail de reconstruction et de progrès, que nous avons accompli en six ans. La population devrait en avoir assez de l'immobilisme et de l'inaction. Ou l'Union nationale doit agir, ou elle doit s'en aller. C'est aussi simple que cela".

Précédemment à Saint-Louis-de-Gonzague, M. Lesage avait souligné : "J'apprends beaucoup plus que j'en enseigne aux gens durant ma tournée". C'est le rôle d'un membre de l'opposition, dit-il, de rencontrer les électeurs, de dialoguer avec eux, afin de se renseigner sur leurs problèmes, leurs aspirations, leurs besoins. Ces divers besoins, a-t-il constaté, varient d'une région à l'autre dans le Québec.

Pendant sa visite dans le secteur, M. Lesage a rencontré ses partisans à Beauharnois, à Saint-Etienne, à Saint-Stanislas-de-Kostka, ainsi qu'à Grande-Ile, Saint-Timothée-village et Saint-Timothée-paroisse.

315 feux de forêts brûlent en C.-B.

VANCOUVER. (PC, PA)—Les forêts du sud de la Colombie-Britannique sont près d'exploser et les deux prochaines journées sont critiques, déclarait lundi une autorité du service des incendies.

M. Don Owen, officier de protection pour le district forestier de Vancouver, a expliqué que le taux d'humidité à Pemberton, à 100 milles au nord de Vancouver, était à deux pour cent.

Les météorologues annoncent une température plus chaude et plus sèche pour les deux prochaines journées et ne prévoient aucun signe de pluie avant vendredi.

Au moins 315 incendies font rage présentement dans la province, surtout dans la partie sud.

Le district de Nelson, à lui seul, subit 125 incendies, mais la plupart sont sous contrôle.

Les feux de forêts ont coûté $1,210,000 la semaine dernière à la province, ce qui constitue l'une des semaines les plus désastreuses jamais connues.

Aux Etats-Unis

La pluie a enfin commencé à appuyer les efforts des 9,000 hommes des brigades d'incendies, dans le nord des Etats-Unis, lundi. Les feux de forêts ravageaient la région depuis des semaines.

Dans l'ouest du Montana et le nord de l'Idaho, cinq incendies d'importance étaient déjà sous contrôle et les équipes avaient bon espoir de maîtriser les autres.

Dans le nord de l'Etat de Washington, toutefois, le temps est demeuré chaud et sec et la situation ne s'améliore pas.

Les équipes n'ont pu s'assurer le contrôle de la forêt Nez Percé dans le nord de l'Idaho.

Au total, les incendies du mois ont ravagé quelque 120,000 acres de forêt du Montana, de l'Idaho, de Washington, de l'Oregon, de la Californie et de Colombie-Britannique. Il est possible que le président américain, M. Lyndon Johnson, proclame l'Idaho zone sinistrée et lui concède le secours financier fédéral.

La Bataille de G.-B. au cinéma

Un certain jour de l'automne prochain, les Messerschmitts décolleront à nouveau de France pour foncer vers la Grande-Bretagne, comme il y a 27 ans, pour y affronter Spitfires et Hurricanes. Le duel aérien aura lieu pour les besoins d'un film de Harry Saltzman. Celui-ci, qui est natif du Canada, fut co-producteur de la série des James Bond.

"La Bataille de Grande-Bretagne" coûtera dix millions de dollars. Excepté les nombreux documentaires sur le sujet, ce sera le premier long métrage sur les journées de 1940 au cours desquelles les îles britanniques furent soumises à de furieux assauts de la part de l'aviation nazie.

Ben Fisz, co-producteur, juge que le temps est venu de tourner ce film "parce qu'il y a maintenant presque deux générations qui ne savent pas du tout ce qui s'est passé".

On a passé près de trois années à faire des recherches, à interroger des personnes qui ont été mêlées aux combats. On est entré en contact, notamment, en Grande-Bretagne, avec le commandant d'escadre Standford Tuck qui a abattu 27 appareils; en Allemagne, on a fait parler le général Adolf Galland qui a détruit au moins 96 avions alliés et qui fut celui qui fit Tuck prisonnier quand l'avion de l'Anglais s'abattit en France.

Il fut difficile de trouver un nombre intéressant de Spitfires, Hurricanes, Messerschmitts, Heinkels et Stukas. Ce sont les Hurricanes qui manquent, en particulier. Après avoir parcouru le monde, un spécialiste n'a pu en dénicher que sept et sur le nombre, il y en a trois qui ne sont pas en état de prendre l'air.

Le professeur Arthur David Price a été renvoyé pour des motifs d'ordre professionnel

— Le commandant du Collège militaire de Saint-Jean

Le commandant du Collège militaire royal de St-Jean, le colonel Roland-A. Reid, a déclaré hier devant la Commission d'enquête sur les allégations de M. Arthur David Price (qui prétend que son contrat n'a pas été renouvelé par le CMR pour des raisons autres que professionnelles) :

- que le contrat de M. Price n'a pas été renouvelé en mai dernier pour des raisons d'ordre professionnel;
- qu'il suit les recommandations du directeur des études (Dr Marcel Benoit) en ce qui concerne l'embauchage et le renouvellement du contrat des professeurs;
- qu'il a appris vers le 20 décembre 1966 que le directeur des études n'avait pas l'intention de renouveler le contrat de M. Price (qui expirait le 31 mai) parce qu'il avait besoin d'un expert en linguistique et que M. Price ne possédait pas les qualifications requises;
- qu'il n'a pris connaissance des allégations de M. Price que vers le 26 janvier 1967 — à la suite d'une réunion que le directeur des études avait dû convoquer à cause de "l'émoi" suscité dans le département d'anglais par le refus de renouveler le contrat de M. Price.

La Commission d'enquête, on le sait, a été formée à la suite d'interventions faites en Chambre par MM. John Diefenbaker et Tommy Douglas. M. Diefenbaker avait notamment soutenu que le contrat n'avait pas été renouvelé parce qu'un des collègues de M. Price avait laissé planer des doutes quant à la moralité de celui-ci et que la décision n'avait rien à voir avec des questions professionnelles.

C'est le doyen de la faculté de droit de l'université McGill, Me Maxwell Cohen qui a été nommé commissaire spécial. Il a pour mandat d'étudier les raisons qui ont motivé la décision de ne pas renouveler le contrat de M. Price après le 31 mai 1967. Ce dernier avait été engagé par le CMR en octobre 1966 — et son contrat avait été renouvelé une fois. Il devait expirer le 31 mai 1967.

Le témoignage du colonel Reid, le seul qui ait été entendu hier, a porté sur les événements qui ont eu lieu entre le 20 décembre 1966 et le 17 février 1967.

D'autre part, l'avocat de M. Price (qui représente également le Professional Institue of Canada — association qui groupe les professionnels à l'emploi du gouvernement fédéral et dont M. Price fait partie) a, dès l'ouverture de la séance d'hier, fait part de ses considérations sur l'affaire.

Il y souligne que le cas doit faire l'objet d'une enquête "non seulement parce que la Bureaucratie a triomphé — à court terme — mais aussi parce qu'elle était confuse." Il ajoute d'ailleurs que M. Price a fait preuve de grands talents dans son travail et que c'est avec consternation qu'il a reçu, le 19 janvier 1967, une lettre du directeur des études lui signifiant que son contrat ne serait pas renouvelé. Et il précise qu'il a l'intention de prouver qu'aucune mesure de cet ordre n'a été prise contre d'autres professeurs du département d'anglais parce qu'il ne possédait pas de doctorat, raison, dit-il, invoquée contre M. Price.

Ottawa adopte la technique de vérification opérationnelle

Le programme de réformes administratives entrepris par le gouvernement adopte actuellement plusieurs nouvelles techniques dont le mérite est reconnu depuis nombre d'années par les hommes d'affaires. La vérification opérationnelle, qui représente l'une de ces nouvelles techniques, éveille actuellement beaucoup d'intérêt et presque tous les ministères et départements du gouvernement sont à l'adapter avec enthousiasme à leurs besoins.

La vérification interne n'est pas une nouveauté pour la Fonction publique. En fait, plusieurs ministères et départements, dont le Revenu national, la Défense nationale, les Postes et le Bureau du Contrôleur du Trésor, la mettent en oeuvre depuis nombre d'années. Ce qui est de nouveau toutefois, c'est l'importance que l'on attache à la méthode de vérification opérationnelle ou gestionnaire.

L'évolution en ce sens s'est avérée lente jusqu'à ce que la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement en vienne à souligner le fait que "le personnel de la vérification interne est une aide inestimable pour la direction des ministères".

4e ET DERNIERE SEMAINE
AUJ. dès 3.30
Magdalena dans 'IMPUDEUR'
et aussi... "LE DIABLE DANS LA CHAIR"
et encore... "L'HERITAGE DE LA CHAIR"
Cinéma LA SCALA
PAPINEAU coin Beaubien
721-3107
3 GRANDS FILMS SEXY

la butte
TROISIEME REVUE
22 août au 17 septembre
BIGAOUETTE
avec
Raymond Lévesque
Marie Josée Longchamps
et Claude Michaud
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente

JONAH JONES. Tout éloge au sujet de Jonah Jones serait inutile. Vétéran du jazz, il a exalté les charmes des bateaux à roues du Mississipi. Sa trompette nous a retransmis les meilleures chansons de la Nouvelle-Orléans et les morceaux les plus enlevants de la musique moderne. Le quatuor de Jonah Jones a joué devant les célébrités de ce monde: le prince Rainier de Monaco, les Benson Ford de Détroit et les Rockefellers.

et NOREEN PARKER avec le trio Bonaventure. Noreen Parker, une gracieuse jeune fille dont la voix dépasse trois fois la taille . . . Ses chansons sont d'une exquise fraîcheur et elle interprète à merveille ses propres compositions. Cette future étoile, sans doute, des comédies musicales est certainement l'une des artistes les plus raffinées qui se produisent à Montréal, cette saison.

DU 7 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE
SPECTACLE CONTINU DE 8 H. P.M. A 1.45 H. A.M.
TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE).
Hotel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde.
Coin Lagauchetière et Mansfield

FOR DAYLIGHT
Kodak Ektachrome II
COLOR MOVIE FILM
FOR DOUBLE 8mm ROLL CAMERAS
Kodak Ektachrome II
FILM TYPE LUMIÈRE DU JOUR
BOBINE DOUBLE 8mm
LE PRIX DU FILM S'ENTEND SANS LE DÉVELOPPEMENT
25 pi. (7.62 m)

Ce film prendra quelques-uns des meilleurs films familiaux d'Expo 67

Grâce au film ciné Kodak Ektachrome II vous vous souviendrez d'Expo 67 telle que vous l'avez vue dans votre viseur. Les mêmes riches rouges et verts, les mêmes bleus étincelants. Les mêmes tonalités douces et les teintes délicates. Tous ces minuscules détails qui rendent vraiment les films familiaux sensationnels. Ce film existe aussi en Type A pour films ciné d'intérieur.

expo67
Kodak MARQUE DÉPOSÉE

André Decelles Photo Inc.
5692 rue Hadley
767-9556

PHOTOGRAPHIE L. CHARPENTIER LTEE
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

LES IMPORTATIONS C.M. LTEE
8225 boul. St-Laurent
389-8081
5975 boul. Monk 769-8815

L. L. LOZEAU LTEE
6229, rue St-Hubert
274-6577

PHOTOGRAPHIE MODERNE LTEE
3826 rue Masson
728-3689

OPERA DIAMOND CO. LTD.
130 est, rue Liège
389-8201
6982, rue St-Hubert

L. R. VIALA INC.
1280 est,
boul. de Maisonneuve
526-2535

LE JONGLEUR DU VEAU D'OR



29 août 1661

Le 1er Sulpicien tué par les Iroquois

Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons, en se portant au-devant des Iroquois, en 1660, sauvèrent Ville-Marie d'une attaque massive de la part de ces Indiens, mais ceux-ci ne renoncèrent pas pour cela à rôder autour des murs de l'établissement. L'année suivante, les "Montréalistes" devaient souffrir de nombreux deuils.

Dollier de Casson, dans son "Histoire du Montréal", une relation qu'il rédigea vers 1672 et que la Société historique de Montréal publia dans ses "Mémoires" en 1868, a laissé un compte rendu révélateur des "très mauvaises étrennes" que les Iroquois donnèrent aux colons du lieu dès le début de 1661. "Dans janvier, février et mars, écrit-il, ils nous tuèrent ou prirent quantité de personnes, surtout en février où ils nous prirent 13 hommes tout d'un coup, et en mars où tout d'un coup encore, ils nous tuèrent 4 hommes et prirent 6 prisonniers."

Les colons furent sur un pied d'alerte toute l'année, et les Messieurs de Saint-Sulpice perdirent leur économe, Jacques Lemaitre, surpris par les Iroquois. Ce prêtre, souligne Dollier de Casson, "avait de fort beaux talents que pour l'amour de Dieu et il était venu ensevelir dans ce lieu" et la Providence permit "que les Iroquois lui coupassent la tête le même jour que Hérode la fit trancher à ce célèbre habitant des déserts de la Judée, saint Jean-Baptiste".

Le 29 août, donc, une quinzaine de colons travaillaient aux champs : ils retournaient du blé qui avait été mouillé. Le sulpicien les accompagnait. Malheureusement, les hommes avaient déposé leurs armes à divers endroits. Une telle négligence avait déjà coûté la vie à pas mal de travailleurs. Pourtant, ils avaient noté certains indices qui dénotaient la présence probable d'Iroquois dans les environs. Monsieur Lemaitre scrutait les buissons lorsqu'il tomba dans une embuscade. Il brandit aussitôt un couteau, en criant aux colons de se précipiter sur leurs mousquets. Il en joua si bien que les Indiens renoncèrent à le capturer vivant et l'un d'eux l'abattit d'un coup de feu.

Mais, comme nous précisions plus haut, le sulpicien était économe et, en cette qualité, il avait souvent donné de la nourriture à des Iroquois affamés. Celui qui l'avait tué décapita le cadavre et plaça la tête dans un linge. Or, les traits du sulpicien s'y reportèrent avec une telle fidélité que certains Indiens lui crièrent : "Malheureux, tu as tué Aouandio, car je vois sa face sur son mouchoir !" C'est le nom que les Iroquois donnaient à celui qui les avait déjà nourris.

"Alors, poursuit Dollier de Casson, ces sauvages resserrèrent ce linge, sans que jamais depuis ils l'aient voulu ni donner ni même montrer à personne... Il est vrai que quand ces gens-là estiment quelque chose, il n'est pas aisé de l'obtenir." Quant à l'Indien qui avait tué le sulpicien, il s'attira tellement l'antipathie de ses congénères "qu'il en recevait des avanies publiques et qu'on ne le voulait pas regarder, ce qui fit même que de la honte qu'il en avait, il quitta, à ce qu'on dit, les cabanes pour n'y revenir de quelque temps".

Jacques Lemaître était né en Normandie. Il avait été désigné en 1659 pour renforcer les premiers sulpiciens de Ville-Marie, en même temps que son confrère, Guillaume Vignal. Détail à souligner, ce dernier allait aussi mourir aux mains des Iroquois la même année, soit le 27 octobre 1661, à l'île à la Pierre, où il s'était porté avec des ouvriers pour y chercher des matériaux. Les deux sulpiciens atteignirent La Flèche, où ils retrouvèrent les trois religieuses désignées par l'Hôtel-Dieu de cette ville pour prendre en mains l'hôpital de Ville-Marie. Ils partirent le 2 juillet 1659 à bord du "Saint-André" et atteignirent Québec le 7 septembre. Ils ne séjournèrent donc que deux ans à Ville-Marie.

Le décès de monsieur Lemaître figure dans le premier registre de l'église Notre-Dame de Montréal : "Le 30e (d'août 1661), A été enterré messire Jacques Lemaître, prêtre, économe de la communauté des prêtres de ce lieu, âgé de 44 ans, natif du pays de Normandie, lequel avait été tué par les Iroquois qui ont emporté sa tête dans l'église".

Le calendrier des pionniers

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront sombres, tristes, et portés à des moeurs peu solides. Ils créeront autour d'eux une atmosphère peu agréable de laisser-aller, de tristesse et de crainte. Heureusement, leur santé sera bonne quoique leur moral triste influencera leur physique. Leur vie professionnelle ne sera pas aussi réussie qu'ils le souhaiteraient.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Santé : bonne en dépit de quelques maux de tête. En amour, un peu de difficulté à bien s'entendre, mais vous avez de bons sentiments. Plus de simplicité servirait vos intérêts En affaires, quelques obstacles n'empêcheront pas la réussite finale. Succès certain.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Santé : un peu de congestion à la gorge. Consultez votre médecin. En amour, vous serez souvent têtu et difficile. Il y a de nombreuses sources d'incompatibilité. En affaires, la réussite peut être contrariée par des erreurs de jugement. Evitez les litiges et procès.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Santé : bronches et poumons sont à surveiller. Prenez une dose suffisante de repos. En amour, bons sentiments, en dépit de quelques divergences passagères. Tendances conquérantes et portées au flirt. En affaires, quelques surprises désagréables, mais limitées.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Santé : un peu de difficulté à dormir; relaxez-vous. En amour, trop d'étroitesse de sentiments : soyez plus compréhensif. Contrariétés qui pourraient être pénibles. En affaires, bonnes possibilités de gains. Bonnes influences, malgré quelques surprises déplaisantes.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Santé : très robuste, mais n'abusez pas de vos forces. En amour, vos sentiments ont beaucoup de richesses et de force. Vie calme et sérieuse En affaires, vous pouvez mener à bien de grands projets. Evitez de voir trop grand et de prendre trop de risques.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Santé : vos intestins fonctionnent assez mal. En amour, vous avez tendance à faire des coups de tête. Vous risquez des discussions aiguës. En affaires, vous pouvez innover avec succès. L'expérience vous apprend peu à peu à surmonter votre côté impressionnable.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Santé : excellente et vigoureuse; vitalité forte. Amour: beaucoup de rayonnement et de séduction. Grande satisfaction dans la soirée. En affaires, vous avez les plus beaux atouts pour réussir. Profitez-en au maximum. Vous recevrez une aide efficace et sûre.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Santé: il faut surveiller votre nez et votre gorge. Amour : vous avez des sentiments assez agités et inquiets. Ayez confiance en votre partenaire. En affaires, méfiez-vous des autorités ou du fisc. Tenez vos engagements. Accordez-vous des délais que si c'est indispensable.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Santé : très bonne condition, surtout en plein air. En amour, votre franchise et votre sincérité seront payantes. En affaires, de très belles opportunités de gains s'offriront à vous. Ne vous laissez pas dépasser par les événements. Réagissez.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Santé: bonne condition, surtout si vous montrez un peu de tempérance. En amour, on a des sentiments solides et fidèles à votre égard. En affaires, votre situation est en hausse. Ne vous laissez pas disperser et dévier du programme établi.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Santé : la circulation peut être déficiente. Ne présumez pas de vos forces. En amour, vous recevrez peut-être des nouvelles d'une personne éloignée.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Santé : fumez moins ou même plus du tout si vous le pouvez. En amour vous découvrirez peut être que votre espoir n'était pas fondé. Petite déception. En affaires, vous aurez des dépenses inattendues à faire et autres difficultés. Etablissez votre budget au mieux.

Pelletier contredit Paul Martin

OTTAWA (PC) — Au cours d'un discours prononcé vendredi à Banff, Alberta, le secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures, M. Gérard Pelletier, déclarait :

"Le Canada ne veut pas être le pompier volontaire de toutes les conflagrations internationales, au Moyen-Orient et ailleurs."

De son côté, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures ,déclarait samedi à Toronto :

"Je suis convaincu que les Canadiens veulent nous voir maintenir notre contribution à la force de maintien de la paix des Nations unies, malgré les difficultés certaines... Quand le besoin d'une force de paix se manifestera, je suis sûr que les Canadiens voudront que leur gouvernement y réponde."

Selon M. Pelletier, le Canadien moyen croit que le Canada devrait avoir une politique étrangère autonome et que son rôle actuel est morne et même humiliant.

M. Martin déclare pour sa part : "La politique canadienne est équilibrée, responsable et basée sur la réalité. Mais le Canada n'est pas moins imaginatif pour être équilibré, ni moins indépendant pour être basé sur la réalité, ni moins perspicace pour être responsable."

Désaccord

Selon certaines sources, M. Martin serait "un peu en froid" avec son secrétaire parlementaire ,qui est député de Hochelaga.

Le gouvernement est demeuré légèrement ombrageux du rôle canadien dans la force de paix, depuis que, sur l'ordre du président Nasser, la force d'urgence des Nations unies a été retirée d'Egypte.

M. Martin a déclaré samedi : "Au lieu de minimiser la force de paix à cause des problèmes que les forces des Nations unies ont rencontrés, au Moyen-Orient par exemple, les critiques devraient consacrer leur énergie à proposer des moyens de permettre aux Nations unies de s'acquitter de leurs responsabilités et d'assurer aux forces futures des Nations unies de meilleurs moyens de remplir leur mandat."

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Les origines de la migraine vraie

par le Dr Wilfrid LeBlond

Nous écrivons de la migraine "vraie", parce qu'il existe des fausses migraines et, qu'ensuite, il y a de plus les faux-migraineux tels ces types qui, arrivant en retard au travail le lundi matin, après une fin de semaine passée à faire la bringue (de l'alcool, des courtisanes, et du yé-yé comme musique) expliquent: "C'est encore ma migraine !" Ils portent, du même coup, les mains vers la tête dans un geste qui veut dire "Dieu que je suis malheureux..."

Il est charitable de sympathiser avec les gens qui souffrent de la "fièvre du lundi matin: mal aux cheveux, gueule de bois, pour avoir trop pinter ou trop vadrouiller en fin de semaine. Cependant, ce ne serait pas de justice ni d'honnêteté médicale (pour un médecin du moins) que de classer ces manifestations comme celles d'une attaque de la migraine... Voyons donc ! Tel que nous l'avons vu, il y a autant de différence entre une attaque de la migraine vraie et un mal de tête de toute autre nature (alcoolique, fatigue, digestif passager, etc.), qu'il y en a entre les douleurs causées par une crise d'appendicite aiguë et celles que provoquerait un petit furoncle du nombril.

N'a pas la migraine qui en veut autant ! Et même si cette maladie n'est plus l'apanage exclusif des "gens cultivés", il faut quand même posséder une sorte de "background", d'arrière-plan familial pour avoir des lettres de créance à la qualité de migraineux vrai.

Origine de la migraine vraie

Que disaient nos maitres en sciences médicales au sujet des origines de l'état de migraine chez un individu? "La migraine commune, plus fréquente chez les femmes et dans les classes cultivées, est souvent apparentée à l'arthritisme; elle est par conséquent le plus souvent héréditaire comme cette diathèse: asthme, calculose biliaire, goutte et gravelle, eczéma, démangeaisons diverses, urticaire, entérocolite muco-membraneuse, accès de migraine peuvent alterner chez le même individu ou s'observer chez les membres d'une même famille. L'alternance avec l'épilepsie a été quelquefois notée", (Professeur F. J. Collet: "Précis de Pathologie Interne", 2 vol.; à la librairie G. Doin, Paris 1947).

Qu'est-ce que c'est que cette "diathèse", un de ces mots dont on a l'impression que c'est un terme dont se servent les médecins quand ils ne savent pas trop de quoi il s'agit?

Eh bien, diathèse désigne la disposition générale d'une personne à être souvent affectée d'une certaine catégorie de maladies.

C'est ainsi que la diathèse arthritique, telle qu'on la vu, comporte un éventail considérable de maladies fort variées en apparence, depuis les calculs "sur le foie" jusqu'à l'asthme.

Bien que, récemment, on ait trouvé des manifestations de la migraine chez des personnes sans arrière-plan familial ni personnel de cette diathèse arthritique, il reste néanmoins vrai que dans la plus grande majorité des cas de cette maladie, "il existe une véritable diathèse qui a bien sa place dans la pathologie métabolique, mais à condition qu'il ne s'agisse pas d'une céphalée, d'un mal de tête d'une autre origine", (1) mais qui donne, à s'y méprendre, le change pour une attaque de la migraine vraie.

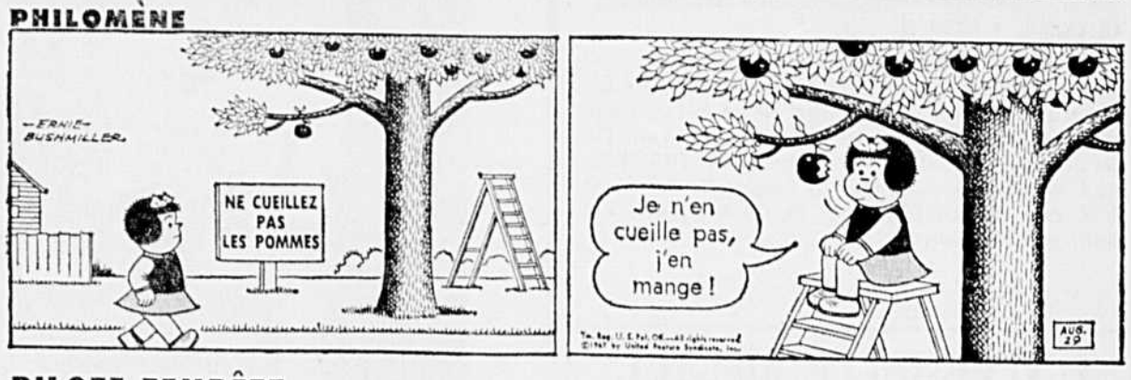
Il existe donc de fausses attaques de migraine, ou des attaques de fausse migraine, comme on voudra l'entendre. L'importance de savoir distinguer, quant à la cause de ces états, découle du fait qu'il peut s'agir d'états infectieux, d'états intoxications autrement plus graves que la migraine elle-même. Ainsi, on ne meurt certes pas de la migraine, aussi douloureuse et débilitante qu'elle soit. Nous connaissons, chacun, au moins un cas de vieux migraineux qui s'en va vers les 90 ans; accompagné toujours de ses crises de personne "cultivée". On meurt cependant, et très vite, d'une intoxication par le monoxyde de carbone; intoxication qui, par ses symptômes, peut faire croire qu'il ne s'agit que d'une attaque de la migraine. C'est bon à savoir, pour tout le monde: médecins et patients; et c'est sur quoi nous reviendrons dans un prochain article.

(1) cf.: "les migraineux", par le Prof. Albeaux-Ferret, dans la revue "Centre Médical" Allier, (France) Dec. 1966.

TARZAN



PHILOMÈNE



PILOTE TEMPÊTE



BOZO



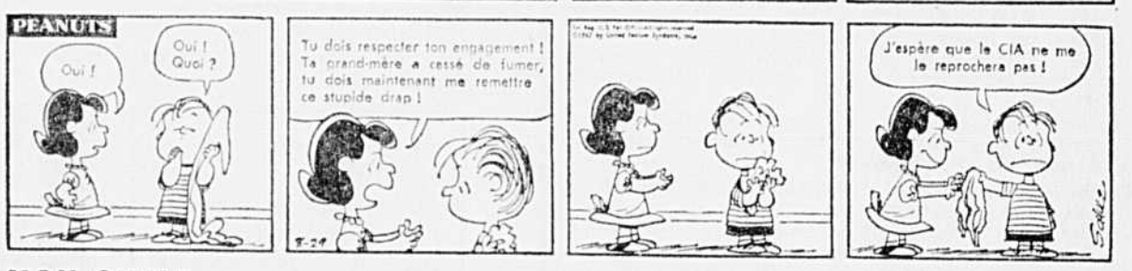
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



PEANUTS



MON ONCLE



BATMAN et ROBIN



EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Rick Smith, une future étoile de l'équipe nationale de hockey

L'équipe nationale de hockey amateur du Canada se doit d'ajouter à son édition de l'hiver dernier deux excellents jeunes compteurs ou, encore, d'amener deux de ses porte-couleurs du tournoi de mars dernier à Vienne à développer une plus grande habileté à lancer la rondelle dans le filet adversaire.

C'est l'une des deux conditions que pose Jack Bownass en formulant sa prédiction que le Canada a une bonne chance de remporter le championnat olympique en février prochain à Grenoble.

L'autre nécessité pour l'équipe nationale est de recruter un excellent joueur de défense.

Il nous a fallu insister la semaine dernière à Kingston où s'entrainait, sous sa direction, l'équipe nationale de l'est pour amener Bownass à nous parler du club qui ira représenter notre pays à Grenoble. Il estimait que les questions que nous lui posions auraient dû être adressées à Jackie McLeod, celui auquel incombe la responsabilité de former, de préparer et de piloter l'équipe qui se rendra aux Jeux Olympiques.

Cette équipe s'entraine actuellement à Winnipeg et se compose de tous les joueurs de l'an dernier, sauf Carl Brewer et lui, Bownass, parce que l'un et l'autre sont deux anciens professionnels et par conséquent inéligibles pour participer aux Jeux Olympiques.

"Peut-être bien qu'au moment où je vous parle, Jackie a déjà trouvé parmi tous les nouveaux qui pratiquent avec lui les deux excellents compteurs dont je pense qu'il a besoin pour donner à son équipe une offensive plus efficace, plus à point éliminant ainsi ce qui fut notre faiblesse le printemps dernier", dit-il.

Rien ne prouvait, ajoutait-il, que McLeod n'avait pas mis non plus la main sur un nouveau joueur de défense quoique lui, à Kingston, pensait avoir peut-être sous la main, en Rick Smith, un jeune de 19 ans, le renfort approprié pour l'équipe de Winnipeg.

Il y a des joueurs qui, pendant des années, paraissent aller nulle part avec un club puis qui soudainement se trouvent et deviennent des hockeyeurs très efficaces, même redoutables pour l'ennemi, remarque Bownass. "Je vous cite un exemple frappant de ce cas en vous nommant Dickie Moore, autrefois du Canadien", dit-il. "Il était un joueur quelconque quand pour une raison ou une autre il est devenu l'un des meilleurs compteurs de la ligue Nationale."

Aussi, il n'est pas impossible que McLeod voit parmi ses joueurs une couple d'entre eux se découvrir une plus grande habileté de compteurs cette année. Bownass hésite lorsque nous lui demandons de nous mentionner des noms. Mais il nous nomme Jean Cusson, un garçon qui a un talent de compteur et qui a scoré des buts mais qui lui paraît avoir les aptitudes pour en enregistrer un bien plus grand nombre.

Maurice Mott est encore tout jeune. Il n'a que 20 ans. Mais c'est un autre dont il est permis de penser qu'il peut devenir un puissant atout offensivement. Il y a encore Gary Begg qui a joué jusqu'ici à la défensive mais qui peut être utilisé à l'attaque.

Lors du tournoi du printemps à Vienne, ce ne sont pas les occasions de compter qui ont fait défaut, rappelle-t-il. "Mais nous n'avons pas su en profiter. Nous avons été de piètres opportunistes. Nous avons laissé échapper de nombreuses occasions de compter. Comment espérer gagner ce tournoi ?" demande-t-il.

La tension nerveuse provoquée par un tournoi d'une telle importance ? Bownass dit que ce n'est pas une excuse. Chaque fois qu'il y a compétition, elle existe cette tension.

Quand un joueur de hockey est bon compteur, il enregistre des buts que les matches soient importants ou non.

Bownass a été le meilleur arrière-garde de notre équipe nationale l'an dernier. Ce n'est évidemment pas lui qui le prétend. C'est le R.P. David Bauer qui nous l'a affirmé. Jackie McLeod nous a exprimé la même opinion. Le club a donc besoin de le remplacer, une tâche pas facile. Carl Brewer n'a pas été l'homme que le club avait espéré. L'ancien joueur de défense du Toronto est venu à Kingston, la semaine dernière. Il a passé deux jours puis est reparti. "J'étais venu pour voir quelques jeunes que j'avais recommandés au club", s'est-il contenté de dire.

Dans certains cercles sympathiques à Brewer, on pense qu'il n'aurait jamais dû quitter les Maple Leafs de Toronto, qu'il aurait été mieux pour lui dans le temps de passer l'éponge sur ses difficultés avec Punch Imlach. A Kingston, personne n'a voulu commenter le cas de Brewer. Pas plus Bownass que d'autres.

Ce dernier nous dit qu'il est possible que McLeod utilise Terry O'Malley, Paul Conlin, Barry McKenzie, Gary Begg et Marshall Johnston à la défense.

Parlant de sa confiance de voir les nôtres réussir à Grenoble, il nous explique son raisonnement de la façon suivante : l'équipe du Canada a rencontré cinq fois celle de l'Union Soviétique l'an dernier. Sa fiche a été deux victoires, deux défaites et une joute nulle.

L'équipe nationale du Canada, ajoute-t-il, s'améliore d'année en année. Ses jeunes joueurs ont acquis plus d'expérience, une plus grande habitude de jouer ensemble. Le club ne peut que mieux jouer que le printemps dernier. Or, l'équipe russe paraît à l'état stationnaire. Donc, les nôtres devraient avoir une bonne chance de l'emporter. Mais Bownass ajoute que l'homme à interroger n'est pas lui comme McLeod. Son opinion vaut néanmoins son pesant d'or.

Les Russes doivent être considérés comme les plus formidables adversaires des Canadiens.

Les Tchèques n'ont pas été tellement efficaces contre les nôtres car ils n'ont pas réussi à gagner une seule fois.

Les Allemands, selon lui, sont dans le moment les Européens qui s'améliorent le plus dans le domaine du hockey. Ils l'ont impressionné et pourraient devenir avant bien des années des adversaires qu'il ne faudra pas prendre à la légère.

* * *

Harry Sinden était un autre visiteur à Kingston, la semaine dernière. Le gérant des Bruins de Boston nous a dit qu'il était là parce qu'il demeure dans la région et qu'il avait été invité à prononcer une causerie devant un groupe d'instructeurs de hockey réunis au collège militaire royal de la ville.

On présume qu'il voulait aussi voir à l'oeuvre le jeune joueur de défense Rick Smith, qui est sur la liste de réserve de son club et qu'il considère comme l'un des hockeyeurs les plus prometteurs.

Au mois de juin dernier, Sinden avait pensé que son club avait été le plus affecté de tous les six anciens par le repêchage parce qu'il a perdu plus de ses réguliers de la saison 1966-67 que tout autre, soit neuf : Bernard Parent, Joe Watson, Bob Woytowich, Ron Schock, Bob Dillabough, Wayne Connolly, Murray Oliver, Pete Martin, et Bill Goldsworthy. Il devait échanger Gilles Marotte par la suite.

Mais maintenant, il estime que le Chicago a été celui qui a été le plus atteint. "Il a perdu son gardien de but étoile Glenn Hall, un joueur de défense très redoutable en Ed Van Impe, ses joueurs de centre Bill Hay, Lou Angotti et l'un de ses spécialistes pour tuer le temps pendant les punitions en Wally Boyer. De plus, il a laissé aller Phil Esposito dans un échange.

"Il n'a plus que Stan Mikita comme joueur de centre de fort calibre", a-t-il déclaré.

"Je n'ai pas besoin de vous dire l'importance des centres dans une équipe de hockey."

C'est pour la même raison qu'il dit que le Canadien n'a pas été le moindrement affecté par le repêchage. "S'il y a quelque chose, il sera peut-être encore plus fort que l'an dernier", a-t-il dit.

Sinden ne s'inquiète pas à propos de la blessure subie par Bobby Orr et du retard qu'il apportera à se rapporter. "C'est un type qui n'a besoin que de très peu d'entrainement", a-t-il dit.



téléphoto PC

Le champion canadien à l'entraînement

Les représentants des 25 pays qui participent aux championnats mondiaux de ski nautique bénéficient de quelques jours d'entrainement avant le début des épreuves, jeudi, au Lac des Nations, à Sherbrooke. Ci-haut, le champion canadien, Jean Perreault, exécute un exercice sur une jambe.

Elmer Vasko signe un contrat de deux ans

MINNEAPOLIS-ST-PAUL (UPI) — Elmer Vasko, un vétéran de dix saisons avec les Black Hawks de Chicago, a signé un contrat de deux ans avec les North Stars du Minnesota.

Vasko avait été le 11e choix des North Stars lors de la séance du repêchage. Le gérant général Wren Blair a déclaré qu'il avait l'assurance que les Black Hawks ne s'objecteraient pas au retour de Vasko et que ce dernier accepterait de revenir au jeu.

Vasko n'a pas joué de toute la saison dernière.

"Nous sommes heureux d'encourager le retour au jeu d'un athlète aussi talentueux, a dit Blair. Vasko a fait preuve de beaucoup d'habileté et de détermination au cours de sa carrière et il figure avantageusement dans nos plans à la défensive."

Vasko ne croit pas que l'inactivité d'une saison devienne un handicap. "Je ne prévois aucune difficulté à reprendre là où j'ai abandonné il y a deux ans. Le coup de patin, le lancer et le maniement de la rondelle ne se perdent pas aussi facilement", a dit Vasko.

Brewer avec le San Francisco ?

Il a fait de la course chaque jour depuis qu'il a été repêché par le Minnesota. Vasko a déjà maigri de 10 livres et voudrait bien en perdre dix autres avant le début de la saison, le 21 octobre.

Durant son séjour avec le Chicago, Vasko a marqué 32 buts et mérité 153 assistances.

Le joueur de défense Bobby Baun, des Seals de San Francisco, a révélé que Carl Brewer "jouera pour nous" s'il décide de revenir dans la ligue Nationale.

Selon Baun, une nouvelle au sujet de Brewer sera annoncée dans une semaine.

Sicotte subira son 1er test contre le Rosemont

(par J. D.) — Le mauvais temps a contremandé le match de championnat de la section est de la ligue de baseball Montréal junior.

Et les deux gérants, Jean Lamoureux, des Ducs de Longueuil, et Serge Trudeau, des Orioles de Rosemont, ne s'en plaignent pas du tout.

Ils se sont accordés à dire qu'une journée de repos, après un épuisant match de 17 manches, n'était pas de trop.

Michel Sicotte, des Ducs, sera l'adversaire de Raymond Thériault, ce soir, à 8 h., au parc Jarry.

"Nous avons un dossier d'une victoire contre cinq échecs dans les matches contre le Longueuil, cette saison", a déclaré Trudeau.

"Mais, lors de ces six matches, nous avons eu, à chaque occasion, à faire face à Gaétan Groleau, au monticule. Les joueurs ont confiance de pouvoir obtenir de meilleurs résultats contre Sicotte. Chose certaine, si nous perdons un sixième match contre les Ducs, cette saison, nous ne méritons pas le championnat", a-t-il ajouté.

Trudeau a précisé que Serge Lessard et Pierre Jarry (aucun coup sûr en 14 présences au marbre dimanche) devraient secouer leur léthargie au bâton, si les Orioles désirent l'emporter. Il a émis le même commentaire à l'endroit de Normand Descoteaux, retiré quatre fois sur des strikes, dimanche.

Chez les Ducs, Lamoureux affiche le même optimisme.

"Reynald Comeau s'est admirablement bien défendu comme receveur, à son premier match à ce poste, dimanche. Il remplacera à nouveau Paul Boudrias demain soir. Pierre Gingras sera utilisé au 3e coussin, tandis que Philippe Grenier remplacera Denis Picard, au champ droit. Picard est à Ottawa où il tente de se tailler un poste régulier avec l'équipe de hockey nationale de l'Est du Canada", a déclaré Lamoureux, à sa première année comme gérant des Ducs.

"C'est Thériault qui va débuter pour le Rosemont ? J'ai confiance. Nous l'avons affronté deux fois cette saison et nous l'avons emporté à chaque occasion", a-t-il conclu.

Un spectacle sportif inusité, samedi le 2

Samedi, le 2 septembre, aura lieu à la Palestre de l'Ile Ste-Hélène, près du restaurant Hélène de Champlain un programme sportif du genre un peu inusité ici.

En effet, il s'agit d'un match de football gaélique, commençant à 3 h. p.m., et un autre de hurling, débutant à 4 h. 30. L'entrée est gratuite. Il s'agit d'avoir son laisser passer de l'Expo.

Le tout sera assaisonné par des spectacles de danses écossaises, bretonnes et irlandaises, au cours des intermissions.

Entre 2 h. p.m. et 3 h. p.m., les haut-parleurs diffuseront de la musique et des chants des six nations celtiques. Durant les intermissions entre les matches de football gaélique et de hurling ainsi que durant les périodes de repos des joueurs, différents groupes de danseurs avec le costume distinctif de leur région se produiront devant vous.

La musique de cornemuses du régiment des Black Watch de Montréal sera également présente.

Le football gaélique, nous dit-on, ressemble au football soccer, excepté que les joueurs peuvent prendre le ballon dans leurs mains. Le hurling, très populaire en Irlande, ressemble au hockey sur gazon.

Exploit du nageur Stewart Evans

SAN FRANCISCO (PC) — Le lieutenant-colonel Stewart Evans est devenu la première personne à nager la distance entre les îles Farallon et San Francisco.

Evans a nagé environ 34 milles en un temps de 13 heures et 45 minutes.

L'officier de l'armée, âgé de 41 ans a réussi l'exploit dans des eaux froides.



Tournoi du tricentenaire de Boucherville

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire de la ville de Boucherville, un tournoi de golf réunira les professionnels et les meilleurs amateurs de la province les 22, 23 et 24 septembre. Une bourse globale de $2,500 sera distribuée aux professionnels tandis qu'une somme identique a été réservée aux prix que les amateurs pourront se mériter. Le maire de Boucherville, M. Clovis Langlois (au centre) a annoncé la nouvelle en présence du président du tournoi, Eddie Petit et du professionnel de Boucherville, Jean-Guy Périard (à droite). Les dames joueront le vendredi 22 septembre; les hommes de classes "B" et "C", le lendemain et les amateurs de classe "A" et les professionnels, le dimanche.

Nancy Greene et Peter Duncan sont victorieux

SAN CARLOS DE BARILOCHE (Argentine) (AFP) — Le Canadien Peter Duncan a remporté le slalom géant du premier championnat latino-américain de ski disputé sur les pentes du Mont Catedral, devant l'Anglais Palmer Tomkinson et l'Américain Douglas Tomkins.

Le slalom géant féminin a vu la victoire de la Canadienne Nancy Greene, devant Cathy Nagel et Suzy Chafee (E.-U.)

Aux championnats mondiaux de ski nautique

L'Allemand Benzinger blessé à l'entraînement

SHERBROOKE (PC-UPI) — Trois jours avant le début des championnats mondiaux de ski nautique, le nom du champion allemand Karl-Heinz Benzinger a été placé sur la liste des blessés.

Benzinger a été blessé à l'entrainement en effectuant un saut. Il a quitté l'hôpital hier soir, souffrant de blessures à deux côtes. Benzinger ne souffre pas de fracture et les organisateurs des 10e championnats croient qu'il sera en mesure de participer aux épreuves.

Benzinger doit participer à la ronde éliminatoire du slalom masculin, la première compétition officielle, jeudi matin. Il est aussi inscrit dans les éliminatoires des exercices imposés, vendredi et le saut, le lendemain.

Chacun des 125 participants qui représentent 25 pays peuqui représentent 25 pays peut s'entrainer pendant 45 minutes par jour ,aujourd'hui et demain. Jeudi, ce sera l'ouverture officielle des compétitions au Lac des Nations, à Sherbrooke.

Après l'ouverture officielle des championnats en présence du ministre de la Santé et du Bien-Etre Allan J. MacEachen, les dirigeants ont procédé au tirage des positions en vue des trois épreuves : le slalom, le saut et les exercices imposés.

L'Allemagne de l'Ouest a été favorisée dans le tirage des positions. Paul Lieser s'est mérité la première position dans le slalom masculin et Sisu Kniffler, la même position dans le slalom féminin.

L'Italien Robbie Succhi partira deuxième dans le slalom, suivi du Britannique David Johnston. Au total, 59 concurrents participeront au slalom.

Le Canadien George Athans, âgé de 15 ans, de Kelowna, C.-B., partira de la 7e place.

La Française Sylvie Maurial partira derrière Mlle Kniffler dans le slalom féminin. Puis, ce sera au tour de l'Américaine Linda Leavengood, de la Française Dany Duflo-Privat, et de la championne mondiale, l'Américaine Liz Allan.

Elaine Borter, de Suisse, sera la première à effectuer les exercices imposés tandis que Mlle Allan s'est mérité la première position en vue du saut. Chez les hommes, l'Argentin Edgardo Martin effectuera le premier saut, suivi du Canadien Andy Murdison, de Niagara Falls, Ont.

Les cérémonies d'ouverture ont eu lieu au nouveau chalet construit au coût de $175,000.

Les avions réactés des forces armées canadiennes ont effectué un vol à basse altitude lors de la parade des drapeaux des 25 pays représentés.

Une ronde record de 62 coups pour Sikes

HARRISON, N.Y. (UPI) — L'avocat Dan Sikes, qui s'était retiré du tournoi à deux reprises lorsque les rondes ont été contremandées, ne regrettera pas de s'être rendu au tertre no 1, hier.

A la fin de la journée, Sikes présentait une fiche de 62 — dix coups sous la normale — et occupait le premier rang de la classique Westchester sur un pied d'égalité avec Mason Rudolph et Bob Charles.

Sikes, gradué en droit de l'Université de la Floride, a réussi dix birdies et huit normales pour établir un record du parcours au Westchester Country Club.

Bob Watson avait joué une ronde de 64 en 1960.

Dame Chance a souri à Sikes dès le début de sa ronde.

Au trou no 2, son deuxième coup a frappé les branches d'un arbre puis s'est arrêté sur le vert.

"Dès ce moment, j'avais l'impression que je pourrais marcher sur l'eau", a dit Sikes.

Rudolph, a amélioré la normale du parcours pour la deuxième fois... en plus de ses deux "deuxièmes rondes" annulées par la pluie en fin de semaine. Il a joué 68, hier, après avoir commencé le tournoi avec une fiche de 66 coups. Même si seulement deux de ces rondes figurent au tableau de pointage, Rudolph présente un dossier de 18 coups sous la normale pour 72 trous.

Charles occupe le premier rang grâce à un eagle au 18e trou.

A 135, on retrouve Frank Beard qui a ajouté une ronde de 67 à sa première fiche de 68. Jack Nicklaus, Lee Trevino, Dave Hill, Gary Player et Roberto de Vicenzo ont joué 136 coups.

S'il n'avait pas plu au cours du week-end, de Vicenzo présenterait une fiche de 18 coups sous la normale après quatre rondes.

Doug Sanders présente un total de 137 coups, un de moins que Charles Sifford, Bob McCallister et Arnold Palmer.

Durelle gagne

BLACK HARBOUR, N.B. (PC) — Le champion mi-moyen canadien Joey Durelle a vaincu Luc Pivin, de Granby par mise hors de combat à la troisième ronde.

Durelle a envoyé Pivin au plancher à 1:28 minute avec une combinaison gauche-droite-gauche.

Sports au Pavillon de la Jeunesse

Test d'aptitude physique

Aucune compétition hier.

Meilleure performance à date: Daniel Ehrlich, de Montréal, fréquence cardiaque de 134 pour 16 minutes de travail.

Hébertisme

Aucune compétition hier.

Hockey

Nombre de participants : 120.

Performance de la journée : Paul Dion, 66.3 milles à l'heure.

Meilleure performance à date : Yvon Thibodeau, 78.4 milles à l'heure.

Crosse

Nombre de participants : 191.

Performance de la ournée : Robert Laporte et Pierre Routier, 240 sur 300.

Meilleure performance à date : Robert Matte, 300 sur 300, (6 fois).

Tennis sur table

Nombre de participants : 22.

Pas de tournoi à cause de la pluie.

Trampoline

Nombre de participants : 78.

Champion de la journée : André Laplante, 19 ans, Centre Notre-Dame.

THEME HEBDOMADAIRE SPORTS DE COMBAT

Nombre de participants : 16.

Escrime (les 3 armes).

Performance de Maître Cléroux, de St-Bruno, diplômé de l'Académie des Armes de France.

Réalisateur : Jean-Pierre Lequéret.

Animateur : Jean-Pierre Lequéret.

Nombre de participants de la journée : 427.

Nombre de spectateurs de la ournée : 700.



10e CONCOURS DE CHAMPIONNAT MONDIAL DE SKI NAUTIQUE

du 27 août au 3 septembre

Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke

CHAMPIONS SKIEURS NAUTIQUES DE VINGT-SIX NATIONS

Sauts en parachute
Vols de cerfs-volants

Entrée générale sur l'emplacement du Tournoi mondial, Parc Jacques-Cartier — $1.00

Entrée avec siège dans l'estrade (tous les jours) $2.00 et $2.50
Enfants 25¢

Voyez les MERRYMEN de la Barbade à la GRANDE SOIREE SOUS LES ETOILES au programme

- Ski spectaculaire (les Marsouins de Rio)
- Sauts en parachute — Feu d'artifice.

29 et 30 août à 8.30 p.m.

Parc Jacques-Cartier
Entrée : $1.00

À VENDRE

ou à échanger

à Saint-Paul l'Ermite

8 milles de Montréal



PISTE DE COURSE DE STOCK-CAR

comprenant

- Piste circulaire en asphalte d'un ½ mille de long.
- Estrade pour 3,500 places environ.
- Système d'éclairage complet au mercure, haut-parleurs, restaurant et autres commodités.
- Le tout situé sur un terrain de 42 arpents.

FACILITES DE PAIEMENT

APPELER

GERMAIN LAUZON

622-0538 ou 473-3773




LI FOOK-SHU


Y. K. KAN


PAUL TSUI


LUK HOI-ON


PANG FU-WAH


LOUIS CHA

Menacés de mort par les communistes

Ces six éminents citoyens de Hong-kong viennent d'être menacés par un journal clandestin communiste d'être transformés en torches vivantes, à l'instar d'un commentateur radiophonique, la semaine dernière, près de Canton. Membres du gouvernement de la colonie britannique, on leur reproche leur anticommunisme.

Le gén. Cao Ky brave une foule hostile de 5,000 électeurs à Hué

d'après UPI, AFP, PA

Pour sa première apparition aux côtés des candidats civils aux élections présidentielles, le général Cao Ky a bravé hier une foule hostile de 5,000 personnes à Hué, ville où il mata l'an dernier la révolte des bouddhistes "activistes". Le chef du gouvernement sud-vietnamien qui est candidat à la vice-présidence sur la liste du chef de l'Etat Nguyen Van Thieu, a riposté avec aplomb aux questions et aux interruptions de l'auditoire.

Cependant, il n'a pas convaincu ses auditeurs lorsqu'il a nié avoir jamais dit que "les émeutes bouddhistes de 1966 avaient un caractère communiste. Certains ont même ricané quand il a exposé son programme du "gouvernement des pauvres" et proteste de la volonté du gouvernement d'avoir des élections honnêtes.

A en juger par les applaudissements, la foule n'a laissé planer aucun doute sur la question de savoir quel candidat aura ses préférences.

Il s'agit de l'ultra-nationaliste Ha Thuc Ky, candidat du Dai-Viet. Natif de Hué, arrêté à Quang Tri sous le regime de Ngo Dinh Diem, il a beaucoup de partisans dans cette région.

Le général Cao Ky a reconnu devant les journalistes étrangers que "personne ne peut s'attendre à bénéficier du soutien de l'ensemble de la population" et souligné que "seule une minorité lui avait été hostile".

Lodge accompagnera les observateurs

M. Henry Cabot Lodge, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, accompagnera le groupe de personnalités américaines désignées la semaine dernière par le président Johnson pour servir en qualité d'observateurs lors des élections du 3 septembre au Sud-Vietnam, a annoncé hier la Maison Blanche. Le groupe doit arriver à Saigon demain.

Outre M. Lodge, les observateurs désignés seront accompagnés par trois spécialistes en matière électorale.

Les operations militaires

Après une fin de semaine ponctuée d'attaques terroristes visant à ruiner les élections présidentielles les forces communistes ont pilonné hier au moyen d'artillerie lourde des bases américaines et attaque à la roquette un destroyer américain. Les bases visées sont situées près de la soi disant zone démilitarisée, ce qui laisse supposer que les communistes envisagent une nouvelle offensive contre les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

D'autre part le destroyer américain "Dupont" a été touché par quatre obus de batteries côtières nord-vietnamiennes alors qu'il croisait au large de la partie nord de la zone démilitarisée. Un marin a été tué et trois autres blessés. Il y a deux jours, le "Dupont" avait eu le pont couvert d'éclats d'obus, mais n'avait eu ni victimes ni dégâts.

Dans les provinces de Quang Nam et Quang Tin, huit ponts ont été detruits ou endommagés par le Vietcong. Ces ouvrages sont tous situés à une vingtaine de milles de Danang.

C'est la première fois qu'on assiste à un effort concerté des Nord-Vietnamiens et des Vietcong contre des voies de communications immédiatement au-dessous du 17e parallèle. Ces attaques contre les ponts autour de Danang ont suivi les bombardements par l'artillerie nord-vietnamienne contre trois bases américaines de "Marines" établies immédiatement au-dessous de la zone démilitarisée.

LE BUREAU METROPOLITAIN
DES ECOLES PROTESTANTES DE MONTREAL

RENTRÉE DES CLASSES

MERCREDI LE 6 SEPTEMBRE 1967

L'Ecole Baron Byng, 4251, rue St-Urbain, Montréal 18	Ville année à la XIIe année incluse
L'Ecole Maisonneuve, 1680 boulevard Morgan, Montréal 4	Maternelle à la Ville année incluse
L'Ecole Peace Centennial, 931 est, rue Jean-Talon, Montréal 10	Maternelle à la Ville année incluse
L'Ecole Victoria, 1822, rue St-Luc, Montréal 25	1ère année à la Ville année incluse

INSCRIPTION

Mercredi le 6 septembre à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves — anciens et nouveaux

AGE D'ADMISSION

1ère année - 6 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Maternelle - 5 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Vérification d'âge et de vaccination est exigée de tout élève s'inscrivant pour la première fois.

TRANSPORT

Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 6 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

ROBERT JAPP,
Directeur de l'Education
et secrétaire-trésorier.

Trois journalistes de Hong-kong condamnés à trois ans de prison

HONG-KONG (Reuter, UPI) — Défiant les menaces de Pékin, une cour a condamné à trois ans de prison les trois journalistes responsables du "Hong-kong News", les ayant reconnus coupables de sédition.

Les articles incriminés avaient entrainé la fermeture du "News" pour six mois, c'est-à-dire la durée du procès, et provoqué à Pékin l'agitation qui a fini par causer le saccage de l'ambassade britannique.

Les trois journalistes communistes avaient tenté d'induire la police à se révolter, et ils avaient publié des nouvelles fausses. Les trois condamnés sont Wu Tai-chow, président du conseil d'administration du journal, Chak Nuen-fai, propriétaire de l'imprimerie qui imprime le journal, et Li Siu-hung un des directeurs de l'imprimerie. Ils avaient tous trois plaidé non coupables des accusations qu'on portait contre eux, alléguant que le "Hong-kong News" (suspendu depuis le 17 août) ne faisait que vouer à la Chine son patriotisme, s'ingéniant surtout à publier des nouvelles condamnant la persécution.

Aujourd'hui, la police et la troupe à Hong-kong font la chasse aux terroristes qui font sauter des bombes dans la ville depuis quelques semaines.

Une de ces bombes a tué un sergent britannique hier alors qu'il était en train de démonter des panneaux de propagande chinoise juchés au sommet du rocher du Lion, à Kowloon. Les forces de l'ordre fouillent les taudis des squatters installés sur le flanc des collines où, croit-on, sont fabriquées des bombes domestiques. Onze personnes ont été appréhendées et sont détenues pour interrogatoire parce qu'on a découvert chez elles une bombe, de la poudre noire et d'autres ingrédients qui entrent dans la fabrication des bombes.

Entre-temps, en Corée, on signale un incident grave à la zone démilitarisée. Attaquant en plein jour, des terroristes chinois s'en sont pris à une unité américaine. Il y aurait quatre morts (dont un militaire américain) et 25 blessés (dont plusieurs Américains).

Chicago : des tireurs embusqués noirs tirent sur les policiers

CHICAGO, (AFP, UPI) — Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

Un membre d'une organisation nationaliste noire a déclaré qu'une vingtaine de tireurs environ participaient à l'opération. Deux d'entre eux auraient été arrêtés. "Nous continuerons à les harceler", a-t-il dit.

Les coups de feu ont été entendus distinctement par les habitants du voisinage. Toutefois, les journaux locaux ont préféré ignorer les incidents pour éviter, semble-t-il, une "réaction en chaîne" en donnant trop de publicité à l'affaire comme cela avait été le cas pour les émeutes de Détroit, Newark et autres villes américaines.

Une "psychose de l'émeute" semble s'être emparée des policiers de Chicago depuis les troubles raciaux du mois dernier. Dans les quartiers noirs, ils ne se déplacent qu'en groupes solidement armés. Certains ont parfois le doigt sur la détente de leur fusil.

Avions de transport en état d'alerte

A Washington, on apprenait hier que les autorités de la Garde nationale aérienne ont donné ordre à 40 de leurs gros appareils de transport de se tenir en état d'alerte pour toute éventualité en cas d'émeutes raciales. D'autre part, les autorités locales de la Garde nationale aérienne dans certains Etats ont arrêté des plans en prévision d'émeutes.

Des appareils "C-121 Constellation" et "C-97 Stratocruiser", susceptibles de transporter 100 hommes chacun, se tiennent prêts à assurer le transport rapide des Gardes nationaux de leurs camps d'entrainement d'été vers les lieux ou des émeutes éclateraient.

Un porte-parole de la Garde nationale aérienne a précisé que la directive est datée du 14 août et qu'elle demeurera en vigueur jusqu'à la fin de la période d'entrainement de la Garde nationale. Cette période d'entrainement dure 17 jours.

Afrique : Rap Brown lance un appel

"Nos frères du sud de l'Afrique ont entamé une lutte révolutionnaire armée contre les gouvernements blancs illégaux et fascistes de Rhodésie et d'Afrique du Sud. La lutte a commencé et nous gagnerons. L'heure est maintenant venue d'aider nos frères de sang, nous ne pouvons attendre que les Etats-Unis envoient des troupes en Rhodésie et en Afrique du Sud où les investissements de capitaux américains permettent au régime de se maintenir au pouvoir", a déclaré hier M. Rap Brown, président du SNCC (Comité d'action des étudiants non violents), dans un message aux communautés noires des Etats-Unis.

Le leader noir demande à ses frères de race aux Etats-Unis d'envoyer immédiatement de l'argent et des médicaments au "Congrès national africain" en Tanzanie.

Dans un autre message au président du "Congrès national africain", M. Brown porte à sa connaissance que le SNCC avait "lancé aux gens noirs le mot d'ordre de s'abstenir d'acheter des automobiles neuves General Motors en 1968".

M. Rap Brown justifie ce mot d'ordre de boycottage par le fait que "General Motors" a procédé à de gros investissements en Afrique du Sud.

Le SNCC a par ailleurs envoyé un télégramme aux autorités de la Côte d'Ivoire leur demandant de libérer MM. Lansana Beavogui et Achkar Morof, respectivement ministre des Affaires étrangères et délégué à l'ONU de la Guinée. Ces deux personnalités guinéennes sont détenues à Abidjan depuis la fin de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le Moyen-Orient.

L'anti-américanisme de Duvalier : un mythe

— le P.C. haïtien

PARIS (AFP) — "La voix du peuple", organe du parti de l'entente populaire de Haïti (communiste) reçu à l'agence France Presse à Paris, publie une déclaration de son bureau politique sur la situation à Haïti au lendemain des événements mal élucidés qui s'y sont déroulés au début d'août.

Le bureau, faisant état de l'exécution de 19 officiers et de nombreux civils, de la répression entreprise contre leurs parents et de multiples arrestations, constate que "la crise interne ronge le pouvoir duvaliériste qui se décompose".

Il dénonce "le mythe d'un soi-disant anti-américanisme de Duvalier et d'une prétendue participation des communistes à son gouvernement".

En fait, dit le document, Duvalier aux abois alterne à l'égard du gouvernement américain "flatterie, bassesse et chantage". Washington, pour sa part, craint que la disparition du président haïtien relibère des énergies populaires comme ce la s'est produit en République dominicaine".

Aussi bien, le bureau met-il en garde le peuple de Haïti contre une intervention américaine, auquel cas "il devrait combattre pour sa souveraineté nationale à la fois contre les troupes yankees et contre le pouvoir duvaliériste".

En conclusion, le bureau politique lance un appel en faveur de la création d'un mouvement révolutionnaire, de foyers de guérilla, d'un développement d'actions armées dans les villes et de la création d'une armée d'entente populaire.

D'autre part, la "Voix du peuple" publie un écho interrogeant sur le sort d'Abbes Garcia, ancien chef du service de renseignements militaires de l'ancien président Trujillo (S.I.M.) qui a disparu et qui aurait peut-être gagné l'Amérique centrale "pour y contrôler les activités des exilés haïtiens".

Les Rhodésiens font la chasse aux guérilleros

SALISBURY, Rhodésie (UPI) — Le Conseil de défense de la Rhodésie s'est réuni hier pour discuter d'une campagne menée par des éléments guérilleros dans le but de renverser les derniers gouvernements blancs du sud de l'Afrique.

Le Conseil a étudié certains rapports arrachés la semaine dernière à 26 nationalistes africains à la suite de violentes disputes qui ont causé la mort de 24 rebelles et de six policiers ou soldats.

Dimanche dernier, le Conseil avait émis un communiqué dans lequel il affirmait que les forces de sécurité et l'aviation rhodésiennes avaient pris les mesures pour s'assurer que les autres membres de cette faction ne puissent s'enfuir en Zambie ou dans l'Etat africain de Botswana, dont les frontières communiquent avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

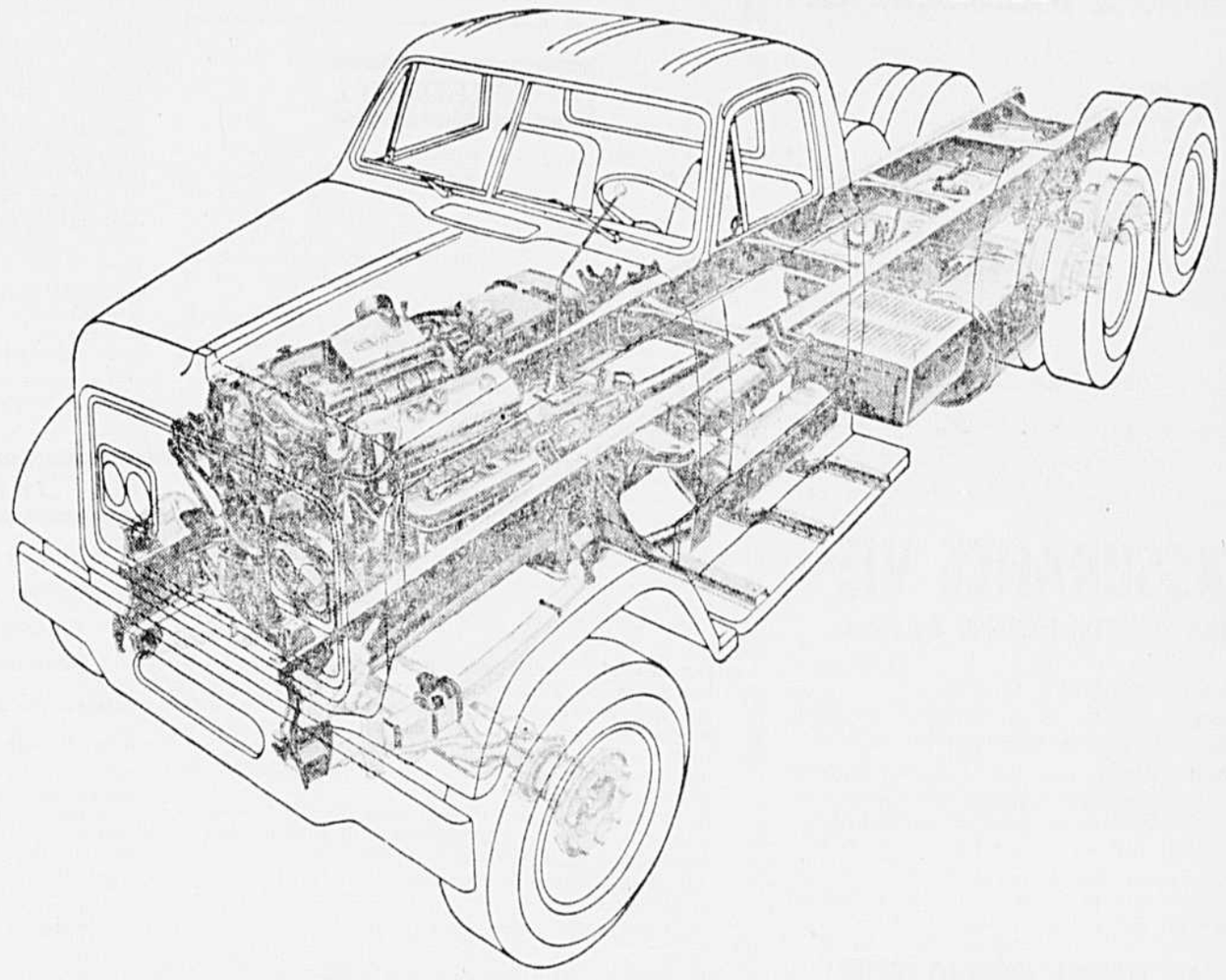
L'armée arabe est invitée à prendre le pouvoir à Aden

ADEN, (AFP) — Le cheik Ali Musaid Babakri, ministre de l'Information et détenteur d'une demi-douzaine d'autres portefeuilles du cabinet de la Fédération sud-arabique, a annoncé qu'il demandait à l'armée arabe de la fédération de prendre le pouvoir. "Si l'armée refuse, a-t-il ajouté, je démissionnerai."

La déclaration, publiée par le ministère de l'Information, suit le récent enlèvement du président du cabinet fédéral et l'affirmation par le Front (extrémiste) de libération nationale (FLN), qu'il a pris en mains le sort de sept Etats de la fédération, après avoir renversé "la domination des sultanats".

Le seul autre ministre présent à Aden, en dehors du cheik Babakri, est le sultan Fadhl Bin Ali, ministre de la Défense, qui, selon des sources dignes de foi, s'est dissocié de l'attitude prise par son collègue.

Plus on regarde un camion, plus on constate que c'est la marque qui fait toute la différence...



...et le concessionnaire aussi

Regardez attentivement le GMC à cabine de 114 pouces ci-dessus. C'est un costaud fait pour les gros travaux. Remarquez les robustes longerons de cadre de hauteur uniforme sur toute la longueur. Ils assurent un surcroit de résistance aux points de fixation des ressorts et un appui plus ferme à la caisse. Le gros et puissant diesel 8V-71N n'est qu'un des nombreux moteurs de la vaste gamme GMC. Celle-ci comprend même un puissant V8 à essence de 637 po. cu. Du côté des transmissions, le choix est vaste aussi: toute une gamme de rapports, avec les boites de vitesses Clark, Spicer et Fuller. N'oubliez pas non plus les suspensions arrière de Page & Page et Hendrickson, en plus d'un nouveau modèle léger qui réduit le poids du châssis sans rien sacrifier de la résistance.

Les camions GMC sont conçus pour travailler dur. On ne lésine sur rien. Les GMC sont de vrais camions pour les vrais camionneurs.

Les concessionnaires GMC sont tout aussi remarquables. Ils s'y connaissent à fond en camions. Le concessionnaire GMC peut vous fournir tous les renseignements nécessaires pour vous permettre de choisir exactement le camion qui vous convient le mieux. Il tiendra compte de tous les facteurs: le genre et l'importance des charges, l'état et l'encombrement des routes, le climat, la durée des journées de travail, l'importance de la mise de fonds et l'économie d'utilisation. Vous trouverez sûrement un camion GMC qui convient exactement à vos besoins. Le concessionnaire GMC se fera un plaisir de vous démontrer que la marque fait toute la différence.



GM

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

Voyez le concessionnaire des camions GMC

Concessionnaires autorisés des CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

G-267AF

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 747-3541
MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Sainte-Catherine, 937-6342
PARKWAY PONTIAC LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon, 739-2291
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue Lafontaine — 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. Saint-Laurent — 288-0186
GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 ouest, boul. Gouin, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval — 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2631
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE, 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil — 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7035, boul. Saint-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

économie & finance — LA PRESSE

Construit-on assez d'habitations au pays?

Laurent Lauzier



Il ressort des récentes déclarations émanant, tant du niveau des autorités fédérales que de celui des constructeurs d'habitations, qu'un malaise assez grave règne dans ce secteur de la construction alors que les nouvelles mises en chantier n'auraient pas progressé d'une façon suffisante depuis le début de l'année.

Selon les représentants du gouvernement, l'objectif de 160,000 unités serait atteint cette année de sorte qu'il n'apparaît pas nécessaire de modifier les conditions du marché monétaire aux fins d'augmenter les fonds disponibles pour le prêt hypothécaire. L'Association des constructeurs prétend au contraire que les mises en chantier, en 1967, ne dépasseront guère 115,000 unités et que la rareté de fonds disponibles pourra rapidement conduire à une véritable crise dans le secteur de la construction domiciliaire.

• • •

Malgré les explications données de part et d'autre, même en ces derniers jours, le problème soulevé demeure fort confus et surtout inquiétant si on considère à quelle interprétation différente il peut conduire chez ceux qui sembleraient le plus en mesure de préciser la situation réelle de l'industrie de la construction domiciliaire au Canada.

Pour les autorités fédérales, cette industrie progresse d'une façon normale de sorte qu'il n'y a pas lieu de reviser, du moins avant l'automne, la somme des fonds que la Société centrale d'hypothèque et de logement peut disposer pour favoriser les nouvelles mises en chantier. Cette société est intervenue au cours du printemps dernier pour écouler, en quelques mois, la plus forte partie de son budget de 1967 qui se fixait à $750,000,000. Elle conserve en solde une autre somme qui dépasse à peine $130,000,000 qu'elle allouera au cours des prochains mois. Le gouvernement estime que cette contribution de la société de la couronne est actuellement suffisante et qu'il faut laisser au marché des capitaux le soin de satisfaire aux demandes des entrepreneurs.

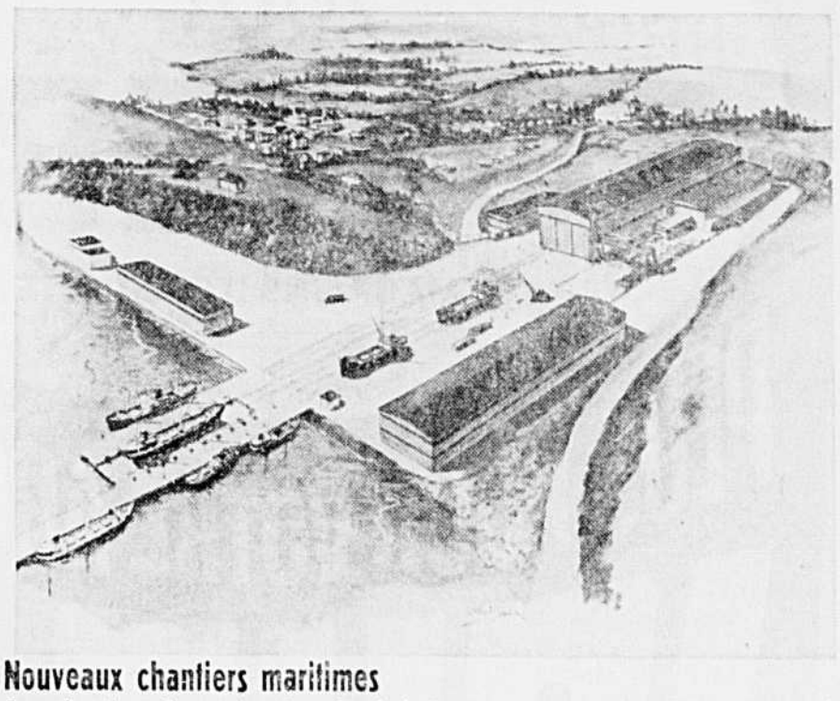
• • •

Cette attitude du gouvernement est sans doute compréhensible dans le contexte financier actuel et surtout la situation réelle du marché des capitaux. Ottawa vient d'être forcé de réduire ses dépenses pour éviter d'exercer une trop forte pression sur le marché des emprunts obligataires et par voie de conséquence sur le niveau général des taux d'intérêt. Toutefois, on doit se demander si la situation actuelle de l'industrie de la construction d'habitations ne commandait pas au gouvernement d'établir des priorités dans son projet de réduction des dépenses afin de maintenir l'activité d'un important secteur de l'économie canadienne.

• • •

Telle est l'opinion qui prévaut maintenant non seulement auprès des constructeurs mais encore chez plusieurs analystes qui estiment que les autorités fédérales devraient effectuer dès maintenant une revision de la situation du prêt hypothécaire afin de déterminer si, aux taux demandés sur le marché libre des capitaux, l'industrie de la construction domiciliaire ne risque pas de sombrer à nouveau dans le marasme.

La responsabilité des autorités gouvernementales est d'autant plus évidente dans ce secteur que les dernières statistiques relatives à l'indice du coût de la vie accusent de mois en mois des hausses inquiétantes et que la pénurie croissante d'habitations contribue pour beaucoup à ces augmentations. Pour protéger ses sources d'emprunts, le gouvernement ne peut se permettre de laisser la situation du logement se détériorer davantage. Il doit aussi reconnaître que l'industrie de la construction joue toujours un rôle essenitel dans l'activité économique canadienne.



Nouveaux chantiers maritimes

Les chantiers de construction de chalutiers qui apparaissent ci-dessus ont été inaugurés hier, à Marystown, dans la province de Terre-Neuve. Les chantiers sont la propriété de la province et sont gérés par la Newfoundland Marine Works, compagnie dont 60 pour cent des actions sont détenues par la Canadian Vickers Shipyard et 40 pour cent par les compagnies de Terre-Neuve qui opèrent des chalutiers de pêche.

Construction à Terre-Neuve de chantiers maritimes au coût de $14 millions

M. Joseph R. Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador, a inauguré hier un des chantiers de construction de chalutiers des plus modernes le Newfoundland Marine Works Ltd.

Le chantier, propriété du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, est équipé d'une plate-forme de lancement et d'un système de transfert de bateaux, fournis par le département fédéral du transport. Ce chantier a été construit au coût de $14,000,000.

Il fut tout d'abord conçu pour la réparation et la construction de chalutiers pêchant le long du Banc, situé à une distance de seulement 90 milles, mais peut maintenant pourvoir à la construction ou à la réparation de tous les genres de navires.

La Canadian Vickers Shipyard contrôle 60 p.c. des actions de la Newfoundland Marine Works. Les autres 40 p.c. sont contrôlés par les principales compagnies de Terre-Neuve qui opèrent des chalutiers le long des côtes. Ensemble, ils verront au fonctionnement du chantier au nom du gouvernement provincial.

J. Eric Harrington, président et directeur général de la Canadian Vickers, a déclaré que les chantiers avaient été construits avec des matérieux et de la machinerie des plus modernes qui soient dans tout Terre-Neuve.

Si les besoins de l'industrie de Terre-Neuve augmentaient, les chantiers maritimes seraient en mesure de répondre à la demande, d'ajouter M. Harrington.

Les présents ateliers peuvent pourvoir à la construction de machines pour les pâtes et papiers, les produits chimiques, les brasseries et les pouvoirs hydrauliques. Nous pouvons aussi, grâce au quai en eaux profondes, recevoir les transatlantiques.

La compagnie compte présentement à son emploi 200 Terre-neuviens. 85 de ces hommes ont déjà suivi le cours d'entraînement qu'offre la compagnie depuis le mois de mars 1966.

La compagnie estime que, d'ici deux à trois ans, elle emploiera environ 500 hommes.

A l'heure actuelle, on y est à construire deux chalutiers pour Atlantic Fish Processors Co. Ltd., une filiale de Atlantic Sugar Refiners Co. Ltd., laquelle opère une usine de traitement du poisson à deux milles du chantier.

Trois anciens administrateurs de la BIF accusés d'intimidation

TORONTO (PC) — Trois anciens administrateurs de la société British International Finance Canada Ltd ont été accusés vendredi d'employer une technique d'intimidation en cherchant à obtenir une injonction contre l'assemblée annuelle de la compagnie, au cours de laquelle ils ont été démis de leurs fonctions de membres du conseil d'administration.

L'avocat de la compagnie, M. D.K. Laidlaw a décrit l'action intentée par MM. Peter Charlebois, William J. Mollard et Andrew M. Wofford comme étant d'une bassesse généralisée.

Les demandeurs cherchent à obtenir de la Cour Suprême de l'Ontario qu'elle déclare illégale l'assemblée du 28 juillet en raison du fait que les méthodes employées pour les démettre étaient calculées en vue de tromper délibérément les actionnaires de qui ils demandaient les procurations.

Ils cherchent aussi à empêcher le nouveau conseil de siéger ou de prendre des décisions avant qu'une autre assemblée ait eu lieu.

Des formulaires de procuration accompagnés de la liste des administrateurs, y compris les trois demandeurs, furent distribués aux actionnaires avant l'assemblée.

MM. Charlebois, Mollard et Wofford se plaignent que d'autres noms qui n'étaient pas sur la liste furent mis de l'avant oralement à l'assemblée et les personnes élues.

M. Laidlaw s'est plaint de l'allusion constante des demandeurs à l'équité. Le tribunal ne s'inquiète pas de l'équité. Il s'inquiète plutôt de la question plus technique d'observance de la loi, a-t-il déclaré.

Les autorités s'inquiètent aux USA d'une nouvelle procédure en Bourse

WASHINGTON (PA) — Une procédure nouvelle créée en vue de faciliter les transactions des courtiers à la Bourse de New York, est considérée par la Commission du commerce inter-Etats (ICC) comme obscurcissant encore plus l'image déjà floue de la propriété et du contrôle des compagnies de chemin de fer des Etats-Unis.

Les dossiers de l'ICC relatifs à la propriété des entreprises font ressortir que le nom de **Cede and Co.** a remplacé depuis quelques mois ceux de grosses maisons de courtage, comme propriétaire enregistré de millions d'actions de plusieurs compagnies de chemins de fer.

Pourtant, **Cede** — une compagnie virtuellement inconnue qui n'est même pas en fait une compagnie puisqu'elle n'a ni conseil d'administration ni livres comptables — émerge subitement comme étant l'un des actionnaires les plus importants de quatre des six plus grandes compagnies de chemins de fer du pays.

Les dirigeants de l'ICC ne sont pas certains d'avoir le droit d'ordonner aux personnes qui sont les vrais propriétaires des actions enregistrées au nom de **Cede,** de se faire connaître, avant d'avoir effectué une enquête formelle de l'affaire.

Avant même de faire enquête en affirmant qu'il y a prise de contrôle des compagnies de chemins de fer, affirmation qui pourrait être illégale, il faudrait d'abord, soulignent les dirigeants de l'ICC, que l'on puisse trouver que la propriété d'un chemin de fer a changé de mains sans l'approbation de l'ICC quand cette approbation est requise.

Une simple procédure comptable

Pour les dirigeants de la Bourse de New York qui l'ont créée, **Cede** n'est qu'une procédure comptable destinée à faciliter le transfert de titres d'un courtier à un autre. **Cede** conserve les certificats des actions dans les coffres d'une banque, au lieu d'être obligée de transférer ces certificats d'un courtier à un autre.

Ainsi, en utilisant **Cede,** les ventes et les achats de titres sont inscrits dans les livres des courtiers, sans avoir à transférer les certificats.

Les dirigeants de la Bourse de New York disent que les noms des propriétaires des actions détenues par **Cede** ne seront pas rendus publics, et que même s'ils l'étaient, ce sont souvent des noms d'emprunt.

Le public ignore les opérations

Ce qui inquiète donc l'ICC au sujet de **Cede,** est qu'elle cache au public et à elle-même les intérêts majoritaires ou minoritaires d'un courtier dans une compagnie de chemins de fer.

Comme les registres de **Cede** ne sont pas publics, l'ICC n'a aucun moyen de savoir si c'est un seul investisseur ou une maison de courtage ou des milliers d'investisseurs qui contrôlent les actions enregistrées au nom de **Cede.**

Ce qui inquiète également l'ICC est la présence de nombreux investisseurs étrangers, qu'elle ne connait pas, et dont il n'est pas possible de savoir la part d'actions dont ils disposent dans les compagnies. C'est ainsi que des Hollandais, sous un prête-nom, détiennent des centaines de milliers d'actions de chemins de fer américains. Le cas est le même pour deux organisations suisses qui sont de gros actionnaires des compagnies Chesapeake and Ohio et de Pennsylvania. Mais l'ICC ne connait pas l'identité des vrais propriétaires.

Avant l'apparition de **Cede,** les listes de propriété des principales compagnies de chemins de fer contenaient surtout des maisons de courtage, des compagnies d'assurance et de fiducie. Depuis, leurs portefeuilles ont presque complètement disparu au profit de **Cede,** tout en étant resté dans bien des cas propriétaires de leurs titres ou même les avoir accrus.

Les faillites ont de nouveau diminué au Canada en juillet

Après une légère recrudescence en juin, les faillites commerciales au Canada ont à nouveau diminué en juillet, avec 138 cas, ce qui représente une baisse de 12.70 pour cent, annonce Dun and Bradstreet. Cette diminution a presque atteint le niveau le plus bas depuis 22 mois, de mai dernier, et est inférieur de 15.90 pour cent au chiffre de 164 de juillet 1966.

Pour les sept premiers mois de l'année, les faillites ont porté sur 1 192 cas, en baisse de 21.90 pour cent sur les sept premiers mois de 1966.

Par contraste au nombre de faillites qui baisse, les passifs mis en cause sont en hausse, pour atteindre $14,961,000 en juillet après être descendus à $8.7 millions en juin, chiffre le plus bas en 8 mois.

En juillet 1966 les passifs des faillites avaient totalisé $12.9 millions. Les pertes de faillites entre juin et juillet étaient concentrées parmi les petites entreprises, dont les pertes sont inférieures à $100,000 tandis que les grosses faillites mettant en cause des pertes supérieures à $100,000 s'approchaient des chiffres de mai.

Le commerce de détail

Dans le commerce de détail les faillites diminuèrent à leur niveau le plus bas depuis juillet 1965 et dans la construction depuis décembre 1961.

De même, dans les manufactures, qui restèrent au niveau le plus bas depuis quatre ans, pour le troisième mois consécutif. Dans le commerce de gros juillet est tombé au chiffre le plus bas de 1967 atteint en mai.

S'opposant à cette tendance, le nombre des faillites de compagnies offrant des services a continué de monter en juillet, pour le deuxième mois consécutif. Les services ont été la seule activité à montrer des faillites en hausse par rapport à juillet 1966.

Presque toutes les provinces indiquent une baisse des faillites entre juin et juillet, avec les plus fortes baisses en Alberta et en Ontario. Mais alors que pour l'Ontario la baisse n'a pas été si accusée que pour mai, celle de l'Alberta a été la plus accusée depuis 1963.

Comparé à juillet 1966, toutefois, c'est la province de Québec qui montre la baisse la plus sensible, et les grandes villes du pays ont accusé une baisse plus importante que le reste du pays, atteignant leur niveau le plus bas depuis juillet 1959.

NOMINATIONS A PACIFIC PETROLEUMS



M. L. Merrill Rasmussen



M. A. M. McIntosh

Pacific Petroleums Ltd. annonce les nominations de M. L. Merrill Rasmussen, au poste de premier vice-président, et de M. A. M. McIntosh, au poste de vice-président, exploration et production. M. Rasmussen, né en Alberta et ingénieur pétrolier diplômé, a détenu plusieurs postes administratifs chez Pacific depuis 1959. L'année dernière, il fut président du conseil des gouverneurs de la Canadian Petroleum Association. En vertu des nouvelles fonctions qu'il assumera le 1er septembre, M. Rasmussen deviendra président du comité des opérations et se verra chargé de responsabilités administratives dans tous les services de la compagnie. M. MacIntosh, qui succède à M. Rasmussen au poste de vice-président, exploration et production, est présentement directeur de la production. Diplômé de l'université d'Alberta, avec le grade d'ingénieur pétrolier, en 1951, M. McIntosh, au service de Pacific durant toute sa carrière professionnelle, apporte à sa nouvelle situation l'expérience pratique de nombreux aspects des opérations de la compagnie.

au bilan de l'ACTUALITE

Offre d'achat

La compagnie Security Capital Corp. de Toronto a fait une offre d'achat de 200,000 actions de la société Halton and Peel Trust and Savings de Oakville. L'offre est faite sur la base de trois actions de la classe B de Security Capital et de $7 comptant pour chacune des actions de Halton and Peel. Halton and Peel a 326,349 actions en cours. Vendredi dernier, à la Bourse de Toronto, les actions de Security Capital s'établissaient à $3.85, en hausse de 35 cents.

Délégation soviétique

Huit spécialistes de la construction de l'URSS sont arrivés au Canada lundi pour une tournée de 18 jours. Ils visiteront des projets de construction canadiens. Le groupe est dirigé par M. I. A. Ganichev, vice-président du Comité de la construction en URSS. La délégation visitera, entre autres, Montréal, Toronto, Oakville, et des centres nordiques tels que Yellowknife, Fort Smith, Hay River et Inuvik. Le groupe sera accompagné par le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires nordiques, le Dr Stanley Haidasz.

John Labatt

Les actionnaires de la société John Labatt éliront trois nouveaux administrateurs en remplacement de ceux qui viennent de démissionner. Parmi les candidats, on remarque les noms de MM. J. W. Carson, vice-président de Labatt, responsable de la planification, et les avocats torontois J. D. Harrison et A. J. McIntosh. Les administrateurs qui viennent de démissionner sont : M. John P. Labatt, de Toronto et M. B. Dalziel Russel de Montréal, tous deux membres de la famille Labatt, de même que M. F. W. Dowler de London (Ontario) avocat de la brasserie.

Succès de la gestion en Union soviétique

L'application du nouveau système de gestion économique dans les entreprises soviétiques a permis de dépasser de 600 millions de roubles le chiffre de production prévu par le plan pour 1966 et de réaliser 250 millions de roubles de bénéfices supplémentaires, déclare un communiqué du conseil des ministres de l'URSS publié samedi dans les "izvestia".

Le communiqué précise que le nouveau système de gestion économique, institué progressivement en URSS depuis le début de l'année dernière, est appliqué dans 5,000 entreprises qui fournissent trente pour cent de la production totale soviétique.

L'expérience, poursuit le communiqué, a démontré que le nouveau système a permis une meilleure utilisation des réserves de production et des fonds de base.

Le communiqué signale néanmoins que "certaines entreprises ont violé leurs obligations envers les autres entreprises en ce qui concerne notamment la coopération dans les livraisons de produits, l'observation des accords financiers ainsi que les modalités de paiement".

La guerre au Vietnam a poussé le groupe des Dix à un accord sur la réforme monétaire

PARIS (AFP) — La guerre au Vietnam pèse sur les affaires monétaires internationales comme sur l'ensemble des autres questions qui préoccupent les nations du monde. C'est la persistance de cette guerre qui explique paradoxalement que l'accord ait finalement été conclu à Londres après deux ans d'interminables négociations sur la création éventuelle de nouvelles liquidités internationales grâce à des droits de tirage spéciaux au sein du Fonds monétaire international.

Garanties obtenues par la France

En tout cas, les garanties ont été obtenues par la France : le nouveau système ne pourra pas être mis en application avant la disparition du déficit américain, ce qui signifie en fait la fin de la guerre au Vietnam, et dans le cas où après la disparition du déficit actuel, les Etats-Unis se retrouveraient ultérieurement pour une raison ou pour une autre, peut-être par suite d'un nouveau Vietnam en déficit, l'aide qu'ils pourraient attendre du nouveau système serait fort réduite, de l'ordre de 150 millions de dollars par an. Ce qui en effet est bien marginal par rapport à un déficit qui, au plus bas, a été pour les Etats-Unis d'un milliard 350 millions de dollars.

Sur un autre plan, celui-ci constructif, la guerre du Vietnam a poussé les pays membres du groupe des Dix (les Six moins le Luxembourg qui est en union monétaire avec la Belgique, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la Suède et le Japon) à se mettre d'accord sur un dispositif d'intervention permettant éventuellement de créer rapidement des liquidités supplémentaires par des droits de tirage.

Certains experts représentant des pays européens ont en effet souligné que ce dispositif d'intervention était nécessaire dans le cas où le déficit américain disparaitrait brusquement, ce qui signifie en clair la fin des hostilités au Vietnam, privant le monde des 2 milliards de dollars qui lui sont actuellement fournis, par an, par le déficit américain.

En ce sens, les dispositions arrêtées à Londres et qui ne se traduiront d'ailleurs en pratique qu'au début de 1969 par suite de la nécessité : 1—de rédiger dans le détail le traité nécessaire pour mettre sur pied les nouveaux droits de tirage et pour donner à l'Europe des Six, au sein du Fonds monétaire international, un droit de blocage détenu jusqu'ici par les Etats-Unis seuls, ce qui prendra beaucoup de temps et causera de nombreuses réunions d'experts; 2—le processus de ratification de ce traité par les divers parlements s'inscrivent dans une perspective de paix éventuelle au Vietnam d'ici 1970.

LAKE DUFAULT MINES LIMITED
(Sans responsabilité personnelle)
DIVIDENDE INTERIMAIRE No 26

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de soixante-quinze cents (.75¢) l'action ainsi qu'un dividende supplémentaire de vingt-cinq cents (.25¢) l'action ont été déclarés, tous les deux payables en monnaie canadienne, le 15 septembre 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 1967. D'ordre du conseil d'administration,

Le trésorier,
J.T. McWHIRTER
Toronto, Canada,
23 août 1967

Giant Yellowknife MINES LIMITED
DIVIDENDE No 45

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de dix cents (.10¢) l'action a été déclaré payable en monnaie canadienne, le 29 septembre 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 septembre 1967.
D'ordre du conseil d'administration,

Le trésorier,
J.T. McWHIRTER,
Toronto, Canada
23 août 1967

OPEMISKA COPPER MINES (QUEBEC) LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de quinze cents (.15¢) l'action et un dividende supplémentaire de cinq cents (.05¢) l'action ont été déclarés, les deux payables en monnaie canadienne, le 15 septembre 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 1967.
D'ordre du conseil d'administration,

Le secrétaire,
J.T. McWHIRTER,
Toronto, Ontario,
24 août 1967

SICO INC.



JACQUES BEGIN

La direction de SICO INC. annonce la nomination de M. Jacques Bégin comme représentant des ventes pour le territoire au nord de Montréal s'étendant entre les comtés de Joliette, Labelle et Deux-Montagnes.

M. Bégin était, depuis quelques années, attaché au service des ventes du bureau chef de la compagnie à Québec. Il possède donc une bonne expérience qu'il mettra au service de ses clients dans le commerce des peintures, émaux et vernis.

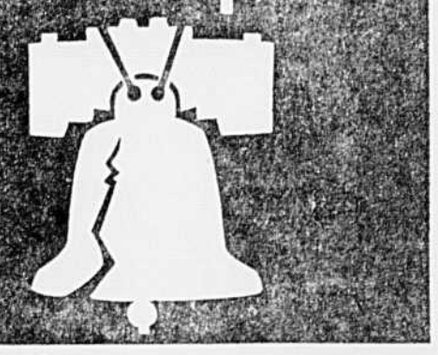
Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

Philadelphie



Le seul jet quotidien pour Philadelphie,* c'est le nôtre. A 10:35 p.m.

Appelez votre agent de voyages ou 849-4721

*Via New York

EASTERN

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

PAVILLON DE L'URSS

14 h. 00 Dans la salle de cinéma, le professeur Y. Borissov exposera les principes de la politique étrangère de l'Union soviétique.

15 h. 00 et 17 h. 00 La mode de Kiev sera présentée aux défilés de cet après-midi.

PAVILLON BRITANNIQUE

16 h. 00 Les cornemuses et les tambours des "Old 78th Fraser Highlanders" défileront autour du pavillon.

PAVILLON DE LA CHINE

16 h. 00 Des costumes traditionnels et des créations récentes seront présentés au défilé de mode du pavillon de la Chine.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h. 30 Ricet Barrier donnera un tour de chant au Cifé-dansant.

PAVILLON DE L'INDE

19 h. 00 - 19 h. 30 Chaque jour, on peut assister à des spectacles de danses indiennes par la célèbre danseuse Uma Sharma. Elle interprète les danses "Kathak", conservées par une tradition trois fois millénaire. "Le mime", le chant, l'improvisation font partie intégrante de ces danses.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"

19 h. 00 Concert de la fanfare internationale Norad.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h. 00 Spectacle au Café-dansant avec Ricet Barrier, Tex et Patrick Vatran.

FESTIVAL MONDIAL

20 h. 15 Du 29 août au 2 septembre, le Royal Winnipeg Ballet sera au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Le programme comprendra "Rose Latulippe".

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h. 00 Les amateurs de jazz pourront assister à un "Jam session" avec Ronald Haynes, au cinéma-théâtre.

24 h. 00 A l'affiche du Cinéma-minuit, la deuxième séance de la rétrospective Norman McLaren.

KIOSQUES A MUSIQUE

"A" — 11 h. 00 Kerrisdale Kiwanis Boys' and Girls' Band, de Vancouver. Reprise à 15 h. 00.

"E" — 11 h. 15 Hart House Glee Club, de Toronto. Reprise à 16 h. 30.

"B" — 11 h. 30 Nova Scotia Scottish Country Dancers. Reprise à 15 h. 30.

"E" — 12 h. 30 German Folk Dance Group of Montreal. Reprise à 17 h. 45.

"C" — 13 h. 00 Teays Valley Dixieland Jazz. Reprise à 17 h. 30.

"B" — 13 h. 30 Our Lady of Mercy Glee Club, de Terre-Neuve. Reprise à 17 h. 30.

"E" — 14 h. 00 La fanfare de l'Expo.

"A" — 18 h. 30 Hamilton Tiger Cats Majorette Corps.

DEMAIN

JOURNEE NATIONALE DE HAITI

PLACE DES NATIONS

10 h 15 La journée débutera par un spectacle de la troupe folklorique nationale et de l'orchestre "Le jazz des jeunes". M. Lebert Jean-Pierre, secrétaire d'Etat du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, et Mme Jean-Pierre seront accueillis à la tribune d'honneur, à 11 h 00, par le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy et Mme Robert Shaw.

PLACE DES NATIONS

17 h 30 et 18 h 30 La troupe folklorique nationale et l'orchestre "Le jazz des jeunes" donneront deux spectacles gratuits, d'une durée de quarante-cinq minutes chacun.

"LA-TENE ART AUCTION"

19 h 30 Au 194 ouest de la rue Saint-Paul, à Montréal, vernissage de tableaux haïtiens présidé par M. Lebert Jean-Pierre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

Dans les galeries du pavillon, les visiteurs pourront admirer des "Shiboris", oeuvres artisanales réalisées selon un procédé de teinture japonais, ainsi que des pièces calligraphiques. Egalement, les céramistes Dean Mullavey et Louise Doucet y exposent leurs dernières créations.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

M. A. Laurent, de la pâtisserie belge, glacera un immense gâteau et en distribuera aux visiteurs à la fin de l'après-midi.

PAVILLON DE LA SCANDINAVIE

10 h 00 Dans le jardin de sculpture du pavillon, le premier ministre de Finlande, M. Rafael Paasio fera don d'une oeuvre d'art finlandaise au maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Il s'agit de la sculpture intitulée "Passio Musicae". Elle symbolise la musique et est dédiée au grand compositeur finlandais Jean Sibelius.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du Cinéma-midi, un moyen métrage français d'Henri Fabian, "Grande pêche", réalisé en 1955.

PAVILLON DES ETATS-UNIS

13 h 00 La fanfare internationale Norad, composée de militaires canadiens et américains, donnera un concert devant le pavillon.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Le professeur N. Gontcharenko traitera de la littérature et de l'art en Union soviétique, dans la salle de cinéma.

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 En hommage à Jan Calabek, réalisateur de 20 films scientifiques, la série Connaissance 67 présentera quelques-unes de ses productions : "The Plant and Light", "La tension superficielle", "La plante et l'eau", "Autonomous Movements", "Giberelline : Influence sur la croissance et le mouvement des plantes", "The Antagonistic Action of Fluorescent Light and Gibberellin Upon Plants", "Morphology of the Flower". Plus tard, de 15 h 30 à 17 h 00, on projettera : "Leonardo da Vinci".

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec le chansonnier français Ricet Barrier.

20 h 00 Un Martiniquais, Patrick Vatran, un Français, Ricet Barrier et un Québécois, Tex, participeront au spectacle au Café-dansant, en soirée.

20 h 30 Jusqu'au 4 septembre, le pavillon présentera le festival des jeunes compagnies de théâtre du Québec. Cette manifestation est organisée en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec et l'Association canadienne du théâtre amateur. Pour débuter, la Comédie des Deux Rives présentera "Les Troyennes", d'Euripide.

22 h 30 Un colloque suivra la présentation des Troyennes. Avec la collaboration d'un homme de théâtre, les spectateurs seront invités à discuter les divers aspects de l'oeuvre et le jeu de la Comédie des Deux Rives.

24 h 00 Le long métrage de Karel Zeman, "Le dirigeable vole", sera projeté au Cinéma-minuit. Rappelons que cette production tchèque a été présentée en première mondiale, le 18 août, au huitième festival international du film de Montréal.

KIOSQUES A MUSIQUE

10 h 00 "E" Our Lady of Mercy Glee Club, de Terre-Neuve. Reprise à 16 h 30.

11 h 00 "A" Junior Nova Scotia Scottish Country Dancers.

15 h 00 "A" Kerrisdale Kiwanis Boys' and Girls' Band, de Reprise à 17 h 00.

12 h 30 "E" Blazer Band, du Massachusetts. Reprise à 17 h 45.

13 h 00 "C" Teays Valley Dixieland Jazz. Reprise à 17 h 30.

13 h 00 "A" German Folk Dance Group of Montreal. Reprise à 18 h 30.

13 h 30 "B" Hart House Glee Club, de Toronto. Reprise à 17 h 30.

14 h 00 "E" La fanfare de l'Expo.

15 h 00 "A" Kerrisdale Kiwanins Boys' and Girls' Band, de Vancouver.

Les travailleurs ayant ralenti la production, la Dominion Textile était fondée de fermer son usine

— le juge André Montpetit

par Pierre-J. Perrault

Personne ne peut exiger d'un employeur qu'il persiste à exploiter une entreprise si ses employés ou un nombre appréciable d'entre eux refusent de lui rendre les services sur lesquels il a le droit de compter et le placent ainsi dans une impasse sérieuse ou dans une situation défavorable.

C'est en ces termes que le juge André Montpetit, de la Cour supérieure du Québec, a expliqué récemment l'obligation qui incombe à un travailleur de ne pas ralentir le rythme de son travail de façon à enrayer les opérations de son employeur pendant la durée d'une convention collective valide et légale.

Le juge, qui siégait comme arbitre unique nommé par le ministère provincial du Travail dans un grief suscité par l'Union des ouvriers du textile-coton de Drummondville Inc, a rejeté ce grief qui reprochait à la compagnie Dominion Textile d'avoir fermé les portes de son usine de Drummondville pendant une période de conciliation pour amener ses employés à conclure une nouvelle entente de travail.

Une compensation pécuniaire

Dans ses conclusions, le syndicat demandait une compensation pécuniaire pour les dommages subis par ses membres pour la période du 3 au 11 mars de l'an dernier.

Le 3 mars, la compagnie décidait de fermer ses portes à Drummondville parce qu'elle estimait qu'elle ne pouvait plus poursuivre ses opérations à cause d'un ralentissement de travail de la part de ses employés.

Selon la plaidoirie du procureur de la compagnie, Me Roy L. Heenan, l'usine fonctionne sur le principe de la synchronisation et de l'interdépendance des différents départements. Une faille dans cette synchronisation, disait Me Heenan, empêche la compagnie de produire efficacement. C'est ce qui a amené la compagnie à prendre la décision du 3 mars.

Le 9 mars, Dominion Textile rouvrait l'usine en avertissant ses employés qu'elle cesserait à nouveau d'opérer si le ralentissement de production continuait. Le 11 mars, elle refermait l'usine pour ne la rouvrir qu'à la fin du mois d'août, soit au terme de la grève générale et légale qui avait été déclenchée le 21 mars dans ses six usines québécoises.

Il y avait les mesures disciplinaires

A la défense des travailleurs, le procureur du syndicat, Me Jacques Sylvestre, de St-Hyacinthe, a soutenu que la compagnie aurait pu se servir des mesures disciplinaires prévues par la convention collective si certains employés s'étaient rendus coupables de gestes répréhensibles.

Ce à quoi, le juge Montpetit a répondu dans son jugement que "toute partie à une convention qui comporte des obligations conjointes et réciproques n'est pas justifiée d'invoquer une violation de ces obligations par l'autre partie, si elle-même ne les a pas respectées".

Or, dit le juge, les dirigeants syndicaux ne sont pas intervenus "pour corriger la situation ou pour tenter d'y mettre fin".

"Je trouve regrettable qu'une majorité d'employés ait à payer pour les erreurs d'une minorité mais je ne peux acquiescer à la suggestion que cette minorité et les dirigeants de l'union, après avoir ignoré leurs propres obligations . . . puissent arbitrairement compter sur ce même article pour obtenir de l'arbitre une décision favorable. S'il est vrai que la compagnie avait convenu de ne pas "arrêter" le travail, il est tout aussi vrai que les employés avaient convenu de ne pas le "ralentir" a dit le juge.

Le grief concernait plus de 550 travailleurs de Drummondville qui auraient ainsi perdu neuf journées de salaire. Selon une évaluation patronale, la plainte syndicale mettait en jeu une somme de plus de $75,000.

Les électeurs de N.-D.-G. favorisent le maintien des frais de scolarité au niveau universitaire

Une enquête menée par le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce aux Communes, M. Warren Allmand, indique que les électeurs de ce comté favorisent une libéralisation des lois du divorce mais qu'ils veulent conserver à l'éducation universitaire ses frais de scolarité.

Sur un total de 20,373 questionnaires distribués dans autant de logements, 2,262 ont été retournés, soit une proportion de 11.5 p. 100.

Dix questions, avec des mentions "pour", "contre", "indécis", ont donné les résultats suivants :

	Pour	Contre	Indécis
1 — Arbitrage obligatoire dans les services publics :	2,033	154	75
2 — Contrôle des prix pour les biens essentiels :	1,845	349	68
3 — Revenu minimum garanti :	1,629	396	237
4 — Unification des forces armées : ..	1,082	940	240
5 — Gratuité des frais de scolarité à l'université :	889	1,267	106
6 — Abolition de la peine capitale : ..	812	1,328	122
7 — Légalisation de l'avortement :	1,600	536	126
8 — Légalisation des loteries :	1,792	401	69
9 — Libéralisation du divorce :	1,875	303	84
10 — Accroissement de l'immigration :	1,472	707	83

Les deux mesures qui suscitent le plus d'opposition sont l'abolition de la peine capitale et la gratuité des frais de scolarité.

Celles qui seraient les plus souhaitées sont l'arbitrage obligatoire dans les services publics et la libéralisation du divorce.

Le revenu minimum garanti pose le plus d'interrogations.

Les réformes

Le communiqué contenant les réponses au questionnaire déclare que les résultats indiquent "un appui prépondérant en faveur de mesures réformistes".

M. Allmand declare pour sa part que l'enquête fournit un bon indice du sentiment général à l'égard des principaux problèmes de l'heure.

Il estime que les réponses peuvent éclairer le législateur, sans pour autant empêcher celui-ci de considérer d'abord le bien commun.



Journée d'Haïti à l'Expo

Le ministre du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, M. Lebert Jean-Pierre, arrivé hier au Canada pour participer à la journée nationale de son pays à l'Expo, a été accueilli hier à Ottawa par le ministre canadien des Mines, de l'Energie et des Ressources, M. Jean-Luc Pepin.

l'expo en BREF

par GERMAIN TARDIF

L'Expo a de bonnes chances de dépasser les 50,000,000

● Hier, l'Expo venait de compléter son quatrième mois d'existence. La veille, dimanche, la Terre des Hommes accueillait son 35,000,000ième visiteur, chiffre qui ne devait être atteint qu'à la fermeture de l'Expo, selon les prévisions du début. Si le rythme des visiteurs demeure le même d'ici la fin octobre, le nombre total sera d'environ 53,000,000. Compte tenu de divers facteurs tels que fin de voyages d'été, fin de la saison chaude, rentrée des étudiants, ce chiffre ne sera peut-être atteint, mais la direction de l'Expo a bon espoir d'atteindre les 50,000,000. Une seule Exposition universelle y a réussi, celle de Paris, en 1900, qui a reçu la visite de 51,000,000 de personnes. Il n'est pas insensé d'espérer que ce chiffre sera dépassé à Montréal.

• • •

En observant la sortie du pavillon des Indiens du Canada

● Il suffit de passer quelques moments à observer les visiteurs qui sortent du pavillon des Indiens du Canada pour constater que plusieurs en reviennent avec une mine grave. Ce pavillon, comme on le sait, décrit sans ménagement l'injustice dont ont été victimes, au cours de l'histoire, les Indiens des l'arrivée, en Amérique, des visages pâles. L'air qui s'exprime sur les physionomies peut signifier deux choses : ou les visiteurs viennent d'apprendre quelque chose qui leur a ouvert les yeux, ou ils se sentent insultés de la vigueur avec laquelle les Indiens accusent les Blancs. Plusieurs sont cependant d'avis que les Indiens y sont allés trop poliment . . .

• • •

Employés de l'Expo mécontents de ne pas avoir reçu leurs dus

● Depuis ses débuts, l'Expo a été souvent en butte au mécontentement de plusieurs catégories de ses employés pour des questions de salaires en retard ou non complètement acquittés. Il y a même eu, à quelques reprises, des arrêts de travail de courte durée pour protester. Les plaintes les plus récentes proviennent des surveillants chargés de vérifier les admissions à la Place d'Accueil. Ils reçoivent actuellement, disent-ils, de $2.75 à $2.90, alors qu'en vertu de leurs fonctions, ils devaient recevoir $4.27 l'heure. La direction de l'Expo leur aurait expliqué qu'il n'y a pas suffisamment de fonds, présentement, pour leur accorder cette hausse.

• • •

Programme sportif irlandais à la Palestre Sainte-Hélène

● Il est à prévoir que les Irlandais s'amèneront en foule, dimanche, à l'Expo, pour assister à un programme sportif typiquement irlandais. Cet événement se tiendra à la Palestre Sainte-Hélène et deux sports seront à l'affiche : le "hurling" et le football gaélique. La manifestation sera complétée de danses folkloriques irlandaises et de numéros de cornemuse. L'événement a été organisé par des associations irlandaises dans le cadre du congrès celte annuel. Le "hurling" est le sport national des Irlandais. Il s'apparente au hockey mais se joue sur gazon. Quant au football gaélique, il constitue un mélange de soccer, de rugby et de football américain.

• • •

300 enfants défavorisés des Etats-Unis en visite à l'Expo

● Près de 300 enfants de familles pauvres de Washington, la capitale des Etats-Unis, sont arrivés hier à Montréal, pour une visite de deux jours à l'Expo. Ce voyage est préparé par un organisme de l'Eglise épiscopalienne de Washington, en collaboration avec le service de récréation de Washington et le diocèse anglican de Montréal. La plupart des enfants, dont l'âge varie de 6 à 16 ans, sont de race noire. Un certain nombre sont accompagnés de leurs parents. Ces enfants ont chanté, dansé et ont vendu des friandises tout l'été afin de participer au paiement des dépenses que le voyage comporte.

* * *

Intéressante expérience de décoration intérieure à Habitat

● Le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, Me Georges-L. Demers, occupe, pour la durée de l'Expo, une suite imposante, à l'Habitat 67. Me Demers a décoré lui-même l'intérieur de quatre pièces réparties sur deux étages. Une section du salon est décorée de motifs français, une autre de motifs japonais. Les deux chambres à coucher sont d'inspiration canadienne : lits rustiques, catalognes, tapis crochetés, peintures canadiennes, etc. Me Demers explique qu'il a voulu démontrer "qu'il est possible pour Habitat, d'aménager des intérieurs aussi attrayants que celui de La Châtelaine".

* * *

Une visite à l'Expo peut être une expérience enrichissante

● Un jeune Américain du Kansas est revenu de l'Expo 67 plus riche qu'à son départ. Mike Ryan, âgé de 17 ans, partit de Newton, dès le début des vacances, en juin, avec $20 en poche, à destination de Montréal. Il fit son voyage par auto-stop et, en cours de route, se trouva des emplois là où il le pouvait, soit dans des hôtels, soit sur des fermes. Parvenu à Montréal, il fut hébergé gratuitement par une famille canadienne-française, passa 15 jours à visiter l'Expo aux frais de ses hôtes et retourna chez lui avec $120 en poche.

Naissances - Décès - Remerciements - In memoriam

ARSENAULT (Réal) — Accidentellement, à Montréal, le 26 août 1967 à l'âge de 20 ans, est décédé M. Réal Arsenault, fils de Léo Arsenault et de Geneviève Chicoine, demeurant à 4644 St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 Ave Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Françoise) — Accidentellement à Rouyn, le 27 août 1967, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme André Bélanger, née Françoise Lalonde, demeurant 67 Talbot, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Fernande) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jean-Paul Campeau, née Fernande Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité "Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (André) — Accidentellement au Nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. André Charbonneau, pompier de Montréal-Nord, époux de Mariette Duquette, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, Montréal-Nord. Ralliement aura lieu à 12 h. 30, sur le boul. Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction et informations: Giroux et Fils Inc., DA. 2-2250.

CLERMONT (Simone) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Ernest Clermont, née Simone Clouette, 6999 Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie,
6250, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Lénora) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Alfred Cloutier, née Lénora Normand, demeurant 6800, 12e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle laisse dans le deuil sa soeur Mlle Berthe Normand, ses enfants Gilberte, Simone (Mme Marcel Morin), Camille, Lucille (Mme Hervé Chartrand), Jean-Paul, Normand, Candide (Mme Guy Villeneuve), ses belles-filles, ses gendres, ainsi que plusieurs petits-enfants.

DAVID (Jules) — Au Lac Carré, le 27 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Jules David, époux de feu Dorina Brazé. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier et Fils,
au Lac Carré,
pour se rendre à l'église paroissiale du Lac Carré, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Faustin-Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Pierre) — Accidentellement au nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Pierre Dessureault, pompier de Montréal-Nord, fils d'Armand Dessureault et de Cécile Lapierre, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, à Montréal-Nord. Ralliement aura lieu à midi 30, sur le boul. Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction et informations: Giroux et Fils Inc., DA. 2-2250.

DRAPEAU (Ermanza) — A Ste-Scholastique, le 26 août 1967, à l'âge de 78 ans 10 mois, est décédé M. Ermanza Drapeau, ex-pompier à sa retraite de la ville de Montréal, époux de Bertha Joly. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Giradot,
368, rue St-Vincent,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Scholastique, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Avila) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Avila Dubois, époux de Marguerite Chartier, demeurant à 7100 Des Erables, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie et
Société Coopérative,
2251, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Barthélémy, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Idola) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Idola Duchesne, époux en premières noces de feu Luce Bouchard, et en deuxièmes noces d'Annette David, demeurant à 10,161 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGRE (Léopold) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Léopold Dugré, époux de Ernestine Brière, 177, rue St-André, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Arsène) — A l'hôpital Grace Dart, le dimanche 27 août 1967, dans sa 65e année, est décédé Arsène Duval, fils de feu Georges Duval et d'Aurore Dubé, frère d'Alice (Mme M. St-Pierre), Emile et Paul. Service à la chapelle funéraire Armstrong, 3426 avenue du Parc, mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière Hawthorndale.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

GAUTHIER (Angelina) — A Ste-Thérèse, le 27 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Orphée Gauthier, née Angelina Alexander, demeurant à 1050 Boul Labelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
74, boul. Labelle
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (J. Anthoniel) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. J. Anthoniel Grégoire, époux d'Obelina Tremblay, demeurant à 8312 rue Des Belges. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Cécile) — A Montréal, le 25 août 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Willie Guilbault, née Cécile Labelle, demeurant à 655 Boul. Laurentien, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sixte, Ville St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Wilfrid) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Guindon, époux de Elodie Yvette Parisé, père d'Emile, Roland, Réal, Jean et Jean-Marc, demeurant à 9195 rue Boyce. Le service sera célébré par Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme qui célébrera avec 6 autres prêtres, dont le fils du défunt le chanoine Roland Guindon. Le funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguere & Tomasso Inc.,
8989 rue Hochelaga, Montréal,
à 1 h. 30 pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Anatole) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 28 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Anatole Hénault, époux d'Yvonne Morin, demeurant 226 rue Beaudoin, Montréal. Il laisse dans le deuil une fille Lilianne (Mme Gilles Moore), un fils Jean-Luc et son épouse, une petite-fille Johanne Moore. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Denis) — Accidentellement à Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 6 ans, est décédé Denis Jasmin, fils de Marcel Jasmin et de Yolande Pelletier, demeurant à 4880 St-Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, av. Laurier est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eenfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Réal) — A Laflèche, le 27 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Réal Jodoin, époux d'Aurore Larocque, demeurant à 3323 rue Windsor. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDAIN (Roland) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roland Jourdain, débardeur, époux d'Annette Nolin, demeurant à 5168 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
à 8 hrs 20, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KELMINSKAS (Constant) — A Lasalle, le 27 août 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Constant Kelminskas, époux de Cécile Breton, demeurant à 199—1ère Ave, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708 rue Centrale, Ville Lasalle
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Marie) — A Verdun, le 28 août 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lafleur, née Marie Rousselle, demeurant à 427, 1ère avenue, Verdun, mère d'Ubald, Emile, et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Jean) — Accidentellement au nord de Maniwaki, le 24 août 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean Lambert, pompier de Montréal-Nord, époux de Lyse Greaves, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St-André d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMIRANDE (L.-Armand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé L.-Armand Lamirande, époux d'Alberta Gagnon, originaire de Louiseville, demeurant 6386 Louis-Hébert, père de Mme Florian Gravel (Yolande), Mme Gaston Hotte (Bertha). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
et 11e avenue, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCTOT (Ernest) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ernest Lanctot, époux d'Antoinette Beaulac. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 Ave Laurier Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Gaston) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gaston Lapointe, époux de Germaine Pilon, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St-André d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (René) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. René Laverdière, époux de Germaine Gauthier, demeurant 5441 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVICTOIRE (Conrad) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Conrad Lavictoire, fils de feu Louis Lavictoire, et de feu Albina Brunet, demeurant à 4713 Delaroche. Il laisse dans le deuil 2 soeurs: Yvonne (Mme F.-X. Carlos), et Léonne (Mme veuve Roger Charbonneau). Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4643, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Cécile) — A l'hôpital Notre-Dame, le 26 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Philippe Lebel, née Cécile Chicoine, demeurant à 1959 rue Papineau, V.-J.-C. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231 Boul. Laurier, à Beloeil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Alexandra) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 63 ans 4 mois, est décédée Mme Albert Longpré, née Alexandra Belleville, 5210 de Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Alfred) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Alfred Martin, époux en 1ères noces de feu Cécile Juneau, et en 2èmes noces de Théodora Juneau, demeurant à 2622 Cadillac. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Eva) — A la Résidence St-Georges, le 26 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Eva Monette, soeur de Hector, Jeannette, Maria et Emilia. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet,
4898, rue du Parc,
pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSEAU (Gérard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard Mousseau, employé à la Cité de Montréal, époux en 1ères noces de feu Florence Lavallée, et en 2èmes noces, de Renée Drainville, père de Jean, Gilles, Luc, Raymond, Pierre et Monique. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Marcelle) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Ernest Paquette, née Marcelle Ringuet demeurant à 1983 Boul. Gouin Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINARD (Fernand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Fernand Pinard, époux de Gisèle Robert, demeurant 8400 Foucher, père de Francine, Monique, Gislaine et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Roland) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé le capitaine Roland Plamondon, agent d'affaires de la Canadian Merchant Service Guild, époux de Thérèse Bilodeau, demeurant à 2065 rue Bossuet, père d'André et Réal. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5808 rue Boileau,
coin Lacordaire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVILLE (Mario) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 27 août 1967, à l'âge de 14 ans, est décédé Mario Préville, fils de M. Viateur Préville, et de Claire Godin. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera célébré à 4 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINEAU (Marie-Louise) — A Salaberry de Valleyfield, le 27 août 1967, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Alphonse Robineau, née Marie-Louise Coderre, demeurant 38, rue Langevin, Nitro. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ernest Montpetit et Fils,
145, rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Angéline) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Ulric Robitaille, née Angéline Désy, 1910 Henri-Bourassa est. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Florette) — A Laval, le 27 août 1967, à l'âge de 64 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Benoit Rochon, née Fleurette Viau, demeurant à 333 Chemin de la Normandie, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Félix "Philippe") — A Montréal, le 27 août 1967, est décédé M. Félix (Philippe) St-Jacques, époux d'Yvonne Lauzon, demeurant à 1906 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Alphonse) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alphonse St-Jean, époux d'Eva Chevrefils, demeurant à 3045 Pierre-Tétreault. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Laurette) — A Chomedey accidentellement le 27 août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Laurette Robert, épouse de Paul St-Onge, demeurant au 931 rue Thomas-Chapais, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1365, boul. Labelle, Chomedey,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Anna) — A Laval-des-Rapides, le 27 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme J. Floribert Therrien née Anna Gagnon (Gelina), demeurant à 115 rue de l'Etoile à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
76 Boul. Dussault,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Guy) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Guy Trépanier, gérant des Magasins United Stores 05-10-15, époux de Yolande Fournel, demeurant à 5872, 3ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ième Ave, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VITELLO (Rosario) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé Rosario Vitello (né à Siciliana), époux de Mimma Veneziano, père de Giuseppe, Mme Giovanni Franco (Rosanna), Calogero. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

FRANCOEUR (Emilien) — Sincères remerciements à tous ceux qui auraient omis de s'inscrire, à l'occasion du décès de M. Emilien Francoeur de St-Jérôme. De son épouse.

LEROUX — La famille de feu Mme Ulric Leroux, née Orphélia Cuillurier, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie.

In memoriam

DES ROCHES (Charles E.) — Ce jour nous fait revivre un événement cruel où tu nous quittas sans un mot d'adieu. Ta femme, ton fils, tes soeurs Alberte Constantin, Camille Violette, Clémence, veuve C. Longtin. Sois assuré de nos prières.

LAROCQUE (Jean) — Déjà un an aujourd'hui le 29 août 1966, tu nous quittais sans un mot d'adieu pour toujours. C'est le coeur rempli de chagrin que nous nous rappelons ce jour si triste. Ta femme Hélène, ton fils Guy, ta fille Lise, et petits-enfants Carole, Sylvie, Jean-Marc, Denis.

Naissance

LAFLAMME — A Montréal, le 28 août 1967, à l'hôpital Notre-Dame, M. et Mme Louis Laflamme, née Michèle Crevier, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, un petit frère pour Marie-Josée.

DECES



MME JEAN-BENOIT ROCHON

Mme Jean-Benoit Rochon, née Florette Viau, pensionnée de l'Hydro-Québec, et demeurant à 333, chemin de la Normandie, à Pont-Viau, ville de Laval, est décédée après une longue maladie, le 27 août 1967, à l'âge de 64 ans.
Elle laisse dans le deuil ses soeurs Mme J.-A. Robillard (Jeanne), Mme René Sanche (Gilberte), M. et Mme Horace Barcelo (Simone), de Québec, M. et Mme Joseph Paquette (Lucille); ses frères, M. et Mme Rolland Viau (Thérèse Robin), gérant d'Ogilvie Five Roses, et M. et Mme Roger Viau (Aimée Bourassa), courtier d'assurances agréé; sa belle-mère Mme Jean-Marie Rochon et sa belle-soeur et son beau-frère, M. et Mme Henri Lalande, de Ville Saint-Laurent. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée chez Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 août, à 9 heures en l'église Saint-Gilles de Pont-Viau. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

A l'étude à l'automne: le regroupement rationnel des commissions scolaires

par Pierre VENNAT

Après le regroupement municipal, voici que l'on commence à songer sérieusement au regroupement "rationnel" des diverses commissions scolaires de la région de Montréal.

On y songe tellement sérieusement, en fait, que l'Association des commissions scolaires du diocèse de Montréal a décidé de tenir un congrès d'un jour, à l'automne, pour discuter exclusivement de cette question.

Il y a, sur l'île de Montréal, 16 commissions scolaires locales, outre ce géant que constitue la Commission des écoles catholiques de Montréal, laquelle, incidemment, ne participe pas, règle générale, aux activités de l'association.

Ce sont Pointe-aux-Trembles, Anjou, Montréal-Est, St-Léonard, Verdun, Lachine, Très-St-Sacrement, (Lachine), LaSalle, St-Pierre-aux-Liens, St-Léon-de-Westmount, Outremont, Dorval, Pointe-Claire-Beaconsfield, Ste-Anne-de-Belevue, St-Laurent et Mont-Royal.

C'est moins que les 28 villes de banlieue que l'on trouve dans l'île, mais c'est quand même beaucoup, surtout si l'on considère qu'il n'y a qu'une seule régionale, la Commission scolaire régionale Le Royer, laquelle groupe les commissions scolaires d'Anjou-St-Léonard, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

Alors que le Rapport Parent, lui, suggérait la création de sept régionales dans l'île de Montréal.

C'est tout de même un progrès sur l'an dernier puisqu'on a réussi à regrouper les deux commissions scolaires d'Outremont, Ste-Madeleine et St-Viateur, qui ne forment qu'un tout depuis le 1er juillet.

L'île Jésus

Dans l'île Jésus, bien qu'on ait regroupé 14 villes pour n'en former qu'une en août 1965, il y a toujours, en plus des trois régionales (Maisonneuve, Mille-Isles, Duvernay) 13 commissions scolaires locales.

Ce sont Chomedey, Duvernay-Est, Fabreville, Laval-des-Rapides, Ste-Rose, Pont-Viau, Ste-Dorothée, Ste-Dorothée "no 1", St-Vincent-de-Paul, Vimont, Les Ecores, St-François-de-Laval, et St-Théophile-de-Laval.

Ce que plusieurs considèrent comme beaucoup trop.

Quoique là encore, il y a progrès puisque l'an dernier, on en comptait une de plus.

Depuis le 1er juillet, en effet, Cap-St-Martin fait partie de la Commission des écoles catholiques de Chomedey.

Le Rapport Parent

On sait que le Rapport Parent recommandait la division de Montréal, au point de vue scolaire en 7 régionales.

La régionale centre-sud aurait compris une partie de Montréal, Verdun et LaSalle.

Celle du sud-est comprendrait le territoire situé dans la partie sud-est de la ville de Montréal.

La régionale du centre aurait groupé Outremont, Mont-Royal, Westmount, Montréal-Ouest, Côte-St-Luc, Hampstead et une partie de la ville de Montréal.

Le centre-nord aurait compris le territoire centre-nord de la ville de Montréal, c'est-à-dire dans les environs des rues Iberville, Masson.

Celle du nord-ouest, aurait inclus Saint-Laurent, Notre-Dame-de-Liesse, Saraguay et une large section de la ville de Montréal.

La régionale est aurait compris Montréal-Nord, Anjou, Montréal-Est, Saint-Léonard-de-Port-Maurice, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et une partie de la ville de Montréal. En somme, la régionale Le Royer agrandie.

Tandis que la régionale ouest comprendrait Lachine, Saint-Pierre, Dorval, Kirkland, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Pierrefonds, l'Ile Bizard, Sainte-Geneviève, Dollard-des-Ormeaux et Roxboro.

En avril dernier, les représentants de sept commissions scolaires, englobant 13 municipalités de l'ouest de l'île de Montréal ainsi que l'île Bizard, avaient formé un comité provisoire de regroupement scolaire dans le but d'étudier les modalités du regroupement de ces sept commissions en une seule.

Il s'agissait des commissions de Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile, Très-St-Sacrement de Lachine, St-Pierre-aux-Liens, Pointe-Claire-Beaconsfield, Lachine, Dorval et Saint-Raphaël-de-l'Ile Bizard.

Ces sept commissions couvrent le territoire des municipalités de l'île Bizard, Dorval, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Lachine, Kirkland, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève, Pierrefonds, Senneville et Baie d'Urfé.

Malheureusement, les élections de juin ont changé la représentation des commissaires dans plusieurs des commissions concernées et tout le travail est à reprendre.

Quoi qu'il en soit, c'est un secret de polichinelle que le regroupement projeté par le Rapport Parent ne plaît à personne, pas plus à la Commission des écoles catholiques de Montréal qu'à celles membres de l'association diocésaine.

Ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'on élimine toute forme de regroupement.

Et c'est pourquoi on tiendra un congrès à l'automne, à la recherche de solutions "rationnelles".

Ministère des Travaux Publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surintendant des Soumissions, Bureau Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2085, rue Union, 20ième étage, Montréal 2, P.Q. et portant la mention

"SOUMISSION POUR PRE-SOUMISSION, POUR EQUIPEMENT DIVERS D'HOPITAL POUR L'UNITE DE SOINS C

expo67
PAGES 37 et 38

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mardi 29 août 1967 / Décollation de saint Jean-Baptiste / 83e année, No 200 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: généralement ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 60 / Maximum 80

Le juge Montpetit rejette le grief formulé contre la Dominion Textile de Drummondville • Page 38

Après Pékin, violence à Londres:

Rixe sanglante entre policiers et diplomates chinois

LONDRES. (AFP, UPI, Reuter) — Une sanglante bagarre, au cours de laquelle des diplomates chinois armés de bâtons de baseball se sont heurtés à des policiers londoniens qui avaient sorti leurs matraques, s'est déroulée aujourd'hui dans une ruelle située derrière la légation de la Chine populaire.

C'est à trois blessés dans chaque camp, dont un policier qui aurait été frappé d'un coup de hache au crâne, que se monte le bilan de la bagarre. Trois Chinois ont été évacués par des ambulances et deux d'entre eux étaient allongés sur des civières, la tête entourée de pansements et le visage ensanglanté.

Pendant qu'on emmenait les Chinois blessés, une foule de quelque 300 personnes attirée par l'incident criait des slogans comme "Mao est un cochon". Sur le perron de la légation, une jeune Chinoise scandait dans un haut-parleur : "A bas l'impérialisme britannique".

Au plus fort de la mêlée, les policiers ont saisi des couvercles de poubelles pour s'en servir comme boucliers contre les projectiles lancés par les Chinois. Ceux-ci ont lancé des bouteilles de lait et divers autres objets. Par contre, deux femmes d'un appartement voisin ont laissé tomber des pots de fleurs et versé de l'eau sur les Chinois.

Alors que Londres connaissait sa première manifestation de violence depuis le sac de l'ambassade britannique à Pékin, il y a une semaine, des gardes rouges chinois faisaient leur première apparition dans les rues de Tokyo, où ils se sont heurtés à la police. Quelque 900 membres de "l'Association internationale japonaise pour la promotion du commerce" et de nombreux étudiants chinois ont participé à une manifestation pour protester contre les visites à Formose et au Sud-Vietnam du premier ministre japonais Eisaku Sato et exiger que soit accueillie au Japon une mission de bonne volonté de la Chine populaire.

Les forces de l'ordre ont finalement dispersé les matnifestants au moment où ils arrivaient devant la Diète (parlement).

Deux bagarres à Londres

C'est la deuxième fois aujourd'hui que la bagarre éclate aux abords de la légation de la Chine populaire. La première bagarre a eu lieu en face de l'édifice, alors que l'autre a éclaté au moment où Shen Ping conduisit sa Mercédès noire à l'arrière de l'édifice.

Au cours de la journée, Londres avait rejeté une note remise par la légation de Chine qui protestait contre les mesures de surveillance appliquées aux diplomates chinois depuis le sac de l'ambassade de la mission britannique à Pékin.

Nez ensanglanté et lunettes cassées

La première bagarre avait éclaté devant une entrée latérale de la légation de Chine populaire entre une quinzaine de diplomates chinois et une partie du groupe d'une centaine de curieux qui, comme chaque jour depuis une semaine, se tenait à proximité.

Voir DIPLOMATES en page 2



photo UPI

Les "Pensées de Mao" impopulaires

Des policiers londoniens tentent de maîtriser un membre de la délégation chinoise à la suite d'une bagarre qui a éclaté hier dans une petite rue à l'arrière de la délégtion. Le diplomate a été légèrement blessé. Plusieurs policiers ont également été blessés dans cette manifestation impliquant des Chinois et des curieux. Ces incidents sont nés depuis que les autorités policières ont décidé d'exercer une surveillance des diplomates chinois, à la suite du sac de l'ambassade britannique à Pékin.

La Couronne conteste l'acquittement du juge Adrien Meunier

par Léopold LIZOTTE

Les ennuis du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, honorablement acquitté il y a une dizaine de jours d'une triple accusation de parjure, semblent loin d'être terminés. Contrairement a ce qu'on avait généralement cru au moment de la décision du juge Marcel Gaboury.

En fin d'après-midi, hier, la Couronne, agissant sur les ordres du ministre provincial de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, interjetait en effet appel contre la décision du tribunal, remettant ainsi toute l'affaire en cause.

Au procureur spécial qui avait plaidé pour la poursuite, au second procès, on adjoignait, pour les fins de l'appel, l'avocat que le précédent ministre de la Justice, Me Claude Wagner, avait lui-même désigné.

On sait que, lors de ce premier procès, devant le juge Benoit Turmel, de Sherbrooke, l'accusé avait été déclaré coupable et condamné à une peine de deux années de pénitencier.

Par la suite, ses procureurs Mes Guy Guérin et Dollard Dansereau, en avaient appelé de cette décision et le tribunal supérieur avait ordonné un second procès en étayant sa décision sur une illégalité commise au cours de l'instruction.

Les juges de la cour d'appel avaient déclaré le premier procès nul parce que, pendant quelques minutes, au cours de son propre témoignage, le prévenu avait reçu l'ordre de sortir de la cour pendant la discussion d'un point de droit. Or, selon la loi, un accusé doit être constamment présent devant le tribunal.

Ce second procès s'était alors fait attendre pendant plusieurs mois, et c'est finalement le juge Gaboury qui avait été désigné pour le présider.

Même preuve verdict opposé

Cependant un "procès de papier", si l'on peut dire, car on avait tout simplement déposé devant le juge les centaines et les centaines de pages de dépositions recueillies au cours de la première instruction. C'est donc à l'aide de la même preuve soumise au juge Turmel que le juge Gaboury a rendu un verdict absolument contraire.

Par la même occasion, il s'était livré à une critique fort sévère, et très ironique de la façon dont l'ex-juge Claude Wagner (également ancien ministre de la Justice) avait

Voir LE JUGE MEUNIER en page 2

Exécutions télévisées en Chine

HONG-KONG. (UPI, AFP, PC) — Deux anti-maoistes ont été fusillés sur place au cours d'un procès télévisé en direct à Changhai, rapporte la radio de cette ville.

A Pékin, l'agence yougoslave Tanjug signale une nouvelle manifestation de gardes rouges contre l'ambassade soviétique, dont plusieurs accès ont été bloqués. Une grande tribune a été dressée à proximité de l'ambassade tandis qu'autour de l'immeuble des haut-parleurs ont été installés qui émettent en russe des slogans anti-soviétiques. On ignore jusqu'à présent la raison qui a provoqué la manifestation anti-soviétique d'aujourd'hui.

Selon la radio de Changhai, deux ennemis de Mao Tsé-toung ont été exécutés devant les 10,000 personnes qui assistaient

Voir EXECUTIONS en page 2

Déplacement de l'abbé Hubert Falardeau: manifestation des fidèles de sept paroisses

AUJOURD'HUI

par Florian BERNARD

Les fidèles d'au moins sept paroisses du centre-ville se réuniront, ce soir, en face des bureaux du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, sur le Champ-de-Mars, en vue de protester notamment contre le changement de paroisse de l'abbé Hubert Falardeau, vicaire à la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End, qui sera maintenant vicaire dans une autre paroisse, soit celle de St-Donat, à Pierrefonds.

La manifestation, organisée par le Comité des défenseurs de l'abbé Falardeau, a reçu l'appui de nombreux prêtres, y compris celui de l'abbé Jean-Guy Larin, de la paroisse St-Rédempteur. Cette rencontre avait d'abord été organisée afin d'exercer des pressions auprès du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, pour revendiquer la hausse des prestations actuelle et une meilleure administration de la part des services du Bien-être, mais, à la suite du renvoi de l'abbé Falardeau, les dirigeants de la manifestation ont décidé de profiter de l'occasion pour faire signer des requêtes en faveur de leur défenseur et apôtre.

L'une des dirigeantes de la manifestation a déclaré hier soir que les signatures vont bon train et que les "amis de l'abbé Falardeau sont très nombreux".

Le curé de St-Enfant-Jésus du Mile-End, l'abbé Marcel Laperrière, a lui-même demandé le renvoi de son vicaire. C'est la réponse faite par le représentant du cardinal, S. Exc. Mgr Paul Grégoire aux paroissiens venus le rencontrer mercredi dernier. Selon Mgr Grégoire, le curé Laperrière se serait plaint des méthodes de pastorale prônées par l'abbé Falardeau. Puis Mgr Grégoire

Voir DEPLACEMENT en p. 2

Formation possible d'un troisième parti aux Etats-Unis

CHICAGO. (AFP,PA) — Une conférence de cinq jours qui débutera à Chicago jeudi pourrait bien jeter les bases d'un troisième grand parti politique aux Etats-Unis.

Ce congrès, organisé par la "Conférence nationale pour de nouvelles politiques", a pour but déclaré de coordonner les activités pacifistes, mais à plus long terme il pourrait viser à former un nouveau parti politique. Les leaders du mouvement précisent que leur but immédiat est la défaite du président Johnson en 1968 et la fin de la guerre du Vietnam.

Dans la publicité distribuée à la veille du congrès, plusieurs partisans connus du "pouvoir noir", dont Floyd McKissick, président de CORE, ont préconisé "la coopération des militants noirs et des progessistes blancs" en vue de réaliser les objectifs de la CNNP.

Le discours d'ouverture du congrès sera prononcé par le pasteur Martin Luther King, militant noir dont le nom a été proposé comme candidat de la CNNP à la présidence l'an prochain. Jusqu'à maintenant, le Dr King s'est montré peu enthousiaste pour cette idée, mais il appuie de façon générale les objectifs de la Conférence nationale pour de nouvelles politiques.

Un autre orateur à la séance d'ouverture sera le Dr Benjamin Spock, pédiatre réputé, qui est un adversaire très actif de la guerre du Vietnam. Les partisans d'une candidature King à la présidence souhaitent que le Dr Spock soit candidat à la vice-présidence.

Voir FORMATION en page 2

Double accusation de tripotage des listes de délégués au congrès du parti conservateur

OTTAWA — Huit jours avant le début du congrès à la chefferie du parti progressiste-conservateur, deux accusations de "manoeuvres" et "d'irrégularités" viennent d'être lancées contre certains personnages en vue de l'organisation du congrès.

Mlle Laura G. Mann, directrice du comité ontarien de sélection des délégués au congrès, vient de remettre sa démission après avoir accusé le co-président du congrès, M. E. A. Goodman, avocat de Toronto, d'avoir dressé la liste des délégués sans approbation formelle du comité.

De son côté, bien que demeurant à son poste, le directeur national du parti, le Dr James Johnston, de concert avec au moins trois candidats à la direction du parti, a adressé une lettre officielle au secrétaire du congrès, M. Gene Rhéaume, pour protester contre l'accréditation de 84 nouveaux délégués, ayant droit de vote, qui ont participé à la conférence consultative de Montmorency, au début du mois d'août.

Cette seconde protestation aurait l'appui de MM. Alvin Hamilton, Davie Fulton et Duff Roblin, premier ministre du Manitoba.

Le Dr Johnston, dans sa lettre au secrétaire du congrès, rappelle que le nombre de 84 excède de beaucoup celui que fixait à Victoria un comité pour préparer le congrès. Le

Voir DENONCIATION page 2

Donald Fleming : "Je suis le même homme qu'en 1956".

—Page 16

Nasser craint une crise en Egypte

Craignant qu'un coup d'Etat n'éclate en son absence, Nasser prend des mesures de répression avant son départ pour Khartoum.

— Page 30

Dans le feu de 20 tireurs noirs

Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

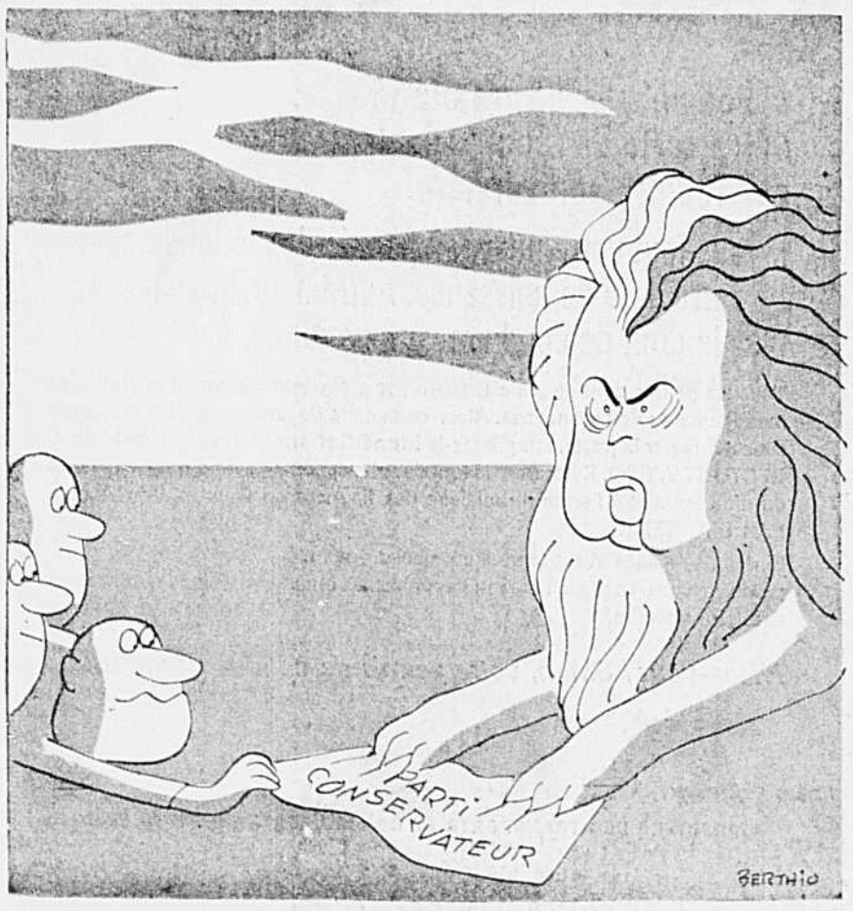
— Page 31

Moins de faillites

Après une légère recrudescence en juin, les faillites commerciales au Canada ont de nouveau diminué en juillet, avec 138 cas, ce qui représente une baisse de 12.70 pour cent, annonce Dun and Bradstreet.

— Page 34

Les visiteurs à L'EXPO
hier à la fermeture
263,174
on en prévoyait
254,790
aujourd'hui (prévisions)
283,100
depuis l'ouverture
35,581,636



Le Collège des médecins demande le retour au travail des radiologistes

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec qui, jusqu'ici, s'était abstenu d'intervenir dans la querelle qui oppose les radiologistes au gouvernement provincial a demandé hier aux radiologistes de retourner à leur travail, même si les négociations ne sont pas encore terminées.

Dans un communiqué publié en fin de semaine, le Collège demande aux deux parties en cause d'en venir à une entente le plus tôt possible. Voici le texte de ce communiqué, dont le ministère de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier a reçu copie :

"Les radiologistes de la province de Québec sont en pourparlers avec le ministère de la Santé du Gouvernement provincial depuis longtemps au sujet de la valeur de leurs services et des conditions de leur travail. Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec s'est délibérément abstenu d'intervenir dans les discussions qui, chez les médecins, ne devaient concerner que le Syndicat des radiologistes et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Il cherchait ainsi à ne pas gêner les négociations et à réduire le plus possible le nombre des participants, afin de favoriser une entente précoce.

"Face à la lenteur des négociations et en guise de protestation contre le ministère, de nombreux radiologistes ont depuis quelque temps quitté leur poste, paralysant ainsi plusieurs secteurs de l'activité médicale particulièrement dans les hôpitaux. Le Collège à qui incombe la responsabilité d'assurer au public les meilleurs soins possibles se voit contraint d'engager les parties en cause a conclure une entente au plus tôt. Il semble qu'aucune vie humaine n'ait encore été mise en danger mais les retards volontaires à traiter les malades et à alléger les souffrances sont indéfendables.

Voir COLLEGE en page 2

C'est de "l'interférence", affirme la Fédération des médecins spécialistes

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec a qualifié hier "d'interférence" la suggestion faite par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec que les radiologistes actuellement en conflit avec le gouvernement retournent au travail même si les négociations ne sont pas terminées.

Le Dr Raymond Robillard a déclaré que le communiqué publié par le Collège des médecins au cours de la fin de semaine ignore que la démission des radiologistes était irrévocable.

"La direction du college des médecins devrait être au courant du fait que sur les 180 radiologistes qui ont démissionné individuellement, 30 pour cent ont demandé au collège de leur donner des certificats leur per-

Voir INTERFERENCE, page 2

Assurance-santé :

Cloutier appuiera la proposition Castonguay

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial de la Santé M. Jean-Paul Cloutier a déclaré hier soir qu'il appuiera un projet de régime d'assurance-santé auprès du cabinet provincial.

M. Cloutier a déclaré lors d'une interview qu'il était en faveur d'un régime universel tel qu'il a été recommandé la semaine dernière au gouverne-

Voir CLOUTIER en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 39 et 49
Bandes dessinées / 25
Calendrier des pionniers / 25
Courrier "Que faire ?" / 14
Décès, naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 34 et 35
Horoscope / 25
La bonne table / 11 à 13
Mots croisés / 43
Nouv. internationales / 30 et 31
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 27 à 29
Tribunaux / 18
Vie féminine / 14
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 25

CKAC 73

LE JUGE MEUNIER

SUITE DE LA PAGE 1

mené la pré-enquête qui avait conduit à la mise en accusation du juge Meunier.

Hier après-midi, c'est Me Marc Brière qui, en l'absence de Me Jacques Coderre, procureur spécial de la Couronne au second procès, a enregistré l'appel au nom du procureur général de la province.

Me Brière, on le sait, avait été le représentant du ministère public au premier procès, qui s'était terminé par la condamnation du juge Meunier.

La procédure inscrite hier après-midi, prétend que le juge Gaboury a erré en droit, en prononçant un verdict d'acquittement fondé sur une interprétation erronée de la preuve soumise.

Au nom du ministre de la Justice, on affirme également que le juge de première instance s'est aussi trompé en invoquant comme raisons de l'acquittement entre autres les motifs suivants :

1 — L'existence d'illégalités qui auraient été commises lors de la préenquête présidée par l'ex-juge Wagner.

2 — Le fait qu'un piège aurait été tendu à l'intimé lors de son interrogatoire lors de la pré-enquête.

3 — Le droit qu'aurait eu l'accusé, en sa qualité d'avocat, d'être protégé par le secret professionnel, au cours de cette même procédure.

4 — Le fait que l'accusé n'aurait pas été sous serment lorsque, au cours de la pré-enquête, il rendit le témoignage faisant l'objet de l'accusation de parjure.

Mes Brière et Coderre soumettent encore que le juge Gaboury a erré, toujours en droit, en disant qu'il était du devoir de la poursuite de prouver, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé savait qu'un enregistrement avait été fait de sa conversation, et en omettant de tenir compte des témoignages établissant que ce même enregistrement existait à la pleine connaissance de l'intimé.

Le ministère public soutient que le juge a également erré en concluant qu'il s'agissait d'une fausse accusation, et lorsqu'il a ignoré la preuve présentée par la poursuite pour établir les éléments essentiels de l'accusation.

Finalement la Couronne affirme que ce fut une erreur que de prétendre qu'il ne lui était pas nécessaire de lire la preuve de la défense, en déclarant que si une motion de non lieu avait été présentée après la preuve de la Couronne, il l'aurait accordée sans la moindre hésitation.

En fin d'après-midi, par ailleurs, il était rumeur dans le milieu judiciaire, que la décision du juge Gaboury pourrait d'ici peu faire l'objet d'autres procédures.

DEPLACEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

aurait conseillé aux paroissiens de retourner auprès du curé et d'essayer de le convaincre d'annuler sa décision.

Convoqué à son tour auprès de Mgr Grégoire, l'abbé Falardeau s'est vu reprocher ses méthodes de pastorale. Puis il a accepté de changer de paroisse, sur les conseils de Mgr Grégoire, à cause des frictions qu'entrainerait son refus de quitter le Mile-End. "Je n'avais pas le choix, d'expliquer l'abbé Falardeau. Il est impossible de ne pas se soumettre à l'autorité de l'Eglise. Si le curé Laperrière a exigé mon renvoi, je dois me soumettre."

Des points de vue fort différents

L'abbé Falardeau nous a confié qu'au cours des derniers mois il avait eu des disputes assez violentes avec son curé, notamment en ce qui concerne la façon d'exercer la pastorale dans un milieu aussi dépourvu que le centre-ville. L'abbé Falardeau avait principalement reproché à son curé d'avoir autorisé une dépense de $400,000 en vue de rénover l'église de St-Enfant-Jésus alors que près de 80 p. 100 des paroissiens vivent dans un état continuel de pauvreté.

Il y avait également eu une dispute au sujet des ... mini-jupes et des danses à gogo. Le curé Laperrière s'était plaint d'une soirée dansante organisée le soir du Samedi saint, à la salle paroissiale, où l'orchestre des "Sellers" avait fait les frais de la musique. Selon le curé, les jeunes n'iraient pas à la messe, le lendemain, à cause de la danse. L'abbé Falardeau avait rétorqué que ces gens n'allaient plus à l'église depuis longtemps et que peut-être, à cause de cette danse, il réussirait à convaincre quelques jeunes d'assister à la messe du soir.

Effectivement, après la danse, environ 25 "teenagers" qui avaient dansé une bonne partie de la soirée assistèrent à la messe du dimanche, à la grande surprise de tous !

Une pastorale moderne

A l'archevêché, Mgr Grégoire a déclaré que le dossier de l'abbé Falardeau est absolument vierge et que l'on n'a aucun reproche à lui faire. Il semble, selon les déclarations recueillies de la part de l'abbé Falardeau et des fidèles de la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End, qu'un conflit de personnalité existait entre le vicaire et son curé. Ce dernier n'acceptait pas que l'abbé Falardeau exerce son ministère d'une façon aussi moderne.

Les deux prêtres étaient souvent en contradiction quant aux méthodes de pastorale à employer auprès des fidèles du centre-ville. L'abbé Falardeau nous a déclaré hier qu'il est prêt à revenir à la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End si le curé annule sa demande de renvoi. "Je mettrai de l'eau dans mon vin, a-t-il dit, et je suis sûr que nous pourrons nous entendre."

Il a souligné qu'il lui reste beaucoup de travail à faire dans la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End et qu'il désire sincèrement poursuivre sa mission.

En attendant, l'abbé Falardeau s'est retiré chez son beau-frère, où il attend, comme tous ses paroissiens, le déroulement de ce drame dont il est le personnage principal.

L'abbé Falardeau sera bien sûr du nombre des quelque 500 à 2,000 personnes qui sont attendues ce soir à la manifestation sur le Champ-de-Mars.

De nombreux mouvements ont promis d'envoyer des représentants, notamment le Mouvement des citoyens du Mile-End, le Mouvement pour la Justice sociale, l'Association des parents de St-Jacques, l'Association des parents de St-Louis-de-France, le Comité des citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve, le Service d'économie familiale, la Fédération des mouvements du sud-ouest et de nombreux autres.

Tous les assistés sociaux et ceux qui s'intéressent aux problèmes des défavorisés sont invités et des autobus seront à leur disposition aux endroits suivants: en face des églises St-Enfant-Jésus, 5039, rue St-Dominique, St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, St-Jean-l'Evangéliste, à l'angle des rues Kimberley et Ontario, St-Henri, 4055 ouest, rue St-Jacques. Dans Hochelaga-Maisonneuve, des autobus attendront les manifestants au parc Nicolet, à l'angle des rues Nicolet et Ste-Catherine. Le départ aura lieu à 20 heures précises de chacun de ces endroits.

DENONCIATION

SUITE DE LA PAGE 1

maximum, précise M. Johnston, devrait être de 30.

De plus, 51 des 84 nouveaux délégués viendraient d'une seule province, l'Ontario, et plusieurs d'entre eux seraient des partisans avoués de l'un des neuf candidats.

Ni Mlle Mann, dans sa lettre à M. Goodman, ni M. Johnston dans la sienne à M. Rhéaume, n'ont dévoilé l'identité du candidat auquel les délégués seraient dévoués.

Responsable d'un comité composé de quatre membres chargés de recruter 90 délégués au congrès, Mlle Mann aurait accepté plusieurs des délégués substituts d'Ontario accrédités par M. Goodman "si on avait pris en considération les procédures démocratiques."

"En ce qui me concerne, je ne crois pas qu'on ait judicieusement choisi les 90 délégués substituts d'Ontario. Je ne puis trouver d'excuse à vos agissements et je n'y participerai pas", écrit-elle.

De son côté, le Dr Johnston se plaint de ce que l'accréditation de 84 délégués votants de la conférence de Montmorency donne à ce groupe, qui comprend des membres étrangers au parti, presque autant de voix pour la "chefferie" que les 96 députés élus.

"Très démocratiquement"

Pour sa part, M. Mac Spence, membre du comité qui a fait la sélection des 90 délégués substituts, a déclaré lundi que le comité avait agi "très démocratiquement".

Lors d'une entrevue, M. Spence s'est dit surpris et contrarié de la démission de Mlle Mann du comité de sélection.

M. Spence, directeur pour l'Ontario de l'Association progressiste conservatrice du Canada, a déclaré que c'était "la première fois que j'entends parler qu'on ait ajouté des noms. La seule façon de le faire aurait été d'ajouter des noms que nous avions déjà choisis. Je suis très satisfait de la façon dont les candidats ont été choisis."

L'Ontario aura également 440 délégués votants élus par des associations régionales et 166 délégués votants qui détenaient déjà des postes dans le parti où étaient députés provinciaux ou fédéraux.

Leur statut est à clarifier

M. Davie Fulton a pris acte des protestations que suscitait le choix des 84 nouveaux délégués à Montmorency et a prié les organisateurs du congrès de clarifier le statut des délégués.

De son côté, M. Duff Roblin a refusé de commenter l'affaire, disant qu'il s'agissait d'une question interne concernant l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario.

Le président national du parti, M. Dalton Camp, a déclaré qu'il faisait confiance à l'honnêteté de M. Goodman et qu'il accueillait avec beaucoup de scepticisme les accusations portées par Mlle Mann.

Par ailleurs, on apprend que deux autres noms auraient été dirigés vers le quartier général de l'organisation du congrès, pour être ajoutés à la liste des délégués.

Au total, du groupe de Montmorency, il y a 2,343 délégués votants au congrès. De ce nombre, 1,320 ont été élus par les congressistes et les 1,023 autres sont délégués de droit parce qu'ils sont dirigeants du parti, députés fédéraux ou provinciaux et délégués substituts. Les substituts sont choisis dans chaque province par un comité composé de M. Goodman et de deux directeurs provinciaux de l'organisation nationale.

De son côté, M. Elmer Bell, président de l'Association progressiste conservatrice d'Ontario, a qualifié d'"absurdes" les attaques lancées contre le comité de sélection.

"Je défie", a déclaré M. Bell, "Mlle Mann de produire un candidat qui dira qu'il y a eu des manoeuvres."

"Je puis vous dire que même maintenant, alors que nous et tous ceux qui voteront ont reçu un tas d'informations, je ne connais le sens du vote que de 20 pour cent au plus des délégués substituts."

Mais le vice-président de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario, M. Stanley Boivin, a mis au défi son président, M. Bell, de nier que la délégation ontarienne au congrès national avait été "tripotée".

M. Boivin a déclaré qu'il n'avait jamais été informé ni convoqué au sujet du choix des délégués généraux de l'Ontario. "Il n'y a jamais eu de réunion du comité exécutif de l'Association," a-t-il ajouté.

FORMATION

SUITE DE LA PAGE 1

Des porte-parole de l'organisation ont dit attendre au congrès plus de 2,000 personnes représentant environ 200 organisations politiques et pacifistes et mouvement de défense des droits civiques venant de plus de 30 Etats.

Un complot communiste ?

Au sujet de la CNNP, le quotidien à grand tirage "Daily News" de New York annonce la découverte d'un complot communiste pour prendre la direction du mouvement et le transformer en un troisième parti politique. Selon ce journal, les services secrets américains auraient découvert que les communistes espéraient remplacer avec ce nouveau mouvement l'ancien parti travailliste progressiste, aujourd'hui disparu. Le "News" ajoute que les éléments communistes ont reçu pour instructions de s'infiltrer au congrès et de tâcher de se faire élire à des positions-clés.

Ils auraient aussi reçu la consigne de ne pas révéler leurs véritables tendances politiques.

On veut bloquer le Pentagone

Par ailleurs, le "comité de mobilisation nationale pour mettre fin à la guerre du Vietnam" a annoncé qu'il organise une grande manifestation pour les 21 et 22 octobre prochains à Washington. Le but de cette manifestation, qui doit attirer des "milliers" d'Américains dans la capitale, est de paralyser le Pentagone pendant 48 heures. Pour cela, les manifestants se masseront dans les halls d'entrée du Pentagone, désigné comme responsable de la "machine de guerre", pour les bloquer. Ils essaieront ensuite d'obtenir une confrontation collective avec les responsables de l'état-major. A l'extérieur, se déroulera une sorte de veille dans une atmosphère de fête et de joie de vivre.

Cette manifestation, dit-on, pourrait être la plus sérieuse protestation contre la guerre de toute l'histoire américaine.

EXECUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

à leur procès public dans la plus grande ville de Chine. L'émission ajoutait que le procès était télévisé et que des millions de personnes ont pu voir l'exécution en direct.

"Les gens ont applaudi," ajoutait le commentateur en décrivant les réactions de la foule aux exécutions.

Les deux prévenus ont été fusillés sur place immédiatement après avoir été condamnés à mort par le tribunal populaire de Changhai. L'émission ne précisait pas le sort de six autres personnes ayant subi leur procès en même temps que les deux accusés fusillés. Tous étaient accusés d'être des partisans du président Liou Chao-chi, généralement mentionné comme étant le leader de la faction opposée à Mao.

De son côté, la radio de Pékin rapporte que des chefs militaires de la province industrielle de Kirin, le Détroit de la Chine populaire, ont admis publiquement avoir soutenu les ennemis de Mao, mais ont promis de "corriger leurs erreurs".

La radio de Nankin signale aussi que des éléments antimaoïstes ont désorganisé le transport dans cette ville, capitale du Kiangsu, et ont également tenté de "compromettre la subsistance de la population" en s'efforçant de saboter la production dans les usines.

Par ailleurs, à Taipeh, capitale des Chinois nationalistes, on rapporte que des milliers d'adversaires de Mao se sont emparés de Wuhuashan, dans la province de Yunnan, et ont saccagé la centrale maoïste. Les rebelles occuperaient encore la ville, selon ces informations qui ne donnent pas plus de précisions.

D'autres dépêches font encore état d'un exode de population à Canton, la grande ville du sud de la Chine, à cause de la rivalité qui oppose partisans et adversaires de Mao. Selon ces dépêches, les troupes chinoises ont resserré leur surveillance pour empêcher un exode vers Hong-kong.

DIPLOMATES

SUITE DE LA PAGE 1

Un diplomate a été vu saignant du nez, tandis qu'un Britannique avait ses lunettes cassées. La police est aussitôt intervenue en force pour séparer les combattants.

Tandis que la police tentait de ramener le calme, les Chinois ont sorti leurs petits livres rouges et se sont mis à les agiter en criant : "Voilà la démocratie britannique".

Le diplomate au nez saignant a ensuite été exhibé du haut des marches de la légation, pendant qu'un membre de la légation sortait avec un haut-parleur pour lancer le slogan "A bas l'impérialisme britannique", repris en choeur par ses collègues.

Les policiers ont également été pris à partie par plusieurs Chinois gesticulants qui brandissaient le petit livre rouge.

Plusieurs policiers ont été contusionnés dans la mêlée, et l'un d'eux, frappé dans les côtes, a été emmené à l'hôpital pour être examiné.

Plus tôt, des incidents avaient opposé les diplomates chinois, soumis à une surveillance policière permanente depuis le sac de la mission britannique à Pékin, aux policiers de garde et à un journaliste.

Ce dernier, qui voulait photographier les diplomates, avait été traité "d'agent secret" par l'un d'eux. Un autre diplomate avait tenté de bousculer un policier qui se trouvait sur son chemin. D'autres s'étaient assis sur la chaussée autour d'un side-car de la police pour l'empêcher de démarrer, puis avaient déclaré qu'ils protesteraient auprès du Foreign Office contre "l'agression" dont, selon eux, leur légation était l'objet.

En outre, la sonnette du garage de la légation, apparemment arrachée durant la nuit, avait disparu ce matin, ce qui avait incité les Chinois à lancer des accusations de "sabotage".

COLLEGE

SUITE DE LA PAGE 1

"Les radiologistes sont des membres indispensables de l'équipe de la santé. Leur formation spécialisée leur permet d'apporter une contribution importante au diagnostic et à la thérapeutique de nombreuses affections. Il importe donc que leurs services soient rémunérés équitablement. Il convient aussi que ces médecins ne perdent pas de vue le contexte socio-économique du Québec ni les dangers que leur absence de l'hôpital peut entrainer.

"Le Collège des médecins et chirurgiens recommande donc instamment que les deux parties poursuivent leurs négociations avec vigueur afin d'arriver à une entente dans les meilleurs délais. Il souhaite que dans un esprit de confiance et de bonne foi, les radiologistes retournent à leur travail au plus tôt, même si les négociations ne sont pas terminées afin que les services des hôpitaux puissent à nouveau fonctionner normalement et que soit levé l'obstacle que pose au soin des malades l'absence de ces importants spécialistes.

Il a déclaré qu'il attend de connaître l'opinion des ministres des Finances et du Revenu pour savoir ce que Québec peut faire financièrement relativement à cette question.

Le ministre a déclaré qu'il préférait l'idée d'un régime universel parce qu'il serait impossible d'intégrer le bien-être social au Québec si certains régimes étaient partiels et d'autres universels.

INTERFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

mettant d'aller s'établir en dehors du Québec."

Le Dr Robillard a ajouté que le communiqué du Collège des médecins qui fait état du retard dans le traitement des malades et dans le soulagement des souffrances ne mentionne pas "les efforts faits par les radiologistes demeurés à leur poste afin de fournir un service de radiologie efficace pour les cas urgents des hôpitaux tout en continuant leurs services dans leurs bureaux".

Le Dr Robillard a affirmé qu'il n'était pas déraisonnable de la part des radiologistes du Québec de chercher à obtenir le même niveau de salaire qu'en Ontario.

Répondant à une accusation du Collège des médecins qui disait que les radiologistes n'avaient pas pris en considération la situation socio-économique de la province le Dr Robillard a déclaré que les spécialistes de la province ne pouvaient pas ne pas être attirés par de meilleures conditions de travail ailleurs au Canada et aux Etats-Unis au détriment certain des services médicaux du Québec.

Les Grands de l'auto tentent d'éviter une grève générale

DETROIT (UPI) — L'industrie américaine de l'automobile a offert aujourd'hui aux Travailleurs unis de l'automobile une augmentation de salaires variant de 34 cents à 44 cents l'heure et s'échelonnant sur une période de trois ans.

L'offre fait partie d'un bloc de propositions mises de l'avant par les trois grands de l'automobile, dans un effort commun pour éloigner la menace de grève qui pèse sur ce secteur industriel.

Les observateurs estiment que l'offre sera promptement rejetée par le syndicat. Les termes de l'offre patronale représentent une hausse de quatre pour cent par rapport aux conditions actuelles, qui expirent le 6 septembre.

Un porte-parole de General Motors a déclaré que l'offre constituait la plus forte augmentation de salaire jamais proposée aux Travailleurs Unis de l'automobile.

Les négociations durent déjà depuis deux mois entre les 650,000 ouvriers et les représentants des trois compagnies.

Si à minuit le 6 septembre on n'est pas parvenu à un accord, il se pourrait que l'une des trois compagnies soit frappée par une grève de ses employés.

CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

ment de l'Union nationale par la commission royale sur la santé, présidée par M. Castonguay.

La commission a recommandé un régime universel d'assurance-santé pour la province aussitôt que possible, suggérant qu'il entre en vigueur dès le 1er juillet 1968.

A la conférence internationale de la famille qui se tient actuellement à l'université

Lire page 17 les comptes rendus de Thérèse Vaillancourt sur la conférence internationale de la famille.

Laval, M. Cloutier a déclaré lors d'une interview :

"La santé ou le manque de santé constitue définitivement la question la plus urgente touchant la famille."

Un régime d'assurance-santé englobant toute la population aiderait à la famille, a-t-il dit, et il appuiera le projet quand le rapport sera soumis au cabinet.

M. Cloutier a noté que le rapport suggère que Québec retarde l'institution d'un régime universel s'il trouve que le coût est trop élevé.

La police croit avoir éclairci de nombreux vols

Sept détenus sous verrou et devant comparaître aujourd'hui ou demain devant les tribunaux ; quatre autres suspects subissant de longs interrogatoires ; six derniers suspects sur le point d'être capturés ; 30 vols d'autos ou cambriolages de magasins ou de maisons privées présumément éclaircis et portant sur un total de $40,000 d'articles volés ; 45 autres cambriolages du genre et portant sur un total de $60,000 en voie d'éclaircissement : tel est le bilan d'une longue filature conduite au poste no 4 par les hommes du lieutenant-détective Adrien Larose.

La cheville ouvrière de ce beau coup de filet a ajouté dans son rapport à son supérieur que la filature, commencée il y a plusieurs semaines, a été amorcée par l'escouade préventive du poste no 4.

Le policier a ajouté : "Nous ne transigeons pas avec un gang organisé, mais plutôt avec des groupes de voyous âgés de 16 à 20 ans et demeurant tous dans le même quartier. Ce secteur est délimité approximativement par les rues Sherbrooke, Craig, Dorion, Cartier et Papineau.

"Ces voyous se connaissent entre eux, mais agissent suivant l'impulsion du moment et non suivant les directives d'un chef.

"Ce soir, deux malfaiteurs commettront un cambriolage pour avoir de l'argent de poche, puis voleront une auto pour se balader avec leurs petites amies.

"Ce sont ces genres de causes que nous avons éclaircies."

Parallèlement, les policiers ont remonté jusqu'à trois receleurs contre lesquels ils tentent d'amasser un faisceau suffisant d'indices pour les traduire à leur tour devant les tribunaux.

L'entrée de Dief dans la lutte causerait des problèmes — Fulton

TORONTO. (PC) — "L'entrée de M. Diefenbaker dans la course au leadership pourrait causer de graves difficultés à l'intérieur de notre parti", a déclaré lundi soir M. Davie Fulton, l'un des neuf candidats à la chefferie.

M. Fulton participait à une émission télévisée en compagnie de MM. Michael Starr, Robert Stanfield, George Hees et John Maclean. Les candidats étaient interrogés par M. John Bassett, propriétaire de la station de télévision CFTO, et éditeur du Toronto Telegramm.

"Levez la main, ceux qui souhaiteraient voir M. Diefenbaker entrer dans la lutte", demande M. Bassett.

Et tous les interrogés de rester cois.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de Québec : généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers devenant vents de l'ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, à Ottawa 55 et 80, à Québec 55 et 75, et à Ste-Agathe 50 et 75.

Régions des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses en matinée devenant généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 60 et 80.

VOTRE
Baccalauréat
sera-t-il encore valable demain !
Pour cela, il faut qu'il soit centré sur les langues
MAITRISE DE
11 LANGUES EN 8 MOIS :
Russe, allemand, latin, anglais, français, langues intermédiaires, grec.
COURS PAR CORRESPONDANCE ET DE VIVE VOIX : JEUNES, ADULTES
Rendez-vous et prospectus sur demande
UNIVERSITE - PILOTE MONDIALE du CREPER
8697, rue de Gaspé, Montréal 11
Tél. : 381-7372
384-2341
Veuillez me faire parvenir les détails complets
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Profession ..... Age .....

Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de NOUVELLES situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
- Excellent salaire pour débuter
- Travail varié et captivant
- Avenir prometteur
- Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
- Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
- Apprenez les perforatrices I.B.M.

Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL G.A.-3

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles



• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL
Fabriqués sur mesures, installés par des experts

votre permis de conduire est nul...
si vous n'avez pas retourné votre carte de renouvellement avant votre anniversaire.
Il vous faut votre nouveau permis dès le lendemain de votre date de naissance. Autrement, vous n'avez plus le droit de conduire votre voiture...
Tous les permis sont émis de Québec par ordinateur électronique ; ceci demande une ou deux semaines. Alors, cette carte de renouvellement que vous avez reçue par la poste, remplissez-la **immédiatement** et **soigneusement**, RECTO ET VERSO. Retournez-la tout de suite accompagnée d'un chèque visé ou d'un mandat à l'ordre du ministre des finances du Québec. N'INCLUEZ PAS D'ARGENT.
Si deux semaines avant votre anniversaire vous n'avez pas reçu votre carte, procurez-vous-en une au bureau des véhicules automobiles, puis retournez-la sans plus attendre.
Hâtez-vous ! Sinon, votre permis de conduire sera nul...
TC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

LE SON EN VUE AVEC ZENITH DUPUIS PENSE A QUI ENTEND DIFFICILEMENT
Scellées à l'épreuve de la poussière et de l'humidité
LUNETTES AUDITIVES
DISPOSITIF DANS L'OREILLE
DISPOSITIF A L'ARRIERE

Petits appareils acoustiques scellés à l'épreuve de la poussière, de l'humidité. Le circuit Micro-Lithic Zenith est parfaitement scellé pour la protection de ses transistors et de ses "resistors", de la poussière, matières étrangères, de l'érosion et de la moisissure. Ainsi tous les autres raccords sont également scellés pour donner un meilleur rendement... une aide acoustique plus efficace.
LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT
Venez maintenant obtenir plus de renseignements chez DUPUIS ainsi qu'une démonstration. Renseignez-vous sur la protection après l'achat d'un appareil ZENITH.
Chacun est ajusté selon chaque cas
DUPUIS
Rendez-vous à domicile sur demande
3e étage — Dupuis
Composez 842-5151 — poste 316

4/

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 29 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 200

Quand le malade ne s'ignore plus

L'OPPOSITION a beau jeu pour réclamer avec empressement l'application immédiate des recommandations déposées par la commission Castonguay sur la santé et le bien-être social.

M. Lesage peut faire valoir que son administration avait fait preuve de généreuses intentions. Et tant de groupes influents se sont prononcés en faveur de l'institution d'un régime obligatoire, universel et complet d'assurance-maladie qu'un parti politique ne risque nullement sa réputation en réclamant que soient immédiatement traduits dans la réalité les objectifs les plus élémentaires d'un régime de sécurité sociale.

Le succès de l'entreprise est d'abord relié à une bonne intelligence des objectifs. Ce n'est pas par idéalisme, par philanthropie ou par idéologie que les Etats ont été conduits un peu partout dans le monde à se comporter d'office comme la providence des citoyens.

La vérité est plus prosaïque. Cette prise en charge par les gouvernements est commandée par l'imprévoyance de nos contemporains. On peut philosopher mélancoliquement sur le peu de souci que se donne le citoyen pour assurer son propre avenir. Pragmatiques par vocation, les gouvernements ont surtout à mesurer les conséquences économiques d'une santé généralement mal défendue par les premiers intéressés. Or, le rapport le dit clairement, ces conséquences sont importantes.

Beaucoup se posent avec raison cette question: Mais avons-nous les moyens de nous offrir un système complet d'assurance-maladie? Les estimations fixent à $225 millions annuellement le coût de l'opération. Une partie de cette somme, peut-être la moitié, est susceptible d'être récupérée en vertu d'ententes à mettre au point avec Ottawa. Le reste viendrait d'un impôt spécial ou des revenus généraux. On ne doit pas se leurrer ici, c'est toujours dans le même gousset, celui du contribuable, que vont puiser tous les gouvernements, qu'ils soient ceux des municipalités, des provinces ou d'Ottawa.

Aussi, la question centrale est-elle: comment faut-il procéder? Entendons que sous ce "comment" ne doivent pas entrer uniquement les questions relatives aux ressources financières dont la province dispose (ou ne dispose pas) mais également tout ce qui a rapport aux méthodes d'établissement d'un régime satisfaisant.

Heureusement, la commission consultative paraît avoir été sensible aux difficultés naturellement inhérentes à un programme indiscutablement ambitieux. Son audace de bon aloi dans la définition des objectifs est tempérée par le souci de rappeler constamment que le cheminement doit se faire par étapes prudemment mesurées, en prenant soin de distinguer les priorités. La charge énorme que représente pour les particuliers le coût des médicaments n'est pas ignorée. "Progressivement", la commission souhaite voir entrer dans la catégorie des soins médicaux proprement dits une multitude de soins qu'on n'associe pas habituellement à la plus stricte urgence. Tels sont, par exemple, les soins dentaires.

Et pourquoi, demande un loustic, ne ferait-on pas entrer aussi cette "maladie" nouvelle, découverte pas plus tard qu'hier, appelée "allergie au travail"? Un rapport présenté au cours d'un congrès de médecins italiens signale, en effet, que chez certaines personnes l'activité musculaire libère une quantité additionnelle d'histamine, puissant stimulant chimique qui cause des éruptions et une allergie...

Toute fantaisie mise à part, il faut bien reconnaître que la maladie n'est jamais un ennemi complètement vaincu. En outre, l'assurance-maladie ne fera pas surgir par elle-même les hôpitaux additionnels dont nous avons le plus pressant besoin. Mais elle peut être établie sans que soient répétées ces erreurs graves d'appréciation dont l'assurance-hospitalisation a donné trop de déplorables exemples. Ce n'est pas pour rien que le rapport de la commission d'enquête recommande fortement que toutes les mesures soient prises (par voie de consultation ou autrement) pour intéresser les professions médicales et para-médicales à l'établissement du régime. De quelque manière qu'on juge les réserves traditionnelles de la profession médicale vis-à-vis de la sécurité sociale, il faut convenir que le médecin reste un allié indispensable dans la lutte à la maladie.

Enfin, les aspects particuliers de la société québecoise, régulièrement invoqués quand il est question de sécurité sociale, devront nous valoir un régime qui sera "particulier" également par son excellence sinon par sa nette supériorité. Un particularisme qui ne serait cultivé que pour lui-même dans une lutte incessante contre un phénomène universel comme la maladie n'apporterait guère de consolations à la collectivité. J'ignore dans quelle mesure une pareille suggestion paraîtra réaliste, mais une expérience complète, conduite dans une seule région-pilote, mais appliquant immédiatement et intégralement toutes les recommandations de la commission Castonguay, apporterait sans doute un supplément de garanties pour l'avenir.

Guy CORMIER

Le sous-emploi des jeunes députés

DEPUIS leur avènement-surprise au pouvoir, il y a près de quinze mois, les jeunes députés UN auraient eu toute la liberté de s'exprimer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti. Soit dit en passant, rares sont ceux qui l'ont exercée pleinement. Par ailleurs, de l'aveu même de l'un d'eux, la plupart ont souffert de sous-emploi, si l'on peut dire.

On sait que le premier ministre, M. Johnson, a constitué son cabinet en faisant appel aux membres les plus anciens du parti. Il a confié les ministères-clés aux anciens ministres (parfois en double), de même qu'aux anciens députés les plus expérimentés, les mieux connus, sinon les plus méritants. Seul parmi les membres de la nouvelle vague de l'UN, Marcel Masse a obtenu un poste de confiance (mais non au premier rang).

Un autre jeune — Denis Bousquet, député de St-Hyacinthe — déplore le fait et formule à l'adresse de son parti des critiques assez pertinentes. Il regrette surtout que l'UN n'ait pas fait profiter les jeunes d'une victoire qu'ils avaient largement contribué à remporter. Pendant la campagne électorale, M. Johnson a répété à l'envi que le grand atout de son parti rénové était la jeunesse de ses candidats. Mais une fois au pouvoir, il a montré, par la constitution de son cabinet, que la confiance qu'il manifestait à l'égard de la jeunesse était plus théorique que réelle.

M. Bousquet devrait pourtant bien connaître la qualité dominante de son chef, qui est la prudence. A la tête d'un parti renforcé par l'apport d'éléments neufs, M. Johnson a réagi au pouvoir selon son tempérament et selon les leçons qu'il avait apprises du temps de l'ancienne Union nationale: il a d'abord misé sur l'expérience et les mérites électoraux des candidats élus.

Il se peut aussi (qui sait?) que quelques-uns des candidats battus auraient trouvé meilleure grâce à ses yeux que la plupart des élus. L'afflux des votes en faveur d'un candidat ne coïncide pas toujours, loin de là, avec les préférences personnelles des chefs de parti. A plusieurs reprises depuis juin 1966, le premier ministre a souligné un avantage du régime présidentiel, qui permet à un chef de gouvernement de choisir ses ministres en dehors du cercle des élus et même des sphères de la politique. Il était facile de voir, sous-jacent à ses rappels, le regret devant une situation créée par les événements.

A Québec comme à Ottawa, le régime parlementaire est ainsi fait que le jeune candidat élu du côté du pouvoir trouve difficilement à s'employer de façon à la fois utile et intéressante. Au pouvoir, c'est le défaut commun des partis traditionnels de se désintéresser de ce que peuvent penser et faire les jeunes députés. M. Bousquet a donc eu raison de parler en leur nom, en esquissant quelques-unes des réformes pratiques qui pourraient empêcher son parti de s'enliser trop vite dans le confort fallacieux du pouvoir.

Cyrille FELTEAU

L'agitation n'arrange rien

LE TRAIN de la Confédération est au Québec pour trois semaines. Foule à son arrivée à Dorval et foule il y aura partout où ce remarquable ensemble sera présenté au public. Dans ce public on découvrira, c'est sûr, des "jeunes" qui entendent priver les gens du droit de visiter dans le calme les wagons où de cent façons ingénieuses, sont illustrés les grands faits de l'histoire canadienne.

Les agents de la paix doivent faire en sorte que la paix règne. Chacun est parfaitement libre d'avoir son ou ses opinions sur à peu près tout. D'autre part, chaque citoyen doit pouvoir à sa guise, en toute liberté, visiter le Train de la Confédération sans être bousculé, sans se retrouver au milieu de bagarres et sans être l'objet du sarcasme d'énergumènes pour lesquels toute réunion populaire est une occasion d'affirmations fracassantes.

Des incidents ont eu lieu à Dorval; des incidents seulement. Lorsque le "Train" sera à Montréal — gare Jean-Talon — il faut souhaiter tout de suite qu'un important dispositif de surveillance soit mis en place afin de faire échec à toute démonstration. Il doit être possible de savoir QUI organise ces mouvements et de les avoir à l'oeil. Si les forces de l'ordre doivent être débordées... autant dire que nous voulons chavirer dans l'anarchie.

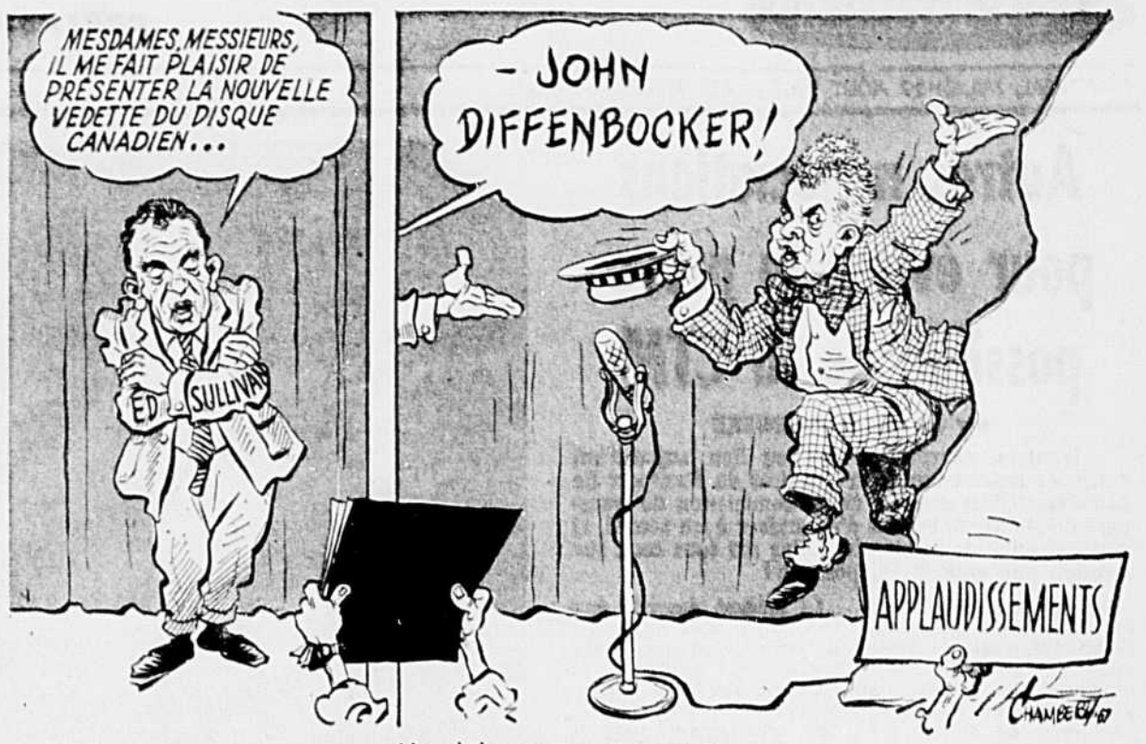
Si les agitateurs veulent cela absolument, qu'ils se disent bien que la masse de la population n'est pas de cet avis. Qu'un jeune homme écrase du pied le drapeau canadien ou déchire des dépliants, histoire de se donner en spectacle... celui-ci est triste et l'arrogance du geste mérite beaucoup plus qu'une réprimande. En dépit de tous les problèmes, il existe encore dans cette province des gens soucieux d'ordre et qui réclament des autorités la plus grande rigueur à l'endroit des perturbateurs. Qui sont-ils donc ces "jeunes-là" pour constamment agir à leur fantaisie? Notez que des enquêtes en cours, fort sérieuses, vont un jour révéler d'où partent certaines instructions. D'assez étonnantes surprises sont promises!

L'année que nous vivons est chargée d'électricité et nous sommes parfaitement d'accord avec ceux qui jugent le temps venu d'une nouvelle prise de conscience et d'un examen sérieux de difficultés anciennes mais ravivées. C'est le procédé qui est malsain quand il se traduit par des cris, des insultes, des scènes frisant la violence et des démonstrations houleuses.

Une crise de nerfs n'est pas une opinion, dit-on souvent. Les crises répétées peuvent nous conduire au bord de l'agitation collective dont on sait qu'elle est toujours néfaste.

Les autorités administratives et policières ont donc une mission claire: il est des débordements inacceptables. Quand on a compris cela, on a compris tout le reste.

Roger CHAMPOUX



Un débutant qui promet...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Le séparatisme inquiète bon nombre de Néo-Canadiens

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes très inquiets de la situation politique et de l'avenir de la province de Québec.

La plupart des Néo-Canadiens ont quitté leur propre pays à cause de l'inflation, du coût élevé de la vie et de l'instabilité politique qui entrave le progrès des nations.

Nous autres, comme tous les immigrants venus au Canada, nous avons vendu nos meubles et nos biens pour presque rien, sachant dans notre entourage que nous partions pour l'étranger.

Venus au Canada pour recommencer à zéro à bâtir notre avenir et celui de nos enfants, voilà que nous nous trouvons en face du grand problème du separatisme et de l'indépendance. Nous savons très bien ce que cela signifie, surtout quand notre belle province est dépourvue de tout moyen économique, industriel, etc.

J'ai déjà connu plusieurs pays qui ont acquis leur indépendance; avant ce fait-là, ils étaient très prospères; quelques mois après leur émancipation tout a augmenté: vie excessivement chère, dévaluation de 300 p. 100 de leur système monétaire et ils ont été atteints du grand mal de l'inflation menaçant la stabilité de l'économie nationale et privée.

Je peux vous citer le cas d'un grand pays de l'Amérique latine qui, après la guerre, était l'une des nations les plus prospères du monde; les immigrants y arrivaient à une cadence de 2,000 à 3,000 par jour. La valeur de sa monnaie était forte, presque égale au dollar américain. Avant 1955, dans un mouvement de nationalisme à outrance, le dictateur qui gouvernait alors le pays nationalisa toutes les entreprises étrangères: les chemins de fer, le téléphone, l'électricité, le gaz, le pétrole, etc. Actuellement ce pays a un standard de vie très bas; le coût de la vie a augmenté de 400 p. 100. Aujourd'hui il faut 400 pièces de monnaie pour avoir un dollar américain. Les capitaux étrangers sont partis et presque 1,300,000 immigrants ont quitté le pays; actuellement cette nation se trouve en déficit de plusieurs milliards de dollars. Et voilà les conséquences d'un nationalisme précipité et mal préparé: l'avenir de la nation tout entière est compromis à perpétuité.

Ici, au Québec, les taxes sont assez élevées, le coût de la vie augmente incessamment et l'économie provinciale est déjà entrée dans la spirale inflationniste. Les Néo-Canadiens, en arrivant au Canada, se trouvent devant le manque de sécurité dans le travail, le manque de l'indemnité pour l'ouvrier lorsqu'il est congédié; le manque de sécurité sociale qui complique les problèmes des mariés. Je peux dire en toute franchise, que beaucoup de pays de l'Europe et de l'Amérique du Sud ont des lois sociales qui assurent même une indemnité à l'ouvrier congédié à raison d'un mois de salaire par année de services rendus plus trois mois de préavis pour permettre à l'ouvrier d'avoir largement le temps de chercher du travail ailleurs.

Malgré tous ces problèmes et préoccupations, les Néo-Canadiens trouvent le moyen de s'adapter à condition que d'autres facteurs graves ne viennent pas les troubler. Et voilà maintenant que commence le grand problème politique de notre chère province.

Si le Canada veut devenir une grande nation très prospère avec 100 millions d'habitants, prenons l'exemple de nos voisins, les Etats-Unis. Ce pays très prospère est devenu la première puissance au monde, grâce à la main-d'oeuvre qualifiée que les immigrants y ont apportée.

Par conséquent, cher amis Canadiens, comprenez les problèmes des immigrants; sachez conserver leur amitié; vous aurez besoin d'eux, car les Néo-Canadiens sont des hommes instruits, des ouvriers qualifiés qui ont été sélectionnés par votre gouvernement pour être admis au Canada et partager avec vous l'avenir de ce merveilleux pays. Ne les obligez pas à refaire leurs bagages pour reprendre le chemin du retour, car le Canada tout entier, par ses dimensions et sa prospérité croissante, a besoin de l'immigration à présent et il en aura besoin dans l'avenir jusqu'à d'ici cent ans.

A. J.
Montréal.

Devons-nous nous laisser bafouer sur notre territoire?

Monsieur le Rédacteur,

"Canada Uni"! Quelle farce! Ici même, dans notre Québec français à Pierrefonds plus exactement, les Canadiens français sont des gens de seconde zone. Un exemple? Dans le quartier Versailles de cette ville, une école bilingue du nom de Monseigneur Deschamps passe entièrement aux enfants de langue anglaise et devient la "Fathers of Confederation School". Conversion difficile à avaler, mais passons (nous sommes habitués de plier, nous, colonisés du Québec).

Mais ce n'est pas tout, car il fallait bien une nouvelle école pour les francophones, n'est-ce pas? La construction commença, mais les anglophones ne voulant absolument pas être "contaminés" par les "Canadiens français" firent signer une pétition et tous les travaux furent arrêtés. Ce qui revient à dire: "Canadiens français, allez ailleurs, nous ne voulons pas de vous ici."

Qui sont les vrais séparatistes d'après vous, lecteurs? Allons-nous nous laisser bafouer encore longtemps de la sorte sur notre propre territoire?

Il est clair que seul l'indépendance du Québec nous rendra "Maîtres chez nous" et nous apportera l'"égalité". Alors seulement nous pourrons discuter d'égal à égal, non plus de maître à valet que nous sommes.

A bon entendeur, salut!

C. Roy

l'opinion canadienne-française

La capitale de qui?

LE DROIT (Ottawa) — Willie Chevalier se plaint de nouveau de l'indifférence des divers paliers administratifs, face au visage unilingue de la capitale du Canada.

Nous connaissons la rengaine: Il y a des problèmes plus urgents à résoudre. Mais il y a de cela cent ans, il y a cent ans que la capitale du Canada est unilingue, il y a cent ans que ses administrateurs ignorent systématiquement les droits élémentaires de la population francophone!

Nous ignorons absolument si l'Exposition annuelle du Canada central (celle d'Ottawa) attire des visiteurs de l'étranger et de l'extérieur de l'Ontario (de la province de Québec en particulier). Mais aucun d'eux ne pourrait se douter, à moins de le savoir, qu'Ottawa et tout l'Ontario comptent une forte minorité francophone.

Une population relativement éclairée a mis au rancart une administration municipale ouvertement hostile à l'élément français de la capitale fédérale, mais celle d'aujourd'hui, moins provocante, n'est pas meilleure que la précédente sous ce rapport. Il est regrettable de le consigner, car par ailleurs cette administration est assez sage et progressive à la fois.

Et pendant ce temps, à l'aube du deuxième siècle de la Confédération, les politiciens de tous les partis multiplient les déclarations agréables à lire et à entendre pour les Canadiens français, — mais ce ne sont encore et toujours que des déclarations. Aucun des candidats à la direction du parti conservateur n'a dit ce qu'il ferait pour donner (dans les limites de la juridiction fédérale) un visage bilingue à la capitale du Canada et le gouvernement de l'Ontario semble tout aussi indifférent à cette question que l'administration municipale.

Et l'on s'étonne que des Canadiens français en viennent à la conclusion (défaitiste) qu'ils n'ont plus qu'à se replier sur eux-mêmes à l'intérieur du Québec et à laisser se débrouiller ceux des leurs qui s'obstinent à vivre hors de la Belle Province!

Si les Canadiens français ne peuvent se sentir chez eux dans la capitale de leur pays, ou donc hors du Québec auraient-ils l'impression d'être dans leur patrie? S'ils tiennent à la survie de la Confédération, pourquoi les journaux de langue anglaise, au lieu d'injurier à pleines pages le général de Gaulle et la France, et les politiciens ne feraient-ils pas campagne pour mettre fin à cette anomalie?

Au-delà de la bonne volonté

LE SOLEIL (Québec) — L'éditorialiste invite à la circonspection ceux qui seraient tentés de prendre pour du "bon pain" toutes les déclarations des aspirants au leadership conservateur. Nous reproduisons une partie de son article

Il est encourageant de constater à quel point les candidats au leadership conservateur font preuve de bonne volonté verbale à l'endroit du Québec et de la place des Canadiens français dans notre régime fédératif. On aurait tort de sous-estimer ce nouvel état d'esprit à l'intérieur du parti conservateur. Il y a là des éléments positifs qui dénotent bien que les conservateurs, à l'instar des autres partis politiques fédéraux, prennent une conscience plus aiguë des exigences du phénomène du biculturalisme en ce pays.

Toutefois, le désir des candidats d'obtenir l'appui du Québec à la prochaine convention de septembre joue également un rôle dans cette concurrence d'amitié à l'endroit du Québec. Si la course au leadership chez les conservateurs jouait en sens inverse vis-à-vis du Québec, il faudrait s'en plaindre. Qu'il y ait surenchère de bonne volonté à l'endroit du Canada français, c'est bon signe.

Mais il ne faudrait pas, non plus, être naïf et ne pas voir l'aspect inévitablement teinté d'électoralisme dans les plus beaux propos des candidats conservateurs à l'endroit du Québec et des Canadiens français. MM. Roblin, Fulton, Fleming, Hees ont été les plus éloquents à cet égard. Il se trouve également que ce sont les candidats qui comprennent le mieux le fait français en ce pays et sont les plus aptes à faire des conservateurs une formation politique qui serait également bien acceptée des Canadiens des deux langues.

Dans le secteur précis de la place du français au Canada et des droits des minorités françaises, on ne peut s'empêcher cependant de considérer le décalage qui existe entre les déclarations les plus généreuses et les faits où la générosité est moins flamboyante. Le décalage est d'autant plus frappant que deux des candidats au leadership conservateur sont en même temps premiers ministres provinciaux (Roblin et Stanfield) et qu'à ce titre ils ont eu l'occasion de poser des gestes concrets vis-à-vis des minorités françaises.

Le Québec doit faire davantage

L'EVANGELINE (Moncton) — Bernard Poirier commente le discours du recteur de l'U. de Moncton au congrès de l'ACELF, à Ottawa. Voici un extrait de son éditorial.

Les perspectives d'avenir pour Me Savoie sont bien différentes de celles de Me Pierre Bourgault qui voit tout en noir.

Le recteur, qui participait aux assises du congrès de l'ACELF à Ottawa, voit les chances de survie et d'épanouissement encore plus grandes que pour les Canadiens français de l'Ouest. C'est déjà beaucoup. Là où Me Savoie a frappé la note juste, c'est lorsqu'il affirmé que la vie française aux Maritimes se limite à l'aéroport des Acadiens du Nouveau-Brunswick. A cause de leur nombre, les Acadiens au N.-B. ont été capables de s'organiser et de maintenir bien vivante la flamme française dans l'est du pays.

L'apport des Canadiens français du Québec à la vie française en Acadie a été très petit, malheureusement, tout comme l'apport des Acadiens du N.-B. vis-à-vis de leurs frères de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile. Il y a bien eu quelques missionnaires du Québec, quelques professeurs, mais ça se résume à cela. Et les Acadiens des Maritimes se sont débrouillés de leur mieux et à leur façon et ils n'ont pas trop mal réussi, si on considère qu'ils ne constituent encore que 38.8 p. cent de la population totale de la province.

La vie française en Acadie s'est maintenue à coup de sacrifices, de développement et même de renoncement. Notre province soeur, le Québec, qu'on surnomme à juste titre le bastion de la vie française en Amérique, a posé des gestes symboliques qui ont avivé la flamme française chez nous et nous a donné lieu d'espérer; d'espérer qu'un jour, le service d'Outre-frontière du Canada français aura un budget suffisant pour vraiment se mettre au travail et bâtir des chaînons français inséparables d'un bout à l'autre du pays.

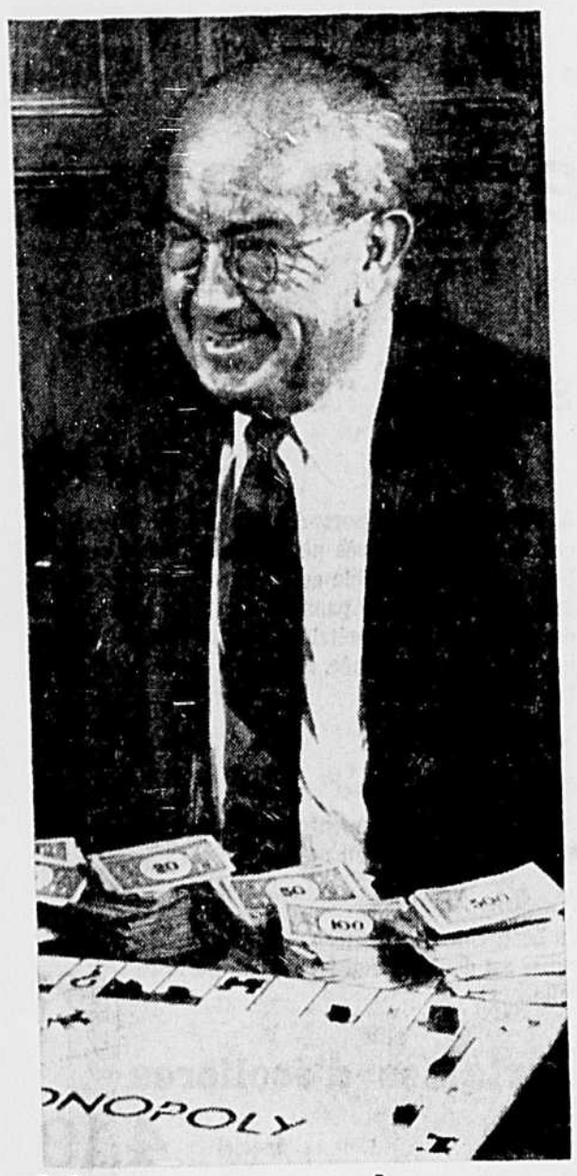
Dans sa lutte pour la pleine reconnaissance et le respect du fait français au Canada, la cause du Québec sera forte dans la mesure où les Canadiens français des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest seront forts et bien portants.

Nul doute que ces suggestions ne sont pas nouvelles pour le directeur du service d'Outre-frontière, un type très sympathique. Cependant, alors que la France est à réviser ses positions vis-à-vis du Canada français, il serait peut-être approprié que le Québec étende sa charité encore davantage afin que nous puissions nous sentir plus unis et plus "libres".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272.
La Canadien Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières où LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an:
Canada: $33.00 — Etats-Unis: $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."



L'inventeur du Monopoly est mort

OTTSVILLE, Pa., (PA) — Charles B. Darrow, qui s'est enrichi par l'invention du Monopoly, est décédé lundi à sa ferme, près d'Ottsville, à l'âge de 78 ans.

C'est pendant la crise des années 30 que M. Darrow eut l'idée d'inventer son jeu d'échanges de petits hôtels rouges et verts. Depuis, les ventes se sont élevées à 45,000,000 d'exemplaires et lorsqu'il s'est retiré, à l'âge de 53 ans, M. Darrow s'était amassé environ $1,000,000 par la vente de son jeu et l'accumulation des droits d'auteur.

Il a dit avoir inventé ce jeu dans le but d'aider les gens à mieux passer les années de chômage.

Quand l'inventeur présenta son jeu à des manufacturiers, il a été évincé.

"On m'a dit qu'il y avait trop de joueurs dans le jeu, que c'était trop compliqué, trop long, et que cela sèmerait la discorde dans les familles."

L'inventeur a donc effectué ses ventes lui-même, de magasin en magasin, et a fini par recevoir une offre intéressante de Parker Brothers, manufacturiers en jeux.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

res du syndicat pour les premiers six mois. Au fait, selon lui, la CTM devrait affecter une somme de $80 millions au poste des salaires, alors que ses revenus sont estimés à $75 millions.

D'un côté comme de l'autre, on espère en venir à une entente sans grève. Un arrêt de travail qui surviendrait avant la fin de l'Expo serait presque "catastrophique". Plusieurs observateurs sont d'avis que le gouvernement provincial serait alors invité à voter une loi spéciale ou tout au moins à se prévaloir des prévisions du Code du travail au chapitre des grèves dans les services publics, en prétextant que la grève met en danger la sécurité publique.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

près de l'éventail. L'ouvrier allait vérifier une boîte de contrôle qui se trouve tout près de cet éventail afin de faire changer la rotation.

M. Blain a déclaré que dans ce cas comme dans d'autres, il devrait exister des facteurs de sécurité plus adéquats à la CTM. Il a aouté que des employés préposés à l'entretien des voies risquent leur vie chaque jour, soit à cause du courant électrique, soit aussi par le passage des rames de métro. Dans ce dernier cas, les cantonniers doivent se réfugier à la hâte dans un abri de deux pieds de profondeur ou s'accrocher à la barre de guidage.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

che plutêt la sécurité d'emploi de ses membres.

Finalement, le syndicat suggère la création par le gouvernement d'une commission tripartite (marins, employeurs et gouvernement) pour faire une revue de la situation du personnel et déterminer les exigences d'quipage sur les navi- é res.

La commission aurait aussi le pouvoir d'étudier les programmes de recyclage de la main-d'oeuvre, les méthodes et les pratiques du travail, la sécurité sur les navires, la fatigue sur le personnel, etc.

Le point de vue patronal

Dans un communiqué, un directeur de l'Association canadienne des transporteurs maritimes des Grands Lacs, M. John N. Patterson, soutient que le point litigieux, la semaine de travail de 40 heures, place les entreprises dans une mauvaise situation si elles s'y rendent.

Le syndicat a déjà fait des concessions sur ce point. Il accepte que ses membres fassent huit heures dans une période de 12 heures au lieu que ce nombre d'heures soit étalé sur 24 heures.

M. Patterson poursuit que la grève fait perdre, probablement de façon permanente, du transport sur les eaux intérieures, pour les marins autant que pour les compagnies.

Il évoque particulièrement la nature saisonnière du transport fluvial. Ceci fait que les employeurs ont un temps limité dans une année pour faire fructifier leurs investissements, et qu'une grève prolongée, ou la perte de contrats, pourrait mettre l'industrie en péril.

Les officiers de marine

Un vice-président de la même association, M. Ralph S. Misener, s'en prend d'abord à M. Gilbert Gauthier, président du Syndicat canadien des officiers de marine. M. Gauthier aurait déclaré que les entreprises avaient riposté par un lock-out en ce qui concerne ses membres.

M. Misener qualifie cette déclaration d'arrogante. Il soutient ensuite que les salaires payés aux marins sont loin d'être aussi bas que le déclare le syndicat. Le journalier le moins bien payé sur le "John E. F. Misener" aurait reçu en juillet $421.66 (le syndicat soutient que la moyenne des salaires est de $350 par mois). Un cuisinier sur le J. N. McWatters aurait reçu $749.67. Ces travailleurs sont logés et reçoivent en plus des bénéfices marginaux.

Finalement, M. Misener s'en prend aux salles d'embauche contrôlées par les syndicats, ce qui selon lui constitue la plus grande attente à la stabilité de l'industrie et perpétue l'hégémonie syndicale. L'enquête Norris, qui a étudié les problèmes du transport fluvial, en 1963, avait fait des recommandations pour l'abolition de ces salles. M. Misener souligne que cette recommandation avait été ignorée par les "autorités".

Un porte-parole patronal a confirmé hier que les armateurs et les officiers de marine se rencontrent aujourd'hui. Les pourparlers se poursuivent en présence de M. Charles-E. Poirier, conciliateur du ministère fédéral du Travail.

Rien ne laisse prévoir la nomination prochaine d'un médiateur dans la grève des marins. Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, attend que le climat soit plus propice avant de faire une telle nomination. Chez les marins, on croit que le médiateur sera nommé d'ici la fin de semaine.

Escale exceptionnelle du "Flandre" à Montréal

L'Exposition universelle aura amené à Montréal plusieurs paquebots jamais vus auparavant dans les eaux du Saint-Laurent. Le paquebot "Flandre", de la Compagnie Générale Transatlantique, qui a jeté l'ancre ce matin à la gare maritime Iberville, est de ceux-là. Le "Flandre" est venu une première fois au début du mois ; jamais paquebot français n'avait touché le port de Montréal avant cette première escale.

Cette fois, le navire blanc des Antilles a transporté un nouveau contingent de 800 visiteurs à l'Expo. Il regagnera Le Havre, son port d'attache, en quittant Montréal jeudi à l'aube. Plusieurs manifestations culturelles et sociales sont prévues à bord durant sa présente escale à Montréal. Ce soir, par exemple, sera lancé le tout dernier roman de Marie-Claire Blais, "David Sterne". Demain, le cocktail sera servi à des centaines d'agents de voyage.

Lancé en 1952, le paquebot "Flandre" assurait au début la liaison Le Havre-New York. Après la mise en service du "France" sur cette ligne, en 1962, le "Flandre", avec son jumeau "Antilles" commença à desservir les ports des Caraïbes.

En mettant son paquebot "Flandre" au service des touristes français, la Compagnie Générale Transatlantique a voulu marquer de façon concrète le grand intérêt qu'elle porte au Canada et au Québec en particulier. La CGT a contribué largement au succès de l'Expo en dirigeant vers Québec son grand paquebot de prestige, le "France". Le plus long paquebot du monde doit, du reste, revenir une troisième fois à Québec au cours du mois d'octobre.

Calex : les témoins sont en vacances

Entreprise hier matin par le comité exécutif présidé par M. Lucien Saulnier, l'enquête sur l'"affaire Calex", devait se poursuivre hier après-midi — le comité devait alors interroger des dirigeants du service des permis et inspections.

Au début de l'après-midi, hier, à l'issue de la première réunion groupant des dirigeants du service d'incendie, un personnage avait laissé entendre que les représentants du service des permis et inspections allaient être interrogés quelques heures plus tard.

Il n'y eut toutefois pas de rencontre hier après-midi.

Les personnes à interroger sont en vacances, a-t-on souligné. L'interrogatoire aura lieu plus tard.

La prochaine réunion du comité exécutif se tiendra demain.

Les chauffeurs de taxi demandent à la Ville de sévir contre Murray Hill

Une mise en demeure visant à mettre fin aux "illégalités" dont la firme Murray Hill Service Limited se serait rendu coupable au détriment des revenus mupnicipaux et de l'industrie du taxi dans la métropole vient d'être signifiée à la ville de Montréal.

Dans une déclaration à l'intention du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, le Comité d'Entraide sociale des chauffeurs de taxis de Montréal allègue que Murray Hill, sous les apparences d'un service de limousines pour les voyageurs de Montréal à Dorval, offre un service d'autobus et de taxis dont le mode d'opération enfreint plusieurs règlements municipaux et inflige une concurrence malhonnête aux petits chauffeurs de taxis.

La déclaration, signée par le président du Comité, M. Germain Archambault, y souligne deux violations flagrantes aux règlements. D'une part, Murray Hill aurait loué quelque 400 voitures-taxis qui ne sont en rien des limousines et ces véhicules prendraient, sur appel, des clients ailleurs qu'aux postes qui leur sont réservés devant certains hôtels. D'autre part, ces voitures seraient même louées pour des "tours d'observation" (excursions) sans permis de la ville.

Plus encore, selon le Comité d'entraide, la sécurité des passagers de ces véhicules est continuellement mise en danger, les conducteurs n'étant pas soumis aux règlements du taxi. Enfin, les usagers seraient aussi exploités, faute d'une réglementation des tarifs par la ville de Montréal.

"Comment les autorités de la ville de Montréal ont-elles pu tolérer si longtemps cette situation ?", demande encore M. Archambault qui est d'avis que l'ensemble de ces "illégalités" ferait perdre à la ville de Montréal des revenus considérables et frusterait l'industrie du taxi en général de quelque $25 millions par année.

Et le stationnement

Le comité soutient en outre que la Murray Hill commet à coeur de jour des infractions au règlement municipal sur le stationnement, en particulier dans le territoire du poste de police numéro dix. Le numéro spécial pour septembre de l'organe officiel du Comité d'entraide des chauffeurs de taxi, "Le Fiacre", consacré au "scandale" Murray Hill, comporte deux photos d'autobus devant le Reine-Elisabeth.

Dans sa déclaration à M. Saulnier, M. Archambault exige de la ville qu'elle fasse "entrer dans la légalité", et ce dans le plus bref délai, les véhicules de la Murray Hill. Il va même plus loin : "La ville, en attendant le moment où elle procéderait à cette "légalisation", devrait interdire à la compagnie de continuer son service."

Déclarant que la colère et la tension augmentent chez les travailleurs du taxi à Montréal devant l'inertie des autorités municipales, M. Archambault conclut que son organisme ne pourra pas être tenu responsable des actes posés par tous les chauffeurs de taxis de Montréal, si une action n'est pas prise pour faire disparaître cette situation qui dure depuis trop longtemps et dont les petits chauffeurs de taxi sont les victimes.

Faits divers

Deux pharmacies reçoivent la visite de 3 jeunes bandits

Trois jeunes bandits, dont l'un était armé d'un couteau, se sont emparés d'une somme d'environ $150, vers 7 h. 30 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4,000 rue DeLorimier.

Les voleurs ont pris la fuite à pied et n'ont pas été rejoints.

Quelques minutes plus tard, trois autres jeunes, âgés de 17 ou 18 ans, faisaient main basse sur $25, à la pharmacie Sicard, située au 5101, rue Papineau. Dans ce cas, l'un des voleurs était également armé d'un couteau.

Electrocuté

ST-CALIXTE — Un jeune automobiliste de 18 ans a été électrocuté hier, à St-Calixte-Nord, en réparant le moteur de son auto.

Il s'agit de Michel Brisson, du 973, boul. St-Laurent, dans le quartier St-Vincent-de-Paul, à Laval.

Une bambine se noie

VILLE-MARIE — Une bambine de 4 ans, Hélène Turpin, enfant de M. et Mme Léopold Turpin, du 4, rue Maisonneuve, à Pointe-Gatineau, s'est noyée hier après-midi dans le lac Témiscamingue, à Ville-Marie, comté de Témiscamingue. Son corps a été retrouvé peu après l'accident.

Deux cadavres sont repêchés

Deux noyés ont été repêchés hier soir à Verdun et à Lachine. Vers 6 h. hier soir, le corps de Léo Dalton, âgé de 34 ans, du 349 rue Manning, à Verdun, a été retiré des eaux du canal de Lachine, au pied de la rue Godin, à Verdun.

A la même heure, les policiers de Lachine repêchaient le corps de Marcel Lacombe, âgé d'une cinquantaine d'années, du canal de Lachine, au pied de la 6e Avenue, à Lachine.

Les médecins légistes du laboratoire médico-légal de la province devaient pratiquer des autopsies aujourd'hui afin de déterminer la cause exacte de la mort de ces deux hommes.

Hold-up de $615 dans une laiterie Perrette

Deux bandits masqués et armés chacun d'un revolver se sont enfuis avec une somme de $615, vers 11 h. 15 hier soir, à l'issue d'un vol commis dans une laiterie Perrette, au 3600, avenue Barclay, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Le gérant, M. John Pharoah, 26 ans, n'a pas été blessé par ses agresseurs.

Semaine de l'étiquette syndicale

Le Conseil du travail de Montréal organise chaque année dans la région métropolitaine des cérémonies particulières pour souligner l'importance de l'étiquette syndicale. Il choisit l'approche de la Fête du travail pour marquer cet événement.

Cet après-midi, à 2 h. 30, avait lieu à l'hôtel de ville la cérémonie de la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Demain après-midi, une autre cérémonie semblable aura lieu à la même heure au bureau du maire de Verdun, M. J.-Albert Gariépy, au 4555 avenue Verdun.

Jeudi après-midi, à 2 h. 30 également, le maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, accueillera la délégation syndicale à son bureau de l'hôtel de ville.

Collision de deux camions : un mort

LAMBTON — M. Denis Fournier, 33 ans, de Ste-Justine, comté de Dorchester, a perdu la vie, vers 5 h. 15 hier après-midi, dans une collision impliquant deux camions et survenue à Lambton, sur la route no 28, comté de Frontenac.

Des pavillons de l'Expo à Ottawa ?

OTTAWA (PCf) — Le maire d'Ottawa, M. Don Reid, a déclaré hier qu'il était à s'enquérir présentement des possibilités d'obtenir quelques pavillons de l'Expo 67 pour les aménager au parc Lansdowne, dans la capitale fédérale.

Il a ajouté que les pavillons destinés à être démolis pourraient être transportés en pièces détachées par bateau jusqu'à Ottawa et cela, à un coût modique.

C'est au parc Lansdowne qu'a lieu chaque année l'Exposition centrale du Canada et le parc Lansdowne sert également de stade de football.

Vos hémorroïdes vous font souffrir?



Nupercaïnal®

apaise la démangeaison, supprime la douleur.

Contient de la cinchocaïne, antalgique de haute efficacité à action prolongée. L'onguent et les suppositoires Nupercaïnal — chez votre pharmacien.

Encore un GRAND GAGNANT Matinée



M. Jean Déry, de Verdun

GAGNE $2,500

AUTRES GAGNANTS DE LA RÉGION:

Pierre-Paul Gagné, Ruisseau Vert, Saguenay; Claudine Pharand, Lachine; Léo Grenier, Shawinigan Nord; Simone Desilets, Nicolet; Rachel Lemieux, Ville de Laval; Marc Landry, Natashquan; Mme Gerald Cyr, St-Hermas; Huguette Bouchard, Montréal; Mimi Bourdon, Québec; Claude St-Jacques, Outardes; Germaine Martin, Montréal; Mme Juliette Ray, Montréal; Jean-Guy Denault, Verdun; Henri Vincent, Ste-Rose; Claude Gilbert, Québec.



Matinée...la cigarette la plus douce au Canada

UNIVERSITE McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE TRADUCTION

(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

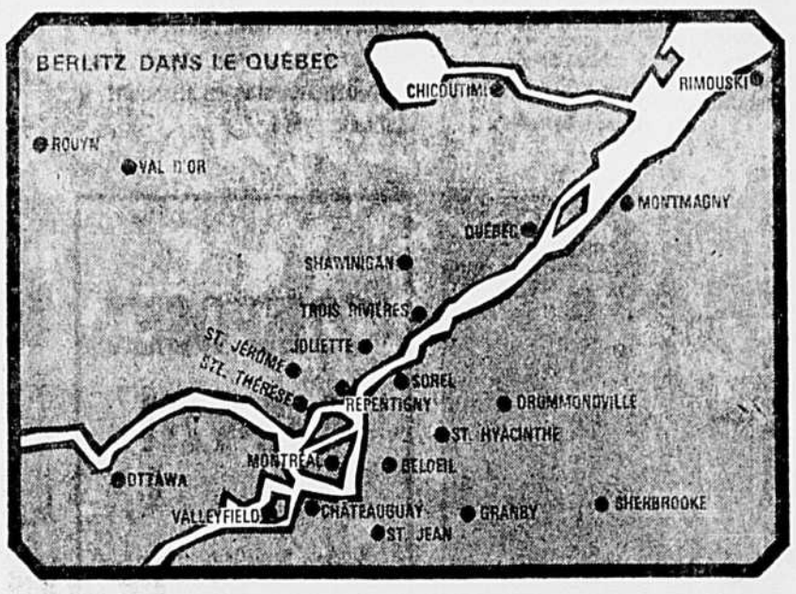


Calgary C'EST 403

L'indicatif régional pour Calgary et tout l'Alberta est 403. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi : espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles **Berlitz** Langues Vivantes

Je suis interessé(e) par les cours Berlitz.
Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à _____
(date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR-28-8-67

EATON

Une mode en règle pour l'école



Soyez à la page en vous rendant chez Eaton pour préparer leur garde-robe

L'heure de la rentrée va bientôt sonner, il faut donc sans tarder habiller vos écolières. Chez Eaton le choix est vaste et les prix sont les meilleurs pour une qualité assurée. En ville et à Pointe-Claire.

A. Uniforme réglementaire à encolure en V et jupe en forme. Bleu marine seulement. Trois tissus d'entretien facile.

Tailles fillettes 7 à 14 :

Acétate/viscose, traité "Scotchgard" 6.98
"Térylène"/viscose, lavable 7.98
Viscose/laine 8.98

Tailles juniors 10 x 14X :

Acétate/viscose 7.98
"Térylène"/viscose, lavable 9.98
Viscose/laine 10.98

Blouse en coton blanc à repassage permanent. Col transformable, manches courtes ou longues. Tailles fillettes 7 à 14, tailles juniors 10 à 14x. 4.50

B. Blazer à boutonnage simple, en tricot double laine et rayonne. Marine seulement.

Tailles fillettes 7 à 14 10.98
Tailles juniors 8 à 14X 12.98

Jupe à plis creux, en flanelle de rayonne grise. Plis piqués, glissière sur le côté.

Tailles fillettes 7 à 14 6.98
Tailles fillettes 8 à 14 8.98

C. Blazer en tartan "Black Watch" "Orlon/laine. Bord gansé, doublure de rayonne.

Tailles fillettes 10 à 14 9.98
Tailles juniors 8 à 14X 10.98

Jupe en flanelle de rayonne grise. Plis creux, glissière sur le côté.
Tailles juniors 8 à 16 7.98

D. Tunique réglementaire à plis creux et ceinture amovible pour fillettes. Marine seulement. Viscose/laine. Tailles 7 à 12. 8.98

Aussi, "Térylène"/viscose, lavable 8.98

Blouse réglementaire en coton blanc. Col transformable, manches courtes ou longues.

Tailles fillettes 7 à 14 3.50
Aussi, **tailles juniors 10 à 18 :** manches courtes 3.50
manches longues 4.50

E. Tunique croisée devant, avec ceinture amovible. "Térylène"/viscose de peu d'entretien. Marine clair.

Tailles 7 à 14 7.98

Blouse en coton blanc, avec col rond empesé et poche-poitrine. Manches courtes ou longues. Tailles 7 à 14. 3.50

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et à Pointe-Claire





À bonne chaussure, bon pied! Bon choix pour les étudiants modernes et les tout jeunes!

Pour les jeunes, vive la ligne hardie!

D'un prix très accessible aux étudiants, de haute qualité et d'un confort sans reproche, ces souliers grand style seront vos compagnons quotidiens de la saison prochaine. Ils vous sont présentés dans une belle qualité de cuir noir seulement. Une semelle synthétique saura vous donner bon usage. Choisissez-les entre le 3½ et le 8, en largeur D seulement.

A. Un petit "Oxford" de grand chic, à 3 oeillets, rehaussé de garniture en cuir grenelé.

B. Un autre "Oxford" dont les garnitures à la main ne sont rien d'autre que leurs piqûres. **8.99**

Pour les tout petits, préférez le robuste!

La chaussure que votre petit ne tardera pas à adopter car elle est en fort cuir — qualité, finement doublé de cuir anglais. Bien vite elle prendra la forme du petit pied tout en le supportant bien. Semelle et talon tout d'une pièce, en épais caoutchouc vulcanisé pour meilleur usage. En noir seulement et de pointures : 8½ à 3, largeur D seulement.

C. Un bel "Oxford" qui fait très élégant avec son empeigne surpiquée, et ses 2 rangées d'oeillets!

D. Laissez-vous attirer par ce fourreau tout simple, qui élimine les soucis du laçage difficile aux enfants. Empeigne à insertion élastique pour un confort accru. **4.99**

EATON en ville (rayon 239) au deuxième étage et à Pointe-Claire

Il ne vous reste que 4 jours pour profiter des aubaines offertes durant la VENTE DE TISSUS chez EATON

Les savoureuses salades estivales...

L'on dit qu'en été il faut manger des crudités! Nous vous convions donc à notre salle à manger du neuvième pour rafraîchir vos palais. Chaque assiettée comprend :

- Quatre sortes de fruits (dont trois très frais)
- Une salade de fruits
- Une garniture spéciale
- Sauce pour salade aux fruits à la crème fouettée de notre propre composition
- Plus deux petits pains mollets ou brioches chaudes, avec beurre 1.50

Nous nous ferons un immense plaisir de vous servir votre salade accompagnée de fromage "cottage" et de fruits en boîte à la place de fruits frais. Faites votre demande à la serveuse, s.v.p.

EATON en ville seulement (rayon 1100) salle à manger, neuvième étage



Pour vos invités, des canapés-surprise...

Lors d'une partie de thé, ou de belote ou de bridge, ravissez vos convives par ces petits canapés — surprise qu'Eaton prépare tous les jours pour vous! Tout ce que vous avez à faire, c'est un petit saut au Comptoir Bleu des Gâteaux, section "Aliments réfrigérés", et vous vous trouverez en face de la réponse. Devant vous, seront étalés maints canapés-sandwiches soigneusement préparés avec notre pain chaud du four, du beurre bien crémeux, et diverses garnitures que vous n'avez plus qu'à choisir. Et nos différents petits paquets sont enveloppés bien entendu! Chacun contient 12 canapés-sandwiches : 4 au poulet sur pain brun, 4 aux oeufs sur pain blanc, et 4 petits fromages. Emportez-les pour votre prochaine partie-surprise! Le paquet 1.10

Nous regrettons : nous ne livrons pas les denrées alimentaires

EATON en ville seulement, Comptoir Bleu des Gâteaux (rayon 1104) au rez-de-chaussée, entrée rues Maisonneuve et Victoria

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

la bonne table

Gigot à la broche



4 à 6 livres de gigot d'agneau
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé d'orégano
¼ t. de sauce soya
1 c. à thé de sel d'ail
¼ t. de vinaigre
2 gousses d'ail
¼ t. de vin blanc sec

Préparer le gigot de manière à ce qu'il ne soit recouvert que d'une couche de gras n'ayant pas plus d'un quart de pouce d'épaisseur. Faire une incision suffisante pour extraire l'os. Saupoudrer de sel, de poivre et d'origan.

Préparer la marinade en mélangeant la sauce soya, la poudre d'ail, le vinaigre et le vin blanc (que l'on peut remplacer par de l'eau). Si l'on choisit de piquer le gigot d'ail, peler les gousses et les couper en quatre, insérer chaque morceau dans le gigot, à quelques pouces les uns des autres.

Recouvrir le gigot de marinade et laisser reposer une ou deux heures à une température inférieure à 70 degrés.

Préparer le barbecue au moins trois quarts d'heure à l'avance en comptant environ une demi-livre de charbon de bois par livre d'agneau.

Embrocher le gigot en ayant soin de bien l'équilibrer et en bridant certaines parties pour maintenir la pièce de viande en place pendant la cuisson.

Lorsque les charbons sont rouges, les répartir de chaque côté du gril de façon à n'en laisser aucun sous le gigot.

Au bout de trente minutes de cuisson, badigeonner l'agneau avec la marinade et recommencer tous les quinze minutes. Au bout de deux heures enlever le gigot de la broche, le placer dans une poêle, ajouter une demi-tasse d'eau et laisser reposer une dizaine de minutes dans un four préchauffé à 350 degrés. Servir la marinade en saucière.

Les égratignures sur les ustensiles anti-adhésifs n'altèrent pas leurs propriétés

Le lancement de nouvelles marques de commerce et la publicité faite aux poêles à frire et ustensiles de cuisine anti-adhésifs — particulièrement celle qui promet une plus grande résistance aux égratignures — ont semé la confusion chez bon nombre de ménagères, détaillants et acheteurs.

Les consommateurs pensent souvent à tort qu'une poêle égratignée ne peut plus servir, déclare George J. De Cristoforo, de Du Pont du Canada, fabricant de l'enduit anti-adhésif "Teflon". Cette fausse impression leur vient sans doute de l'importance attachée par certains vendeurs et publicitaires à la nécessité d'éviter les égratignures.

Toute la publicité faite en faveur de tels ou tels ustensiles prétendument plus résistants aux égratignures a trait à de nouveaux procédés de traitement des surfaces métalliques et non à de nouveaux enduits "Teflon". En résumé :

Le métal qui entre dans la fabrication des ustensiles de cuisine nécessite un traitement spécial avant l'enduction de "Teflon" TFE, afin d'en assurer l'adhésion et la résstance à l'usure.

Tous les fabricants autorisés à utiliser le sceau d'approbation de Du Pont, font appel pour le traitement du métal à l'une des trois techniques suivantes : le décapage au jet de sable, le frittage ou la vaporisation de métaux ou cermets flambés.

Une fois le métal traité, tous les fabricants d'ustensiles qui utilisent ce sceau d'approbation y appliquent le même enduit.

Il n'y a aucun enduit "Teflon", quel que soit l'ustensile sur lequel il est appliqué et quel que soit le fabricant, qui ne soit sujet à être endommagé si la ménagère n'en prend pas tout le soin requis.

Si l'ustentile a été enduit conformément aux normes de qualité de Du Pont, les égratignures sur le "Teflon" n'altéreront le plus souvent en rien ses propriétés de non-adhérence ou sa résistance à l'usure.

Il n'est pas nécessaire d'employer des instruments spéciaux avec les poêles anti-adhésives; avec un minimum de soin, on peut se servir d'instruments en métal.

Les faux dictons sur la nourriture

EDMONTON. (PC) — Le pain de son n'est pas meilleur pour la santé que le pain blanc ; la gélatine ne renforce pas les ongles ; mise en conserves, la nourriture ne perd pas sa valeur nutritive. C'est ce qu'affirme Mme R. P. Mullen, d'Edmonton, présidente de l'Association d'économie domestique de l'Alberta.

Les faux dictons sur la nourriture, dit Mme Mullen, sont transmis d'une génération à l'autre. "Il est devenu faux de dire que le pain de son est plus nutritif que le pain blanc, mais c'était vrai jadis, avant qu'on enrichisse la farine blanche. Maintenant que le fer et la vitamine B ont été rendus à la farine blanche, le pain blanc est redevenu aussi nutritif que le brun."

entre la poire et le fromage



Françoise Kayler

Fondue et cuisine suisses

"Recette de la fondue telle qu'elle a été extraite des papiers de M. Trolliet, bailli de Moudon, au canton de Berne.

"Pesez le nombre d'oeufs que vous voudrez employer, d'après le nombre présumé de vos convives.

"Vous prendrez ensuite un morceau de bon fromage de Gruyère pesant le tiers, et un morceau de beurre pesant le sixième de ce poids.

"Vous casserez et battrez bien les oeufs dans une casserole; après quoi vous y mettrez le beurre et le fromage râpé ou émincé.

"Posez la casserole sur un fourneau bien allumé, et tournez avec une spatule, jusqu'à ce que le mélange soit convenablement épaissi et mollet ; mettez-y un peu ou point de sel, suivant que le fromage sera plus ou moins vieux et une forte proportion de poivre, qui est un des caractères positifs de ce mets antique ; servez sur un plat légèrement échauffé ; faites apporter le meilleur vin, qu'on boira rondement : et on verra merveilles."

Cette recette est celle que donnait Brillat-Savarin dans sa "Physiologie du goût" publiée en 1825. Si cette fondue était classique à l'époque, elle a été radicalement modifiée pour donner le plat que nous connaissons maintenant. Les oeufs, en effet, n'y entrent plus. Une exception toutefois : on peut ajouter un ou deux oeufs lorsque les deux tiers de la fondue ont disparu du caquelon et on mélange vigoureusement en ajoutant un peu de sel pour rétablir l'assaisonnement.

La cuisine suisse ne se limite évidemment pas à la fondue. Ce pays a adopté des recettes des pays qui l'entourent et dont elle parle la langue; les cuisines française, italienne et allemande sont servies, mais à côté une cuisine typiquement suisse s'est développée.

C'est de cette cuisine que parle Nika Standen Hazelton dans un livre qui n'est malheureusement pas traduit en français, mais que le restaurant suisse de La Ronde a jugé suffisamment représentatif pour le mettre en vente dans sa boutique de spécialités. "The Swiss Cookbook" est composé de recettes recueillies aussi bien dans les villes que dans les campagnes, dans les hôtels et dans les restaurants, dans les livres et dans les notes manuscrites ; elles ont été expérimentées par l'auteur et elles présentent le grand avantage d'être rédigées en "mesures américaines".

Le livre est divisé en deux parties, la première présentant la Suisse (et pouvant presque servir de guide touristique) la seconde donnant les recettes. Le fromage étant sans doute l'un des produits alimentaires suisses les plus connus (le deuxième étant le chocolat) nous avons choisi de reproduire ici des recettes où il entre comme ingrédient.

Gratin montagnard

Compter quatre tasses de lait, deux cuillerées à table de beurre, deux tiers de tasse de farine, deux tasses de Gruyère ou d'Emmenthal râpé, une cuillerée à thé de sel et quatre oeufs.

Faire chauffer le lait ; ajouter le beurre et incorporer graduellement la farine. Cuire jusqu'à ce que la préparation épaississe ; ajouter le fromage râpé et le sel et poursuivre la cuisson jusqu'à ce qu'il soit fondu.

Laisser refroidir la préparation ; ajouter les jaunes d'oeufs en battant bien. Incorporer ensuite les blancs montés en neige.

Verser dans un plat à soufflé (d'une contenance de 2 pintes) bien beurré et cuire dans un four préchauffé à 350 degrés pendant 40 minutes environ.

Servir aussitôt. Accompagner d'une salade verte.

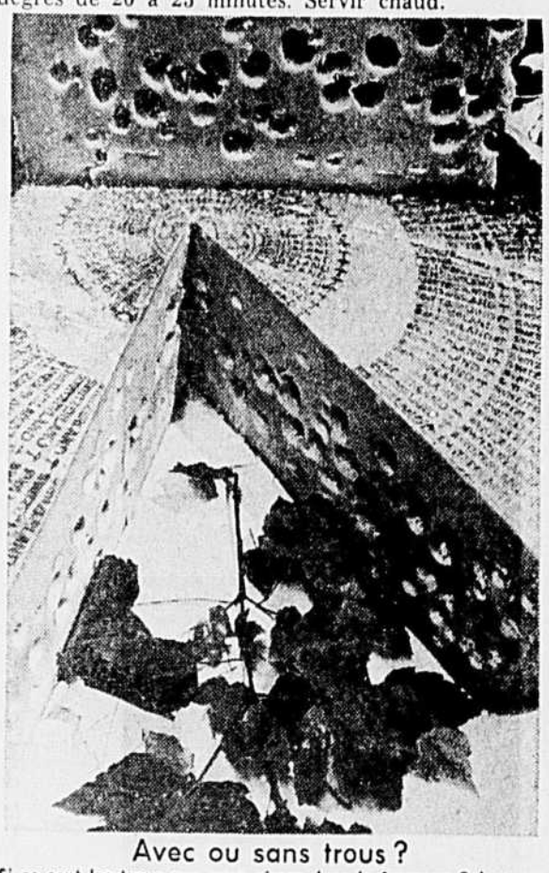
Tarte au fromage

Pour préparer la pâte, prévoir trois tasses de farine tout usage, une cuillerée à thé de sel, trois quarts de tasse de beurre, sept cuillerées à table d'eau, une cuillerée à table de vinaigre.

Pour la garniture, compter une demi-livre d'Emmenthal coupé en tranches d'un quart de pouce, une tasse et deux tiers de lait, deux cuillerées à table de farine, deux jaunes d'oeufs, une cuillerée à thé de sel, un quart de cuillerée à thé de muscade râpée et deux blancs d'oeufs.

Préparer la pâte et la laisser reposer trente minutes environ, la rouler et foncer un moule "à gâteau roulé". Piquer cette abaisse à la fourchette.

Disposer sur la pâte les morceaux de fromage puis recouvrir avec le lait dans lequel on aura délayé la farine, battu les jaunes d'oeufs et incorporé les blancs montés en neige, le tout étant salé et parfumé à la muscade. Cuire dans un four préchauffé à 400 degrés de 20 à 25 minutes. Servir chaud.



Avec ou sans trous ?

Si ce sont les trous que vous aimez dans le fromage Suisse, ne demandez pas de Gruyère. C'est, en effet, l'Emmenthal et non le Gruyère qui a des "yeux". Originaire du canton de Berne l'Emmenthal a conquis le monde entier et de tous les fromages est peut-être le plus imité. Les meules de ce fromage pèsent entre 155 et 175 livres, leur diamètre varie de 27 à 31 pouces; la pâte onctueuse, à larges trous; il peut être consommé au bout de trois ou quatre mois, mais il est meilleur au bout de huit mois. Le Gruyère tire son nom de la vallée où il est né, dans le canton de Fribourg. Il se présente en roues plus petites que celles de l'Emmenthal, d'un poids allant de 77 à 88 livres et d'un diamètre variant entre 15 et 25 pouces; la pâte peut être ponctuée de trous, peu nombreux et petits. Pour qu'un Gruyère soit à point il faut qu'il ait au moins huit mois, parfois un an.

Les meilleurs de l'année : les légumes de fin d'été

LE CHOU

Le choisir de couleur vive ayant des feuilles fermes et bien serrée.

Un chou de deux livres, coupé en quartiers, permettra de servir six convives. Mettre les quartiers dans une casserole, saupoudrer de sel, ajouter une tasse d'eau bouillante; porter à ébullition, à couvert, cuire à feu doux jusqu'à ce que les feuilles soient tendres (10 ou 15 minutes environ).

LE CHOU-FLEUR

Choisir celui dont les bouquets sont d'un blanc crémeux ; ceux dont les feuilles sont jaunies et les fleurons ramollis doivent être rejetés.

Le chou-fleur peut être cuit, entier avec ses feuilles ou être préparé en fleurons individuels. Un chou-fleur de deux livres et demie peut suffire à six personnes. Pour le préparer entier, le faire cuire avec une tasse un tiers d'eau bouillante pendant une vingtaine de minutes; pour le préparer en fleurons, calculer 10 minutes de cuisson dans trois quarts d'eau bouillante.

LE CHOU DE BRUXELLES

Choisir de préférence les petits aux gros choux et seulement ceux qui sont compacts et d'un beau vert foncé.

Les laver avec soin ; les faire cuire dans très peu d'eau salée, une dizaine de minutes. Egoutter, arroser de beurre fondu, saler et poivrer. On peut aussi les napper de sauce blanche, les saupoudrer de fromage râpé ou les saupoudrer d'amandes légèrement grillées.

LE BROCOLI

De la même famille que le chou-fleur, le brocoli est habituellement vert foncé, parfois avec des reflets pourpres. Il ne se conserve pas longtemps, mais se congèle bien.

La tête et la partie supérieure de la tige sont les parties les plus tendres, mais le bas de la tige est excellent lorsqu'on en a enlevé les parties ligneuses.

Dix ou quinze minutes de cuisson à l'eau bouillante salée suffisent (les tiges étant dans l'eau, la tête, au-dessus).

LES TOMATES

Choisir de préférence les fruits charnus, de couleur uniforme, exempts de meurtrissures.

On peut les servir entières ou en tranches, crues ou cuites, en salade ou farcies. Evider, égoutter et conserver la pulpe des tomates pour l'incorporer à la farce ; saler, poivrer avant de farcir. La farce peut être celle que l'on veut. Pouquoi ne pas essayer une garniture au jambon et au riz : faire sauter dans trois cuillerées à table de beurre la pulpe des tomates, deux cuillerées à table de persil haché, ¾ de tasse de jambon cuit coupé en petits morceaux et une tasse de riz cuit, le tout parfumé avec 2 cuillerées à table d'origan écrasé.

LE PIMENT VERT

Choisir des piments verts (poivrons) assez gros et de couleur uniforme et les servir crus, en salade, ou cuits, farcis.

Les laver, les couper en deux ; enlever les graines et la membrane blanche qui est au centre ; faire cuire 5 minutes à l'eau bouillante, égoutter puis rincer à l'eau froide ; farcir et dorer au four.

LA COURGETTE

Choisir les courgettes lourdes pour leur grosseur et fraiches ; (si la tige est noire et sèche, la courgette n'est pas fraiche). Ces légumes sont fragiles et ne peuvent se garder que quelques jours au réfrigérateur.

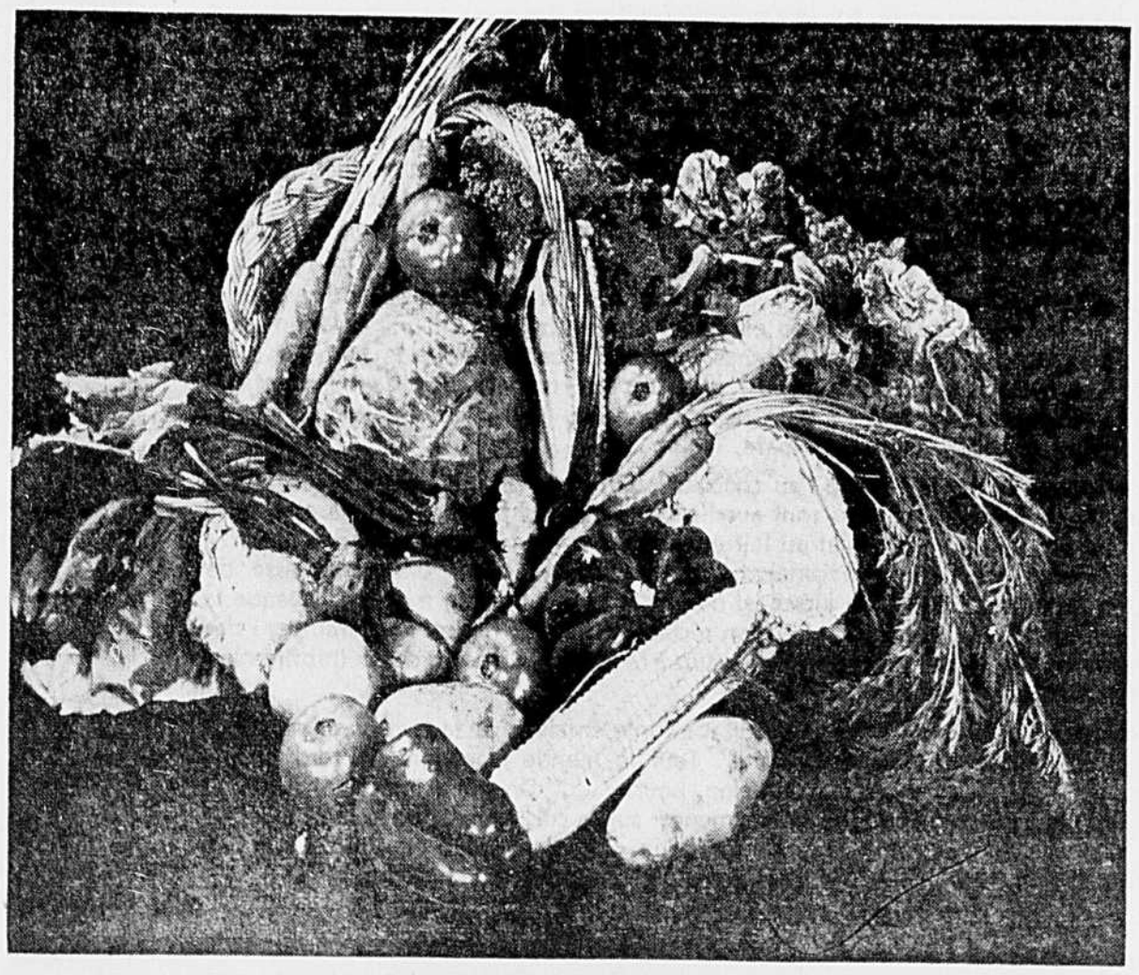
Avant de les faire cuire, laver les courgettes et enlever la tige. On peut les laisser entières, les couper en deux ou en tranches d'un demi-pouce d'épaisseur.

Faire cuire à couvert dans l'eau bouillante salée (1 tasse d'eau et 1 cuillerée à thé de sel dans le cas des courgettes entières ; ½ tasse d'eau et 1 cuillerée à thé de sel pour les autres); Laisser cuire de 8 à 12 minutes pour les courgettes entières, de 6 à 10 minutes pour les demies, de 4 à 6 minutes pour les courgettes en tranches. Egoutter, arroser avec du beurre fondu et assaisonner avec du poivre.

L'AUBERGINE

Choisir des aubergines fermes, bien formées, luisantes et les utiliser aussitôt.

On peut la faire frire, la faire griller ou la faire cuire farcie, au four. Découper l'aubergine en tranches d'un demi-pouce, les tremper dans de l'oeuf battu enrober de chapelure et faire sauter dans un peu d'huile.



Corne d'abondance

Les légumes frais dont on est privé une grande partie de l'année arrivent en abondance : aubergine, betterave, brocoli, carottes, chou, chou-fleur, courge, oignon, blé d'Inde, poivron et tomate. Toutes les recettes sont bonnes pour les servir crus ou cuits et pour songer à les mettre en conserve pour l'hiver.

Cuisine colorée et pimentée

TOMATES FARCIES FROIDES

Dans tous les cas, choisir des tomates très fermes ; couper une rondelle près du pédoncule ; les vider par cet orifice ; saler légèrement l'intérieur et laisser égoutter en les retournant sur une assiette.

La farce ou garniture peut être très variée : restes de poisson, crevettes, moules, crabes, jambon haché, viande froide, oeufs durs que l'on mélange à volonté avec du riz froid, de la macédoine de légumes avec liaison de mayonnaise ou de crème citronnée.

TOMATES FARCIES A L'ANTINOISE

Farcies avec un mélange de thon à l'huile haché, d'oeufs durs, de câpres, fines herbes et mayonnaise parfumée aux anchois.

TOMATES FARCIES A LA MENTONNAISE

Farcies avec une purée de jaune d'oeufs additionnée de filets d'anchois dessalés coupés en dés et de persil haché. Tomates farcies à l'écossaise.

Faire macérer les tomates coupées en deux, pendant deux heures dans une vinaigrette ; les farcir ensuite avec une purée de saumon liée d'un peu de mayonnaise relevée de sauce anglaise.

TOMATES FARCIES SAUCE ROQUEFORT

Farcies d'une préparation de céleri en branches et de blanc d'oeuf dur haché, assaisonnée d'une sauce crème au roquefort. Disposer les tomates sur les jaunes d'oeufs mimosa. Des pommes de terre en vinaigrette peuvent alterner.

TOMATES SAINT-GEORGES

Elles sont farcies d'une salade brésilienne dont voici la composition : 6 cuillerées de riz à la créole, 4 cuillerées de chair d'ananas coupée en dés, 4 cuillerées de pomme coupée en dés, 2 cuillerées de blanc de céleri émincé, 3 cuillerées de chair de tomates concassée, 1 banane, quelques noix ou quelques amandes écrasées, 4 cuillerées de mayonnaise au citron.

Préparer les tomates comme d'habitude, mais en les évidant soigneusement. Les faire égoutter et rafraîchir. Mettre tous les éléments de la salade dans une terrine, remuer délicatement.

Remplir les tomates avec cette préparation. Recouvrir de mayonnaise et de noix écrasées. Servir très froid.

GRATIN D'AUBERGINES

4 livres d'aubergine
1 chopine d'huile
3 onces de fromage râpé
1 c. à table de gros sel
3 livres de tomates
2 gousses d'ail
5 feuilles de basilic
thym, persil
sel
1 c. à table d'huile d'olive

Eplucher les aubergines les couper en fines tranches, dans le sens de la longueur. Les mettre au fur et à mesure dans une passoire à pied en les saupoudrant de gros sel ; les faire dégorger pendant une heure puis les éponger dans un linge ou sur un papier absorbant.

Faire frire par petites quantités dans un peu d'huile très chaude ; dès qu'elles sont dorées, les égoutter.

D'autre part, couper les tomates en deux, en enlever les graines et les mettre dans une casserole avec l'ail, le basilic, le persil, une branche de thym et une cuillerée à table d'huile d'olive.

Faire cuire à feu vif jusqu'à ce que l'eau des tomates soit complètement évaporée. Passer à la moulinette, saler et poivrer. Dans un plat allant au four mettre une couche de tomate, une rangée d'aubergine frites ; saupoudrer de fromage râpé et recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients. Faire gratiner au four.

CAVIAR D'AUBERGINE

4 aubergines
2 gousses d'ail
5 c. à table d'huile d'olive
1 citron
sel et poivre

Couper les aubergines en deux dans le sens de la longueur ; mettre dans un four très chaud ou sous le gril.

Dès qu'elles sont molles, sortir la chair à la cuillère ; mettre dans un saladier en écrasant bien à la fourchette et en mélangeant avec l'ail finement pilée, le sel et le poivre. Finir d'écraser au pilon ; laisser refroidir puis ajouter l'huile petit à petit, en tournant, pour obtenir une pâte ferme, lisse et brillante.

Ajouter le jus de la moitié du citron, rectifier l'assaisonnement ; mettre dans un pot muni d'un couvercle et conserver au réfrigérateur.

LA CAPONATA SICILIENNE

1 livre d'aubergines
1 livre de poivrons verts
3 tomates
1 oignon
2 onces d'olives vertes
2 onces de câpres
1 branche de céleri
vinaigre
huile d'olive
sucre en poudre
sel

Laver les aubergines, mais ne pas les éplucher ; les couper en petits dés et les faire cuire à l'huile d'olive une quinzaine de minutes. Saler et mettre de côté.

Laver, épépiner les poivrons, les découper en petits morceaux et les faire cuire doucement pendant une quinzaine de minutes à l'huile d'olive. Saler et mettre de côté.

Eplucher l'oignon, le couper en fines languettes et le faire revenir à l'huile. Ajouter les tomates épluchées et coupées en morceaux. Laisser fondre.

Lorsque les tomates sont bien fondues, ajouter les olives dénoyautées, les câpres et le céleri coupé en petits cubes ; faire bien revenir l'ensemble et ajouter les aubergines et les poivrons mis de côté ; remuer pour bien mélanger.

Arroser avec (dans un verre) moitié vinaigre, moitié eau et une cuillerée de sucre en poudre ; mélanger bien l'ensemble et verser dans le plat de service.

Conserver au réfrigérateur pour ne consommer que le lendemain.

N.B. — Ces recettes sont extraites des numéros du mois d'août des revues françaises : "Cuisine et Vins de France", "Elle", "Modes & Travaux".

la vie féminine

Gagnante d'une bourse des Femmes universitaires

par Marie BOURBONNAIS

En fin de semaine, la Fédération canadienne des femmes universitaires en congrès à Vancouver, faisait connaître le nom des gagnantes de bourses d'études accordées par la Fédération.

La bourse la plus importante, au montant de $2,500, qui permet à une étudiante de poursuivre des études post-universitaires à l'étranger a été accordée à Mlle Christiane Verdon, diplômée en droit de l'Université de Montréal et admise au Barreau de la province de Québec en 1964.



Mlle Christiane Verdon

Depuis l'automne de cette même année, Mlle Verdon poursuit ses études à l'Institut universitaire des Hautes-Etudes internationales de Genève grâce à une bourse renouvelée par le ministère de l'Education de la province de Québec.

De passage à Montréal pour quelques semaines, qu'elle emploie à faire de la recherche à la bibliothèque de l'U. de Montréal, elle retournera à Genève à la mi-septembre pour une période d'un peu plus un an. Elle y continuera de travailler à sa thèse en vue d'un doctorat en sciences politiques. Le sujet qu'elle a choisi : "Les obligations pré-contractuelles en droit des traités."

Les matières enseignées à l'Institut couvrent l'économie, le droit international, l'histoire et les relations internationales. Le bilinguisme y est à l'honneur reconnaissant autant d'importance au français qu'à l'anglais : "Ainsi un professeur peut poser des questions en anglais et l'étudiant peut lui répondre en français" et vice-versa. Il en va de même pour les examens. Mais les cours, les discussions ont lieu en anglais.

L'Institut est fréquenté par des étudiants de plus de 60 nations y compris celles du Tiers-Monde, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, etc...

Christiane exprime l'opinion qu'il faut au moins un an pour s'adapter au milieu avant d'en bénéficier pleinement. Il faut se mettre au point en ce qui concerne les cours, les professeurs, il faut créer des amitiés, s'intégrer. Ensuite, tout va bien.

Les possibilités d'emplois pour les diplômés de l'Institut sont offertes par les organismes internationaux, les gouvernements ou l'enseignement. Christiane qui a 26 ans et n'a pas encore décidé quelle voie elle allait prendre avoue toutefois "qu'une expérience au gouvernement l'intéresserait grandement."



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La princesse Yasho Rajya Lakshmi, épouse du ministre indien du Tourisme et de l'Aviation civile.

Une princesse des temps modernes croit à l'autorité de l'époux

par Valérie COTE

La vie d'une princesse indienne tient toujours un peu des Mille-et-Une Nuits, mais dans un pays qui se modernise rapidement tel que l'Inde, le mode de vie de cette princesse risque de subir quelques bouleversements.

La princesse Yasho Rajya Lakshmi, de passage à Montréal en compagnie de son époux, le Dr Karan Singh, ministre du Tourisme et de l'Aviation civile, fut élevée très royalement au Népal. Sa famille vivant dans l'entourage du prince régnant, son enfance se passa normalement au milieu des siens. Un tuteur lui enseignait ce que toute jeune fille doit savoir et un grand-père sévère régnait en maître.

Très simplement, la jeune femme raconte les événements de sa vie à un groupe de journalistes venus la rencontrer au pavillon de l'Inde. A l'âge de 13 ans, sa famille décida qu'elle épouserait un jeune Maharaja, alors régent de l'Etat de Jammu et du Kashmir. La cérémonie, célébrée à Bombay, dura trois jours. Dès lors, la jeune épouse devenue femme de Gouverneur dut s'occuper de bien apprendre ce nouveau rôle.

Avec l'aide d'un tuteur, elle apprit la nouvelle langue officielle de l'Inde, le Hindi, et obtint un diplôme de l'Université. En plus de ses études, elle devait voir à la bonne tenue d'une immense maison et à la direction d'un personnel très nombreux.

La Maharani travailla aussi à l'amélioration des conditions de vie des habitants de la province : directrice de l'organisation du Bien-Etre, elle veillait à la distribution de médicaments dans les villages et à la formation des sages-femmes.

Vie publique

Cependant, lorsqu'en 1967, son époux se présenta aux élections générales, elle fit campagne avec lui et l'accompagna dans tous ses voyages. Devenu membre du Cabinet, la carrière de son mari exige maintenant qu'ils habitent à la Nouvelle-Delhi.

Mère de trois enfants dont l'aînée est âgée de 10 ans, la Maharani doit recevoir des invités au moins deux fois par semaine et accompagner son mari de plus en plus souvent là où le mènent ses fonctions. "Je m'intéresse à la politique, dit-elle, mais je préfère l'étudier de loin. D'ailleurs, il serait vraiment impossible d'être tous les deux dans la politique active. Je préfère encourager mon mari."

Condition de la femme

Quant à l'éducation des femmes, il y a eu grand progrès en Inde. "Tous les domaines sont ouverts aux femmes, explique la princesse. Alors que je devais étudier à la maison, ma jeune soeur fréquente l'université sans restriction aucune de ma famille." D'ailleurs, ses enfants fréquentent l'école et sa fille est présentement pensionnaire dans une école publique.

De plus en plus, les Indiennes occupent des postes important et le Premier ministre Indira Gandhi en est la preuve. "Mais les jeunes filles préfèrent surtout la médecine, l'enseignement et le service social", ajoute-t-elle.

L'épouse d'un ministre du Tourisme doit beaucoup voyager. Le couple arrive d'un voyage qui l'a mené à Moscou, à New York et maintenant à Montréal. Ils repartent demain pour Londres qu'ils ont souvent l'occasion de visiter. "J'aime beaucoup rencontrer de nouvelles personnes et lorsque mon époux est occupé, je passe de longues heures dans les galeries d'art ou je me promène dans la ville." L'Expo, qu'elle a visitée hier, lui apparaît comme étant une merveille. "Malheureusement, dit-elle, cette visite est bien trop courte."

Vêtue d'un magnifique sari en chiffon, et portant des boucles d'oreilles en forme de demi-lunes, la princesse d'apparence délicate et très féminine, croit toujours à l'autorité de l'homme dans le foyer. "Je ne crois pas qu'une plus grande instruction rendra la femme indienne agressive. Une longue tradition d'obéissance et de respect veillera à éviter cette situation. L'émancipation de la femme est nécessaire et merveilleuse pour notre pays, mais il doit encore y avoir un chef de famille, autrement c'est l'anarchie."

Alcoolisme



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Quoi Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

J'ai 50 ans. Je me suis mariée il y a dix ans à un homme de mon âge; il est de moins en moins possible de nous accorder. Soudeur de son métier — perd-il de l'adresse au travail ? — il commence à s'enivrer, le vendredi soir et cela dure jusqu'au dimanche soir, lundi petit matin. J'ai tout essayé comme attitude : la rigueur, la douceur et tout ce qui se trouve entre les deux. Si je fais semblant de dormir, tandis qu'à quatre heures du matin il fait ses colères contre tout, il me prend par les poignets, me sort du lit et j'ai finalement peur de ce qui peut arriver. Il est obsédé par les caprices de sa mère qui est âgée de quatre-vingt ans, l'accueille avec une bouteille de vin chaque fois qu'il va la voir, se fait donner de l'argent et le monte contre moi "l'étrangère" ni plus ni moins et sans cesse. Il ne me reste pas grand chose à espérer de vivable ? Que me conseillez-vous ? — Marthe L.

Toute personne qui s'enivre, se drogue, ou cherche en rêveries, en désertion du réel un échappatoire à la vérité de sa vie est une personne malheureuse. Malheureuse de quoi ? Désappointement au travail, déception affective, insécurité présente et future. Evidemment, la mère est fautive dans les grands points. Votre mariage a été probablement pour elle une déception de première classe : son chou-chou qui est passé à une autre. Ces mères-bébés, ou ces bébés-mères sont toujours des semeuses de discorde ; elles rayonnent le malheur qui les habite de n'avoir pas su absorber leur maternité de la façon qui grandit une femme. La mort même ne vous en délivrera pas.

Votre vie affective à vous ? Vous avez bien eu un terrain d'entente au moment précis de votre décision d'union ? Est-il possible que vous vous y réfugiez? Si vous vous remettiez constamment dans ce qui fut, à une heure donnée, l'allégresse de l'accord... Votre mari vous cache probablement toute l'angoisse qui lui vient de son travail, soit pour ne pas paraître déchoir ou pour se cacher à lui-même la désespérance qu'il engourdit. Il faudrait vous faire aider par des spécialistes de la sobriété organisée.

Vous avez dû chercher. Ne vous lassez pas. Si votre mari avait un abcès suppurant à une jambe ou à un bras, vous le soigneriez. C'est un grand malade. Comme disaient nos parents : "Il est troublé"... C'est "le pire" de ce qui peut arriver dans une union. Organisez le meilleur : vous seule pouvez savoir, en faisant le bilan, où se trouve le filon d'espérance. Tout ce qui vous viendrait d'assistance extérieure devra toujours être ramené à votre indispensable action personnelle. Dans votre ville, il y a sûrement un centre de lutte contre l'alcoolisme; demandez-y assistance et secours. Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est possible, vous recommencerez, si vous en avez la force.

Que de changements en 34 ans de mariage !...

OSHAWA, Ont. (PCf) — Mme Michael Starr devrait encercler doublement, sur son calendrier, la date du 9 septembre : ce jour-là, les Starr célèbrent leur 34e anniversaire de mariage. Ce même jour, les délégués du congrès progressiste-conservateur décideront, à Toronto, si son mari doit devenir le prochain leader du parti.

"Cela ne nous énerve pas fort, et Mike poursuit une campagne tranquille", dit Anne Starr. Laissant aux autres la fièvre électorale, les Starr vivent ce qu'elle appelle "notre vie familiale ordinaire".

Une vie de famille

Durant les fins de semaines, ils assistent à des mariages et des banquets à Oshawa, où M. Starr a été maire durant trois ans et où ils connaissent à peu près tout le monde.

Le dimanche est la journée familiale chez les Starr. Leur fils, Robert, un dentiste, vient de la ville voisine d'Ajax, avec sa femme Linda et leur fils Robert, pour le dîner. Leur fille Joan et son mari Robert Nicol, contrôleur à Oshawa, arrivent ensuite avec Michael, 2 ans, et Mark, sept mois.



téléphoto PC

Mme Michael Starr

Pour les enfants, Mme Starr est Baba — mot ukrainien pour grand-mère. Ils se précipitent sur la boîte de jouets qu'elle garde pour eux dans le salon et s'amusent pendant qu'elle cuisine des choux roulés.

$68 par mois

Anne Zuritzky avait 18 ans quand elle épousa le fils de 22 ans d'amis intimes de ses parents. Livreur à bicyclette, Mike gagnait alors $68 par mois.

Parcourant trois gros albums de coupures de journaux qui débutent avec la campagne de Mike pour un poste d'échevin d'Oshawa, Mme Starr rappelle le jour où le premier ministre et Madame St-Laurent visitèrent Oshawa, pendant que son mari était maire de la ville. Les mains de Mme Starr tremblaient quand elle attacha un bouquet de corsage à la robe de Mme St-Laurent.

"Mais avec les années, on devient habitué à tout cela. Que faire d'autre avec un homme comme Mike?" Anne Starr fut femme de maire de 1949 à 1952; son mari entra alors dans la politique fédérale. Joan et Robert peignaient des affiches et assistaient à des assemblées, pendant que Mme Starr répondait au téléphone et que M. Starr allait d'une maison à l'autre.

Quand Mike alla à Ottawa, Mme Starr hérita de tâches supplémentaires : vice-présidente d'un chapitre des Filles de l'Empire et membre des auxiliaires d'un hôpital. Elle abandonna son loisir préféré : les quilles.

Elle demeura dans la maison confortable construite par M. Starr et son frère à Oshawa, mais elle se rendait à Ottawa pour les occasions spéciales, souvent deux fois la semaine.

Entre-temps, elle dirigea une entreprise de nettoyage durant plusieurs années, pour grossir le revenu familial. Dans la salle de récréation du rez-de-chaussée est exposée une collection de caricatures de journaux ramassées pendant que Michael Starr était ministre du Travail sous Diefenbaker, de 1957 à 1963.

"Pauvre Mike, dit-elle en riant. On le représente toujours comme un bateau en train de couler. Ou bien il nuit aux autres."

Anne Starr et les enfants seront au congrès du 9 septembre.

"Nous n'aurions jamais cru que nous en viendrions là, il y a 34 ans, quand nous venions de nous marier et que nous vivions avec $16 par semaine," dit-elle avec le sourire.

ANNONCE

La "colique estivale" frappe beaucoup de gens

— SUBITEMENT!

La chaleur peut être désastreuse pour votre régime alimentaire. Les excès de manger et du boire ou l'excès d'activité causent souvent de la diarrhée ou "colique estivale". Pour vous remettre rapidement d'aplomb, ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler chez vous, au chalet ou en voyage. Il soulage les nausées, les crampes et la diarrhée—rétablit doucement l'équilibre intestinal. Il a fait ses preuves depuis plus de 115 ans.

Un des remèdes préférés des enfants, ainsi que des adultes, l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler devrait se trouver dans tous les foyers. 65-6F

Le Pensionnat du Lycée da Silva

accepte maintenant les enfants de 3 à 12 ans (garçons et filles)

de la maternelle à la 9e année

Méthodes actives — 2 grands terrains de jeux — piscine — les activités artistiques et sportives font intégralement partie du programme académique.

18 ans de succès

La première école nouvelle du Québec

Le Lycée da Silva

(Institution reconnue par le Ministère de l'Education)

10142, boul. ST-LAURENT, Montréal 12 — 388-5764

Les Shaggy Pups coûtent $9.

Mais le confort est gratis



Les souliers SHAGGY PUPS

environ $9.00 la paire dans *tous* les magasins de chaussures.

HOLIDAY SHOE CORP. MONTRÉAL, QUÉBEC

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Au rabais !
Préparations de beauté



John Robert Powers en flacons grande taille

Voici une chance remarquable de vous procurer ces magnifiques produits de beauté John Roberts Powers, grande taille, à des bas prix appréciables. A vous d'en profiter.

A. Lotion "Freshener" 16 onces 3.00
B. Crème fluide démaquillante pour peau sèche, 16 onces 4.00
C. Emulsion "Fluid Gold" 2 onces 6.50
D. Crème démaquillante enrichie "Fluid Gold" 8 onces 4.00
E. Lotion "Skin Balance" 8 onces 6.00

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE BEAUTE — RAYON 42
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Magasin centre-ville seulement

BROWN'S DEPARTMENT STORE
3780-94, boul. St-LAURENT
VI. 4-1981-83

LEWIS
30 MAGASINS POUR FACILITER VOS ACHATS
BUREAU : 748-9693

fred lewis
15 magasins à votre service

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montréal)
• De la JAMAIQUE
• Du MEXIQUE
en vente chez
Sopiro
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

"Je suis le même homme qu'en 1956"

— Donald Fleming

par Luc BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

QUEBEC — M. Donald Fleming termine sa campagne québécoise pour la direction du parti conservateur en affirmant : "Je suis le même homme qu'en 1956".

Cela ne signifie évidemment pas qu'il s'attend d'échouer au congrès de Toronto comme il échoua, en 1956, aux mains de M. Diefenbaker. M. Fleming veut dire qu'il compte sur l'appui de 80 pour cent des délégués québécois, appui qu'il dit avoir reçu il y a 11 ans.

En fait, un peu malgré lui, M. Fleming a beaucoup de chances de devenir le nouveau chef du parti conservateur, poste qu'il aura maintenant brigué à trois reprises.

Ce n'est pas que, d'emblée, M. Fleming soit au fond un candidat exceptionnel par rapport aux autres. Mais c'est celui qui pourrait bien se frayer un chemin jusqu'au sommet tandis que les "quatre grands" de la campagne s'entre-déchireront.

La lutte s'est amorcée en effet de telle sorte entre, d'une part, MM. Hees et Fulton, et d'autre part, entre MM. Roblin et Stanfield, qu'on imagine mal l'un d'eux céder facilement ses appuis à l'un des trois autres, à un moment donné du congrès. Mais on cédera plus volontiers le passage à M. Fleming qui, dans cette campagne étrange, fait bande à part.

Au reste, M. Fleming après 25 ans de vie politique est demeuré un homme populaire chez les tories. Il travailla durant sept ans au conseil municipal de Toronto, puis fut député aux Communes durant 18 années au cours desquelles il a détenu les portefeuilles de la Justice et des Finances.

M. Fleming insiste sur sa longue expérience. "Je suis le même homme, dit-il ; même si le Québec a changé depuis 11 ans même si les problèmes ne sont plus ceux d'il y a 11 ans, mon passé est garant de l'avenir."

Il affirme avoir été sollicité pour poser sa candidature par la majorité des députés de son parti aux Communes, par un grand nombre de conservateurs et même par des personnes de l'extérieur du parti. "J'ai senti le devoir de poser ma candidature, dit-il, pour l'unité du parti et pour celle du Canada."

Cette unité du Canada, deux graves problèmes la menacent, selon lui, et il propose deux grandes conférences fédérales-provinciales pour les régler.

Le premier problème est celui de la constitution en général. Lui-même, pas plus qu'aucun des huit autres candidats, ne précise ce qu'une nouvelle constitution devrait comporter. Ce sera au gouvernement du Québec, dit-il, de prendre la responsabilité de revendications concrètes à une éventuelle conférence.

Le second problème est celui du partage fiscal qu'il faut redéfinir par suite du fardeau sans cesse croissant des provinces et des municipalités, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'habitation. "L'unité nationale ne se fera pas, dit-il, sans santé fiscale à tous les niveaux de gouvernement."

Ces conférences, a-t-il affirmé hier à Québec, votre province n'est pas la seule à les demander. Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, en a fait de même, "mais le gouvernement libéral a les oreilles bouchées."

Faisant toujours allusion aux libéraux, M. Fleming a ajouté :

"Le socialisme n'est pas seulement une menace pour l'individu, le collectivisme est aussi une menace pour le droit des provinces."

Que lui réserve l'avenir, après le 9 septembre ? S'il est élu, le seul avenir qu'il se permet officiellement d'envisager, comme tous les autres candidats d'ailleurs, il tentera d'obtenir un siège à la Chambre des Communes. Il affirme qu'au moins deux députés lui ont déjà offert leur circonscription.

Quant à l'autre possibilité, celle de sa défaite, M. Fleming refuse d'en parler devant les journalistes. Deux fois hier, à une conférence de presse, il a évité la question. Tous ses adversaires s'amusent à souligner le fait qu'il ne songe qu'à la "chefferie", qu'il n'a pas l'intention de réintégrer les rangs du parti à la Chambre à moins d'en devenir le chef.

Dans les conversations plus intimes, il ne cache pas lui-même qu'il a quitté la vie publique il y a quatre ans et qu'il n'a pas l'intention d'y revenir à moins précisément de succéder à John Diefenbaker.

M. Fleming doit visiter aujourd'hui l'un des fiefs de M. Roblin, Trois-Rivières, puis rentrer à Montréal où il doit donner une conférence de presse et rencontrer les délégués de la région.

Dans la Vieille Capitale, il a remporté un succès relatif, numériquement, puisque plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à son coquetel dans un club de golf de la banlieue.

Le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle... une semence pour l'avenir

— Giscard d'Estaing

PARIS (AFP) — "Ce que nous avons voulu . . . c'est poser une question que nous croyons fondamentale pour l'avenir politique de la France . . .", a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing en revenant avec un journaliste de Paris-Match sur la récente affaire des critiques publiques qu'il a exprimées à l'égard de certaines initiatives politiques du chef de l'Etat.

Le président des républicains indépendants s'est étonné que l'on ait voulu voir, dans cette déclaration, une tactique. Or, selon lui "la tactique n'y est pour rien . . ."

Et l'ancien ministre des Finances d'expliquer : "Le général, pendant les six ans que j'ai été son ministre, m'a appris trois choses :

— La conscience avec laquelle il assume ses fonctions. Pour lui, les exigences de la fonction publique passent avant tout.

— La force de la vérité : en fait, il parle peu souvent, mais toutes ses interventions ont été construites autour de l'affirmation d'une vérité, souvent choquante sur le moment et qui par la suite, fait son chemin.

— Enfin, le sens du temps : les hommes politiques français, avant lui, n'avaient qu'un pouvoir précaire, leurs déclarations n'étaient conçues qu'en fonction de leur effet momentané. Le général, au contraire, rend sa valeur à la durée. Lorsqu'il s'écrie "Vive le Québec libre", personne ne croit qu'il vise le présent, mais on est persuadé qu'il lance une semence pour l'avenir.

"Eh bien, par notre communiqué, ce que nous avons voulu faire, ce n'est pas du tout participer à une agitation politique pour laquelle nous n'avons aucun goût, mais poser une question que nous croyons fondamentale pour l'avenir politique de la France. Seul le général a le pouvoir d'y répondre", a conclu sur ce point M. Giscard d'Estaing.

"Je n'entrerai dans aucune polémique. On peut me poser toutes les questions du monde, je ne parlerai plus politique avant la rentrée parlementaire." C'est par ces mots que M. Giscard d'Estaing a mis fin à l'entretien.

Constantin est sous bonne garde

TORONTO (PC) — Une flottille d'embarcations des polices fédérale, provinciale et municipale a escorté le roi Constantin de Grèce durant plusieurs milles au large des rives du Lac Ontario, hier, alors que le monarque se préparait à participer aux six épreuves pour le championnat de navigation à voile qui se termineront dimanche prochain.

La police a fait savoir que le roi sera gardé à chaque heure du jour durant les neuf jours qu'il passera au pays à titre personnel. Lundi prochain, le roi commencera sa visite officielle à Ottawa et se rendra à Montréal pour les cérémonies de la journée de la Grèce à l'Expo.

M. Jean Lesage réaffirme la liberté d'expression au sein du parti libéral québécois

VALLEYFIELD — La liberté de parole existe au sein du parti libéral, a réitéré M. Jean Lesage au cours d'une allocution à Valleyfield, hier soir. Il faut, dit-il, que chacun de ses adhérents ait l'occasion de s'exprimer jusqu'au fond de sa pensée, avant qu'à son sujet ne se prennent des décisions drastiques, qui pourraient entrainer des conséquences regrettables. Nous voulons tous, tant que nous en sommes, le bien de notre Québec.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative et chef du parti libéral québécois a formulé sa déclaration au club de golf, à Valleyfield, devant 500 militants. La rencontre marquait le couronnement d'une tournée de trois jours, dans les comtés de Châteauguay, d'Huntingdon et de Beauharnois.

Le parti libéral québécois, ajouta M. Lesage, veut voir ses militants se serrer les coudes. En somme, dit-il, nous le faisons, malgré certaines apparences, auxquelles il ne faut pas attacher trop d'importance. Voyez-vous, chez nous, la démocratie existe. On qualifiera cette expression de pauvre excuse. Pour moi, ce n'en est pas une. La démocratie est nécessaire à la vie d'un parti politique, qui se veut l'expression de l'ensemble de la population.

Il n'est rien de plus difficile que de mener la politique, a dit encore M. Jean Lesage. Rien n'est plus difficile que d'exercer un jugement sain en toutes occasions, surtout lorsque les circonstances sont difficiles et critiques. Il est, a soutenu le chef de l'opposition, un jugement que tous ensemble nous pouvons prononcer. "L'Union nationale est en train de gaspiller le travail de reconstruction et de progrès, que nous avons accompli en six ans. La population devrait en avoir assez de l'immobilisme et de l'inaction. Ou l'Union nationale doit agir, ou elle doit s'en aller. C'est aussi simple que cela".

Les Dominicains se dissocient du père McDonough

Les Dominicains du Canada se sont dissociés de la publication de la pièce de théâtre du R.P. John Thomas McDonough, o.p.

Le père McDonough a fait l'objet de controverses, ces jours derniers, en annonçant la parution prochaine d'une oeuvre dont il est l'auteur et qui s'intitule : "Charbonneau et le Chef". La pièce évoque les relations tendues entre l'ancien archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau, et le premier ministre du Québec de son époque, M. Maurice Duplessis.

Dans son communiqué, le provincial des Dominicains, le R.P. Georges Perreault écrit ceci :

"Les Dominicains du Canada ont été très surpris d'apprendre par la presse le projet de publication d'une pièce de théâtre du père John Thomas McDonough.

"En leur nom, je tiens à affirmer que ce projet du père McDonough n'engage d'aucune façon l'ordre des Dominicains."

Pourquoi payer plus cher pour des pantoufles que votre enfant n'usera probablement pas jusqu'au bout?

Les raisons sont données par les "Foamtreads" elles-mêmes:

Les pantoufles Foamtreads sont fabriquées par des spécialistes qui estiment que les pantoufles d'enfants sont tout aussi importantes que leurs chaussures. Ils admettent que les pantoufles doivent être un peu plus souples, un peu plus légères et beaucoup plus confortables, mais jamais ils ne vendront des pantoufles qui ne procurent pas le maintien nécessaire.

Les pantoufles Foamtreads sont fabriquées par les gens de Kaufman qui sont convaincus qu'un pied en pleine croissance a besoin d'un bon support, même dans une pantoufle. Les pantoufles Foamtreads chaussent correctement les pieds de votre enfant, grâce à un contrefort spécial incassable, une semelle moulée en caoutchouc mousse que même un enfant ne parviendra pas à user, et une seconde semelle en cuir souple qui ne risque pas d'abimer vos planchers. Les semelles des pantoufles Foamtreads sont moulées aux empeignes, et ne risquent pas de se séparer . . . nous vous le garantissons. Les pantoufles Foamtreads sont également lavables à la machine. Après des lavages répétés, leurs couleurs inaltérables garderont leur fraîcheur.

Les pantoufles Foamtreads coûtent un peu plus cher car Kaufman apporte un soin particulier à leur fabrication. Il est probable que les pieds de votre enfant auront grandi avant qu'il ait usé ses pantoufles Foamtreads. Mais préféreriez-vous que ses pantoufles soient usées *avant* que ses pieds aient grandi? Alors, si votre enfant porte ses pantoufles plus qu'une heure par jour, pensez à Foamtreads. En fait, pensez à Foamtreads pour chausser toute la famille.



Foamtreads par Kaufman

Kaufman Footwear Limited, Kitchener, Montréal, Sherbrooke.

Les grands magasins et les magasins de chaussures réputés les ont.

TENUE DE GALA A LOUER

POUR TOUTES OCCASIONS CHEZ

M. A. BRODEUR Enr'g
9 ouest, rue Notre-Dame
Fondé en 1890
TEL. 842-3901

CORBEIL SUR LA PLACE

Les souliers Buster Brown

Mini : loafer de veau noir avec chaînette sur le pied. Gr.: 12½ à 4. 9.00

Soulier lacé à semelle de vinyle résistante. Coul.: cuir noir, cuir bleu. Gr.: 10½ à 4. 9.00

EN VENTE AU SALON DE LA CHAUSSURE
2e étage, loc. 47, 279-4581
6500 St-Hubert angle Beaubien

CENTRE D'AJUSTEMENT
Chaussures d'Amour
2160 est, BEAUBIEN
729-0711

Fortune Bleau Chaussures
4561 est, rue Ste-Catherine — CL. 4-7529

Chaussures Camille Enrg.
540 rue Victoria
St-Lambert — 671-1510

Chaussures Capri
Chaussures pour toute la famille
8505 BOUL. ST-LAURENT
387-2758

Chaussures Daniel Enrg.
343 ouest, Fleury
387-7518

Chaussure Gérald
3750, rue MASSON
728-0073

H. Giroux & Fils Inc.
1500 est, MONT-ROYAL — 521-3164
4029 est, ONTARIO — 521-9414

Chaussure HENRY R.
5921, rue Laurendeau
766-4218

Chaussures Jeannot
Spécialité pour enfants
221 boul. des Laurentides
Pont-Viau — 667-1848

CHAUSSURE KIM SHOE Inc.
1566 est, rue Mont-Royal - 523-8601
6769, rue St-Hubert - 276-5722

Conza
7900 MASSON MONTREAL 721-0010

LEWIS
30 MAGASINS POUR FACILITER VOS ACHATS
BUREAU : 748-9693

fred lewis
17 magasins A VOTRE SERVICE dans les villes de MONTREAL ET QUEBEC

Jack B. Nimble
4685 boul. Samson
CHOMEDEY
688-4973

Centre d'ajustement Orthopedix
6392, rue St-Hubert
273-3180

SAUVE FRERES
6554 SAINT-HUBERT
273-6392

Simard & Langlois
2207 est, rue FLEURY
387-1221

Vaillancourt Chaussures Inc.
3527 boul. Lévesque
CHOMEDEY — 681-1391

Trans-Canada SHOE LTD.
Le centre de la chaussure pour la famille
65 magasins pour mieux vous servir

Helena Rubinstein
présente le nouveau maquillage pour le jour et le soir
Lightworks*
De nouveaux produits qui vous rendront irrésistible!

Splitstick!
Le nouveau rouge à lèvres, moitié couleur, moitié éclat argenté, présenté dans les deux nouvelles nuances: "Splitsilver Pêche" et "Splitsilver Raisin"! $2.00

Nailights!
Le vernis qui donne aux ongles un éclat radieux, à effet de néon, aux mains et aux pieds! Pink-Glo (rose), Orange-Glo (orange) et Yellow-Glo (jaune)! $1.50

Liquid Pow!
Le nouveau maquillage liquide, merveilleusement transparent, qui tient pendant des heures. Ne forme jamais de plaques, ne brille pas. 5 nuances fraîches. $1.75

Et d'autres encore!
D'autres teintes séduisantes de rouge "Splitstick"...Toute une gamme de produits pour le maquillage des yeux . . . Un fard liquide qui tient toute la journée. Et ce n'est pas tout!

*Marque déposée

LIGHTWORKS

SINGER

SYNONYME DE QUALITE ET DE GARANTIE

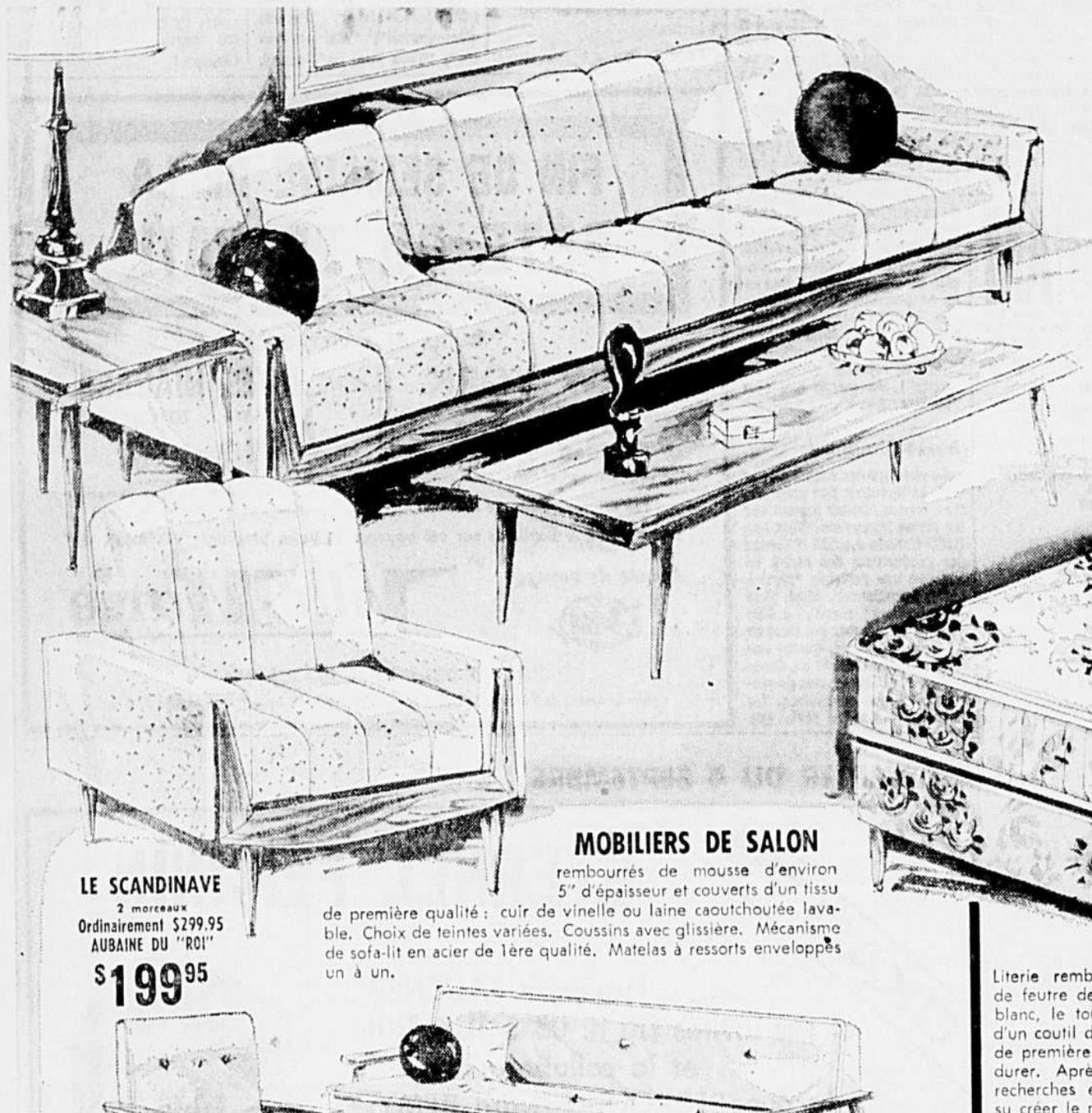
LE "ROI DES BAS PRIX"

lance, à l'occasion de la semaine de la Fête du Travail
LA PLUS GRANDE VENTE AU RABAIS DE SON HISTOIRE
Tous les meubles **SINGER** disponibles en magasin
sont offerts à des prix extraordinairement réduits

Pont-Viau **Roi DES BAS PRIX** DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES à PONT-VIAU
TELEPHONE : 384-0590

CRÉATIONS 1968





LE SCANDINAVE
2 morceaux
Ordinairement $299.95
AUBAINE DU "ROI"
$199.95

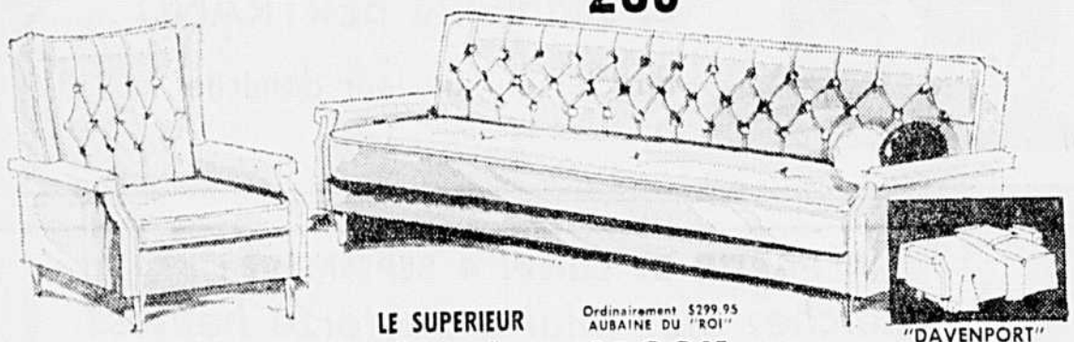
MOBILIERS DE SALON
rembourrés de mousse d'environ 5" d'épaisseur et couverts d'un tissu de première qualité : cuir de vinelle ou laine caoutchoutée lavable. Choix de teintes variées. Coussins avec glissière. Mécanisme de sofa-lit en acier de 1ère qualité. Matelas à ressorts enveloppés un à un.



LE LEADER
cuir de vinelle, 2 morceaux
Ordinairement $189.95
AUBAINE DU "ROI" "DAVENPORT"
$109.95



Le CALIFORNIEN
2 morceaux
Ordinairement $449.95
AUBAINE DU "ROI"
$269.95



LE SUPERIEUR
Cuir de vinelle
Ordinairement $299.95
AUBAINE DU "ROI"
$189.95
"DAVENPORT"



Le CONTEMPORAIN
2 morceaux Ordinairement $479.95
AUBAINE DU "ROI"
$299.95



SOFA-LIT cuir de vinelle
LE REGULIER
Ordinairement $279.95
AUBAINE DU "ROI" $199.95

SOFA-LIT
LE SAUVE-ESPACE
Ordinairement $199.95
AUBAINE DU "ROI" $139.95

★ OUVERT CE SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Conditions de paiement faciles avec IAC

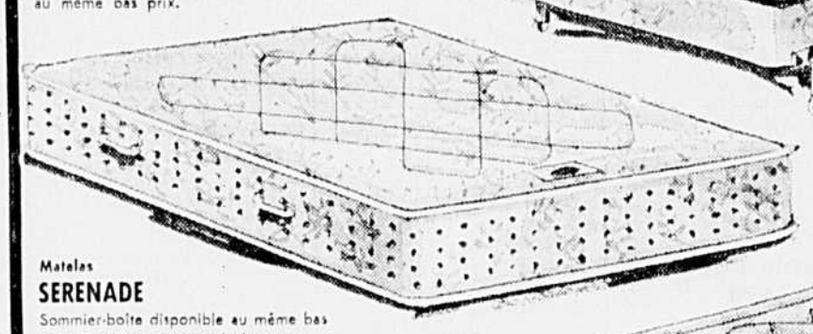
Literie rembourrée de feutre de coton blanc, le tout recouvert d'un coutil de première qualité. Ressorts de première qualité, en acier, faits pour durer. Après de longues années de recherches et d'expériences, SINGER a su créer le matelas de vos rêves à un prix incroyablement bas.

FLEUR DE LIT
FLEUR DE LIT DORE
ou
LE BONSOIR
AUBAINE DU "ROI"
à compter de
$79.95

39, 48 ou 54 po. de largeur
Pour ceux qui recherchent ce qu'il y a de mieux. Garanti pour 20 ans.



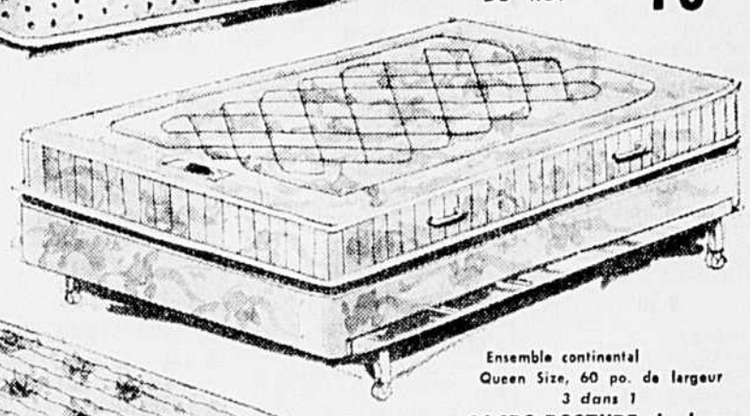
Sommier-boîte disponible au même bas prix.

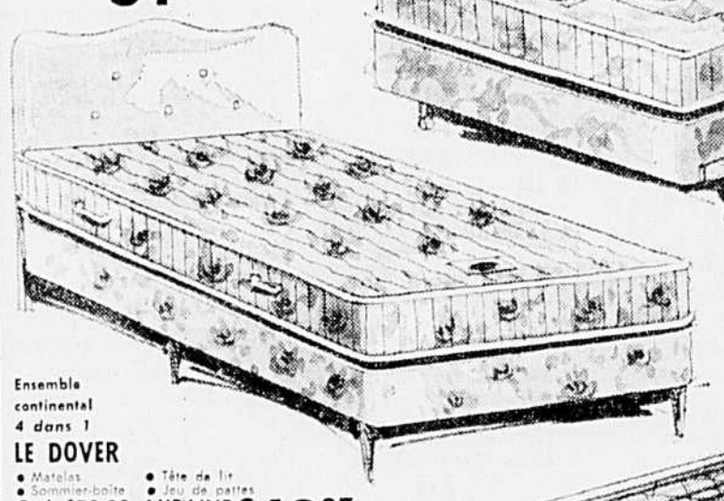


Ensemble continental
LE TROPICANA
4 dans 1
- Matelas
- Sommier-boîte
- Tête capitonnée
- Support de métal avec roulettes.

Ordinairement $129.95
AUBAINE DU "ROI" $79.95

Matelas
SERENADE
Sommier-boîte disponible au même bas prix 39, 48 ou 54 po. de largeur.
Ordinairement $59.95
AUBAINE DU "ROI"
$34.95



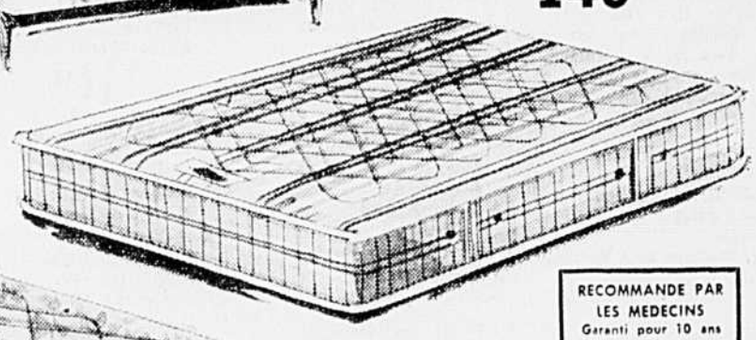


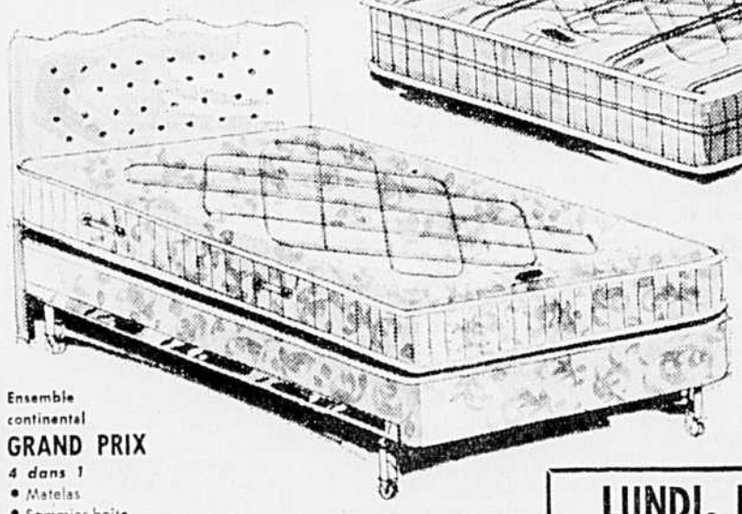
Ensemble continental
Queen Size, 60 po. de largeur
3 dans 1
SACRO-POSTURE de luxe
- Matelas
- Sommier-boîte
- Support de métal avec roulettes

Ordinairement $199.95
AUBAINE DU "ROI"
$149.95

Ensemble continental
4 dans 1
LE DOVER
- Matelas
- Sommier-boîte
- Tête de lit
- Jeu de pattes

Ord. $79.95. AUBAINE DU "ROI" $49.95





RECOMMANDE PAR LES MEDECINS
Garanti pour 10 ans

Sommier-boîte disponible au même bas prix
Matelas BOARD-O-PEDIC
Ordinairement $109.95
AUBAINE DU "ROI"
$69.95

Ensemble continental
GRAND PRIX
4 dans 1
- Matelas
- Sommier-boîte
- Tête de lit
- Support de métal ...

Ordinairement $159.95
AUBAINE DU "ROI"
$99.95

Nous acceptons la carte credico

LUNDI, FETE DU TRAVAIL
OUVERT TOUTE LA JOURNEE
jusqu'à 7 heures

Sculptures, Place des Arts

"Confrontation '67", l'exposition de sculptures des membres de l'Association "Sculpteurs du Québec", se tient, dans les jardins de la Place des Arts, rue Ste-Catherine, entre les rues Jeanne-Mance et St-Urbain, jusqu'à la fin du Festival mondial, dans les derniers jours d'octobre.

"C'est la première fois, selon le président de l'Association, M. Jacques Besner, que cette "confrontation", un événement annuel de la vie artistique du Québec, se tient à la Place des Arts. "Depuis le parachèvement de l'édifice des théâtres, avec sa magnifique esplanade, le vaste foyer du Théâtre Maisonneuve et l'aménagement des jardins qui agrémentent la Place des Arts, celle-ci est désormais l'endroit logique et tout désigné pour une telle manifestation" a dit M. Besner.

On se rappelle qu'au cours de ces cinq dernières années, l'exposition se tenait au Jardin botanique de la Ville de Montréal, sauf en 1966 où elle eut lieu sur les terrains du Musée provincial de Québec

Une vingtaine d'exposants

L'Association compte environ 50 membres dont une vingtaine exposeront des oeuvres. L'exposition, cependant, groupera une trentaine de sculptures, quelque dix artistes indépendants ayant été invités à y participer.

L'exposition, dont l'ouverture officielle, a été présidée par M. le conseiller municipal Léon Lortie, président du Conseil des Arts de Montréal, est organisée en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal.

Comme on le verra, les artistes ont tiré parti des matériaux les plus divers dans la réalisation de leurs oeuvres. On y trouvera, en effet, les métaux, la pierre et le bois, pierre calcaire, pierre de Deschambaults, marbre, acier, bronze, aluminium et fer et des matières plastiques. De même, les techniques de cette exposition libre, et sans jury, vont de la soudure au "constructivisme", de la taille directe à la fonderie et le moulage, y compris les nouvelles disciplines cynétiques.

Interrogé sur la portée philosophique de cette manifestation, le président de l'Association, M. Jacques Besner, a répondu en souriant : "L'exposition n'est pas en soi un manifeste, mais seulement l'expression des sculpteurs du Québec, qui, sans vouloir donner la contrepartie à "Sculpture '67" de Toronto, tiennent quand même à donner un exemple tangible de la préoccupation esthétique des artistes de "la belle province !".

ONF : démission de Grant McLean

L'Office national du film annonce la démission de M. Grant McLean, assistant-commissaire du gouvernement à la cinématographie. M. McLean se propose d'oeuvrer désormais dans l'industrie indépendante du cinéma au Canada et de s'occuper plus particulièrement de l'application dynamique à l'éducation de tous les moyens audio-visuels.

Le Commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. Hugo McPherson, qui annonce cette nouvelle, exprime son profond regret de voir M. McLean quitter l'Office national du film. "M. McLean a joué un rôle fondamental dans l'expansion et la vitalité de l'Office au cours des 26 dernières années, a dit le Commissaire. Son expérience de cinéaste et d'administrateur fait de lui un des artisans les plus capables dans toute l'industrie du cinéma au Canada. Comme il a l'intention de s'adonner de nouveau à la création cinématographique, je suis sûr, a-t-il ajouté, que son apport en ce domaine sera là encore d'une grande importance."

M. McLean compte parmi les pionniers de l'Office; en effet, c'est en 1941, soit deux ans après la fondation de l'Office, qu'il y entrait à titre d'assistant-caméraman. Il a été successivement caméraman, réalisateur, producteur, directeur de la photographie, producteur délégué, directeur de la Production et assistant-commissaire. A la suite de la démission de M. Guy Roberge du poste de Commissaire du gouvernement à la cinématographie, en 1966, M. McLean a occupé pendant 15 mois le poste de commissaire intérimaire.

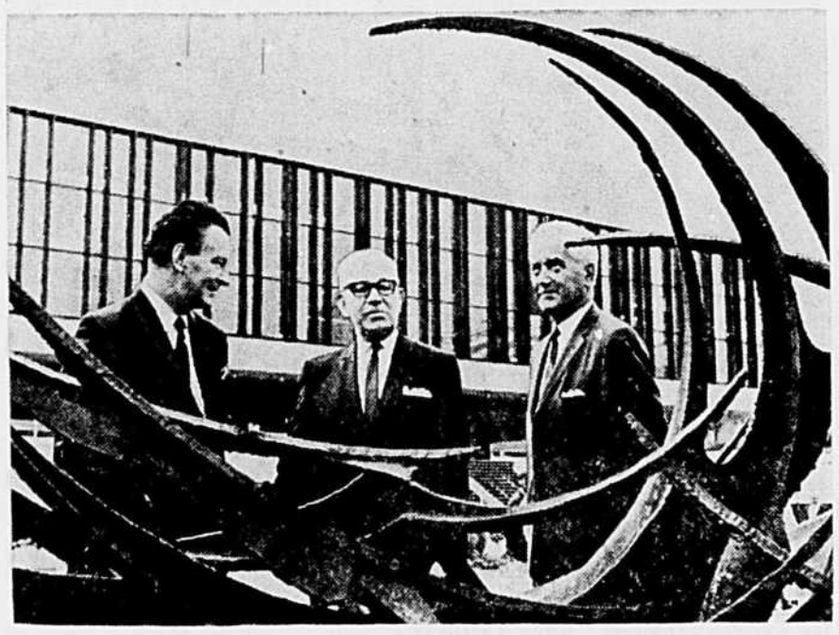


photo LA PRESSE

"Confrontations 67"

L'Association des "Sculpteurs du Québec" tient cette année son cinquième salon annuel "Confrontations" dans les jardins de la Place des Arts. C'était hier soir l'inauguration de l'exposition qui durera jusqu'à la fin d'octobre. Sur la photo, on remarque de gauche à droite devant une sculpture de Lewis Pagé, MM. Léon Lortie, président du Conseil des Arts métropolitain, qui a présidé l'inauguration, Jacques Besner, président de l'Association des Sculpteurs et Gérard Lamarche, directeur de la Place des Arts.

Le professeur Arthur David Price a été renvoyé pour des motifs d'ordre professionnel

— Le commandant du Collège militaire de Saint-Jean

Le commandant du Collège militaire royal de St-Jean, le colonel Roland-A. Reid, a déclaré hier devant la Commission d'enquête sur les allégations de M. Arthur David Price (qui prétend que son contrat n'a pas été renouvelé par le CMR pour des raisons autres que professionnelles) :

- que le contrat de M. Price n'a pas été renouvelé en mai dernier pour des raisons d'ordre professionnel;
- qu'il suit les recommandations du directeur des études (Dr Marcel Benoit) en ce qui concerne l'embauchage et le renouvellement du contrat des professeurs;
- qu'il a appris vers le 20 décembre 1966 que le directeur des études n'avait pas l'intention de renouveler le contrat de M. Price (qui expirait le 31 mai) parce qu'il avait besoin d'un expert en linguistique et que M. Price ne possédait pas les qualifications requises;
- qu'il n'a pris connaissance des allégations de M. Price que vers le 26 janvier 1967 — à la suite d'une réunion que le directeur des études avait dû convoquer à cause de "l'émoi" suscité dans le département d'anglais par le refus de renouveler le contrat de M. Price.

La Commission d'enquête, on le sait, a été formée à la suite d'interventions faites en Chambre par MM. John Diefenbaker et Tommy Douglas. M. Diefenbaker avait notamment soutenu que le contrat n'avait pas été renouvelé parce qu'un des collègues de M. Price avait laissé planer des doutes quant à la moralité de celui-ci et que la décision n'avait rien à voir avec des questions professionnelles.

C'est le doyen de la faculté de droit de l'université McGill, Me Maxwell Cohen qui a été nommé commissaire spécial. Il a pour mandat d'étudier les raisons qui ont motivé la décision de ne pas renouveler le contrat de M. Price après le 31 mai 1967. Ce dernier avait été engagé par le CMR en octobre 1966 — et son contrat avait été renouvelé une fois. Il devait expirer le 31 mai 1967.

Le témoignage du colonel Reid, le seul qui ait été entendu hier, a porté sur les événements qui ont eu lieu entre le 20 décembre 1966 et le 17 février 1967.

D'autre part, l'avocat de M. Price (qui représente également le Professional Institue of Canada — association qui groupe les professionnels à l'emploi du gouvernement fédéral et dont M. Price fait partie) a, dès l'ouverture de la séance d'hier, fait part de ses considérations sur l'affaire.

Il y souligne que le cas doit faire l'objet d'une enquête "non seulement parce que la Bureaucratie a triomphé — à court terme — mais aussi parce qu'elle était confuse." Il ajoute d'ailleurs que M. Price a fait preuve de grands talents dans son travail et que c'est avec consternation qu'il a reçu, le 19 janvier 1967, une lettre du directeur des études lui signifiant que son contrat ne serait pas renouvelé. Et il précise qu'il a l'intention de prouver qu'aucune mesure de cet ordre n'a été prise contre d'autres professeurs du département d'anglais parce qu'il ne possédait pas de doctorat, raison, dit-il, invoquée contre M. Price.

Après les octrois provinciaux pour 1967 : l'archéologie québecoise continue à vivoter

par André LUCHAIRE

L'Office d'information et de publicité du Québec a dernièrement révélé les montants octroyés par le gouvernement aux diverses sociétés ou entreprises d'archéologie, pour leurs activités de l'année. On jugera, à sa lecture, que l'archéologie du Québec est destinée, cette année encore, à se débattre péniblement dans des difficultés financières et d'organisation qui en freinent l'essor et que selon toute apparence, la loi qui doit organiser cette jeune science n'est pas encore prête, parce que l'on hésite encore à prendre quelques options fondamentales qui s'imposent.

Le montant global, attribué pour la recherche archéologique en 1967 est de $30,000. Il se répartit, aux termes mêmes du communiqué, entre les sociétés ou personnes suivantes :

La Société d'Archéologie préhistorique du Québec (il s'agit de la société dont le siège social est à Chambly) reçoit $5,000 "pour continuer les fouilles archéologiques à Pointe-aux-Buissons, près de Montréal, où l'on a découvert des traces d'occupation iroquoise."

La société d'Archéologie du Saguenay reçoit une subvention de $4,000 pour des recherches sur différents sites préhistoriques au Saguenay et au Lac Saint-Jean, dont celui de Metabetchouan.

Dans le but de continuer des recherches entreprises sur l'île du Havre, Mingan, pour retrouver des traces d'occupation française aux XVIIe et XVIIIe siècles et peut-être, une occupation préhistorique, le ministre a accordé une subvention de $6,000 à l'abbé René Lévesque, archéologue.

La Société d'Archéologie de Sherbrooke recevra une subvention de $5,000 pour faire l'inventaire des sites archéologiques le long du Saint-François.

L'exécution d'un relevé des différents sites archéologiques dans la région de Québec a motivé l'octroi d'une subvention de $5,000 à la Société d'Archéologie de Québec.

En plus, une bourse de $5,000 a été accordée à M. Patrick Plumet pour lui permettre d'exécuter des fouilles archéologiques sur la péninsule ouest de la baie d'Ungava, en vue de trouver des traces ou vestiges d'occupation européenne préhistorique.

Quelques remarques

Le nom de la Société d'Archéologie de Trois-Rivières, très active dans le domaine de la préhistoire laurentienne, en particulier iroquoise, dans le secteur de la Mauricie, ne figure pas dans la liste des entreprises bénéficiaires de subventions de Québec. Informations prises, il ne s'agit nullement de mauvaise volonté de la part des autorités compétentes, mais de retards administratifs dont Québec ne serait pas responsable.

Quelques remarques s'imposent, à la lecture de ce communiqué, en attendant un "tour d'horizon" sur l'ensemble du problème de l'archéologie au Québec, car elles viendront sans aucun doute à l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie : une discipline scientifique relativement jeune, qui a renouvelé complètement l'Histoire déjà connue, et dans d'autres cas — comme précisément celui de nos contrées — l'a en quelque sorte créée de toutes pièces.

Il est clair, tout d'abord que ces montants sont à peine suffisants, et constituent seulement un complément des sommes d'origine privée (parmi lesquelles celles provenant des universités figurent au premier rang).

On remarque aussi que sur ce montant global extrêmement faible, eu égard aux besoins de la recherche archéologique dans un secteur où tout est à faire, deux de ces octrois vont à des "campagnes de relevés systématiques". C'est peut-être beaucoup, quand on sait que les professionnels voient avec suspicion ces sortes de campagnes qui risquent de gâcher les sites, de donner des indications précieuses aux chercheurs clandestins si leurs secrets ne sont pas rigoureusement gardés, et sauf les cas de trouvailles, ne fournissent généralement que peu de résultats scientifiques et beaucoup de conclusions prématurées.

D'autre part, ces montants sont distribués bien trop tard dans la saison — même si l'on peut supposer que des indications officieuses à leur sujet ont dû être données aux bénéficiaires avant le mois d'août : les bénéficiaires, eux, établissent leur plan de campagne d'été dès le printemps et ainsi ils sont obligés de "marcher à l'aveuglette", sur des promesses verbales dont ils ne savent jamais si elles seront effectivement tenues — ni dans quelle mesure . . .

C'est une chance que, sou-

Et la loi sur l'archéologie ?

On note enfin que le communiqué officiel ne souffle mot de la loi tant attendue qui doit protéger et organiser le travail archéologique au Québec.

Il est vrai qu'elle pose une série de redoutables problèmes — en particulier celui des relations scientifiques et administratives avec le monde extérieur au Québec : travail d'équipes financées par l'extérieur, propriété des objets trouvés, lieu de publication des rapports de fouille au niveau académique, etc...

On a tout dit sur la gravité de ces problèmes quand on a mentionné que pour le Québec, "l'extérieur", en matière archéologique, c'est nécessairement Ottawa — et les quelques très puissantes institutions américaines (universitaires ou assimilées) qui financent la plupart des grosses campagnes archéologiques à travers le monde.

Peu d'espoir de retrouver les parachutistes

HURON, Ohio (UPI) — La garde côtière et l'aviation américaines ont poursuivi leurs recherches sur une étendue de 105 milles carrés du lac Erié, hier, sans avoir trouvé aucun signe de vie des 14 parachutistes qui ont disparu dans les flots à la suite d'un mauvais parachutage à une hauteur de 20,000 pieds. L'avion à bord duquel ils avaient pris place était à court de 16 milles du point prévu. Les parachutistes ont été entraînés par des vents d'une vélocité de 58 milles à l'heure.

Le lieutenant Thomas B. Irish Jr., qui dirige les recherche, a déclaré qu'il restait cependant quelque espoir de retrouver des survivants. Mais les vagues avaient atteint hier matin une hauteur de trois ou quatre pieds, ce qui rend la situation des parachutistes encore vivants, s'il en reste, encore plus précaire.

315 feux de forêts brûlent en C.-B.

VANCOUVER (PC, PA)—Les forêts du sud de la Colombie-Britannique sont près d'exploser et les deux prochaines journées sont critiques, déclarait lundi une autorité du service des incendies.

M. Don Owen, officier de protection pour le district forestier de Vancouver, a expliqué que le taux d'humidité à Pemberton, à 100 milles au nord de Vancouver, était à deux pour cent.

Les météorologues annoncent une température plus chaude et plus sèche pour les deux prochaines journées et ne prévoient aucun signe de pluie avant vendredi.

Au moins 315 incendies font rage présentement dans la province, surtout dans la partie sud.

Le district de Nelson, à lui seul, subit 125 incendies, mais la plupart sont sous contrôle.

Les feux de forêts ont coûté $1,210,000 la semaine dernière à la province, ce qui constitue l'une des semaines les plus désastreuses jamais connues.

La pluie a enfin commencé à appuyer les efforts des 9,000 hommes des brigades d'incendies, dans le nord des Etats-Unis, lundi. Les feux de forêts ravageaient la région depuis des semaines.

Dans l'ouest du Montana et le nord de l'Idaho, cinq incendies d'importance étaient déjà sous contrôle et les équipes avaient bon espoir de maîtriser les autres.

Dans le nord de l'Etat de Washington, toutefois, le temps est demeuré chaud et sec et la situation ne s'améliore pas.

Les équipes n'ont pu s'assurer le contrôle de la forêt Nez Percé dans le nord de l'Idaho.

Ottawa adopte la technique de vérification opérationnelle

Le programme de réformes administratives entrepris par le gouvernement adopte actuellement plusieurs nouvelles techniques dont le mérite est reconnu depuis nombre d'années par les hommes d'affaires. La vérification opérationnelle, qui représente l'une de ces nouvelles techniques, éveille actuellement beaucoup d'intérêt et presque tous les ministères et départements du gouvernement sont à l'adapter avec enthousiasme à leurs besoins.

La vérification interne n'est pas une nouveauté pour la Fonction publique. En fait, plusieurs ministères et départements, dont le Revenu national, la Défense nationale, les Postes et le Bureau du Contrôleur du Trésor, la mettent en oeuvre depuis nombre d'années. Ce qui est de nouveau toutefois, c'est l'importance que l'on attache à la méthode de vérification opérationnelle ou gestionnaire.



la butte
TROISIEME REVUE
22 août au 17 septembre
BIGAOUETTE
avec
Raymond Lévesque
Marie Josée Longchamps
et Claude Michaud
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente



JONAH JONES. Tout éloge au sujet de Jonah Jones serait inutile. Vétéran du jazz, il a exalté les charmes des bateaux à roues du Mississipi. Sa trompette nous a retransmis les meilleures chansons de la Nouvelle-Orléans et les morceaux les plus enlevants de la musique moderne. Le quatuor de Jonah Jones a joué devant les célébrités de ce monde: le prince Rainier de Monaco, les Benson Ford de Détroit et les Rockefellers.



et NOREEN PARKER avec le trio Bonaventure. Noreen Parker, une gracieuse jeune fille dont la voix dépasse trois fois la taille . . . Ses chansons sont d'une exquise fraîcheur et elle interprète à merveille ses propres compositions. Cette future étoile, sans doute, des comédies musicales est certainement l'une des artistes les plus raffinées qui se produisent à Montréal, cette saison.

DU 7 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE
SPECTACLE CONTINU DE 8 H. P.M. A 1.45 H. A.M.
TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE).

Hotel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde.
Coin Lagauchetière et Mansfield



Ce film prendra quelques-uns des meilleurs films familiaux d'Expo 67

Grâce au film ciné Kodak Ektachrome II vous vous souviendrez d'Expo 67 telle que vous l'avez vue dans votre viseur. Les mêmes riches rouges et verts, les mêmes bleus étincelants. Les mêmes tonalités douces et les teintes délicates. Tous ces minuscules détails qui rendent vraiment les films familiaux sensationnels. Ce film existe aussi en Type A pour films ciné d'intérieur.

expo67

Kodak
MARQUE DÉPOSÉE

André Decelles Photo Inc.
5692 rue Hadley
767-9556

PHOTOGRAPHIE L. CHARPENTIER LTEE
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

LES IMPORTATIONS C.M. LTEE
8225 boul. St-Laurent
389-8081
5975 boul. Monk 769-8815

L. L. LOZEAU LTEE
6229, rue St-Hubert
274-6577

PHOTOGRAPHIE MODERNE LTEE
3826 rue Masson
728-3689

OPERA
DIAMOND CO. LTD.
130 est, rue Liège
389-8201
6982, rue St-Hubert

L. R. VIALA INC.
1280 est,
boul. de Maisonneuve
526-2535



En congrès à Montréal

Le 34e congrès annuel de l'Association canadienne des directeurs de tirage de journaux se poursuit présentement à Montréal. Ces assises sont présidées par le président sortant de l'organisme, M. George Sloan, du Montreal Star, qui s'entretient ici avec l'un des directeurs, M. Gilles Mailhot (à gauche), de LA PRESSE. La fin du congrès sera marquée par un banquet demain soir, où le directeur du journal Le Devoir, M. Claude Ryan, sera le conférencier d'honneur.

UNIVERSITE McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE LANGUE ANGLAISE

Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)

Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT
PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Aide-technique de laboratoire — hommes ou femmes — Traitement initial : $4425. Augmentations annuelles jusqu'à $5510.
Aider, sous directives précises, à l'exécution d'analyses diverses; préparer des milieux de culture et des réactifs chimiques; effectuer d'autres travaux de laboratoire tels que : filtration, centrifugation, surveillance d'appareils, classement de spécimens, etc.
Au moins 18 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination.
Quelque expérience dans des travaux d'aide-technique de laboratoire. **Date limite d'inscription : 5 septembre 1967.**

Bibliothécaire grade 1 — hommes ou femmes — Traitement initial : $6050. Possibilité d'avancement jusqu'à $7745.
Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

Botaniste grade 1 — hommes — ($6450-$8830) — Traitement initial déterminé selon l'expérience.
Effectuer diverses tâches dans l'une ou l'autre des spécialités de la botanique. Posséder un baccalauréat ès sciences (option botanique) ou l'équivalent et avoir quelque expérience pratique dans l'exécution de travaux de botanique. **Date limite d'inscription : 19 septembre 1967.**

Chimiste (Service de Santé) — hommes ou femmes — Traitement jusqu'à $10,800.
Effectuer, dans un laboratoire municipal, des travaux de recherches scientifiques et des analyses physiques, chimiques, ou autres, d'ordre professionnel.
Posséder un diplôme universitaire en chimie d'une institution reconnue. De préférence, être membre en règle de la Corporation des chimistes professionnels du Québec. Quelque expérience récente et à temps complet dans des travaux d'analyses bactériologiques, de préférence dans le domaine des aliments.

Commis grade 1 — hommes ou femmes — Traitement initial : $3125. (Hommes mariés : $3800). Augmentations annuelles : possibilité d'avancement jusqu'à $6050.
Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Aucune expérience exigée.

Garde (Centre de Réhabilitation Meurling) — hommes — Traitement initial: $3625. (Hommes mariés: $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4970.
Surveiller les clients du centre de réhabilitation Meurling et assurer le bon ordre et la discipline parmi eux. Au moins 25 ans et avoir complété une 9e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Quelque expérience dans une fonction comportant des contacts avec le public, de préférence comme garde ou surveillant. Aptitudes pour l'exécution de travaux manuels simples. **Date limite d'inscription: 19 septembre 1967.**

Maquettiste (Urbanisme) — hommes — Traitement initial : $5045. Augmentations annuelles jusqu'à $7205.
Illustrer et concrétiser artistiquement, sous forme de maquettes, divers projets d'aménagement de parcs, de secteurs ou de bâtiments, selon les données et les plans préparés par des architectes, des ingénieurs, des techniciens, etc.
Avoir complété au moins une 11e année d'études et des cours de dessin industriel, artistique et commercial d'une institution reconnue.
Quelque expérience, à temps complet, dans des travaux de dessin artistique ou de fabrication de maquettes. **Date limite d'inscription: 1er septembre 1967.**

Policier — Traitement initial: $5,000. Augmentations annuelles jusqu'à $7,300 après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque oeil sans verres.

Technicien (photogrammétrie) — hommes — Traitement initial : $6,450. Augmentations annuelles jusqu'à $8,830. Travail en rotation. Opérer, ajuster, réparer et entretenir des instruments photogrammétriques et leurs accessoires en vue de faire la restitution de photographies. Avoir complété au moins une 11e année d'études. Quelques années d'expérience dans l'opération d'un stéréo-restituteur ou posséder le certificat émis par l'Ecole suisse pour opérateurs-photogrammètres. Les candidats ayant cinq années d'expérience en travaux ou dessin d'arpentage et qui détiennent le certificat d'un cours de photogrammétrie reconnu, seront aussi admissibles au concours.

AVANTAGES SOCIAUX: Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

DEMANDE D'EMPLOI: Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone: 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel, dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE semestrielle D'AMEUBLEMENT
JOUR D'AUBAINE

A prix réduits... salles à manger de marque recherchée!



Salle à manger de style "Provincial italien" signée Knechtel

Style de classe et accueillant. Structure de premier ordre en cacajou havane au fini Kaydura de grande résistance aux taches et aux égratignures. Garniture cuivre genre antique, tiroirs à l'épreuve de la poussière. Dossiers cannés et sièges garnis polymousse.
(Conditions budgétaires si désiré)

Buffet, 64" sur 19" sur 32" de hauteur. Ord. 295.00 **249.00**
Bahut, 59" sur 14" sur 41¾" de hauteur. Ord. 275.00 **209.50**
Vaisselier, 50" sur 16" sur 71½" de hauteur. Ord. 329.00 **299.50**
Table ovale, 42" sur 62", s'allongeant à 74". Ord. 175.00 **159.50**
Chaise droite Ord. 52.00 **45.50**
Fauteuil Ord. 65.00 **55.50**



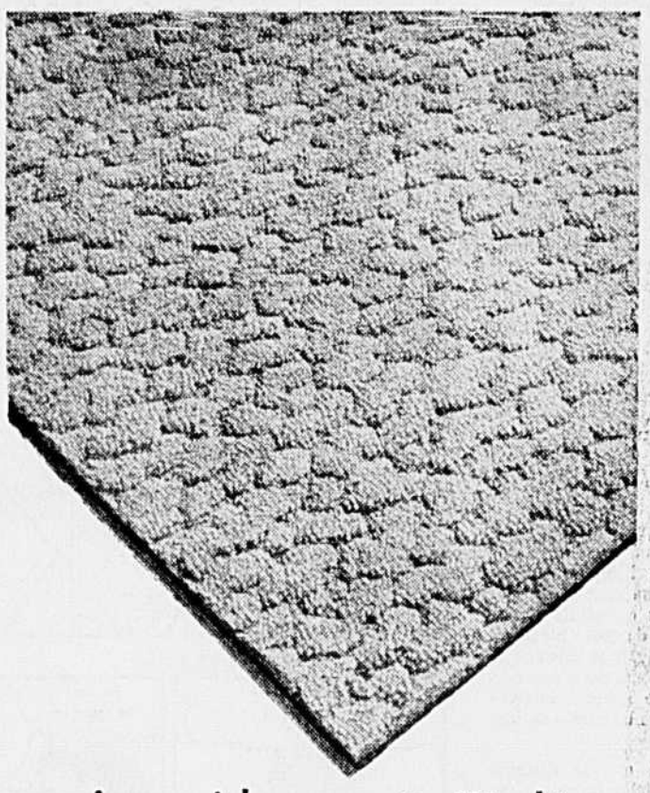
Salle à manger de style "Provincial français" signée Knechtel

Style d'époque allié aux méthodes modernes de fabrication pour cette salle à manger signée Knechtel. Structure robuste, parties de bois franc et extérieur contreplaqué cerisier fendu riche et lustré, fini Kaydura à l'épreuve des taches et des égratignures. Garnitures cuivre genre antique, loquets magnétiques aux portes. Chaises à sièges rembourrés.
(Conditions budgétaires si désiré)

Vaisselier, 48" sur 16" sur 68¾" Ord. 299.00 **229.00**
Bahut, 56" sur 14" sur 30½" Ord. 195.00 **159.00**
Table 40" sur 58" s'allongeant à 70" avec une rallonge. Ord. 169.00 **129.00**
Chaise droite Ord. 41.00 **30.00**
Fauteuil Ord. 55.00 **40.00**
Rallonge supplémentaire Ord. 18.50 **12.00**

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES, RAYON 51, AU SIXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL et ROCKLAND

Aubaines vous permettant de décorer votre foyer à peu de frais

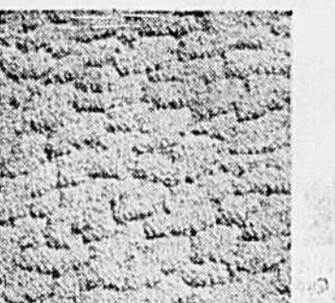


Economie sur riche moquette Minaki

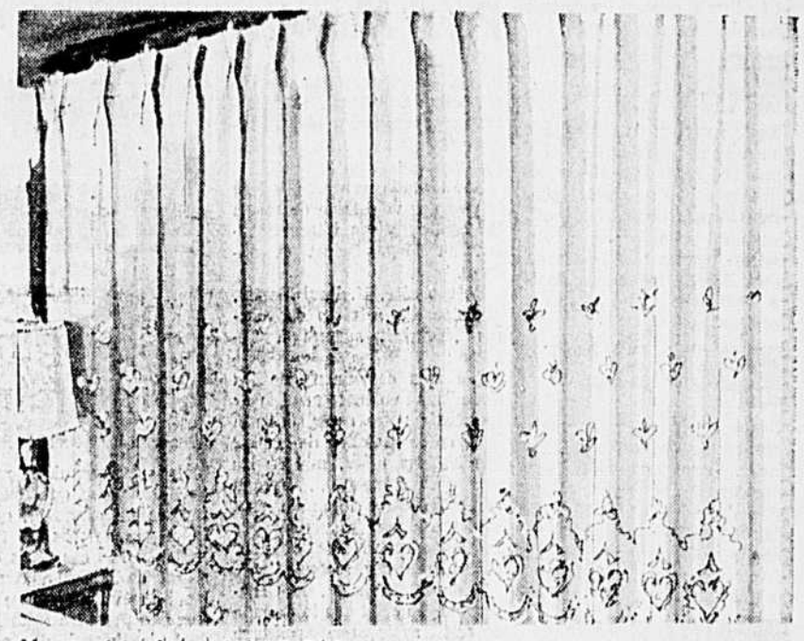
Seul un tapis peut faire du sol un décor de grande classe. Morgan vous propose cette riche moquette de nylon, fil continu, d'une épaisse contexture durable, décor mèches hautes et coupées donnant l'aspect texturé. Envers jute double de long usage. Coloris gais : rouge cuivre, vieil or, or égyptien, vert conifère, vert cyprès, vert mousse, bleu électrique, bleu ombre, champignon, brun cuivre, beige foncé ou brun épice. Existe en largeur de 12'.

9.99 *la verge carrée*
*pose comprise**

*Pose en moquette (sauf escaliers) sur rembourre de feutre 40 oz. selon la vraie mode sans coutures sur bande invisible, sur taille au sol de la grandeur de vos pièces ordinaires d'habitation, et posé sur une baude feutre de 40 oz.



Téléphoner à 842-6261
TAPIS ET MOQUETTES — RAYON 48 — AU CINQUIEME
Centre-ville, Dorval, Rockland seulement



Vente à prix réduits! Rideaux tentures "Plein Jour"

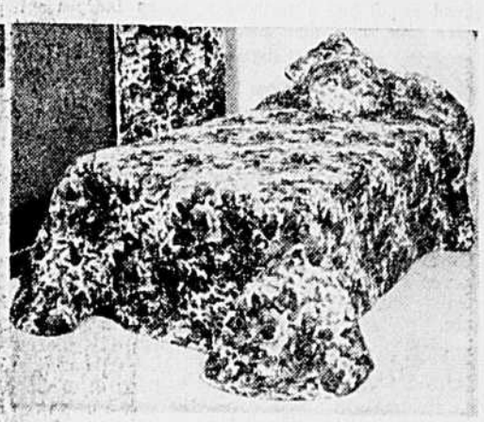
Tentures translucides "Plein Jour" voile Tergal* blanc uni ou appliquées broderies blanches sur blanc. Lavables, tissés en France, prêtes à suspendre, têtes à plis pincés faits à la machine et ourlets finis.
* Marque déposée

Panneau brodé, 144" sur 95" Ord. 109.95 **89.99**
Panneau uni, 144" sur 95" Ord. 79.50 **64.99**
A la verge, 118" de largeur **6.99**



Chaise corbeille et housse ...vente au rabais!

Le siège s'adapte parfaitement par exclusivité sur cadre solide, sur cadre acier. Housse épaisse garnie mousse et revêtue velours côtelé, broderie élastique. Mousse, pain brun ou or.
Chaise et housse Ord. 15.90 **12.98**
Chaise seule Ord. 5.95 **4.99**
Housse seule Ord. 9.95 **7.99**



Parure de chambre à coucher, décor "Mirella"

Ensemble parure de chambre coucher composé d'un couvre-lit et de tentures assorties en coton robuste, imprimé fleuri plein de coloris, décor "Mirella" de belle apparence dans tout décor moderne ou d'époque. Tons dominants de rouge, bleu, vert ou or. Tissu vendu à la verge pour tentures.
Couvre-lit pour lit jumeau Ord. 54.98 **44.79**
Couvre-lit pour lit à deux places Ord. 59.98 **49.99**
Couvre-lit pour lit "King" ou "Queen" (sur demande) **69.99**
Tissu à la verge pour tentures, (confection comprise) la verge **3.98**

Téléphoner à 842-6261
TENTURES, RAYON 46, AU CINQUIEME
Centre-ville, Dorval, Rockland, Boulevard seulement

La **VENTE D'ENTREPÔT D'AMEUBLEMENT MORGAN**
à la **SUCCURSALE ROCKLAND**
au sous-sol se poursuit

Téléphoner à 842-6261
HEURES D'OUVERTURE : Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.



Voyage au pays des truites géantes (2)

Samedi dernier, dans cette chronique, je vous racontais le début d'un magnifique voyage de pêche que je fis en compagnie de l'ami **Richmond Pelletier** à la **rivière Broadback** — ce fleuve immense qui se jette dans la **baie James** après avoir traversé une grande partie du Nouveau-Québec. Vous ayant donné tous les détails quant au coût de ce voyage et les diverses façons d'accéder à ce territoire, je passe tout de suite à l'action et vous raconte les quatre jours merveilleux que nous avons vécus là-bas.

D'abord et avant tout, un mot pour vous expliquer que nul territoire, si fabuleux soit-il, n'est agréable quand on est mal logé, mal nourri et mal guidé. Ce n'est pas le cas chez le pourvoyeur **René Demers**. Heureusement, car il est seul à opérer à partir du **lac Assinica** sur la Broadback. Evidemment, il n'y a pas d'électricité ni de tapis mur à mur dans les camps...! Mais les chalets de bois rond peuvent loger 20 personnes et ils sont confortables.

René Demers ne s'occupe plus des camps ni du territoire. C'est son fils, **Richard** et son épouse, **Gisèle** qui opèrent l'entreprise. Une demie douzaine de guides sont disponibles. Il s'agit d'Indiens Cris de la réserve de Chibougamau. Quelques-uns sont bilingues mais tous comprennent au moins l'anglais.

Les embarcations sont des canots de type "Prospecteur" de 16 pieds à 18 pieds. Tous sont propulsés par des hors bord de 5 à 7 c.v. La Broadback est située à moins d'un quart de mille des camps et on l'entend mugir quand le vent n'est pas contraire.

Outre les eaux poissonneuses, le pays est désert. Pas d'orignaux ou si peu que ça ne vaut pas la peine d'en parler. Les caribous sont également fort rares. Pas de chevreuil, évidemment. En quatre jours, nous n'avons vu aucun canard ni autres oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

Le seul signe de vie dans le ciel de l'Assinica: des Sternes communes qui habitent un îlot face aux camps Demers. Alors, parlons poissons!

Les géantes ne sont pas mordeuses

A partir de 5 livres, les truites mouchetées ne sont pas mordeuses. La moyenne de capture quotidienne est de 3 sujets... 4 ou 5 truites par jour doit être considéré comme exceptionnel, même s'il y a beaucoup de pêcheurs. Pendant notre séjour là-bas, j'ai vu 8 truites seulement, mais toutes pesaient plus de **6 livres** et la plus grosse faisait **9½ livres!**

Richmond et moi étions là-bas en éclaireur, car nous devons tourner un film prochainement dans ce territoire et il nous fallait examiner les possibilités de séjour et de tournage. Malheureusement, à cette époque de l'année, il ne fait pas très beau à la Broadback — ce qui est ennuyeux quand on tourne en couleur. J'ai pris la température de l'eau. Aussi incroyable que cela puisse paraître à une telle latitude, le thermomètre marquait **72 degrés F.** en surface et un étonnant 68 seulement dans 6 pieds d'eau! Je n'ai péché qu'à la mouche et n'ai capturé que de la petite truite — des sujets d'une livre. Richmond a fait de la mouche, mais aussi du lancer léger.

Il ne fut guère plus chanceux que moi mais il captura plusieurs brochets et quelques dorés, car ces poissons vivent en compagnie de la truite dans la Broadback. Mais chacun son secteur. Au fond, ce sont les dorés bien entendu. Dans les eaux plus calmes ainsi qu'à la tête des rapides, assez curieusement me dois-je d'ajouter, il y a les brochets — de toutes tailles. Dans les "cirés", les eaux "blanches" et les remous: les truites mouchetées de grande taille. Au pied d'un rapide, on prendra à peu près tout, y compris des corégones et des petites mouchetées — en comparaison de leurs consoeurs des eaux vives.

Il est plutôt difficile de pêcher la Broadback car les eaux sont si tumultueuses que les leurres, quels qu'ils soient, sont emportés avec une incroyable rapidité, ce qui handicape considérablement leur "action", partant, leur efficacité. A mon avis (mais je peux me tromper, n'est-ce pas?) c'est ce qui explique le fait qu'on ne capture pas plus souvent de très gros spécimens.

D'autres poissons, plus actifs et plus rapides, s'emparent des leurres avant que les mouchetées géantes puissent le faire. D'autre part, l'eau est moins limpide qu'on ne le croit. Je n'avais pas avec moi de disques Secchi, mais je pense qu'on n'aurait pas obtenu de meilleurs résultats que dans le **lac des Deux-Montagnes** (au centre) ou dans le **lac St-Louis**, côté fleuve!

Et plus on descend vers la baie James, pire c'est! Qu'il s'agisse de la Broadback, de la **Rupert** ou de la **Nottaway** (les principaux fleuves prenant leur source dans la région de Mistassini-Assinica), les eaux s'assombrissent au point de devenir une "soupe" brunâtre qui ne vaut pas cher pour la pêche d'une part, et qui constitue un très grave danger pour les canoteurs d'autre part.

Ceci est tellement vrai que même les Indiens Cris (des as, soit dit en passant) ne s'aventurent pas (en canot) dans les eaux qu'ils ne connaissent pas à fond. Quand je reçois des lettres me demandant des renseignements sur ces fleuves avec des précisions de ce genre: "...Nous voudrions descendre la Broadback pendant nos vacances — 15 jours — cet été. Que nous conseillez-vous de faire?" Ce que je conseille? Descendre la **rivière du Nord!** C'est plus sûr. On n'essaye pas la Broadback... On le fait parfois, mais il faut être un spécialiste et planifier longuement son voyage, car sans ça, il se peut que ce soit le dernier qu'il vous serapossible de faire...

DEMAIN: méthodes de pêche pour les géantes.



Deux truites géantes de la Broadback. Comparez avec la canne à pêche et le moulinet : ces truites font plus de 6 livres !



PREMIERE COURSE
TROT — Conditions
BOURSE : $1,300

4	Phimo Hanover	Jodoin	3-1
7	Lady Flemington	Boucher	7-2
8	Castle Wave	(pas nommé)	4-1
3	Pappas Hanover	Sauvé	9-2
2	Duc Carol	Martineau	6-1
1	Some Blade	Bouvrette	8-1
5	Lone Shark	Gordon	8-1
6	Stc ee	Côté	10-1

Aussi éligible :
Speed Flight — A. Hanna

DEUXIEME COURSE
AMBLE à réclamer
BOURSE : $1,000

2	Express Belle	Desrosiers	3-1
6	Ezra's Rose	Carmichael	7-2
5	Fairway	Martineau	4-1
8	Amiable	Turcotte	9-2
4	Mr. J. Scott	Bergeron	6-1
3	Go Hanover	Watson	8-1
7	Shafter King	MacTavish	8-1
1	Weybird	Aiken	10-1

Aussi éligibles :
Billy Gallon — A. Hanna
Mary Volo S — R. Caldwell

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions
BOURSE : $1,200

3	Hellion Pick	Hanna	3-1
4	R.P.M.	Bouthillier	7-2
5½	Lively Pick	Picard	4-1
5½	Scott Quad	Williams	9-2
5½	Lu's Gi Gi	Boucher	6-1
C	Bravado Pick	Gillis	8-1
CN	Northwood Fabian	Caldwell	10-1
CN	Junior Ben	Plouffe	12-1
CNR			
CNR			

QUATRIEME COURSE
TROT à réclamer
BOURSE : $1,200

BC	cotch Glory	Lefebvre	3-1
Mon	ord Claire	Bédard	7-2
N.B	osola Hanover	MacTavish	4-1
Ont	Fabroni	Hanna	9-2
Ont	Czar Vonian	Bouthillier	6-1
Qué	Hoot Charm	Bourgon	8-1
Qué	Eddie Boy Jr	Masse	8-1
Qué	After Hours	Hamel	10-1
Q			
To			
So			

CINQUIEME COURSE
AMBLE à réclamer
BOURSE : $1,000

	Steven Dell	Martineau	3-1
Mc	Eddie Lee	Lachance	7-2
Vo	Tommy Attorney D	Robillard	4-1
To	Ida Purdue	Bédard	9-2
	Wonderful Girl	Boucher	6-1
Cdn	Wilma's Boy	Turcotte	8-1
Cdn	Roland Duke	Baillargeon	8-1
Ind	Richmond Gal	Simard	10-1
Aus	Aussi éligibles :		
Aus	Shafter Diamond	Savignac	
Pe	Santaley	C. Bélanger	
S			
T			
W			

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions
BOURSE : $1,100

4	Meadow Zealand	Filion	3-1
A	Awanda Hanover	Boucher	7-2
2	Abe Campbell	Jutras	4-1
3	Belle Flicka	Hanna	6-1
6	Joan Mir	Grisé	6-1
5	Fuller Hanover	(Pas nommé)	8-1
7	Our Duchess	Caldwell	8-1
1	Jolitop	Robillard	10-1

Aussi éligibles :
Solar Wave — MacTavish
Saucy Dream — N. Bardier

SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions
BOURSE : $1,500

2	Chalidale Bryan	Héroux	3-1
3	Airy's Pride	MacTavish	7-2
1	Dutch Bardia	Hanna	4-1
4	Lullwater Frost	Lachance	9-2
6	Imprimis	Turcotte	6-1
7	Top Return	Côté	8-1
8	Merry Piper	Baillargeon	8-1
5	Kingston	Bardier	10-1

HUITIEME COURSE
AMBLE à réclamer
BOURSE : $1,200

2	McQuick	Hébert	3-1
1	Fiddler's Green	Bélanger	7-2
3	Joy Time	Craig	4-1
5	Cavalier Pick	(Pas nommé)	9-2
6	Keyko	Côté	6-1
7	Colonel Stone	Martineau	8-1
8	Milton Hanover	Bardier	8-1
4	Show Boy	Lachance	10-1

Aussi éligibles :
Mary Lyn — Sauvé
Uhuru — Baillargeon

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions
BOURSE : $2,000

5	McKnight	MacTavish Jr	3-1
4	Abbe Lark	Turcotte	7-2
2	Borderview Earl	Lefebvre	4-1
6	Innerail	Munroe	9-2
1	Byrd Time	Desjardins	6-1
3	Capt. Forever	Poulin	8-1
8	Yankee Dancer	White	8-1
7	Leader Lobell	Brosseau	10-1

DIXIEME COURSE
AMBLE à réclamer
BOURSE : $1,100

3	Just Rice	Hébert	3-1
8	Big Chief M	Lareau	7-2
2	Lochinvar Tony	Crowe	4-1
5	Letta Worthy	Gordon	9-2
7	Count Newport	Lachance	6-1
1	Royal Dominion	Hanna	8-1
6	Champ's Star	Bouvrette	8-1
4	Argyel Alfie	Bourgon	10-1

Aussi éligibles :
Just Joe — M. Gingras
Pesky D — C. Bélanger

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — TROT
BOURSE $1,000

6—Live Fast, (Bergeron)	21.90	8.20	4.30	
1—Julian Nathan, (Turcotte)		4.00	3.00	
2—Twinkle Comet, (Savignac)			2.50	

Durée : 2:09 3/5
Ont aussi couru : Linden Miss, Nossdel Herman, Prince Way, Tag Joy et April Lise.

DEUXIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,000

8—The Cherokee, (Hamel)	3.90	2.60	2.50
5—Marian Special, (Plouffe)		2.80	2.70
3—Poplar Portia, (Desjardins)			7.60

Durée : 2:09 1/5
Ont aussi couru : Frontier Jack, Peter G 2nd, Gone Goslin, Count Pick et Sweet Song.

PARI DOUBLE : $56.40

TROISIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,600

3—Well Away, (Turcotte)	4.70	2.90	2.70
2—Star Adios T., (Savignac)		4.40	3.50
6—Tarrs Blackstone, (Robillard)			5.50

Durée : 2:08
Ont aussi couru : Cloverland Direct, Lochinver Duke, Ginny Dares et Pay Philbrick.

QUATRIEME COURSE — TROT
BOURSE $1,100

7—Telstar Hanover, (Beauchemin)	28.00	8.10	5.90
6—Mr. Tyson, (Turcotte)		4.10	3.40
3—Silk Scot, (Bergeron)			5.20

Durée : 2:09 1/5
Ont aussi couru : Duchess Song, Mr. Sampson, Ackerman Tyrax et Charmante Windsor.

QUINELLA : $43.60

CINQUIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,100

3—Tulip Mir, (G. Gendron)	3.90	2.90	2.60
7—La Gamine, (J. Wiener)		5.00	3.50
5—Judith Adios, (J. Martineau)			5.90

Durée : 2:08.2
Ont aussi couru : Prairie Pointer, Lucky Walnut, Victory Dale et Beverly Handy. Retiré : Eclair Richelieu.

SEPTIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,200

2—Admiral Herbert, (G. Lachance)	5.80	3.20	2.80
4—Baron Dale, (J. Herbert)		3.20	2.80
7—Drummond Chief, (A. Veilleux)			4.60

Durée : 2:07.1
Ont aussi couru : Miss E. Blue, High Darneau, Diamond Way, Hobby Horse Tim et Labrador Hanover.

SEPTIEME COURSE — TROT
BOURSE $1,300

4—Penny Scot, (N. Bardier)	4.00	2.80	2.30
3—Wiscoy George, (J. Joanisse)		9.30	4.00
1—Jay Bob, (A. Lavallée)			3.50

Durée : 2:08.1
Ont aussi couru : Elby Dream, Quick Kid, Mr Media, Choir Boy et Kawartha Betty.

QUINELLA : (3-4) $35.40

HUITIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,600

3—Ray Mir, (G. Gendron)	11.80	4.20	4.20
1—Sir Winston Pick, (R. White)		3.00	2.80
6—High Dream, (St-Jacques)			4.50

Durée :2:03.3
Ont aussi couru : Honey Rainbow, Dashing Dan, Lincon Adios, Ruby Blackstone et Berthmors Bertha.

NEUVIEME COURSE — AMBLE
BOURSE $1,300

1—Ruby Duby Doo, (Boucher)	2.70	2.30	2.10
3—Lee Croft, (R. Caldwell)		3.60	2.80
2—Barbara Bel, (M. Gingras)			2.70

Durée : 2:05
Ont aussi couru : Ace Dean, Little Cherry et Adios Mars.

DIXIEME COURSE — AMBLE A RECLAMER — BOURSE $1,000

2—White Flame, (D Raymond)	8.70	4.80	3.00
6—Yankees Pride, (G. Hess)		13.00	5.20
8—Ban Dale, (A. Boucher)			3.70

Durée : 2:06.4
Ont aussi couru : Gypsy Baron, Grand View, Shadydale Ballad, Lover Hal et Meadow Henry.

EXACTA : (2-6) $81.90

Assistance : 7,103
Pari-mutuel : $447,104

Rod Laver champion

WIMBLEDON, Angl. (UPI) — Rod Laver, d'Australie, a défait son compatriote Ken Rosewall, 6-2, 6-2, 12-10, hier, et remporté le championnat de tennis professionnel, ici.

Laver, jouant du tennis de grande classe, prit rapidement les devants en gagnant le premier set par 6-2, en 25 minutes. Il gagnait le premier prix de $8,100.

Laver parut également invulnérable, dans le deuxième set, en fournissant une brillante exhibition.

La lutte fut plus vive dans le dernier set, toutefois, et Laver semblait assuré de la victoire quand il brisa le service de Rosewall et prit ainsi une avance de 7-6. Mais Rosewall brisa à son tour le service de son rival pour niveler le compte à 7 partout.

Deux parties plus tard, toutefois, Rosewall commit deux doubles-fautes et perdit son service. Laver gagna facilement le sien et le match.

En double, Pancho Gonzales, de Los Angeles, et Andres Gimeno, d'Espagne, ont uni leurs efforts pour vaincre l'équipe australienne de Fred Stolle et Laver, en finale, 6-4, 14-12.

Le Lakeshore reste en tête

Le Lakeshore a défait le YMHA, 3 à 1, demeurant ainsi en tête de l'inter-club senior de la P.Q.L.T.A., tandis que le Monkland battait Le Manoir, 4-0. Résultats : Lakeshore 3, YMHA 1 ; Monkland 4, Le Manoir 0.

Simples

Claude Fung-A-Ling, Lakeshore, bat Morris Chad, 1-6, 6-3, 6-4 ; S. Aldersotte, Lakeshore, bat George Barta, 6-2, 6-2.

Doubles

J. Chartrand-E. Weary, Lakeshore, battent C. Berger - Joe Richman, 7-9, 6-4, 7-5 ; Sam Brumer-J. Corber, YMHA, battent W. Tibbits - G. Carter, 6-3, 11-9.

Simples

Hyman Waxman, Monkland, bat Reg. Rodricks, 6-4, 7-5 ; Lawrence Sabbath, Monkland, bat Jos. Charbonneau, 4-6, 6-1, 7-5.

Doubles

S. Roberts - W. Hodgson, Monkland, battent Jean Robert-Jos. Poklukar, 6-2, 6-3 ; J. De Verteuil - Léo Barré, Monkland, battent R. Boileau - P. Bédard, 6-3, 7-9, 6-4.

CLASSEMENT

	G	P	Pts
Lakeshore	14	2	14
Mont-Royal	11	1	11
YMHA	6	6	6
Monkland	5	11	5
Le Manoir	0	16	0

Combat pour Curtis Cokes

OAKLAND, Calif. (PA) — Les contrats pour un combat de championnat mondial ici, le 2 octobre, entre le champion poids mi-moyen Curtis Cokes, de Houston, Tex., et Charley Shipes, de Haward, Calif., ont été signés hier. La Californie reconnait Shipes comme champion, tandis que l'Association mondiale de boxe reconnait Cokes comme titulaire.

Plusieurs horsemen croient que Romulus Hanover aurait gagné en 1:56.4 s'il avait été harcelé

par André TRUDELLE

Que pensent les conducteurs et entraîneurs de la visite de Romulus Hanover à Blue Bonnets ? Là où tous les avis se rejoignent, c'est qu'il se passera belle lurette d'ici à ce que les amateurs locaux revoient un pareil cheval à Montréal, et revoient un mille en 1:57.1 ! Pour le reste, les opinions sont bien partagées.

Mike MacCormac, directeur des courses, croient que le mille aurait pu être de 1:56.4 ou de 1:57 si Romulus Hanover avait été attaqué plus tôt. "C'est ce que Billy Haughton m'a dit. Mais pour des bourses de $50,000, on ne peut blâmer les conducteurs de chercher d'abord à gagner avant de songer aux records," assure Mike.

Les Américains n'en reviennent pas de la façon dont ils sont reçus à Montréal. Tous les conducteurs ont pu conserver le casque protecteur fabriqué à leur intention pour l'Amble du Centenaire. On en avait fait faire huit. Mais celui qui avait été préparé pour Stanley Dancer, pilote de Cardigan Bay, ne faisait pas à Marcel Dostie. Les dossards des chevaux ont été remis aux palefreniers, comme souvenir de l'événement. Les propriétaires et les entraîneurs ont tous reçu des bouthons de manchettes... et les journalistes du champagne!

Billy Haughton a reçu, en plus, un chèque de $1,000, la moitié pour avoir amélioré le record du tracé et l'autre moitié pour avoir amélioré le record canadien.

Aimé Bouvrette, préposé à l'entretien de la piste, touchera lui aussi un boni substantiel à la suite de la journée mémorable de dimanche dernier.

Pour en revenir à Mike MacCormac, il admet que Good Time Boy l'a vivement impressionné. Le protégé de Jacques Larente occupait la 6e place aux trois quarts. Il a fini troisième. Certains disent que Good Time Boy a franchi le dernier demi-mille en 56 secondes, 4 cinquièmes.

Pour le secrétaire de courses Bill Slack, on doit beaucoup aux horsemen, à leur collaboration. "Ils ont compris qu'il leur fallait donner un bon spectacle et tous se sont donné la main pour marcher à fond. C'est d'ailleurs ce que démontre la moyenne combinée de la durée des 10 épreuves.

Moi-même, j'avais prévu 4 milles en moins de 2:00 minutes. Vous me direz que j'étais peut-être un peu trop gourmand ?

Je ne crois pas. Je pense que si Baron Adios n'avait pas retardé l'allure de la 9e course, nous aurions assisté à un 4e mille en moins de 2:00 minutes." Lui aussi a été impressionné par le rendement de Good Time Boy.

A quand le prochain mille en 2:00 minutes ?

"Nous aurons l'Amble de Gaspé avec Blaze Pick et Sharp N Smart vendredi", répond Bill Slack. Dimanche, deux courses pourraient donner lieu à de rapides chronométrages.

Tous les chevaux de l'Amble du Centenaire ont quitté la piste, mais Bill attend l'arrivée des trotteurs Sprite Kid et Sing Along.

Retour de Gilles Lachance

Le meeting de la piste Foxboro a pris fin et Gilles Lachance est de retour à Blue Bonnets. Son écurie comprend 23 chevaux. Gilles a remporté sa 1ère victoire du meeting dans le sulky de l'ambleur Admiral Herbert. Il s'agissait de sa 123e victoire de l'année. Mais Gilles ne semble pas très enthousiaste quant à ses chances de remporter 200 victoires ou plus pour la 3e année consécutive.

Gilles Gendron, jeune entraîneur à l'emploi des frères Miron, a impressionné, hier, en gagnant deux courses : Tulip Mir, ($3.90) et Ray Mir, ($11.80).



téléphoto UPI

Favori dans l'Hambletonian

Le trotteur Dazzling Speed, que l'on voit ici en compagnie du palefrenier Roger Pritchard et de la mascotte "Teresa", est le gros favori de la 42e reprise de l'Hambletonian qui aura lieu demain à DuQuoin, dans l'Illinois.



(Nombre de gagnants : 59 sur 190)

Gagnants d'hier : Tulip Mir, ($3.90) ; Admiral Herbert, ($5.80) ; Penny Scot, ($4.00) ; Ray Mir, ($11.80) ; Ruby Duby Doo, ($2.90).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Primo Hanover	Lady Flemington
2 — Express Belle	Fairway
3 — R. P. M.	Lively Pick
4 — Lord Claire	Scotch Glory
5 — Steven Dell	Eddie Lee
6 — Meadow Zeland	Abe Campbell
7 — Lullwater Frost	Top Return
8 — Fiddler's Green	Joy Time
9 — McKnight	Byrd Time
10 — Just Rice	Letta Worthy

Le meilleur : McKnight, (9e)
Le néglige : Top Return, (7e)

DEMONSTRATEUR '67
CHEVROLET
BISCAYNE 4 PORTES
transmission automatique, radio et GARANTIE D'AUTO NEUVE
seulement $2,625
TERMES A DISCUTER



Ce n'est qu'une des incroyables aubaines offertes à l'occasion de ce
SOLDE
de DEMONSTRATEURS et AUTOS D'ADMINISTRATEUR 1967
La plupart des modèles Chevrolet et Oldsmobile '67 prêts à prendre la route. Venez tôt
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY LTD.
2085 O. Ste-Catherine — PRES DU FORUM — Tel. 933-6781 — OUVERT TOUS LES SOIRS
STATIONNEMENT GRATUIT AU TERRAIN D'AUTOS USAGEES L'AUTRE COTE DE LA RUE

28 AOUT au 2 SEPTEMBRE
EXPOSITION de la VALLEE de CHAMPLAIN
GRANDES VEDETTES EN PERSONNE
ESSEX JCT., VT.
LA PLUS GRANDE EXPOSITION FAMILIALE DU VERMONT

DEMAIN A L'EXPOSITION



COURSES SOUS HARNAIS
MERCREDI et JEUDI à 2 P.M. • 5 ATTRACTIONS PAR JOUR
CE SOIR à 8 heures — Christy Minstrels
JEUDI SOIR à 8 heures — Ronnie Dove, Your Father's Mustache
VENDREDI et SAMEDI Courses d'autos et RODEO



VOUS POURRIEZ FACILEMENT L'ÊTRE... gratuitement. Procurez-vous une carte de participation chez un concessionnaire Fina et collectionnez les séries d'images qui figurent sur cette carte; chaque série complète vous donne droit à un prix . . . et il en reste des milliers à gagner . . . y compris une flotte de Mustang de Ford. La semaine dernière, 1,000 veinards ont gagné . . . serez-vous du nombre la semaine prochaine? Vous pourriez facilement l'être.

LA DATE LIMITE DE RACHAT DES IMAGES EST PORTÉE AU 31 OCTOBRE

SUR VOTRE ROUTE FINA EST LÀ
FINA
ESSENCES, LUBRIFIANTS, SERVICE

Harold Wilson prend en main la direction de l'économie anglaise

LONDRES (UPI, AFP) — M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, a remplacé hier cinq de ses ministres parmi les plus âgés et s'est nommé grand patron de l'économie britannique pour mener la lutte contre le chômage et les autres difficultés économiques.

C'est devant une situation économique de plus en plus difficile que M. Wilson s'est résolu à assumer directement une responsabilité aussi large, peu habituelle pour un chef de gouvernement britannique, du moins en temps de paix.

M. Wilson conserve néanmoins un ministre des Affaires économiques, mais à la place de M. Michael Stewart, il nomme M. Peter Shore. Ce dernier à 43 ans, accède ainsi au cabinet, sous l'aile protectrice de M. Wilson, et agira selon ses directives. M. Shore, l'un des principaux responsables de la victoire électorale des travaillistes en octobre 1964, est généralement considéré comme un des fidèles de M. Wilson.

Un anti-européen écarté du cabinet

La principale victime du remaniement du cabinet est le ministre du Commerce, M. Douglas Jay, qui quitte tout bonnement le cabinet. M. Jay était le principal adversaire de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Il est remplacé par M. Anthony Crosland, 48 ans, ancien ministre de l'Education et de la Science, un partisan déclaré de l'entrée de la G.-B. au marché commun. M. Patrick Gordon-Walker, 60 ans, qui était ministre sans portefeuille, remplace M. Crosland à l'Education.

M. Herbert Bowden, secrétaire aux Affaires du Commonwealth, est remplacé par M. George Thomson, ministre d'Etat pour les Affaires étrangères. Bowden est nommé pair à vie et devient président de l'Independant Television Authority, qui contrôle la télévision commerciale en Grande-Bretagne.

Les autres ministres touchés par le remaniement sont le ministre du Développement d'outre-mer, M. Arthur Bottomley ; le ministre d'Etat pour le Logement, M. Fred Willey, et lord Walston, secrétaire parlementaire au ministère du Commerce.

Quant à M. Stewart, il conserve le titre de premier secrétaire d'Etat et aura la responsabilité de coordonner les services sociaux et l'habitation.

Aucune des vedettes du Labour, cependant, ne change de poste : ni M. George Brown, ministre des Affaires étrangères, ni M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, ni M. Denis Healey, ministre de la Défense, ni M. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, ni M. Richard Crossman, leader de la Chambre des Communes.

Difficultés économiques

Politiquement, le remaniement ministériel d'hier n'a donc à peu près aucune signification. Mais il traduit la gravité d'une situation économique à laquelle les remèdes de l'an dernier n'ont apporté qu'une amélioration passagère et qui tend à se détériorer de nouveau. La balance commerciale a vu son déficit réduit par rapport aux résultats de 1966, mais l'équilibre n'a pas été atteint comme le gouvernement l'espérait. Le redressement n'a donc été que partiel et atteint au prix d'un chômage qui dépasse le demi-million à une époque de l'année où il est traditionnellement le plus bas.

Le cabinet Wilson a été sévèrement critiqué tant par l'opposition conservatrice que par les éléments de gauche du "Labour" à la suite de l'annonce, la semaine dernière, que le nombre de chômeurs était à la mi-août de 555,081, le chiffre le plus élevé depuis 27 ans.



Prisonniers des mercenaires

La ville katangaise de Bukavu est toujours aux mains des mercenaires que dirige le major belge Jean Schramme. Ci-dessus un soldat katangais armé d'un pistolet escorte un groupe de soldats de l'armée nationale congolaise, faits prisonniers au cours des escarmouches précédant la prise de la ville par les mercenaires.

Invasion avortée à Bukavu

BUKAVU, (AFP) — Un commando de l'armée nationale congolaise a tenté, hier après-midi, d'entrer dans Bukavu, mais a été repoussé par les mercenaires qui, les ayant laissé approcher à moins de 300 pieds, lui a fait subir de grosses pertes. Un important matériel de guerre a été récupéré. Les soldats de l'ANC ont reçu l'ordre de se replier, annonce Radio-Bukavu.

D'autre part, le colonel Schramme aurait, croit-on savoir, reçu un message indiquant que des groupes "mulelistes" seraient entrés en révolte ouverte dans la région d'Uvira. Les troupes de l'ANC se trouveraient ainsi prises entre deux feux.

C'est la première fois en quinze jours qu'on signale un cas de rupture de trêve à Bukavu.

Un coup d'État serait imminent, en Égypte

PARIS (AFP)—Selon une dépêche d'Eric Rouleau, envoyé spécial du journal "Le Monde" au Caire, "la situation intérieure en République arabe unie est à l'heure actuelle dramatique". Le correspondant parle même de la menace d'un coup d'Etat, ce qui expliquerait le fait que la radio du Caire n'ait pas encore annoncé le départ du président Nasser pour le "sommet" de Khartoum, bien qu'elle ait signalé celui des présidents Aref d'Irak et Sallal du Yémen, tous deux partis du Caire ce matin pour Khartoum.

"Le Monde" signale que le maréchal Amer, ancien commandant en chef des forces armées (limogé au lendemain de la défaite militaire de juin dernier), a été mis en résidence forcée dans la nuit du 25 au 26 août.

Précisant qu'une "vaste opération d'arrestations et d'épuration" a commencé cette nuit-là, Eric Rouleau indique que le régime égyptien "vient de prendre des précautions exceptionnelles, et a déclenché une sévère répression contre tous ceux qui seraient tentés d'exploiter à leur profit l'absence du chef de l'Etat (à Khartoum pour le sommet arabe) et surtout sa décision d'adopter une attitude conciliante à la conférence au sommet".

Au début de son article, l'envoyé spécial du "Monde", note, en effet, que le président Nasser "souhaiterait conclure la paix avec Israël dans les plus brefs délais. Le président de la RAU aurait l'intention d'exposer très franchement à cette conférence au sommet les raisons qui l'ont amené à prendre sa décision. Si ses pairs, ajoute Eric Rouleau, devaient s'y opposer, il n'hésiterait pas à faire cavalier seul".

Toujours selon Eric Rouleau, "une cinquantaine d'officiers, y compris l'ancien ministre de la Guerre, M. Chams Badrane, (limogé en même temps que le maréchal), ont été appréhendés. Au cours de la même nuit, l'ancien chef des unités de commandos et l'ex-directeur des prisons militaires, ainsi que quatre députés, ont été écroués sous l'accusation de complot pour renverser le régime. On aurait trouvé, dans la maison du maréchal Amer, un arsenal d'armes légères et des tracts séditieux destinés aux officiers d'active".

Eric Rouleau qui a quitté le Caire mardi à l'aube pour Khartoum, affirme que "arrestations et limogeages se poursuivaient lundi soir et ne se sont pas limités aux forces armées. Le chef du service de renseignements (Moukhabarat) a été démis de ses fonctions et son adjoint inculpé de complot".

Toujours selon l'envoyé spécial du "Monde", le président Nasser "aurait vu son pouvoir ouvertement contesté". Dans la dernière partie de son article, Eric Rouleau affirme que le gouvernement égyptien, choisissant la voie du "réalisme", a "discrètement repris le dialogue avec Washington malgré la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays".

Les rayons-X tueraient 30,000 personnes chaque année, aux Etats-Unis

WASHINGTON, (PA, Washington Post) — Un expert en radiation s'est servi de statistiques pour le moins effarantes pour exiger des sénateurs qui l'écoutaient une législation sur le genre d'appareils de rayons-x en usage et sur les dispositifs protecteurs dont se servent les membres de la profession médicale. Selon M. Karl Morgan, directeur des services de physique appliquée à la santé du laboratoire national de Oak Ridge, jusqu'à 30,000 personnes par année pourraient mourir parce qu'elles ont été exposées à des rayons ionisants lors de diagnostics par des médecins ou des dentistes.

Utilisant les données de revues scientifiques, le spécialiste croit qu'au moins 3,000 personnes en sont victimes chaque année. Le plus grand nombre de pertes de vie, soit entre 2,000 et 26,000, serait occasionné par des mutations génétiques que les parents transmettraient à leurs enfants puis, entre 350 et 1,100 usagers seraient atteints de leucémie. Enfin, environ 1,000 personnes verraient leurs vies abrégées à cause de maladies contractées à l'usage des rayons-x : tumeurs thyroïdes, tumeurs des os, etc.

Victoire de l'armée fédérale nigérienne

(D'après AFP-UPI) Une nouvelle voulant que les troupes fédérales nigériennes se soient emparées de la ville d'Ore, au Nigeria occidental, a été officiellement confirmée hier à Lagos.

De son côté, la radio de l'Etat sécessionniste du Biafra n'a fait aucune allusion à la reprise de cette ville pour les armées fédérales. Elle affirme simplement que les troupes nigériennes combattant dans ce secteur sont en pleine déroute et que des combats acharnés s'y sont déroulés durant plusieurs heures.

La reprise d'Ore semble avoir été passablement difficile pour les troupes nigériennes qui ont rencontré une vive résistance de la part des soldats biafrais.

AUTOUR DU MONDE

Tito écrit à de Gaulle au sujet du Moyen-Orient

BELGRADE, (AFP) — Le maréchal Tito, président de la République yougoslave, qui a envoyé aujourd'hui, par l'intermédiaire de M. Kotcha Popovitch, membre du conseil de la fédération et ancien vice-président de la république, un message personnel au général de Gaulle, président de la République française, au sujet du problème du Moyen-Orient, adressera incessamment des messages semblables aux chefs d'Etat de l'URSS, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, apprend-on de bonne source.

Ces messages, dont les porteurs seront de hautes personnalités yougoslaves, et dont la teneur n'est pas divulguée, contiendraient les vues du maréchal Tito sur la solution politique du problème du Moyen-Orient.

Boumedienne fait fermer l'aéroport d'Alger

ALGER, (AFP) — Les autorités algériennes ont décidé la fermeture, aujourd'hui de 5 heures GMT à 15 heures GMT, de l'aérodrome civil d'Alger (Dar el Beida). Cette mesure, indique-t-on à l'aéroport, serait en relation avec les activités de l'armée nationale populaire et n'aurait aucun rapport avec une éventualité d'extradition de Moïse Tshombé, ancien premier ministre congolais. On affirme d'ailleurs, de bonne source, que le décret d'extradition n'a toujours pas été signé par le président Boumedienne.

Aden : le sheik démissionne mais l'armée ne bouge pas

ADEN (AFP) — L'armée ayant refusé de prendre le pouvoir, à son invitation, le sheik Ali Musaid Babakri de l'Arabie-du-Sud a décidé de démissionner. Il cumulait une demi-douzaine de portefeuilles, en plus du ministère de l'Aviation civile. En l'absence de tous les ministres, le sheik s'était nommé président du Conseil hier.

Entre-temps, le Front de libération du sud Yémen occupé a lancé un appel à la grève générale à Aden et dans tout le reste du pays pour protester contre le fait que le sheik a invité l'armée à prendre le pouvoir, en conformité avec une machination britannique, disent les dirigeants du Front.

Préoccupations militaires avant le sommet de Khartoum

KHARTOUM (AFP) — Un important dispositif militaire a été mis en place pour assurer la protection des chefs d'Etat et de leurs représentants pendant leur déplacement dans la capitale soudanaise. Cinq jeeps pleines de soldats, armés de mitraillettes, précèdent le cortège officiel ainsi que deux camions transportant des détachements de l'armée soudanaise. Cinq camions chargés de policiers également armés de mitraillettes ferment le cortège qui traverse le centre de la ville entièrement pavoisée des drapeaux des treize Etats arabes. Les appartements et les alentours du "Soudan Hotel", sur les bords du Nil bleu, où seront installés les souverains et présidents, ont été passés à la "poêle à frire" pour écarter toute possibilité d'attentat.

L'inondation fait au moins 33 morts au nord du Japon

TOKYO, (AFP) — Trente-trois morts, 114 personnes disparues et 53 autres blessées : tel est le bilan provisoire des graves inondations et glissement de terrains qui se produisent depuis hier soir dans les provinces de Niigata, Yamagata et Fukushima, au nord-est du Japon.

On craint qu'un grand nombre de personnes disparues aient été écrasées sous les décombres de leur maison emportées par les glissements de terrain.

LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Organisé sous les auspices de

LA PRESSE

CATEGORIE "LOCAL" (FIN)

	Couleur	Noir et blanc
1er PRIX : $200 / $200	Mme Claire Gaboury 10115, Garnier Montréal	M. A. Bassani 4255, Ave Bourret, app. 111 Montréal
2e PRIX : $100 / $100	M. Gérard Laperrière 5737, rue Drake Montréal	M. L. Ste-Croix 2952, Boul. Lapointe Montréal
3e PRIX : $10 / $10	M. S. Brind'Amour 141, 64e Avenue Lasalle	M. Gilles Coutu 6514, rue Drolet Montréal
4e PRIX : $10 / $10	M. Réjean Forget 5036, Des Erables Montréal	M. Wilfrid Sauvé 369, Walnut St-Lambert
5e PRIX : $10 / $10	Mme Claire Gaboury 10115, Garnier Montréal	M. Hubert Gauthier 1654, rue Ville-Marie Montréal
6e PRIX : $10 / $10	M. Georges Couture C.P. 332 St-Sauveur-des-Monts	M. Louis Ste-Croix 2952, Boul. Lapointe Montréal
7e PRIX : $10 / $10	Mme G. Bourbonnais 5520, St-Denis Montréal	M. Gérard Laperrière 5737, Drake Montréal
8e PRIX : $10 / $10	M. G. Deschambault 4440, Christophe-Colomb Montréal	M. Jean-Claude Hurni 3474, Hutchison, app. 705 Montréal
9e PRIX : $10 / $10	Mlle E. Dubé C.P. 308 Sorel, P.Q.	Mme F. Lamalice 585, du Verger Duvernay — Laval, Qué.
10e PRIX : $10 / $10	M. Pierre Bourgon 6750, Papineau, app. 4 Montréal	M. André Archambault 8369, Boyer Montréal
11e PRIX : $10 / $10	M. Daniel Godin 4234, de Laroche Montréal	M. Serge Giguère 127, Beauchesne Arthabaska, Qué.
12e PRIX : $10 / $10	Mlle H. Chartier 440, Sherbrooke est, app. 1401 Montréal	M. Jean-Claude Hurni 3474, Hutchison, app. 705 Montréal



Elégance—la peinture d'extérieur CILUX vous est offerte en belles couleurs, riches et durables, d'une variété infinie. **Protection**—la peinture d'extérieur CILUX résiste aux plus rudes climats canadiens, sans perdre son éclat, sans craquer, sans cloquer. Alors, choisissez un revêtement élégant qui protège votre maison . . . la peinture d'extérieur CILUX. Elle se vend dans n'importe quelle couleur . . . chez votre marchand C-I-L où vous découvrirez que les peintures C-I-L ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

PEINTURES C-I-L

ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.


LI FOOK-SHU


Y. K. KAN


PAUL TSUI


LUK HOI-ON


PANG FU-WAH


LOUIS CHA

Menacés de mort par les communistes

Ces six éminents citoyens de Hong-kong viennent d'être menacés par un journal clandestin communiste d'être transformés en torches vivantes, à l'instar d'un commentateur radiophonique, la semaine dernière, près de Canton. Membres du gouvernement de la colonie britannique, on leur reproche leur anticommunisme.

Le gén. Cao Ky brave une foule hostile de 5,000 électeurs à Hué

d'après UPI, AFP, PA

Pour sa première apparition aux côtés des candidats civils aux élections présidentielles, le général Cao Ky a bravé hier une foule hostile de 5,000 personnes à Hué, ville où il mata l'an dernier la révolte des bouddhistes "activistes". Le chef du gouvernement sud-vietnamien, qui est candidat à la vice-présidence sur la liste du chef de l'Etat Nguyen Van Thieu, a riposté avec aplomb aux questions et aux interruptions de l'auditoire.

Cependant, il n'a pas convaincu ses auditeurs lorsqu'il a nié avoir jamais dit que "les émeutes bouddhistes de 1966 avaient un caractère communiste. Certains ont même ricané quand il a exposé son programme du "gouvernement des pauvres" et protesté de la volonté du gouvernement d'avoir des élections honnêtes.

A en juger par les applaudissements, la foule n'a laissé planer aucun doute sur la question de savoir quel candidat aura ses préférences.

Il s'agit de l'ultra-nationaliste Ha Thuc Ky, candidat du Dai-Viet. Natif de Hué, arrêté à Quang Tri sous le régime de Ngo Dinh Diem, il a beaucoup de partisans dans cette région.

Le général Cao Ky a reconnu devant les journalistes étrangers que "personne ne peut s'attendre à bénéficier du soutien de l'ensemble de la population" et souligné que "seule une minorité lui avait été hostile".

Lodge accompagnera les observateurs

M. Henry Cabot Lodge, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, accompagnera le groupe de personnalités américaines désignées la semaine dernière par le président Johnson pour servir en qualité d'observateurs lors des élections du 3 septembre au Sud-Vietnam, a annoncé hier la Maison Blanche. Le groupe doit arriver à Saigon demain.

Outre M. Lodge, les observateurs désignés seront accompagnés par trois spécialistes en matière électorale.

Les operations militaires

Après une fin de semaine ponctuée d'attaques terroristes visant à ruiner les élections présidentielles les forces communistes ont pilonné hier au moyen d'artillerie lourde des bases américaines et attaque à la roquette un destroyer américain. Les bases visées sont situées près de la soi disant zone démilitarisée, ce qui laisse supposer que les communistes envisagent une nouvelle offensive contre les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

D'autre part le destroyer américain "Dupont" a été touché par quatre obus de batteries côtières nord-vietnamiennes alors qu'il croisait au large de la partie nord de la zone démilitarisée. Un marin a été tué et trois autres blessés. Il y a deux jours, le "Dupont" avait eu le pont couvert d'éclats d'obus, mais n'avait eu ni victimes ni dégâts.

Dans les provinces de Quang Nam et Quang Tin, huit ponts ont été détruits ou endommagés par le Vietcong. Ces ouvrages sont tous situés à une vingtaine de milles de Danang.

C'est la première fois qu'on assiste à un effort concerté des Nord-Vietnamiens et des Vietcong contre des voies de communications immédiatement au-dessous du 17e parallèle. Ces attaques contre les ponts autour de Danang ont suivi les bombardements par l'artillerie nord-vietnamienne contre trois bases américaines de "Marines" établies immédiatement au-dessous de la zone démilitarisée.

LE BUREAU METROPOLITAIN
DES ECOLES PROTESTANTES DE MONTREAL

RENTRÉE DES CLASSES

MERCREDI LE 6 SEPTEMBRE 1967

L'Ecole Baron Byng, 4251, rue St-Urbain, Montréal 18	VIIIe année à la XIIe année incluse
L'Ecole Maisonneuve, 1680 boulevard Morgan, Montréal 4	Maternelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Peace Centennial, 931 est, rue Jean-Talon, Montréal 10	Maernelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Victoria, 1822, rue St-Luc, Montréal 25	1ère année à la VIIe année incluse

INSCRIPTION

Mercredi le 6 septembre à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves — anciens et nouveaux.

AGE D'ADMISSION

1ère année - 6 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Maternelle - 5 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Vérification d'âge et de vaccination est exigée de tout élève s'inscrivant pour la première fois.

TRANSPORT

Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 6 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

ROBERT JAPP,
Directeur de l'Education
et secrétaire-trésorier.

Trois journalistes de Hong-kong condamnés à trois ans de prison

HONG-KONG (Reuter, UPI) — Défiant les menaces de Pékin, une cour a condamné à trois ans de prison les trois journalistes responsables du "Hong-kong News", les ayant reconnus coupables de sédition.

Les articles incriminés avaient entraîné la fermeture du "News" pour six mois, c'est-à-dire la durée du procès, et provoqué à Pékin l'agitation qui a fini par causer le saccage de l'ambassade britannique.

Les trois journalistes communistes avaient tenté d'induire la police à se révolter, et ils avaient publié des nouvelles fausses. Les trois condamnés sont Wu Tai-chow, président du conseil d'administration du journal, Chak Nuen-fai, propriétaire de l'imprimerie qui imprime le journal, et Li Siu-hung un des directeurs de l'imprimerie. Ils avaient tous trois plaidé non coupables des accusations qu'on portait contre eux, alléguant que le "Hong-kong News" (suspendu depuis le 17 août) ne faisait que vouer à la Chine son patriotisme, s'ingéniant surtout à publier des nouvelles condamnant la persécution.

Aujourd'hui, la police et la troupe à Hong-kong font la chasse aux terroristes qui font sauter des bombes dans la ville depuis quelques semaines.

Une de ces bombes a tué un sergent britannique hier alors qu'il était en train de démonter des panneaux de propagande chinoise juchés au sommet du rocher du Lion, à Kowloon. Les forces de l'ordre fouillent les taudis des squatters installés sur le flanc des collines où, croit-on, sont fabriquées des bombes domestiques. Onze personnes ont été appréhendées et sont détenues pour interrogatoire parce qu'on a découvert chez elles une bombe, de la poudre noire et d'autres ingrédients qui entrent dans la fabrication des bombes.

Entre-temps, en Corée, on signale un incident grave à la zone démilitarisée. Attaquant en plein jour, des terroristes chinois s'en sont pris à une unité américaine. Il y aurait quatre morts (dont un militaire américain) et 25 blessés (dont plusieurs Américains).

Chicago: des terroristes noirs blessent plusieurs policiers

CHICAGO, (AFP, UPI) — Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

Un membre d'une organisation nationaliste noire a déclaré qu'une vingtaine de tireurs environ participaient à l'opération. Deux d'entre eux auraient été arrêtés. "Nous continuerons à les harceler", a-t-il dit.

Les coups de feu ont été entendus distinctement par les habitants du voisinage. Toutefois, les journaux locaux ont préféré ignorer les incidents pour éviter, semble-t-il, une "réaction en chaine" en donnant trop de publicité à l'affaire comme cela avait été le cas pour les émeutes de Détroit, Newark et autres villes américaines.

Une "psychose de l'émeute" semble s'être emparée des policiers de Chicago depuis les troubles raciaux du mois dernier. Dans les quartiers noirs, ils ne se déplacent qu'en groupes solidement armés. Certains ont parfois le doigt sur la détente de leur fusil.

Avions de transport en état d'alerte

A Washington, on apprenait hier que les autorités de la Garde nationale aérienne ont donné ordre à 40 de leurs gros appareils de transport de se tenir en état d'alerte pour toute éventualité en cas d'émeutes raciales. D'autre part, les autorités locales de la Garde nationale aérienne dans certains états ont arrêté des plans en prévision d'émeutes.

Des appareils "C-121 Constellation" et "C-97 Stratocruiser", susceptibles de transporter 100 hommes chacun, se tiennent prêts à assurer le transport rapide des Gardes nationaux de leurs camps d'entrainement d'été vers les lieux où des émeutes éclateraient.

Un porte-parole de la Garde nationale aérienne a précisé que la directive est datée du 14 août et qu'elle demeurera en vigueur jusqu'à la fin de la période d'entrainement de la Garde nationale. Cette période d'entrainement dure 17 jours.

Afrique : Rap Brown lance un appel

"Nos frères du sud de l'Afrique ont entamé une lutte révolutionnaire armée contre les gouvernements blancs illégaux et fascistes de Rhodésie et d'Afrique du Sud. La lutte a commencé et nous gagnerons. L'heure est maintenant venue d'aider nos frères de sang, nous ne pouvons attendre que les Etats-Unis envoient des troupes en Rhodesie et en Afrique du Sud où les investissements de capitaux américains permettent au régime de se maintenir au pouvoir", a déclaré hier M. Rap Brown, président du SNCC (Comité d'action des étudiants non violents), dans un message aux communautés noires des Etats-Unis.

Le leader noir demande à ses frères de race aux Etats-Unis d'envoyer immédiatement de l'argent et des médicaments au "Congrès national africain" en Tanzanie.

Dans un autre message au président du "Congrès national africain", M. Brown porte à sa connaissance que le SNCC avait "lancé aux gens noirs le mot d'ordre de s'abstenir d'acheter des automobiles neuves General Motors en 1968".

M. Rap Brown justifie ce mot d'ordre de boycottage par le fait que "General Motors" a procédé à de gros investissements en Afrique du Sud.

Le SNCC a par ailleurs envoyé un télégramme aux autorités de la Côte d'Ivoire leur demandant de libérer MM. Lansana Beavogui et Achkar Morof, respectivement ministre des Affaires étrangères et délégué à l'ONU de la Guinée. Ces deux personnalités guinéennes sont détenues à Abidjan depuis la fin de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le Moyen-Orient.

L'anti-américanisme de Duvalier : un mythe

— *le P.C. haïtien*

PARIS (AFP) — "La voix du peuple", organe du parti de l'entente populaire de Haïti (communiste) reçu à l'agence France Presse à Paris, publie une déclaration de son bureau politique sur la situation à Haïti au lendemain des événements mal élucidés qui s'y sont déroulés au début d'août.

Le bureau, faisant état de l'exécution de 19 officiers et de nombreux civils, de la répression entreprise contre leurs parents et de multiples arrestations, constate que "la crise interne ronge le pouvoir duvaliériste qui se décompose".

Il dénonce "le mythe d'un soi-disant anti-américanisme de Duvalier et d'une prétendue participation des communistes, à son gouvernement".

En fait, dit le document, Duvalier aux abois alterne à l'égard du gouvernement américain "flatterie, bassesse et chantage", Washington, pour sa part, craint que la disparition du président haïtien relibère des énergies populaires comme ce la s'est produit en République dominicaine".

Aussi bien, le bureau met-il en garde le peuple de Haïti contre une intervention américaine, auquel cas "il devrait combattre pour sa souveraineté nationale à la fois contre les troupes yankees et contre le pouvoir duvaliériste".

En conclusion, le bureau politique lance un appel en faveur de la création d'un mouvement révolutionnaire, de foyers de guérilla, d'un développement d'actions armées dans les villes et de la création d'une armée d'entente populaire.

D'autre part, la "Voix du peuple" publie un écho interrogeant sur le sort d'Abbes Garcia, ancien chef du service de renseignements militaires de l'ancien président Trujillo (S.I.M.) qui a disparu et qui aurait peut-être gagné l'Amérique centrale "pour y contrôler les activités des exilés haïtiens".

Les Rhodésiens font la chasse aux guérilleros

SALISBURY, Rhodésie (UPI) — Le Conseil de défense de la Rhodésie s'est réuni hier pour discuter d'une campagne menée par des éléments guérilleros dans le but de renverser les derniers gouvernements blancs du sud de l'Afrique.

Le Conseil a étudié certains rapports arrachés la semaine dernière à 26 nationalistes africains à la suite de violentes disputes qui ont causé la mort de 24 rebelles et de six policiers ou soldats.

Dimanche dernier, le Conseil avait émis un communiqué dans lequel il affirmait que les forces de sécurité et l'aviation rhodésiennes avaient pris les mesures pour s'assurer que les autres membres de cette faction ne puissent s'enfuir en Zambie ou dans l'Etat africain de Botswana, dont les frontières communiquent avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

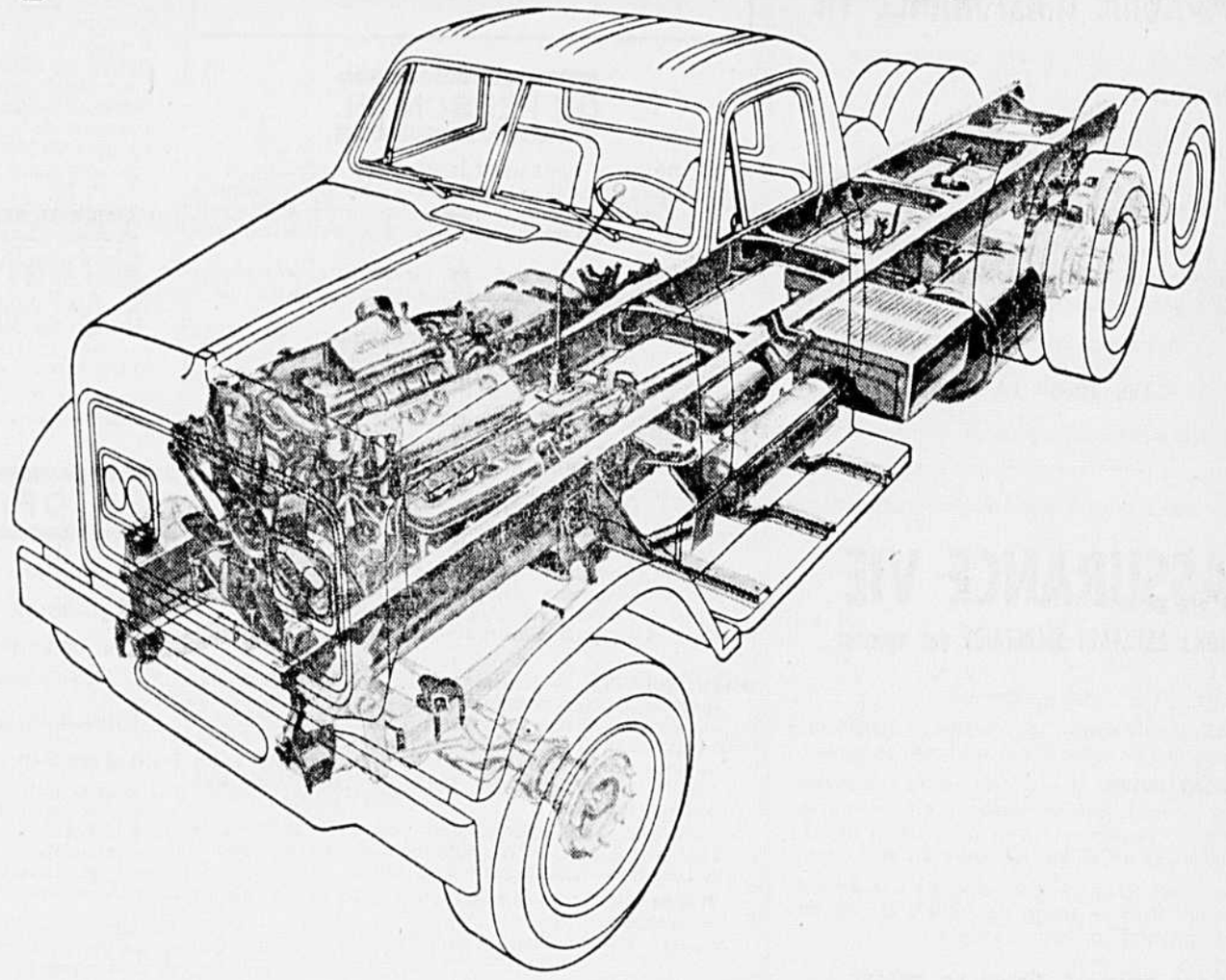
L'I... l'A... san... procès de ...gis Debray ...ait retardé

envoyé spécial d'AFP

...ASUN... le plus r... re journ... des minis... gères des... partie de... latino-am... merce) a... tres détenus inculpés ...gural d... dication dans les gué... Stroessne... sud-est bolivien pour...

Le prési... reportée à la mi-sep... firmé not... apprend-on de source ...gration pé... u Conseil de guerre. ...qu'il soit ... de la car... semble pas en effet que ...graphique... pectée la date du 29 ... des super... mitivement fixée pour ...fut fréque... tion oculaire" des lieux ...plus de 20... reprochés aux accu... teurs. ...ampement des maqui... Sancahuazu découvert ...tait ainsi... rs dernier, le village ...sein de l'a... où se produisit le 7 ...le conce... buscade la plus meur... patries" d... dur l'armée et les ...de Gaulle à... de Muyupampa, où ...tion économ... ec l'Argentin Bustos ...de. ... George Roth fut ...Cette attit... avril en sortant de

Plus on regarde un camion, plus on constate que c'est la marque qui fait toute la différence...



...et le concessionnaire aussi

Regardez attentivement le GMC à cabine de 114 pouces ci-dessus. C'est un costaud fait pour les gros travaux. Remarquez les robustes longerons de cadre de hauteur uniforme sur toute la longueur. Ils assurent un surcroît de résistance aux points de fixation des ressorts et un appui plus ferme à la caisse. Le gros et puissant diesel 8V-71N n'est qu'un des nombreux moteurs de la vaste gamme GMC. Celle-ci comprend même un puissant V8 à essence de 637 po. cu. Du côté des transmissions, le choix est vaste aussi: toute une gamme de rapports, avec les boites de vitesses Clark, Spicer et Fuller. N'oubliez pas non plus les suspensions arrière de Page & Page et Hendrickson, en plus d'un nouveau modèle léger qui réduit le poids du châssis sans rien sacrifier de la résistance.

Les camions GMC sont conçus pour travailler dur. On ne lésine sur rien. Les GMC sont de vrais camions pour les vrais camionneurs.

Les concessionnaires GMC sont tout aussi remarquables. Ils s'y connaissent à fond en camions. Le concessionnaire GMC peut vous fournir tous les renseignements nécessaires pour vous permettre de choisir exactement le camion qui vous convient le mieux. Il tiendra compte de tous les facteurs: le genre et l'importance des charges, l'état et l'encombrement des routes, le climat, la durée des journées de travail, l'importance de la mise de fonds et l'économie d'utilisation. Vous trouverez sûrement un camion GMC qui convient exactement à vos besoins. Le concessionnaire GMC se fera un plaisir de vous démontrer que la marque fait toute la différence.



GM

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

Voyez le concessionnaire des camions GMC

G-267AF

Concessionnaires autorisés des CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 747-5541
MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Sainte-Catherine, 937-6342
PARKWAY PONTIAC LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon, 739-2291
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue Lafontaine — 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. Saint-Laurent — 288-0186
GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 ouest, boul. Gouin, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval — 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE, 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil — 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. Saint-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961


LI FOOK-SHU


Y. K. KAN


PAUL TSUI


LUK HOI-ON


PANG FU-WAH


LOUIS CHA

Menacés de mort par les communistes

Ces six éminents citoyens de Hong-kong viennent d'être menacés par un journal clandestin communiste d'être transformés en torches vivantes, à l'instar d'un commentateur radiophonique, la semaine dernière, près de Canton. Membres du gouvernement de la colonie britannique, on leur reproche leur anticommunisme.

Le gén. Cao Ky brave une foule hostile de 5,000 électeurs à Hué

d'après UPI, AFP, PA

Pour sa première apparition aux côtés des candidats civils aux élections présidentielles, le général Cao Ky a bravé hier une foule hostile de 5,000 personnes à Hué, ville où il mata l'an dernier la révolte des bouddhistes "activistes". Le chef du gouvernement sud-vietnamien, qui est candidat à la vice-présidence sur la liste du chef de l'Etat Nguyen Van Thieu, a riposté avec aplomb aux questions et aux interruptions de l'auditoire.

Cependant, il n'a pas convaincu ses auditeurs lorsqu'il a nié avoir jamais dit que "les émeutes bouddhistes de 1966 avaient un caractère communiste. Certains ont même ricané quand il a exposé son programme du "gouvernement des pauvres" et protesté de la volonté du gouvernement d'avoir des élections honnêtes.

A en juger par les applaudissements, la foule n'a laissé planer aucun doute sur la question de savoir quel candidat aura ses préférences.

Il s'agit de l'ultra-nationaliste Ha Thuc Ky, candidat du Dai-Viet. Natif de Hué, arrêté à Quang Tri sous le régime de Ngo Dinh Diem, il a beaucoup de partisans dans cette région.

Le général Cao Ky a reconnu devant les journalistes étrangers que "personne ne peut s'attendre à bénéficier du soutien de l'ensemble de la population" et souligné que "seule une minorité lui avait été hostile".

Lodge accompagnera les observateurs

M. Henry Cabot Lodge, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, accompagnera le groupe de personnalités américaines désignées la semaine dernière par le président Johnson pour servir en qualité d'observateurs lors des élections du 3 septembre au Sud-Vietnam, a annoncé hier la Maison Blanche. Le groupe doit arriver à Saigon demain.

Outre M. Lodge, les observateurs désignés seront accompagnés par trois spécialistes en matière électorale.

Les operations militaires

Après une fin de semaine ponctuée d'attaques terroristes visant à ruiner les élections présidentielles les forces communistes ont pilonné hier au moyen d'artillerie lourde des bases américaines et attaque à la roquette un destroyer américain. Les bases visées sont situées près de la soi disant zone démilitarisée, ce qui laisse supposer que les communistes envisagent une nouvelle offensive contre les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

D'autre part le destroyer américain "Dupont" a été touché par quatre obus de batteries côtières nord-vietnamiennes alors qu'il croisait au large de la partie nord de la zone démilitarisée. Un marin a été tué et trois autres blessés. Il y a deux jours, le "Dupont" avait eu le pont couvert d'éclats d'obus, mais n'avait eu ni victimes ni dégâts.

Dans les provinces de Quang Nam et Quang Tin, huit ponts ont été détruits ou endommagés par le Vietcong. Ces ouvrages sont tous situés à une vingtaine de milles de Danang.

C'est la première fois qu'on assiste à un effort concerté des Nord-Vietnamiens et des Vietcong contre des voies de communications immédiatement au-dessous du 17e parallèle. Ces attaques contre les ponts autour de Danang ont suivi les bombardements par l'artillerie nord-vietnamienne contre trois bases américaines de "Marines" établies immédiatement au-dessous de la zone démilitarisée.

LE BUREAU METROPOLITAIN
DES ECOLES PROTESTANTES DE MONTREAL

RENTRÉE DES CLASSES

MERCREDI LE 6 SEPTEMBRE 1967

L'Ecole Baron Byng, 4251, rue St-Urbain, Montréal 18	Ville année à la XIIe année incluse
L'Ecole Maisonneuve, 1680 boulevard Morgan, Montréal 4	Maternelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Peace Centennial, 931 est, rue Jean-Talon, Montréal 10	Maernelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Victoria, 1822, rue St-Luc, Montréal 25	1ère année à la VIIe année incluse

INSCRIPTION

Mercredi le 6 septembre à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves — anciens et nouveaux

AGE D'ADMISSION

1ère année - 6 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Maternelle - 5 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Vérification d'âge et de vaccination est exigée de tout élève s'inscrivant pour la première fois.

TRANSPORT

Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 6 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

ROBERT JAPP,
Directeur de l'Education
et secrétaire-trésorier.

Trois journalistes de Hong-kong condamnés à trois ans de prison

HONG-KONG (Reuter, UPI) — Défiant les menaces de Pékin, une cour a condamné à trois ans de prison les trois journalistes responsables du "Hong-kong News", les ayant reconnus coupables de sédition.

Les articles incriminés avaient entraîné la fermeture du "News" pour six mois, c'est-à-dire la durée du procès, et provoqué à Pékin l'agitation qui a fini par causer le saccage de l'ambassade britannique.

Les trois journalistes communistes avaient tenté d'induire la police à se révolter, et ils avaient publié des nouvelles fausses. Les trois condamnés sont Wu Tai-chow, président du conseil d'administration du journal, Chak Nuen-fai, propriétaire de l'imprimerie qui imprime le journal, et Li Siu-hung un des directeurs de l'imprimerie. Ils avaient tous trois plaidé non coupables des accusations qu'on portait contre eux, alléguant que le "Hong-kong News" (suspendu depuis le 17 août) ne faisait que vouer à la Chine son patriotisme, s'ingéniant surtout à publier des nouvelles condamnant la persécution.

Aujourd'hui, la police et la troupe à Hong-kong font la chasse aux terroristes qui font sauter des bombes dans la ville depuis quelques semaines.

Une de ces bombes a tué un sergent britannique hier alors qu'il était en train de démonter des panneaux de propagande chinoise juchés au sommet du rocher du Lion, à Kowloon. Les forces de l'ordre fouillent les taudis des squatters installés sur le flanc des collines où, croit-on, sont fabriquées des bombes domestiques. Onze personnes ont été appréhendées et sont détenues pour interrogatoire parce qu'on a découvert chez elles une bombe, de la poudre noire et d'autres ingrédients qui entrent dans la fabrication des bombes.

Entre-temps, en Corée, on signale un incident grave à la zone démilitarisée. Attaquant en plein jour, des terroristes chinois s'en sont pris à une unité américaine. Il y aurait quatre morts (dont un militaire américain) et 25 blessés (dont plusieurs Américains).

Chicago: des terroristes noirs blessent plusieurs policiers

CHICAGO, (AFP, UPI) — Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

Un membre d'une organisation nationaliste noire a déclaré qu'une vingtaine de tireurs environ participaient à l'opération. Deux d'entre eux auraient été arrêtés. "Nous continuerons à les harceler", a-t-il dit.

Les coups de feu ont été entendus distinctement par les habitants du voisinage. Toutefois, les journaux locaux ont préféré ignorer les incidents pour éviter, semble-t-il, une "réaction en chaine" en donnant trop de publicité à l'affaire comme cela avait été le cas pour les émeutes de Détroit, Newark et autres villes américaines.

Une "psychose de l'émeute" semble s'être emparée des policiers de Chicago depuis les troubles raciaux du mois dernier. Dans les quartiers noirs, ils ne se déplacent qu'en groupes solidement armés. Certains ont parfois le doigt sur la détente de leur fusil.

...vions de transport ...n état d'alerte

A Washington, on apprenait ...r que les autorités de la ...arde nationale aérienne ont ...onné ordre à 40 de leurs gros ...ppareils de transport de se te... en état d'alerte pour toute ...entualité en cas d'émeutes ...ciales. D'autre part, les au...rités locales de la Garde na...nale aérienne dans certains ...ats ont arrêté des plans en ...vision d'émeutes.

Des appareils "C-121 Constellation" et "C-97 Stratocruiser", susceptibles de transporter 100 hommes chacun, se tiennent prêts à assurer le transport rapide des Gardes nationaux de leurs camps d'entrainement d'été vers les lieux où des émeutes éclateraient.

Un porte-parole de la Garde nationale aérienne a précisé que la directive est datée du 14 août et qu'elle demeurera en vigueur jusqu'à la fin de la période d'entrainement de la Garde nationale. Cette période d'entrainement dure 17 jours.

Afrique : Rap Brown lance un appel

"Nos frères du sud de l'Afrique ont entamé une lutte révolutionnaire armée contre les gouvernements blancs illégaux et fascistes de Rhodésie et d'Afrique du Sud. La lutte a commencé et nous gagnerons. L'heure est maintenant venue d'aider nos frères de sang, nous ne pouvons attendre que les Etats-Unis envoient des troupes en Rhodésie et en Afrique du Sud où les investissements de capitaux américains permettent au régime de se maintenir au pouvoir", a déclaré hier M. Rap Brown, président du SNCC (Comité d'action des étudiants non violents), dans un message aux communautés noires des Etats-Unis.

Le leader noir demande à ses frères de race aux Etats-Unis d'envoyer immédiatement de l'argent et des médicaments au "Congrès national africain" en Tanzanie.

Dans un autre message au président du "Congrès national africain", M. Brown porte à sa connaissance que le SNCC avait "lancé aux gens noirs le mot d'ordre de s'abstenir d'acheter des automobiles neuves General Motors en 1968".

M. Rap Brown justifie ce mot d'ordre de boycottage par le fait que "General Motors" a procédé à de gros investissements en Afrique du Sud.

Le SNCC a par ailleurs envoyé un télégramme aux autorités de la Côte d'Ivoire leur demandant de libérer MM. Lansana Beavogui et Achkar Morof, respectivement ministre des Affaires étrangères et délégué à l'ONU de la Guinée. Ces deux personnalités guinéennes sont détenues à Abidjan depuis la fin de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le Moyen-Orient.

L'anti-américanisme de Duvalier : un mythe

— le P.C. haïtien

PARIS (AFP) — "La voix du peuple", organe du parti de l'entente populaire de Haïti (communiste) reçu à l'agence France Presse à Paris, publie une déclaration de son bureau politique sur la situation à Haïti au lendemain des événements mal élucidés qui s'y sont déroulés au début d'août.

Le bureau, faisant état de l'exécution de 19 officiers et de nombreux civils, de la répression entreprise contre leurs parents et de multiples arrestations, constate que "la crise interne ronge le pouvoir duvaliériste qui se décompose".

Il dénonce "le mythe d'un soi-disant anti-américanisme de Duvalier et d'une prétendue participation des communistes, à son gouvernement".

En fait, dit le document, Duvalier aux abois alterne à l'égard du gouvernement américain "flatterie, bassesse et chantage". Washington, pour sa part, craint que la disparition du président haïtien relibère des énergies populaires comme ce la s'est produit en République dominicaine".

Aussi bien, le bureau met-il en garde le peuple de Haïti contre une intervention américaine, auquel cas "il devrait combattre pour sa souveraineté nationale à la fois contre les troupes yankees et contre le pouvoir duvaliériste".

En conclusion, le bureau politique lance un appel en faveur de la création d'un mouvement révolutionnaire, de foyers de guérilla, d'un développement d'actions armées dans les villes et de la création d'une armée d'entente populaire.

D'autre part, la "Voix du peuple" publie un écho s'interrogeant sur le sort d'Abbes Garcia, ancien chef du service de renseignements militaires de l'ancien président Trujillo (S.I.M.) qui a disparu et qui aurait peut-être gagné l'Amérique centrale "pour y contrôler les activités des exilés haïtiens".

Les Rhodésiens font la chasse aux guérilleros

SALISBURY, Rhodésie (UPI) — Le Conseil de défense de la Rhodésie s'est réuni hier pour discuter d'une campagne menée par des éléments guérilleros dans le but de renverser les derniers gouvernements blancs du sud de l'Afrique.

Le Conseil a étudié certains rapports arrachés la semaine dernière à 26 nationalistes africains à la suite de violentes disputes qui ont causé la mort de 24 rebelles et de six policiers ou soldats.

Dimanche dernier, le Conseil avait émis un communiqué dans lequel il affirmait que les forces de sécurité et l'aviation rhodésiennes avaient pris les mesures pour s'assurer que les autres membres de cette faction ne puissent s'enfuir en Zambie ou dans l'Etat africain de Botswana, dont les frontières communiquent avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

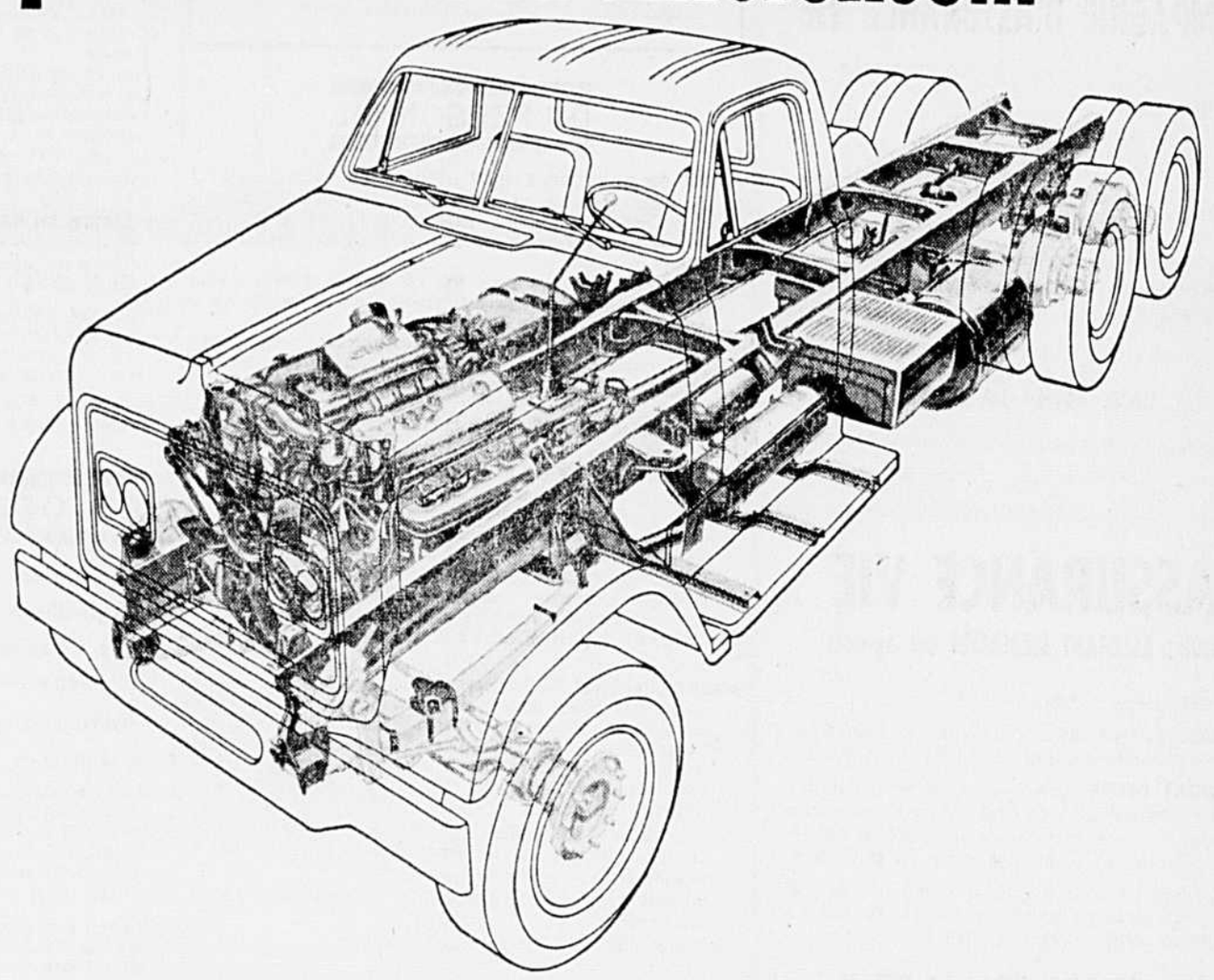
...procès de ...égis Debray ...ait retardé

...envoyé spécial d'AFP

...RI — L'ouverture du ...de Régis Debray et de ...utres détenus inculpés ...icipation dans les gué... ...u sud-est bolivien pour... ...e reportée à la mi-sep... ...apprend-on de source ...u Conseil de guerre.

...semble pas en effet que ...pectée la date du 29 ...mitivement fixée pour ...tion oculaire" des lieux ... reprochés aux accu... ...ampement des maqui... ...Nancahuazu découvert ...rs dernier, le village ...où se produisit le 7 ...buscade la plus meur... ...ur l'armée et les ...de Muyupampa, où ...ec l'Argentin Bustos ...s George Roth fut ... avril en sortant de

Plus on regarde un camion, plus on constate que c'est la marque qui fait toute la différence...



...et le concessionnaire aussi

Regardez attentivement le GMC à cabine de 114 pouces ci-dessus. C'est un costaud fait pour les gros travaux. Remarquez les robustes longerons de cadre de hauteur uniforme sur toute la longueur. Ils assurent un surcroit de résistance aux points de fixation des ressorts et un appui plus ferme à la caisse. Le gros et puissant diesel 8V-71N n'est qu'un des nombreux moteurs de la vaste gamme GMC. Celle-ci comprend même un puissant V8 à essence de 637 po. cu. Du côté des transmissions, le choix est vaste aussi: toute une gamme de rapports, avec les boites de vitesses Clark, Spicer et Fuller. N'oubliez pas non plus les suspensions arrière de Page & Page et Hendrickson, en plus d'un nouveau modèle léger qui réduit le poids du châssis sans rien sacrifier de la résistance.

Les camions GMC sont conçus pour travailler dur. On ne lésine sur rien. Les GMC sont de vrais camions pour les vrais camionneurs.

Les concessionnaires GMC sont tout aussi remarquables. Ils s'y connaissent à fond en camions. Le concessionnaire GMC peut vous fournir tous les renseignements nécessaires pour vous permettre de choisir exactement le camion qui vous convient le mieux. Il tiendra compte de tous les facteurs: le genre et l'importance des charges, l'état et l'encombrement des routes, le climat, la durée des journées de travail, l'importance de la mise de fonds et l'économie d'utilisation. Vous trouverez sûrement un camion GMC qui convient exactement à vos besoins. Le concessionnaire GMC se fera un plaisir de vous démontrer que la marque fait toute la différence.



GM

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

Voyez le concessionnaire des camions GMC

G-267AF

Concessionnaires autorisés des CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 747-5541
MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Sainte-Catherine, 937-6342
PARKWAY PONTIAC LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon, 739-2291
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue Lafontaine — 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4333, boul. Saint-Laurent — 288-0186
GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 ouest, boul. Gouin, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval — 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE, 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil — 674-4924
COHIER AUTOMOBILES LTEE, 3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. Saint-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

CARRIÈRES et PROFESSIONS

POSTE DE COMPTABLE SENIOR

La subsidiaire d'une compagnie nationale demande un comptable versé dans l'administration pour coopérer avec l'administration d'une entreprise à succursales multiples avec siège social à Montréal. A titre de gérant de la comptabilité, il devra diriger toute la comptabilité et un bureau central de 20 personnes, contrôler le système de rapports des succursales et surveiller une grande quantité de comptes recevables.

On exigera plusieurs années d'expérience en gérance comptable dans le domaine industriel; un diplôme de comptable serait souhaitable. Il devra être parfait bilingue.

Salaire initial de $11,000 environ. Programme complet d'avantages sociaux disponible.

Dans votre réponse, veuillez donner un résumé complet de votre compétence et de votre expérience.

Case 10062, LA PRESSE

SECRÉTAIRE

Une municipalité de la région de Montréal demande une secrétaire avec expérience.

QUALIFICATIONS REQUISES

1.—11ième année
2.—Bilingue (écrire parfaitement l'anglais)
3.—Expérience dans l'ouvrage de secrétariat
4.—Sténo-Dactylo
5.—Age maximum 35 ans

Les candidates seront soumises à des examens.

Salaire annuel en débutant $4200. Bénéfices marginaux. Convention Collective.

CASE POSTALE 10066 LA PRESSE

GÉRANTS DE VENTE
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

Les endroits: St-Hyacinthe et Sherbrooke.

QUALIFICATIONS:

- Diplômé L.U.A.T.C. ou plus.
- Solide formation secondaire.
- Succès dans la vente d'assurance vie.
- Age de 25 à 35 ans.

La compagnie a plusieurs agents déjà en place dans ces deux divisions. Elle désire également un représentant spécial à Montréal.

Ecrivez en joignant un bref curriculum vitae à:

CASE 10064 LA PRESSE

ASSURANCE VIE
FONCTION: ASSISTANT SECRETAIRE des agences

ENDROIT: Siège social à Montréal.

TRAVAIL: Administration des ventes — Statistique, rédaction de textes et administration de bureau.

CANDIDAT DESIRE: Une préférence sera accordée au candidat qui a de l'expérience en assurance vie. Il possède au moins un diplôme de bachelier es art et est âgé entre 25 et 35 ans.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique dans ce genre de travail, écrivez en joignant un bref curriculum vitae à

CASE POSTALE 10065 LA PRESSE

NOTE: ces demandes sont traitées strictement confidentielles.

TECHNOLOGUES DES PIECES COMPOSANTES ELECTRONIQUES

DIRECTION DE LA VERIFICATION DE LA QUALITE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
HULL (QUEBEC)

Traitements jusqu'à $7,570

On demande des technologues expérimentés dans le perfectionnement et l'appréciation des pièces composantes électroniques pour remplir cinq postes aux laboratoires de la vérification de la qualité, au ministère de la Défense nationale.

Les technologues devront effectuer une grande variété d'essais électroniques, électriques et physiques, et des essais sur le rendement et le milieu concernant l'équipement, le matériel et les pièces composantes, pour voir s'ils sont conformes aux spécifications militaires et connexes des systèmes terrestres, aéroportés et utilisés à bord des navires.

Il faut au moins avoir terminé les études secondaires au complet et posséder un bon nombre d'années d'expérience pertinente. Des études plus avancées, comme celles sanctionnées par un diplôme d'électricité ou d'électronique décerné par un institut de technologie sont souhaitables et pourront tenir lieu d'une partie de l'expérience requise.

Pour obtenir des détails, écrivez à:

CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4, (ONTARIO)

VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMERO DE CIRCULAIRE 67-2180

La durée du programme des travaux d'hiver serait réduite d'un mois

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral effectuera deux changements à son programme de travaux d'hiver pour 1967-68, de façon à concentrer le travail aux mois froids et à décourager les intentions de compter sur les secours sociaux.

Ottawa et les provinces auront des entretiens à l'automne sur des améliorations à long terme du programme, qui contribuera de 50 à 60 p. 100 des dépenses en salaires.

Le programme s'étendrait sur une période de cinq mois, au lieu de six. Plusieurs municipalités entreprenaient leur programme en novembre, au moment où le taux de chômage est relativement bas pour le ralentir quand il y avait moins d'emplois.

Cette année, les provinces auront le choix de retirer leurs contributions après le 1er novembre, mais le gouvernement espère que les travaux d'hiver commenceront presque partout après le 1er décembre.

Comme deuxième changement, le gouvernement se montrera plus sévère envers les projets qui n'engageront que peu ou pas de capitaux des municipalités.

Depuis neuf ans de politiques sur les travaux d'hiver, les paiements, en théorie, ne s'appliquaient qu'aux programmes importants, mais on les a souvent affectés à des travaux secondaires.

Désormais, les travaux d'entretien comme le défrichage, ne seront pas couverts par les subventions fédérales.

Les municipalités du Québec se sont souvent attiré des critiques, pour avoir appliqué le programme fédéral à des travaux connexes qui demandaient une main-d'oeuvre importante.

Ottawa est désireux de discuter du problème avec les provinces et voudrait prier celles-ci de grossir leurs contributions.

Les contributions provinciales aux travaux d'hiver sont extrêmement variables. Le Québec assume 40 p. 100 de ses dépenses de salaires, l'Ontario paie la moitié de la contribution fédérale, et la Saskatchewan et l'Alberta contribuent à 25 p. 100.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

PROFESSEURS

Jusqu'à $12,495 selon la scolarité et l'expérience
Ecoles du ministère de l'Education

CONDITIONS D'ADMISSION

1) INSTITUTS ET ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE:

A. — Diplôme d'études techniques ou l'équivalent en formation.

B. — Avoir au moins trois années d'expérience professionnelle pertinente.

Le présent appel s'adresse particulièrement aux spécialistes en:

MECANIQUE D'AUTOMOBILE
MENUISERIE
PLOMBERIE-CHAUFFAGE
TECHNOLOGIE DU POISSON
SOUDURE

2) ECOLES NORMALES

Licence ou maîtrise ou l'équivalent au niveau de la 17e année; quelques années d'expérience d'enseignement.

3) ECOLES MOYENNES D'AGRICULTURE

A. — **Professeur scientifique:** Baccalauréat en sciences agricoles; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.

B. — **Professeur technicien:** Diplôme de technicien; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.

C. — **Professeur de matières académiques:** Brevet d'enseignement.

4) ECOLES DES BEAUX-ARTS

Diplôme du cours régulier des Beaux-Arts; diplôme d'aptitude pédagogique (professorat); brevet d'enseignement spécialisé, et compétence reconnue.

5) EDUCATION PHYSIQUE

Baccalauréat en éducation physique; et, pour enseigner dans les Ecoles Normales, quelques années d'expérience d'enseignement.

Concours: 0-69. S'inscrire immédiatement.

DU PERSONNEL

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; postes à Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Eventuellement d'autres postes seront à combler dans d'autres régions.
—Effectuer un travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans les régions administratives du Québec, de la Mauricie et du Bas du fleuve.
—Diplôme universitaire en sciences commerciales, économiques, génie, ou dans une autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans un domaine connexe.
—Concours 67P-2102. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DU CENTRE D'OBSERVATION DE QUEBEC — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social. Poste à Québec.
—Assumer la responsabilité générale de l'administration du Centre d'observation.
—Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en toute autre discipline appropriée. Expérience exceptionnelle dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration.
—Concours 67PF-2111. S'inscrire immédiatement.

AGENT CULTUREL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Divers ministères. Postes présentement vacants au ministère des Affaires culturelles à Québec et à Montréal dans les domaines suivants: Coopération avec l'extérieur, Centres culturels, Arts et lettres, Arts plastiques, Enseignement artistique, Monuments historiques, Musée de l'homme, Musée du costume, Immigration.
—Elaboration et application de programmes reliés au développement, à la diffusion et à la conservation de la culture dans le domaine des arts, des lettres et du spectacle.
—Diplôme universitaire en arts, histoire, lettres ou autre discipline appropriée.
—Concours 67P-2107. S'inscrire immédiatement.

PSYCHOLOGUE — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education. Postes à Québec.
—Orienter, rééduquer et readapter les individus et les groupes dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et d'assistance.
—Etre membre de la Corporation des psychologues du Québec.
—Concours 67P-2122. S'inscrire immédiatement.

BIBLIOTHECAIRE — Traitement initial jusqu'à $10,030 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et St-Hyacinthe.
—Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.
—Baccalauréat en bibliothéconomie.
—Concours 67P-2112. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,780 selon la compétence.
—Divers ministères: Québec et Montréal.
—Travail de comptabilité ou de vérification.
—Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
—Ministère des Finances; poste à Québec.
—Etudes du marché des capitaux et participation à la gestion de la dette publique.
—Diplôme universitaire en commerce avec option en finances et quelques années d'expérience reliée à ce secteur d'activités.
—Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "Demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4;
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

AGENT D'APPROVISIONNEMENT — Traitement initial jusqu'à $13,860 selon la compétence. Service général des achats.
—De préférence, diplôme universitaire en génie, en commerce ou toute autre discipline reliée à la fonction. Habileté démontrée et compétence reconnue en gestion des approvisionnements. Age minimum: 30 ans.
—Concours 67S-2111. S'inscrire avant le 11 septembre pour la prochaine séance d'examen.

TRADUCTEUR — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Secrétariat de la Province: postes à Québec.
—Traduction du français à l'anglais de textes administratifs et juridiques. Révision et correction d'épreuves.
—Diplôme en lettres ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de la traduction.
—Concours 67P-2125. S'inscrire avant le 5 septembre pour la prochaine séance d'examen.

TRAVAILLEUR SOCIAL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministères de la Famille et du Bien-Etre Social, et de la Justice. Postes à Québec et à Montréal.
—Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de mésadaptation sociale.
—Etre membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
—Concours 67P-2126. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERREGIONAUX — Traitement initial jusqu'à $18,500 à Québec et à Montréal; jusqu'à $17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Education. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rouyn-Noranda et Rimouski.
—Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.
—Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes.
—Concours 67S-1302. S'inscrire avant le 31 août pour la prochaine séance d'examen.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE — Traitement initial jusqu'à $13,860 selon la compétence. Direction générale de la main d'oeuvre. Ministère du Travail. Diverses régions du Québec.
—Collaborer à la mise en application des politiques de main d'oeuvre.
—Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main d'oeuvre.
—Concours 67PM-2111. S'inscrire avant le 5 septembre pour la prochaine séance d'examen.

AUXILIAIRE EN READAPTATION SOCIALE (Agent de probation — hommes seulement) — Traitement initial de $3,830 à $6,355 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social: postes à Hull, Montréal et St-Jérôme.
—11e année d'études, 4 ans d'expérience de travail partiellement relié à la fonction. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience nécessaire. Limite d'âge: 21 — 45 ans. Expérience non requise des détenteurs d'un B.A.
—Concours 67PP-5413. S'inscrire avant le 8 septembre pour la prochaine séance d'examen.

DES OFFRES

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Génie rural

Hydraulique agricole

Projet no 3603-26-678

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau RUISSEAU CLAIR et branches en les municipalités des cantons Normandin, et Albanel, comté de Lac St-Jean-Ouest.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la Zone de l'Est, soit les districts électoraux de l'Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matapédia, Rimouski, Matane, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Lotbinière, Lévis, Québec-Comté, Québec-Ouest, Québec-Centre, Québec-Est, St-Sauveur, Saguenay, Duplessis, Lac St-Jean et Roberval.

Projet no 11792-28-678

Exécution de travaux de drainage dans la rivière TALBOT et branches, en les municipalités de St-Jean-Port-Joli et de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Secours de L'Islet, comté de L'Islet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghanys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata

Clôture des soumissions: 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du gouvernement, Québec.

LE JEUDI
14 SEPTEMBRE 1967

Projet no 6043-27-678

Exécution de travaux de drainage dans la PETITE RIVIERE et branches, en la municipalité du canton Albanel, comté de Lac St-Jean-Ouest.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la Zone de l'Est, soit les districts électoraux de l'Iles-de-la-Madeine, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matapédia, Rimouski, Matane, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Lotbinière, Lévis, Québec-Comté, Québec-Ouest, Québec-Centre, Québec-Est, St-Sauveur, Duplessis, Saguenay, Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean et Roberval.

Clôture des soumissions: 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du gouvernement, Québec.

LE JEUDI,
21 SEPTEMBRE 1967

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la division de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Un versement de $10. sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumissions.
Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalande,
Sous-ministre

Projet 1215-67 — Terrassement, gravelage et construction de deux viaducs jumelés en béton armé, au carrefour Henri-Bourassa-Duplessis et boulevard Henri IV, dans les villes de Sainte-Foy et Les Saules, comtés de Louis-Hébert et Saint-Sauveur. Longueur de 4.24 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $130,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 27 septembre 1967.

Projet 0202-67 — Revêtement en béton bitumineux, construction de trottoirs et bordures en béton de ciment et érection d'un système d'éclairage, sur le boulevard Ducharme (route No 19) à l'entrée sud de la ville de La Tuque, comté de Laviolette. Longueur de 0.98 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $8,700.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 13 septembre 1967.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet Q.G.-52 — Aménagement des abords de la route Transcanadienne: terrassement, ensemencement et plantation d'arbres, dans la paroisse de Sainte-Julie, comté de Verchères. Longueur de 6.36 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.

Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $28,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 13 septembre 1967.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, ing.

Ministère des Finances

Assurance no 39-67
Risque: Blessures corporelles.
Limite: $250,000.
Organisme: Ministère de l'Education.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.

Clôture des soumissions: 15 hres (h.a.e.) le mardi, le 19 septembre 1967.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Assurance no 40-67
Risque: Blessures corporelles
Limite: $250,000.
Organisme: Ministère de l'Education.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.

Clôture des soumissions: 15 hres (h.a.e.) le mardi, le 19 septembre 1967.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Contrôleur des assurances.
Charles Faure.

Service Général des Achats

Projet no. 2780
Carburant,
Ministère de la Voirie,
Mille 127 Parc de la Vérandrye,
Cté Pontiac.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 11.00a.m., temps réglementaire.

Projet no. 2781
Carburants et Lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Chibougamau.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 11.00 a.m., temps réglementaire.

Projet no. 2782
Carburants et Lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Val d'Or.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 11.00 a.m., temps réglementaire.

Projet no. 2783
Carburants,
Ministère de la Voirie,
Mille 42½ Route Amos, Matagami.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 11.00 a.m., temps réglementaire.

Projet no. 2784
Carburants,
Ministère de la Voirie,
Mille 95 Route Amos, Matagami,
19 Milles de Matagami.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 11.00 a.m., temps réglementaire.

Projet no. 2785
Carburants,
Ministère de la Voirie,
Lac Albanel environ 50 milles de Chibougamau.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet no. 2786
Carburants et Lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Rapide des Cèdres,
52 milles de Senneterre.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet no. 2787
Carburants et Lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Senneterre,

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet no. 2788
Carburants,
Ministère de la Voirie,
Lac Renaud 7 milles de Chibougamau.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet no. 2789
Carburants,
Ministère de la Voirie,
Barville Route 64,
5 milles de Barraute.

Clôture des soumissions: 13 septembre 1967, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet no. 2790
Outillage,
Ministère de l'Education,
Verdun.

Clôture des soumissions: 14 septembre 1967, 11.00 a.m., t réglementaire.

Projet no. 2791
25,000 poteaux en acier ces connexes pour delineate
Ministère de la Voirie,
Québec.

Clôture des soumissions: tembre 1967, 11.00 a.m., réglementaire.

Pour tous ces projets, les ments nécessaires sont au
Service Général des Ach
Bureau des Appels d'off
693-5426,
535, Boulevard Charest
Québec.

Le Directeur
Georges

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	9⅝	9½	—
Alcan	—	26 ⅞	28¾	—
Algoma	300	28¾	28¾	28¾
Alliance	500	11	11	11
Alcan 4¼	—	73x3	3 73¼	—
ArgC Pr	—	10	10	—
Asbestos	—	23¾	23½	—
Atl Sug	—	12⅛	11⅞	—
Bq CN	300	11⅜	11⅜	11⅜
Bq Imp-C	—	14⅛	14	—
Bq Mont	200	12¾	12¾	12¾
Bq N-E	—	15	14⅞	—
Bq PC	—	9½	9½	—
Bq Roy	—	16¼	16⅛	—
Bq Tor-D	200	14	14	14
Bell Phone	—	48	47¾	—
BC Forest	—	20	20	—
Brinco	1100	380	380	380
Bruck (B)	—	6¼	6⅛	—
Cal Pow	—	24⅜	24⅜	—
Can Cem	—	38¼	38	—
Can Cem Pr	—	25½	25½	—
CD Sugar	—	22½	22½	—
Can Iron	—	21½	21½	—
C Pack B	—	87½	87½	—
CSL	—	32	31½	—
C Brew	—	8½	8⅜	—
C Brew A	—	38½	38½	—
C Br Al	—	16	16	—
CBAL A w	—	110	110	—
CBAL B w	—	110	110	—
CIL	—	20¾	20¼	—
C Marconi	300	5¼	5¼	5¼
CPR	200	67½	67½	67½
CPR	—	10¾	10½	—
C Pfina	300	14½	14½	14½
Cdn Tire A	—	26½	26½	—
Cent Del	—	22½	21⅞	—
Chemcell	—	10⅞	10½	—
Col Cell	—	440	440	—
Cominco	500	30	30	30
Cons Paper	—	36½	35½	—
C Paper p	—	26	26	—
C Pap wt	3900	635	635	—
Cons Text	—	6½	6½	—
Consu Glass	—	14	14	—
Corby B	—	28	28	—
Coronation	—	165	165	—
Corpex	—	6½	6½	—
Couvrette A	—	6	5¾	—
Cr Cork	—	109	109	—
Cr Zell A	—	19½	19½	—
Crush Int	—	11¾	11¾	—
Denault	—	10¾	10¾	—
Denison	—	72	72	—
Dist Seag	—	37½	37½	—
Do Fasco	—	23¾	23⅞	—
D Glass	—	10¼	10⅛	—
D Stores	—	17¾	17¾	—
Domtar	400	13⅜	13⅜	13⅜
D Text	—	23¼	23⅛	—
Donohue	—	7⅞	7⅞	—
Du Pont	—	29¼	29	—
Enamel A	—	5	5	—
Enamel B	—	400	400	—
Fam Play	—	35½	35½	—
F Collctn	—	10	8.6	—
Fraser	3500	17⅞	17⅞	17⅞
Fr Pete	—	575	575	—
Fulcrum Inv	—	395	395	—
Glengair	700	235	235	235
GL Paper	—	23	23	—
HawkSidd	—	370	370	—
Hawk Sidd Pr	—	78	78	—
Hollinger	—	27¾	27¾	—
Home A	—	21¼	21¼	—
Hud Bay M	—	61	61	—
Husky Oil	—	18⅞	18¾	—
Husky D w	—	960	950	—
Imp Oil	—	14⅞	14⅞	—
Ind Accep	2 00	22¼	22¼	22¼
IAC 4½ p.c.	—	86	86	—
Inglis	—	1 03⅛	10⅜	—
Int Nickel	—	103	102¾	—
Int Util	—	37¼	37⅛	—
Int Util Pr	800	37¼	37¼	37¼
Inter PL	600	21½	21⅜	21½
Invest Gr "A"	—	9⅜	9⅛	—
Labatt	—	29½	29½	—
Laur Fin	—	450	450	—
Lamontagne A	—	15	15	—
Loblaw (A)	—	7⅝	7½	—
Loblaw (B)	—	7⅞	7⅞	—
Loeb M	—	12¾	12⅝	—
MacKinn	—	11¼	11¼	—
MacMillan	—	27¼	27¼	—
Massey F	—	20¼	20	—
Melchers	—	25	25	—
McAllister	—	8½	8½	—
Markbor	—	455	440	—
Molson (A)	—	23¾	23⅜	—
Markbor drts	—	170	170	—
Moore Corp	200	32⅜	32⅜	32⅜
MorseR A	—	26	26	—
Mussens	—	7⅜	7½	—
Nat Contain	—	9	8¾	—
Nor Sea	—	8	8	—
NB Tel	—	15¼	15¼	—
NFLD Light	—	10	10	—
Noranda	—	57	56¾	—
North C Gas	—	12¾	12½	—
NS LP	—	9⅜	9½	—
Ogilvie	—	13¼	13¼	—
Pac Pete	—	16½	16⅜	—
Phillips C	—	57	57	—
Placer	—	35	35	—
Pow Corp	500	10⅜	10⅜	10⅜
Price	200	11¾	11¾	11¾
Reitman's	—	10	9	—
Rio Algom	—	32½	32½	—
Rothmans	—	29¼	29⅛	—
Royal T pr	—	17¾	17¾	—
Salada F	—	10⅜	10½	—
Scott LaS	—	30¼	29	—
Shell I pr	—	31	31	—
Shell I w	—	11⅜	11⅜	—
SherW pr	—	110	110	—
Shop Save	—	14½	14½	—
Simpsons	—	31¾	31⅝	—
Sogemines	—	14	13⅞	—
Southam	—	48	48	—
Steel Can	—	23⅜	23¾	—
Tex Can	—	29⅝	29½	—
T Gr A	—	¼	8¼	—
Tr C Cp	—	17	17	—
Tr C PL	—	8	8	—
Tr C pf	—	31¾	31½	—
Tr C pf p	—	46½	46½	—
Tr Mt PL	—	22	21⅝	—
Triad Oil	—	200	200	—
Un Auto A	—	17¼	17	—
Un Carbide	—	19¼	19¼	—
Un Westbr	—	6	6	—
Walk GW	—	36⅜	36¼	—
Weldwood	—	10⅜	10⅜	—
Weston A	200	18¼	18¼	18¼
Zellers	—	34	34	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	35	32	—
Aiscope	2000	195	195	195
Alsof	—	5	5	—
Amg B Bel	—	7	7	—
Ameranium	1000	4½	4½	4½
Am Metro Ent	—	155	155	—
Arno	—	5½	5	—
Baker Talc	1500	12	12	12
Band-Ore	—	17½	17½	—
Beauce Pl	3000	18	18	18
Bellechasse	—	7½	7½	—
Blue Bon	—	290	205	—
BrCont O	500	33	33	33
Bruce-Presto	—	9½	9	—
Bruneau	1000	13	13	13
Burnt Hill	1500	75	75	75
CannonMines	—	20	19	—
Carbec	—	345	340	—
Cassidy's	—	5⅛	5	—
Chemalloy	300	420	420	420
Chipman	—	13	13	—
CoastalM	—	7½	7½	—
Commodire	500	165	160	165
Cmodore w	—	60	60	—
Cominga	—	11	10	—
C Bellek	—	20	20	—
CManitoba	—	27	26	—
CMogador	—	13	11½	—
CMonpas	—	4½	4½	—
CNewPac	—	35	35	—
CQSmelt	—	184	177	—
CVirginia	—	55	54	—
Corgemines	—	54	53	—
Crusade	—	22	22	—
Credo	—	26	23½	—
DeltaElect	—	350	330	—
Devil'sElbow	—	30	29	—
Dolsan	—	15	15	—
DomExp	—	14½	14½	—
DomLease	—	18	18	—
DOilcloth	—	14½	14	—
Dumont	—	17	17	—
EagleGold	—	141	140	—
EastSull	—	535	535	—
Fab Me	—	10	8	—
Fidelity	—	27	25	—
Flint Rock	—	19	18	—
Fontana	—	6	6	—
FT Reliance	—	34	32	—
Fox Lake	2000	9½	9½	9½
Futurity	—	36	35	—
Furling	—	270	270	—
Garney	4500	83	82	83
Glen Lake	—	210	205	—
Grt W Min	—	65	65	—
Grissol	1200	350	350	350
Guardian Mines	—	68	65	—
Imbrex	—	6½	6¼	—
Inspiratn	500	165	165	165
Int Atlas	—	18	18	—
Int. Norvalle	—	11½	11½	—
James Bay	11500	84	80	83
Keltic Mng	—	18	17	—
Kenting Av	—	16	14½	—
Kodiac Pet	—	66	63	—
Lab Acco A	—	150	150	—
Laduboro	—	63	61	—
L Dufaut	—	11¾	11⅞	—
Lemieux Copp	—	34	33½	—
Lingside	— 2500	11	10½	11
Louanna G	—	10½	10½	—
Massval	—	7	7	—
Mchewan	33700	209	202	209
Mid Chib	3000	12	11	11
Midepsa	1000	251	251	251
Mistanga	9500	13	12	13
Moly Hill	—	7	7	—
Monpre	—	5½	5	—
Mt Costigan	—	18½	18½	—
Mt-Pleast	—	14	13	—
Muscocha	—	21	20	—
Native Min	—	8	7½	—
N Glacier	—	29	25	—
NA Rare M	—	20½	20	—
Opem Ex	—	12	12	—
Pat Silver	3500	29	29	29
Peace Riv	—	900	880	—
Pennbec	—	12	10	—
Phoenix O	—	360	335	—
Pine Ridge	—	28	24	—
Pitt Gold	2000	7½	7½	7½
Prime Potash	—	11	10½	—
Que Chib	—	15	15	—
Q Indust M	—	8	8	—
Rancheria	—	17	17	—
Red Crest	—	3½	3	—
Rouyn Ex	—	15	15	—
St Lucie Ex	—	12½	12½	—
Sapawe	—	6½	6	—
Shawining Mng	—	55	45	—
Silver Sum	—	12	11½	—
Silver T	3500	42	40	42
S Dufault	—	30	28	—
Spartan Air	1000	105	105	105
Stairs Ex	—	15	13	—
Sturgeon	—	50	50	—
Subeo	1000	148	148	148
Tache	500	9	9	9
Tib Exp	—	5	4½	—
Trsterre	—	16	16	—
U Asbestos	—	560	560	—
Un Obals	—	47	47	—
Val Mar	—	300	300	—
Wabasso B	—	38	38	—
Waite Dij fit	—	23	23	—
Westairs	—	18	16	—
West Hill	—	29	27	—
West Tin	1000	18	18	18
Wisconsin	—	20	17	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.09	+0.15	+1.21	+0.08	—1.26
Clôture — 28 août	168.17	144.33	131.00	159.96	105.77
Haut — 1967	172.89	150.19	136.26	164.41	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1973	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	93½	93
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96	96¾
3¼ 1er juin	1976	80	81
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84¼	85¼
5¼ 1er mai	1990	92¼	93¼
5¼ 1er sept	1992	93	94
5½ 1er oct.	1969	99¾	100¼
C N R 5½ 15 dec	1971	97½	98½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79¾	80¾
CNR 5¼ 1er jan	1985	97¼	98¼
CNR 5 1er oct.	1987	87¾	88¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC El. 5½ avril	1991	87	89
Mon H 6¼ 1er oct	1976	94	96
N.B. 5½ 15 nov.	1988	91	92
Ont. H 6 15 juil.	1988	95	96
Ont 5¼ 1er mars	1986	92½	93½
Que 6½ 1er oct.	1978	96½	97½
Que 6½ 1er oct.	1991	94½	95½
Que Hy 6 15 nov	1979	91½	92½
Q Hy 6 15 juil.	1990	88½	89½
Terren 6¼ 1er juin	1991	90½	91½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	95	96

MUNICIPALITES

Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 déc.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 7¼	1987	100	100½
Alum of Can 4½	1973	88½	90½
Alg Steel 5¼	1978	87	89
BA Oil 5¼	1977	85	87
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¼	1980	89	91
C P R 5	1983	82	84
CR Foncier 5¾	1985	83½	85½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	82	84
Domtor 6¾	1987	95	97
Eaton Acc 5¼	1985	86	88
Imp Oil 6¾	1987	99	100
Ind Accpt 6¾	1984	98	100
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	85½	87½
Simpson's 4¾	1973	90	92
Triad 4¾	1971	91	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr 5¾	1985	86	—
Ang Can Tel 6	1983	88	—
Bell Tel 6¼	1978	96	97
Bell Tel 5½	1982	87	88
Bell Tel 5¾	1984	88½	89½
Bell Tel 3¾	1979	75	76½
Bell Tel 6¼	1987	92	93
Atla Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 4¼	1970	96	98
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 5¾	1986	87	90
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5¾	1982	83	—
Consumer Gas 5¾	1984	88	90
Cons Gas 5	1978	86	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	92
Lakeland NG 6	1982	85	88
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	85	87
N. Ont NG 5¾	1982	82	84
Northern Tel 5¼	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que Ng 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	98	100
Tc Pipeline 585	1987	86	88
Union Gas 5½	1977	89½	90½

IMMEUBLES

Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Loblaw's 5½	1983	85	87
Steinberg Shop 6	1984	89½	91½

L'intégration économique de l'Amérique latine est possible sans éliminer les frontières

— M. A. Stroessner

ASUNCION (AFP) — Le fait le plus marquant de la première journée de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des onze nations qui font partie de l'AELE (Association latino-américaine de libre commerce) a été le discours inaugural du président Alfredo Stroessner.

Le président paraguayen a affirmé notamment que "l'intégration peut être accélérée sans qu'il soit nécessaire de rayer de la carte les frontières géographiques ni de reconnaître des super-gouvernements". Il fut fréquemment applaudi par plus de 200 délégués et observateurs.

Le président Stroessner adoptait ainsi une attitude qui, au sein de l'américanisme, rappelle le concept de "l'Europe des patries" défini par le président de Gaulle à propos de l'intégration économique du vieux monde.

Cette attitude correspond au point de vue de l'Argentine et du Brésil, mais est en quelque sorte opposée à l'idéal des nations du bloc du Pacifique, ayant à leur tête le Chili, dont la politique est l'extrême intégrationnisme.

Le but de cette rencontre est de tenter de faire un nouveau pas en avant vers l'intégration du continent. La conférence comporte deux ordres du jour. Le premier, officiel et technique, porte sur les moyens de parvenir à l'entente commune nécessaire à la formation du Marché commun latino-américain, qui doit devenir effectif entre 1970 et 1985. Le second, officieux mais d'une actualité politique brûlante, consistera à définir la mission des cinq ministres des Affaires étrangères latino-américains qui se rendront auprès des gouvernements européens pour discuter avec eux des problèmes posés par les échanges économiques entre leurs pays et l'Amérique latine.

du parquet de la bourse

Tendance inchangée à Montréal à l'ouverture

La tendance générale du marché à **Montréal** à l'ouverture aujourd'hui reste étroitement inégale et inchangée par rapport à sa clôture d'hier soir.

Alcan qui réduira sa production d'ingots d'aluminium au début de septembre est légèrement déprimé. Canadien Pacifique progresse de ¼ à l'ouverture mais le reperd vitement à 67½. Zellers et Trans-Canada Pipeline progressent de ¼ à 34¼ et 31½ respectivement.

Quelques titres miniers enregistrent de légers gains à la Bourse Canadienne. Keltic Mining gagne ½ cent à 17½ cents et Subeo Mining en gagne 3 à 1.48. Lingside fléchit de ½ à 10½ cents.

* * *

TORONTO (PC) — Tous les principaux compartiments ont gagné du terrain au cours d'un début de séance modérément actif à la Bourse de Toronto.

Chez les industrielles, Bramalea et Domtar ont gagné ¼ de point à 12¼ et 13¾ respectivement; Calgary Power et la banque Toronto-Dominion ont progressé de ⅛ à 24⅜ et 13⅞.

Parmi les métaux de base, Denison a grimpé de ¼ à 72 et Lac Dufault a fléchi de 1⅛ à 10½.

Chez les pétroles de l'Ouest, Central-Del Rio a progressé de ⅛ à 22 et Scurry-Rainbow a gagné un point à 41.

* * *

Les cours débutent dans une ambiance modérément active et sont légèrement plus élevés à **Wall Street** à l'ouverture. L'indice général de la UPI, basé sur les 900 titres actuellement transigés, marque un gain de 0.17 pour cent.

Les automobiles et les avionneries sont mixtes. Ford progresse de ¼ et Chrysler fléchit de ⅛. United Airlines baisse de ⅝ et McDonnell Douglas progresse de ¾.

Du Pont aux chimiques, légèrement en baisse à l'ouverture, se raffermit de 2 à 157¼. Aux compagnies aériennes, Northwest gagne ½ mais Delta perd ⅞.

* * *

LONDRES (Reuter) — Au lendemain de la fête légale d'août, le marché était calme aujourd'hui à la Bourse de Londres et ne semblait pas affecté par le remaniement ministériel.

Philips Electricals, English Electric, Bowaters, Unilever et Tube Investments se sont affermies. ICI et Rank Organization ont été au nombre des rares valeurs ternes.

* * *

PARIS — Le repli des valeurs françaises s'est poursuivi aujourd'hui à la bourse de Paris. Les baisses sont moins sensibles qu'hier, séance au cours de laquelle l'indice des valeurs françaises avait baissé de 1,9 point. L'activité du marché est, d'autre part, nettement plus faible qu'au cours de la semaine passée.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	7	45
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	4	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bla Nell	6	8
Bama Chib	—	25
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Barrex	15	20
Chibtown	1 00	1.10
Clearwater	15	25
Columbia River	60	65
Can Javelin	10½	11
Cuvier	5	8
De Lesseps	63	68
De Lesseps	64	68
Dubuisson	2	4
Ducros	42	49
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	45
Gaspez	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	10
Grt Lakes Nickel	2 42	2 60
Hucamp	50	55
Independant	5	8
Iroquois	10	20
Imperial Minera's	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	7	10
Kewagama	4	6
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Molybia	20	25
Molybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	6	8
New Miller	6	9
New Pacalis	22	27
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olymp's	—	50
Pinnacle	2 40	2 50
Que Expl	15	20
Quejo	⅜	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	90	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	—

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex W.	—	0 50
Cons Theat	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	25	26
East C Sav	5	6
Fed Saving	5½	7
Grenache	—	2 65
Ind Life	18	20
Income	7½	8½
Jenkins	16	18
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	16½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 20	1 50
Permeator	22	23
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	12 00	12 50
Supersol	3½	4½
Stabilite	3 75	4 50
Trizec	1 00	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65	66
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York	4½	5½
Zodiac	1 10	1 50

Devises étrangères

Service de la Banq. Canadienne Nat. (Cours nominaux)

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne Ouest	Mark	.2693
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruz. Nov.	.4004
Chili	Escudo	.1894
Danemark	Couronne	.1551
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.07 23/32
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2995
Italie	Lire	.001730
Japon	Yen	.002975
Mexique	Peso	.0866
Norvège	Couronne	.1503
Nouv.-Zélande	Dollar	1.50
Pérou	Sol	.0404
Royaume-Uni	Livre St.	3.001
Suède	Couronne	.2087
Suisse	Franc	.2482
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2397

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Beaver Lumber (ord.)	$0.40 tr.	2-10-67	11- 9-67
id. (priv.)	$0.35 tr.	2-10-67	11- 9-67
id. (A)	$0.25 tr.	2-10-67	11- 9-67
Brooke Bond Canada (4.16⅔ pr.)	$0.26 tr.	13-10-67	15- 9-67
Consumers Gas "A" & "B"	$1.37½ tr.	2-10-67	8- 9-67
id. (ord.)	$0.16 tr.	2-10-67	8- 9-67
Dom. Foundries & Steel (ord.)	$0.15 tr.	2-10-67	7- 9-67
id. (4¾% priv.)	$1.18 tr.	1-11-67	12-10-67
Jamaica Public Service	$0.25 tr.	2-10-67	8- 9-67
Niagara Weaving (ord & B)	$0.20 tr.	2-10-67	7- 9-67
Nova Scotia Light & Power	$0.10 tr.	2-10-67	4- 9-67
Ocean Cement (ord.)	$0.20 tr.	2-10-67	8- 9-67
Power Corp (4¾% priv.)	$0.30375 tr.	14-10-67	20- 9-67
id. (6% priv.)	$0.11 tr.	14-10-67	20- 9-67
id. (ord.)	$0.11 tr.	30- 9-67	6- 9-67
White Pass & Yukon Corp.	$0.20 sa.	15- 9-67	1- 9-67

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 28 AOUT 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	2600	50¾	50	50⅞	— ⅜
Address	9200	59½	57¼	57¼	—1½
Admiral	5800	24	23⅛	23⅜	+ ⅛
Alcan Al	9300	26⅞	26⅝	26⅞	+ ¼
Alleg Cp	1000	10⅞	10⅜	10⅜	— ⅛
Als Chalxd	110900	38	35½	38	+1⅜
Amerada	1800	79⅞	79	79¼	+ ⅜
Am Can	3700	56⅞	56¼	56¼	— ⅜
Am Cynxd	20500	31⅜	31⅛	31¼	+ ¼
Am Mot	22800	13⅜	13⅜	13½	— ¼
Am Smelt	4700	69¾	68¾	69	— ¾
Am Std	9400	27½	27⅛	27¼	
A Tel Txd	90800	51¼	50⅞	51	+ ⅜
Am Tob	10100	33⅞	33¼	33⅜	— ⅜
Ampex Cp	11700	36⅝	36	36½	— ⅛
Amstad	1500	48¼	48	48	— ¼
Anaconda	13600	50	48⅛	49½	+ ⅜
Amrco Stl	8200	56⅞	56⅛	56½	+ ½
Amrst Ck	3300	55¾	55¼	55½	— ⅛
Avco Corp	14000	57¾	55¾	57¼	+ ⅞
Babcock W	10300	51⅞	50¼	50½	— ¾
Beech Airc	700	45¾	45⅜	45½	+ ⅛
Bell How	4300	75⅜	74	74½	— ⅞
Benef Fin	5200	34¼	34	34	— ⅛
Beth Steel	9800	36¼	35¾	36	+ ¼
Boeing	45600	92⅜	90⅛	91⅝	+1⅜
Borden	13300	41¼	39⅛	39⅛	—1⅞
Borg Wa	6800	48⅛	47⅞	48	— ⅛
Bos Edis	2200	39⅜	39⅛	39¼	— ⅛
Brunswk	22800	11¾	11¼	11⅜	+ ¼
Bucy Er	7100	35¼	34⅛	35¼	— ¼
Burl Ind	7800	36⅜	35½	36	— ⅛
Burrghs	12300	146	143	145	+ ⅞
Calum H	7000	39	36¾	38¼	+1¼
Camp RL	5400	22¼	21⅝	21⅝	—1⅜
Camp Sp	9900	27⅞

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



Pour hommes et jeunes gens !

RABAIS $20 OU PLUS! COMPLETS EN LAINE 2-PANTALONS

Se vendent Rég. 89.98 **69.98** *Ch.* **2 pour $135**

Avec pantalons au pli permanent !

Des complets qui ont été taillés pour votre confort, votre élégance et qui dureront deux fois plus longtemps puisqu'ils vous sont offerts avec 1 pantalon supplémentaire

Les hommes d'affaires et les étudiants apprécieront l'avantage d'avoir des pantalons au pli permanent, résistant aux longues stations assises.

Tissu : tout laine, rebelle aux plis. Importé ou canadien.

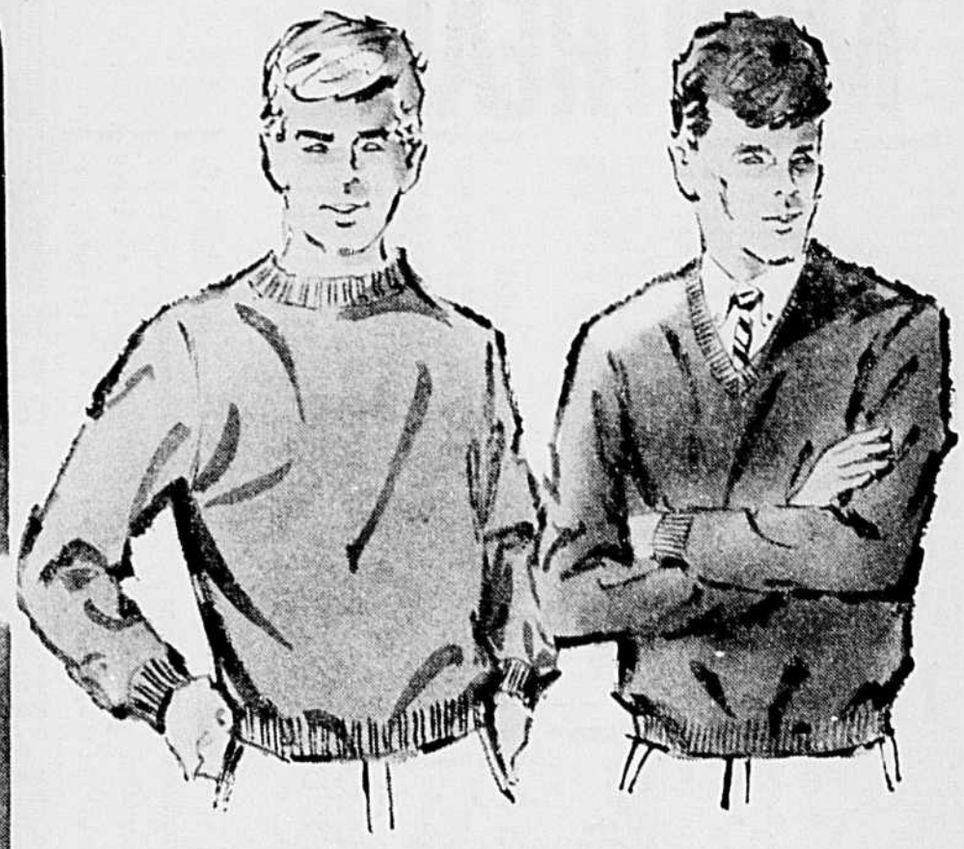
Modèles : vestons droits à 2 ou 3 boutons et fentes latérales ou milieu dos. Coupe élégante suivant les dernières données de la mode masculine.

COLORIS et motifs : Tons de gris, brun, bleu et olive.
Tailles : du 36 au 46 pour statures courtes, moyennes et élancées.

NEV 'R' CREASE
all Wool
PERMANENT CREASE
PLI PERMANENT
NOT AFFECTED BY DRY CLEANING

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième
Aussi à Fairview - Pointe-Claire



CHANDAILS EN LAINE D'AGNEAU LAVABLES POUR JEUNES GENS

Encolure ronde **$11** — **Encolure en V** **$14**

Superbes chandails pour le retour à l'école et au collège ou pour les heures de détente sur le campus.

- Laine d'agneau, lavable ne feutrant pas.
- Manches longues entièrement diminuées. Encolure ronde ou en V côtelée comme les poignets et la bande de taille. Finitions parfaites pour le maximum de confort et d'élégance.
- Marine, vert bouteille. Tailles : P.M.G.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — 977 La Boutique pour jeunes gens (715) au deuxième
Aussi à Fairview—Pointe-Claire



VENTE AVANT-SAISON! VETEMENTS D'HIVER POUR GARÇONS

½ PRIX

Rég. 7.99 à $45

Ch. **3.98** *à* **22.50**

Pour un jour seulement, Simpson vous offre l'occasion d'acheter les vêtements d'hiver de vos garçons à des prix que vous ne pouviez espérer.

- Vestes d'hiver, vareuses, vestes de ski doublées de peluche, imperméables, vareuses Loden Frey, etc. . . .
- Ces vêtements portent des marques de manufacturiers canadiens très connus.
- Dans la collection : du noir, du gris, du vert, du bleu.
- Tailles 8 à 20.

Nous vous conseillons de venir tôt pour avoir la primeur du choix.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième
Aussi à Fairview—Pointe-Claire



SACS A MAIN EN VINYL EFFET CUIR MODELES D'AUTOMNE EXCLUSIFS A SIMPSON

Spécial **7.98** *Ch.*

5 modèles élégants . . . un seul bas prix ! . . . depuis le sac classique à fermoir en passant par la pochette jusqu'au sac en bandoulière.

Sacs aux finitions raffinées pour répondre aux exigences de la mode.

- Parmi les teintes du noir, bouleau et brun. Aussi effet cuir verni.

Commandes Postales ou Téléphoniques 842-7221

SIMPSON — Sacs à main (702) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

PANTALONS EN TWILL DE COTON POUR GARÇONS

Spécial **Ch. 2.59** — **2 pour $5**

Pantalons de fabrication canadienne provenant d'un achat spécial de Simpson.
- Tissu coton fini twill, pré-rétréci, lavable à la machine, coloris grand teint.
- Modèle à taille très large, élasticisée dans le dos. Genoux doubles pour plus de durabilité.
- Bleu, loden, sable, fusain. Ages 6 - 8 - 10 - 12 ans. Ch. 2.59 2 pour $5

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 842-7211

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième
Aussi à Fairview—Pointe-Claire

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARSENAULT (Réal) — Accidentellement, à Montréal, le 26 août 1967 à l'âge de 20 ans, est décédé M. Réal Arsenault, fils de Leo Arsenault et de Geneviève Chicoine, demeurant à 4644 St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 Ave Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABINEAU (Wilfrid) — A Coteau-Landing, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Wilfrid Babineau, fils de feu John Babineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Rémi, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Françoise) — Accidentellement à Rouyn, le 27 août 1967, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme André Bélanger, née Françoise Lalonde, demeurant 67 Talbot, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Simone) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 51 ans est décédée Mme Lucien Bernier, née Simone Gauthier, demeurant 7989 Des Erables, mère de Denise. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Fernande) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jean-Paul Campeau, née Fernande Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (André) — Accidentellement au Nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. André Charbonneau, pompier de Montréal-Nord, époux de Mariette Duquette, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, Montréal-Nord, Ralliement aura lieu à 12 h. 30, sur le boul. Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation Direction et informations: Giroux et Fils Inc., DA. 2-2250.

CHOQUETTE (Jeannette) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Jeannette Thibault, épouse de feu Wilfrid Choquette, demeurant 1892 St-Timothee, appt 5. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Simone) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Ernest Clermont, née Simone Clouette, 6999 Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Lénora) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alfred Cloutier, née Lénora Normand, demeurant 6800, 12e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle laisse dans le deuil sa soeur Mlle Berthe Normand, ses enfants Gilberte, Simone (Mme Marcel Morin), Camille, Lucille (Mme Hervé Chartrand), Jean-Paul, Normand, Candide (Mme Guy Villeneuve), ses belles-filles, ses gendres, ainsi que plusieurs petits-enfants.

DAVID (Jules) — Au Lac Carré, le 27 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Jules David, époux de feu Dorina Brazé. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier et Fils,
au Lac Carré,
pour se rendre à l'église paroissiale du Lac Carré, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Faustin-Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Pierre) — Accidentellement au nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Pierre Dessureault, pompier de Montréal-Nord, fils d'Armand Dessureault et de Cécile Lapierre, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, à Montréal-Nord. Ralliement aura lieu à midi 30 sur le boul. Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction et informations: Giroux et Fils Inc., DA. 2-2250.

DRAPEAU (Ermanza) — A Ste-Scholastique, le 26 août 1967, à l'âge de 78 ans 10 mois, est décédé M. Ermanza Drapeau, ex-pompier à sa retraite de la ville de Montréal, époux de Bertha Joly. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funebre partira des salons
Roland Giradôt,
368, rue St-Vincent,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Scholastique, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

LAFLAMME — A Montréal, le 28 août 1967, à l'hôpital Notre-Dame, M. et Mme Louis Laflamme, née Michèle Crevier, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, un petit frère pour Marie-Josée.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

DUBOIS (Avila) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Avila Dubois, époux de Marguerite Chartier, demeurant à 7100 Des Erables, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, et
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2251, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Idola) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Idola Duchesne, époux en premières noces de feu Luce Bouchard, et en deuxièmes noces d'Annette David, demeurant à 10,161 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGRE (Léopold) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Léopold Dugré, époux de Ernestine Brière, 177, rue St-André, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Arsène) — A l'hôpital Grace Dart, le dimanche 27 août 1967, dans sa 65e année, est décédé Arsène Duval, fils de feu Georges Duval et d'Aurore Dubé, frère d'Alice (Mme M. St-Pierre), Emile et Paul. Exposé aux salons Armstrong, 3426 avenue du Parc. Service à l'église St-Jean Uni (De Bullion et Ste-Catherine), mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière Hawthornedale.

FACELLA (Agostina) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Mario Facella, née Agostina Nuzzo, mère de Paul, Emile, Teresa, Mme John Smith (Carmela). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Granato Enrg.,
292 Jean-Talon est
Avis des funérailles plus tard. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GAUTHIER (Angelina) — A Ste-Thérèse, le 27 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Orphée Gauthier, née Angelina Alexander, demeurant à 1030 Boul Labelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
74, boul. Labelle
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetiere de Ste-Therese, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Marcel) — A Montréal le 29 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Marcel Giroux, époux de Colombe Falardeau, père de Christine. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

GREGOIRE (J. Anthoniel) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. J. Anthoniel Gregoire, époux d'Obelina Tremblay, demeurant à 8312 rue Des Belges. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérese-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Cécile) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Willie Guilbault, née Cécile Labelle, demeurant à 655 Boul. Laurentien, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sixte, Ville St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Wilfrid) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Guindon, époux de Elodie -Yvette Parisé, père d'Emile, Roland, Réal, Jean et Jean-Marc, demeurant à 9195 rue Boyce. Le service sera célébré par Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme qui célébrera avec 6 autres prêtres, dont le fils du défunt le chanoine Roland Guindon. Le funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguere & Tomasso Inc.,
8989 rue Hochelaga, Montréal,
à 1 h. 30 pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARRISON (Rachel) — A Bedford, le 28 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Thomas Harrison, née Rachel Gibeault, demeurant 466, 6e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Anatole) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 28 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Anatole Hénault, époux d'Yvonne Morin, demeurant 226 rue Beaudoin, Montréal. Il laisse dans le deuil une fille Lilianne (Mme Gilles Moore), un fils Jean-Luc et son épouse, une petite-fille Johanne Moore. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Denis) — Accidentellement à Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 6 ans, est décédé Denis Jasmin, fils de Marcel Jasmin et de Yolande Pelletier, demeurant à 4880 St-Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, av. Laurier est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eenfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Réal) — A Laflèche, le 27 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Réal Jodoin, époux d'Aurore Larocque, demeurant à 3323 rue Windsor. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDAIN (Roland) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roland Jourdain, débardeur, époux d'Annette Nolin, demeurant à 5168 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
à 8 hrs 20, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KELMINSKAS (Constant) — A Lasalle, le 27 août 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Constant Kelminskas, époux de Cécile Breton, père de Marguerite, et Robert, demeurant à 199—1ère Ave, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708 rue Centrale, Ville Lasalle
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébre à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KNEBEL (Joseph) — A St-Jérôme, le 29 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph Knebel, époux de feu Marie Lepage, demeurant à 554 rue Laviolette à St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers,
470 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église St-Pierre de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Marie) — A Verdun, le 28 août 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lafleur, née Marie Rousselle, demeurant à 427, 1ère avenue, Verdun, mère d'Ubald, Emile, et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Jean) — Accidentellement au nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean Lambert, pompier de Montréal-Nord, époux de Lyse Greaves, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, à Montréal-Nord. Ralliement aura lieu à midi 30, sur le boul. Ste-Colette, où le service sera celebré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction et informations: Giroux et Fils, DA. 2-2250.

LAMIRANDE (L.-Armand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé L.-Armand Lamirande, époux d'Alberta Gagnon, originaire de Louiseville, demeurant 6586 Louis-Hébert, père de Mme Florian Gravel (Yolande), Mme Gaston Hotte (Bertha). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
et 11e avenue, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCTOT (Ernest) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ernest Lanctot, époux d'Antoinette Beaulac. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 Ave Laurier Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Gaston) — A Montréal, le 26 août 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gaston Lapointe, époux de Germaine Pilon, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henri) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Henri Lapointe, époux de Albertine Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 blvd Rosemont
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (René) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. René Laverdière, époux de Germaine Gauthier, demeurant 5441 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVICTOIRE (Conrad) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Conrad Lavictoire, fils de feu Louis Lavictoire, et de feu Albina Brunet, demeurant à 4713 Delaroche. Il laisse dans le deuil 2 soeurs: Yvonne (Mme F.-X. Carlos), et Léonne (Mme veuve Roger Charbonneau). Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4846, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Cécile) — A l'hôpital Notre-Dame, le 26 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Philippe Lebel, née Cécile Chicoine, demeurant à 1959 rue Papineau, V.J.C. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231 Boul. Laurier, à Beloeil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Emérentienne) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Napoleon Paul Lépine, née Emérentienne Chevalier, demeurant à 5525 Le-Maître à St-Léonard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Alexandra) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 63 ans 4 mois, est décédée Mme Albert Longpré, née Alexandra Belleville, 5210 de Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et mis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Joseph) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Longpré, époux de Alphonsine Charbonneau, et père de Mme Ernest Moalli (Simonne), Mme Norman Mendel (Juliette), Mme Roger Pesant (Aline). Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Alfred) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Alfred Martin, époux en 1ères noces de feu Cécile Juneau, et en 2èmes noces de Théodora Juneau, demeurant à 2622 Cadillac. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805 rue Bolleau, angle Lacordaire,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Eva) — A la Résidence St-Georges, le 26 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Eva Monette, soeur de Hector, Jeannette, Maria et Emilia. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet,
4898, rue du Parc,
pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSEAU (Gérard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard Mousseau, employé à la Cité de Montréal, époux en 1ères noces de feu Florence Lavallée, et en 2èmes noces, de Renée Drainville, père de Jean, Gilles, Luc, Raymond, Pierre et Monique. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Henri) — A St-Jérôme, le 28 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Page, ex-employé de "Daly & Morin", époux de Armandine Demers. La dépouille mortelle est exposée aux salons Hervé Trudel & Fils, 400 rue Labelle, à St-Jérôme. Avis des funérailles demain.

PAQUETTE (Marcelle) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Ernest Paquette, née Marcelle Ringuet demeurant à 1983 Boul. Gouin Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINARD (Fernand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Fernand Pinard, époux de Gisèle Robert, demeurant 8400 Foucher, père de Francine, Monique, Gislaine et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Roland) — A Montreal, le 28 août 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé le capitaine Roland Plamondon, agent d'affaires de la Canadian Merchant Service Guild, époux de Thérèse Bilodeau, demeurant à 2065 rue Bossuet, père d'André et Réal. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5808 rue Bolleau,
coin Lacordaire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVILLE (Mario) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 27 août 1967, à l'âge de 14 ans, est décédé Mario Préville, fils de M. Viateur Préville, et de Claire Godin. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera célébré à 4 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER (Roger) — Accidentellement au Nord de Maniwaki, le 21 août 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Roger Ranger, pompier de Montréal-Nord, époux de Rita Letendre, demeurant à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira du
sous-sol de l'église Ste-Colette, boul. Ste-Colette, à Montréal-Nord. Ralliement aura lieu à midi 30, sur le boul. Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h. 30, à l'église Ste-Colette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction et informations: Giroux et Fils Inc., DA. 2-2250.

ROBERT (Bernadette) — A Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph Robert, ex-coiffeuse, née Bernadette Trudel, demeurant à 2014 rue Fullum. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 9.15 hrs, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9.30 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINEAU (Marie-Louise) — A Salaberry de Valleyfield, le 27 août 1967, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Alphonse Robineau, née Marie-Louise Coderre, demeurant 38, rue Langevin, Nitro. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ernest Montpetit et Fils,
145, rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Angéline) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Ulric Robitaille, née Angéline Déry, 1910 Henri-Bourassa est. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



MME JOSEPH ROBERT

Après une longue maladie à Montréal est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Joseph Robert, ex-coiffeuse née Bernadette Trudel, demeurant à 2014 rue Fullum.
Elle laisse dans le deuil outre son époux ses fils Roger, Gérard, Paul-Emile, Henri, Denis, Marcel et leurs épouses. Ses filles Mme Parfait Desjardins, Mme Jeanne Gauthier et leurs époux, Mesdemoiselles Madeleine, Thérèse et Denise Robert toutes trois coiffeuses au salon Robert ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, deux soeurs et un frère. •

Remerciements

FRANCOEUR (Emilien) — Sincères remerciements à tous ceux qui auraient omis de s'inscrire, à l'occasion du décès de M. Emilien Francoeur de St-Jérôme. De son epouse.

LEROUX — La famille de feu Mme Ulric Leroux, née Orphélia Cuillierier, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

In memoriam

DES ROCHES (Charles E.) — Ce jour nous fait revivre un événement cruel où tu nous quittas sans un mot d'adieu. Ta femme, ton fils, tes soeurs Alberte Constantin, Camille Violette, Clémence, veuve C. Longtin. Sois assuré de nos prières.

LAROCQUE (Jean) — Déjà un an aujourd'hui le 29 août 1966, tu nous quittais sans un mot d'adieu pour toujours. C'est le coeur rempli de chagrin que nous nous rappelons ce jour si triste. Ta femme Hélène, ton fils Guy, ta bru Lise, et petits-enfants Carole, Sylvie, Jean-Marc, Denis.

DECES



MME JEAN-BENOIT ROCHON

Mme Jean-Benoit Rochon, née Florette Viau, pensionnée de l'Hydro-Québec, et demeurant à 333, chemin de la Normandie, à Pont-Viau, ville de Laval, est décédée après une longue maladie, le 27 août 1967, à l'âge de 64 ans.
Elle laisse dans le deuil ses soeurs Mme J.-A. Robillard (Jeanne), Mme René Sanche (Gilberte), M. et Mme Horace Barcelo (Simone), de Québec, M. et Mme Joseph Paquette (Lucille), ses frères, M. et Mme Rolland Viau (Thérèse Robin), gérant d'Ogilcie Five Roses, et M. et Mme Roger Viau (Aimée Bourassa), courtier d'assurances agréé; sa belle-mère Mme Jean-Marie Rochon et sa belle-soeur et son beau-frère, M. et Mme Henri Lalande, de Ville Saint-Laurent. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée chez Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 août, à 9 heures en l'église Saint-Gilles de Pont-Viau. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

THEBERGE (Charles) — A Pointe-St-Charles, le 28 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Théberge, époux de Rosa Bernier, demeurant 2160, rue Favard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Anna) — A Laval-des-Rapides, le 27 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme J. Floribert Therrien née Anna Gagnon (Gélina), demeurant à 115 rue de l'Etoile à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
76 Boul. Dussault,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Laurent) — Accidentellement, à Montréal, le 27 août 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé Laurent Thibodeau, époux en 1eres noces de Cécile Pelletier, et en 2èmes noces de Marguerite Galland, père de Micheline (Mme C. Bélanger), Ginette (Mme P. David), Pierre, époux de Diane Hébert; Laurent, beau-père de Diane (Mme S. Akaribi), Jean Fauvelle, ses petits-enfants Richard, Michèle Bélanger, Chantal, Joane, Natalie David. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

expo67
PAGES 37 et 38

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 29 août 1967 / Décollation de saint Jean-Baptiste / 83e année, No 200 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : généralement ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 60 / Maximum 80

Le juge Montpetit rejette le grief formulé contre la Dominion Textile de Drummondville • Page 38

Après Pékin, violence à Londres :

Rixe sanglante entre policiers et diplomates chinois

LONDRES. (AFP, UPI, Reuter) — Une sanglante bagarre, au cours de laquelle des diplomates chinois armés de bâtons de baseball se sont heurtés à des policiers londoniens qui avaient sorti leurs matraques, s'est déroulée aujourd'hui dans une ruelle située derrière la légation de la Chine populaire.

C'est à trois blessés dans chaque camp, dont un policier qui aurait été frappé d'un coup de hache au crâne, que se monte le bilan de la bagarre. Trois Chinois ont été évacués par des ambulances et deux d'entre eux étaient allongés sur des civières, la tête entourée de pansements et le visage ensanglanté.

Pendant qu'on emmenait les Chinois blessés, une foule de quelque 300 personnes attirée par l'incident criait des slogans comme "Mao est un cochon". Sur le perron de la légation, une jeune Chinoise scandait dans un haut-parleur : "A bas l'impérialisme britannique".

Au plus fort de la mêlée, les policiers ont saisi des couvercles de poubelles pour s'en servir comme boucliers contre les projectiles lancés par les Chinois. Ceux-ci ont lancé des bouteilles de lait et divers autres objets. Par contre, deux femmes d'un appartement voisin ont laissé tomber des pots de fleurs et versé de l'eau sur les Chinois.

Alors que Londres connaissait sa première manifestation de violence depuis le sac de l'ambassade britannique à Pékin, il y a une semaine, des gardes rouges chinois faisaient leur première apparition dans les rues de Tokyo, où ils se sont heurtés à la police. Quelque 900 membres de "l'Association internationale japonaise pour la promotion du commerce" et de nombreux étudiants chinois ont participé à une manifestation pour protester contre les visites à Formose et au Sud-Vietnam du premier ministre japonais Eisaku Sato et exiger que soit accueillie au Japon une mission de bonne volonté de la Chine populaire.

Les forces de l'ordre ont finalement dispersé les matnifestants au moment où ils arrivaient devant la Diète (parlement).

Deux bagarres à Londres

C'est la deuxième fois aujourd'hui que la bagarre éclate aux abords de la légation de la Chine populaire. La première bagarre a eu lieu en face de l'édifice, alors que l'autre a éclaté au moment où Shen Ping conduisit sa Mercédès noire à l'arrière de l'édifice.

Au cours de la journée, Londres avait rejeté une note remise par la légation de Chine qui protestait contre les mesures de surveillance appliquées aux diplomates chinois depuis le sac de l'ambassade de la mission britannique à Pékin.

Nez ensanglanté et lunettes cassées

La première bagarre avait éclaté devant une entrée latérale de la légation de Chine populaire entre une quinzaine de diplomates chinois et une partie du groupe d'une centaine de curieux qui, comme chaque jour depuis une semaine, se tenait à proximité.

Un diplomate a été vu saignant du nez, tandis qu'un Britannique avait ses lunettes cassées. La police est aussitôt intervenue en force pour séparer les combattants.

Tandis que la police tentait de ramener le calme, les Chinois ont sorti leurs petits livres rouges et se sont mis à les agiter en criant : "Voilà la démocratie britannique".

Le diplomate au nez saignant a ensuite été exhibé du haut des marches de la légation, pendant qu'un membre de la légation sortait avec un haut-parleur pour lancer le slogan "A bas l'impérialisme britannique", repris en choeur par ses collègues.

Les policiers ont également été pris à partie par plusieurs Chinois gesticulants qui brandissaient le petit livre rouge.

Plusieurs policiers ont été

Voir DIPLOMATES en page 2

Exécutions télévisées en Chine

HONG-KONG. (UPI, AFP, PC) — Deux anti-maoistes ont été fusillés sur place au cours d'un procès télévisé en direct à Changhai, rapporte la radio de cette ville.

A Pékin, l'agence yougoslave Tanjug signale une nouvelle manifestation de gardes rouges contre l'ambassade soviétique, dont plusieurs accès ont été bloqués. Une grande tribune a été dressée à proximité de l'ambassade tandis qu'autour de l'immeuble des haut-parleurs ont été installés qui émettent en russe des slogans anti-soviétiques. On ignore jusqu'à présent la raison qui a provoqué la manifestation anti-soviétique d'aujourd'hui.

Selon la radio de Changhai, deux ennemis de Mao Tsé-toung ont été exécutés devant les 10,000 personnes qui assistaient à leur procès public dans la plus grande ville de Chine. L'émission ajoutait que le procès était télévisé et que des millions de personnes ont pu voir l'exécution en direct.

"Les gens ont applaudi," ajoutait le commentateur en décrivant les réactions de la foule aux exécutions.

Les deux prévenus ont été

Voir EXECUTIONS en page 2

Les organisateurs du congrès conservateur craignent que le vote ne puisse être tenu

par Jacques PIGEON

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO. — Les organisateurs du grand congrès conservateur sont vraiment inquiets; ils craignent que l'on sabote ce congrès.

Comment ? En décrétant un débat "filibuster" sur le rapport du président E. Goodman. Pourquoi ? Pour faire en sorte que le vote ne puisse être tenu.

Cette hypothèse qui, au premier abord, semble inimaginable, est bien présente dans l'esprit de ces organisateurs qui craignent que tout leur travail des derniers mois soit réduit à néant, que leurs efforts pour refaire le parti et lui donner un nouveau chef n'aboutissent pas.

En effet, si le vote n'a pas lieu tel qu'il est prévu, le 9 septembre, rien ne sera plus possible. Le congrès aura coûté au moins $250,000 et forcé le parti à s'endetter considérablement.

Cette inquiétude des organisateurs du congrès n'est pas née d'hier, mais elle s'est amplifiée au cours des derniers jours si bien, qu'aujourd'hui, plusieurs d'entre eux en font part aux journalistes. L'hypothèse commence donc à faire son tour de presse : on veut que les quelque 2,400 délégués soient prévenus.

Evidemment, ce "filibuster" serait organisé par un groupe de supporteurs de M. John Diefenbaker pour faire en sorte que le chef conserve indéfiniment son poste. Si cette tactique a été mise de l'avant, c'est que ses partisans ne croient pas John Diefenbaker capable de se faire élire au congrès.

Le filibuster pourrait se faire de la façon suivante. Jeudi soir, 7 septembre, 36 heures avant le scrutin, M. Ed Goodman, président de l'organisation du congrès, doit présenter son rapport, expliquer comment le congrès a été organisé et, surtout, comment les délégués ont été choisis.

Même s'il est directeur national du parti, donc théoriquement impartial dans cette course au leadership, M. Johnston n'en a pas moins organisé un mouvement pour venir en aide au chef. Il s'agit du "Youth for Diefenbaker Movement". Il n'en est évidemment pas le directeur, mais le vrai créateur du mouvement, c'est nul autre que lui.

Plusieurs fois, d'ailleurs, il n'a pas hésité à critiquer l'organisation du congrès, surtout en ce qui concerne le choix des délégués.

Mais M. Johnston a un rival, plus précisément une rivale : Mlle Flora Macdonald, autrefois secrétaire du parti, congédiée par M. Johnston et aujourd'hui membre de l'équipe de M. Robert Stanfield. Et tous savent qu'au célèbre congrès de novembre dernier, M. Stanfield a endossé M. Dalton Camp.

Il s'agit donc qu'une centaine de délégués refusent d'accepter ce rapport et en-

Voir ORGANISATEURS, p. 2



Les "Pensées de Mao" impopulaires

photo UPI

Des policiers londoniens tentent de maîtriser un membre de la délégation chinoise à la suite d'une bagarre qui a éclaté aujourd'hui dans une rue à l'arrière de la délégtion. Le diplomate a été légèrement blessé. Plusieurs policiers ont également été blessés dans cette manifestation impliquant des Chinois et des curieux. Ces incidents sont nés depuis que les autorités policières ont décidé d'exercer une surveillance des diplomates chinois, à la suite du sac de l'ambassade britannique à Pékin.

Déplacement de l'abbé Hubert Falardeau: manifestation des fidèles de sept paroisses

par Florian BERNARD

Les fidèles d'au moins sept paroisses du centre-ville se reuniront, ce soir, en face des bureaux du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, sur le Champ-de-Mars, en vue de protester notamment contre le changement de paroisse de l'abbé Hubert Falardeau, vicaire à la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End, qui sera maintenant vicaire dans une autre paroisse, soit celle de St-Donat, à Pierrefonds.

La manifestation, organisée par le Comité des défenseurs de l'abbé Falardeau, a reçu l'appui de nombreux prêtres, y compris celui de l'abbé Jean-Guy Larin, de la paroisse St-Rédempteur. Cette rencontre avait d'abord été organisée afin d'exercer des pressions auprès du Service du Bien-être social de la ville de Montréal, pour revendiquer la hausse des prestations actuelle et une meilleure administration de la part des services du Bien-être, mais, à la suite du renvoi de l'abbé Falardeau, les dirigeants de la manifestation ont décidé de profiter de l'occasion pour faire signer des requêtes en faveur de leur défenseur et apôtre.

L'une des dirigeantes de la manifestation a déclaré hier soir que les signatures vont bon train et que les "amis de l'abbé Falardeau sont très nombreux".

Le curé de St-Enfant-Jésus du Mile-End, l'abbé Marcel Laperrière, a lui-même demandé le renvoi de son vicaire. C'est la réponse faite par le représentant du cardinal, S. Exc. Mgr Paul Grégoire aux paroissiens venus le rencontrer mercredi dernier. Selon Mgr Grégoire, le curé Laperrière se serait plaint des méthodes de pastorale prônées par l'abbé Falardeau. Puis Mgr Grégoire

Voir DEPLACEMENT en p. 2

La Couronne conteste l'acquittement du juge Adrien Meunier

par Léopold LIZOTTE

Les ennuis du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, honorablement acquitté il y a une dizaine de jours d'une triple accusation de parjure, semblent loin d'être terminés. Contrairement a ce qu'on avait généralement cru au moment de la décision du juge Marcel Gaboury.

En fin d'après-midi, hier, la Couronne, agissant sur les ordres du ministre provincial de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, interjetait en effet appel contre la décision du tribunal, remettant ainsi toute l'affaire en cause.

Au procureur spécial qui avait plaidé pour la poursuite, au second procès, on adjoignait, pour les fins de l'appel, l'avocat que le précédent ministre de la Justice, Me Claude Wagner, avait lui-même désigné.

On sait que, lors de ce premier procès, devant le juge Benoit Turmel, de Sherbrooke, l'accusé avait été déclaré coupable et condamné à une peine de deux années de pénitencier.

Par la suite, ses procureurs Mes Guy Guérin et Dollard Dansereau, en avaient appelé de cette décision et le tribunal supérieur avait ordonné un second procès en étayant sa décision sur une illégalité commise au cours de l'instruction.

Les juges de la cour d'appel avaient déclaré le premier

Voir LE JUGE MEUNIER en page 2

Coalition RN et RIN : les obstacles sont en train de s'estomper — Grégoire

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire a annoncé, à midi, qu'il présentera, le 25 février prochain, à l'occasion de la reprise de la session fédérale, une motion visant à faire reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec.

M. Grégoire, qui donnait une conférence de presse dans la capitale provinciale pour annoncer que la date du congrès de son parti a été reportée du 7 au 14 octobre, a indiqué, par ailleurs, qu'il existe de sérieuses possibilités de coalition entre son parti et le Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Quant à la motion qu'il soumettra à la Chambre des communes, M. Grégoire s'est dit convaincu à l'avance qu'elle ne sera probablement pas discutée.

"On va avoir l'indépendance deux fois avant qu'un vote soit pris sur une telle motion à la Chambre des communes", a dit M. Grégoire.

M. Grégoire, qui représente la circonscription de Lapointe à la Chambre des communes, a ajouté qu'il demandera au député conservateur indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard de seconder sa motion.

Selon M. Grégoire, M. Allard acceptera sa demande car il est le plus sérieux et le plus sincère des députés fédéraux du Québec qui siègent à la Chambre des communes.

Le chef du Ralliement national a également fait savoir qu'il présentera une seconde motion, celle-là, pour obtenir la production des lettres que le premier ministre du Canada M. Lester-

Voir GREGOIRE, en page 2



Tumulte à l'enterrement de Rockwell

téléphoto PA

Debout sur le corbillard dans lequel se trouve la dépouille de George Lincoln Rockwell, le leader du parti nazi américain, assassiné la semaine dernière, ce partisan du défunt tente de pénétrer, malgré le cordon de militaires, dans l'enceinte d'un cimetière de l'armée. Les militaires ont interdit l'entrée au cimetière après que les partisans de Rockwell eurent refusé d'enlever leur brassard comportant la croix gammée. Trois des récalcitrants ont été arrêtés.

Ottawa aurait demandé l'extradition de Banks

TORONTO. (PC) — Un quotidien torontois affirme que Hal Banks, l'ancien président du Syndicat des gens de mer qui a quitté le pays pour fuir une sentence d'emprisonnement, a été accusé officiellement de parjure et que le FBI a été prié de l'arrêter et de l'extrader vers le Canada.

Selon le "Toronto Star", le ministère public de l'Ontario a formulé l'accusation au cours d'une réunion à huis clos, hier, devant un tribunal du comté de Carleton.

On croit savoir que le juge Livius A. Sherwood présidait la réunion.

Le quotidien torontois explique que les procureurs de la couronne ont tenté de prouver que Hal Banks s'est parjuré au cours du témoignage devant la commission royale d'enquête Norris sur la violence dans les ports des Grands lacs.

Hal Banks a fui le Canada en 1964 après avoir été condamné à cinq années de prison. Il avait été trouvé responsable de voies de fait sur une personne appartenant à un syndicat rival.

Cependant, Hal Banks ne pouvait être extradé plus tôt, étant donné que l'accord qui existe entre les USA et le Canada ne couvre pas les accusations de conspiration, mais les offenses de parjure.

Banks avait témoigné devant la commission Norris en 1962 et le juge avait qualifié le témoin : "du même calibre que Capone et Hoffa et dont on trouve des prototypes chez Hitler et Staline".

A la suite du rapport de la commission royale d'enquête, le gouvernement fédéral avait créé un conseil d'administration spécial qui a déposé Banks en 1964. Depuis ce temps, l'ancien président du Syndicat des gens de mer vit à New York.

AUJOURD'HUI

Nasser craint une crise en Egypte

Craignant qu'un coup d'Etat n'éclate en son absence, Nasser prend des mesures de répression avant son départ pour Khartoum.

— Page 30

Dans le feu de 20 tireurs noirs

Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

— Page 31

Moins de faillites

Après une légère recrudescence en juin, les faillites commerciales au Canada ont de nouveau diminué en juillet, avec 138 cas, ce qui représente une baisse de 12.70 pour cent, annonce Dun and Bradstreet.

— Page 34

Les visiteurs à

L'EXPO

hier à la fermeture
263,174
on en prévoyait
254,790
aujourd'hui (prévisions)
283,100
depuis l'ouverture
35,581,636

SOMMAIRE

Annonces classées / 39 et 49
Bandes dessinées / 25
Calendrier des pionniers / 25
Courrier "Que faire ?" / 14
Décès, naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 34 et 35
Horoscope / 25
La bonne table / 11 à 13
Mots croisés / 43
Nouv. internationales / 30 et 31
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 27 à 29
Tribunaux / 18
Vie féminine / 14
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 25

CKAC 73

Shirley Temple candidate républicaine

SAN MATEO (UPI, PA) — Shirley Temple, jadis enfant prodige du cinéma américain, annonce aujourd'hui qu'elle pose sa candidature à l'élection du 14 novembre prochain pour l'obtention du siège du district de la Californie au Congrès américain. Elle briguera les suffrages sous l'étiquette républicaine.

Dans une salle de conférence bondée d'une centaine de journalistes, de 16 caméras de télévision et de 22 micros, Shirley Temple, aujourd'hui Mme Charles Black, a déclaré : "Ce n'est pas un geste que je pose à la légère. La conquête sera difficile car j'arrive sur le tard, il y a déjà neuf candidats en lice." Mme Black milite depuis de nombreuses années au sein du parti républicain.

DEPLACEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

aurait conseillé aux paroissiens de retourner auprès du curé et d'essayer de le convaincre d'annuler sa décision.

Convoqué à son tour auprès de Mgr Grégoire, l'abbé Falardeau s'est vu reprocher ses méthodes de pastorale. Puis il a accepté de changer de paroisse, sur les conseils de Mgr Grégoire, à cause des frictions qu'entraînerait son refus de quitter le Mile-End. "Je n'avais pas le choix, d'expliquer l'abbé Falardeau. Il est impossible de ne pas se soumettre à l'autorité de l'Eglise. Si le curé Laperrière a exigé mon renvoi, je dois me soumettre."

Des points de vue fort différents

L'abbé Falardeau nous a confié qu'au cours des derniers mois il avait eu des disputes assez violentes avec son curé, notamment en ce qui concerne la façon d'exercer la pastorale dans un milieu aussi dépourvu que le centre-ville. L'abbé Falardeau avait principalement reproché à son curé d'avoir autorisé une dépense de $400,000 en vue de rénover l'église de St-Enfant-Jésus alors que près de 80 p. 100 des paroissiens vivent dans un état continuel de pauvreté.

Il y avait également eu une dispute au sujet des... mini-jupes et des danses à gogo. Le curé Laperrière s'était plaint d'une soirée dansante organisée le soir du Samedi saint, à la salle paroissiale, où l'orchestre des "Sellers" avait fait les frais de la musique. Selon le curé, les jeunes n'iraient pas à la messe, le lendemain, à cause de la danse. L'abbé Falardeau avait rétorqué que ces gens n'allaient plus à l'église depuis longtemps et que peut-être, à cause de cette danse, il réussirait à convaincre quelques jeunes d'assister à la messe du soir.

Effectivement, après la danse, environ 25 "teenagers" qui avaient dansé une bonne partie de la soirée assistèrent à la messe du dimanche, à la grande surprise de tous !

Une pastorale moderne

A l'archevêché, Mgr Grégoire a déclaré que le dossier de l'abbé Falardeau est absolument vierge et que l'on n'a aucun reproche à lui faire. Il semble, selon les déclarations recueillies de la part de l'abbé Falardeau et des fidèles de la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End, qu'un conflit de personnalité existait entre le vicaire et son curé. Ce dernier n'acceptait pas que l'abbé Falardeau exerce son ministère d'une façon aussi moderne.

Les deux prêtres étaient souvent en contradiction quant aux méthodes de pastorale à employer auprès des fidèles du centre-ville. L'abbé Falardeau nous a déclaré hier qu'il est prêt à revenir à la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End si le curé annule sa demande de renvoi. "Je mettrai de l'eau dans mon vin, a-t-il dit, et je suis sûr que nous pourrons nous entendre."

Il a souligné qu'il lui reste beaucoup de travail à faire dans la paroisse de St-Enfant-Jésus du Mile-End et qu'il désire sincèrement poursuivre sa mission.

En attendant, l'abbé Falardeau s'est retiré chez son beau-frère, où il attend, comme tous ses paroissiens, le déroulement de ce drame dont il est le personnage principal.

L'abbé Falardeau sera bien sûr du nombre des quelque 500 à 2,000 personnes qui sont attendues ce soir à la manifestation sur le Champ-de-Mars.

De nombreux mouvements ont promis d'envoyer des représentants, notamment le Mouvement des citoyens du Mile-End, le Mouvement pour la Justice sociale, l'Association des parents de St-Jacques, l'Association des parents de St-Louis-de-France, le Comité des citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve, le Service d'économie familiale, la Fédération des mouvements du sud-ouest et de nombreux autres.

Tous les assistés sociaux et ceux qui s'intéressent aux problèmes des défavorisés sont invités et des autobus seront à leur disposition aux endroits suivants: en face des églises St-Enfant-Jésus, 5039, rue St-Dominique, St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, St-Jean-l'Evangéliste, à l'angle des rues Kimberley et Ontario, St-Henri, 4055 ouest, rue St-Jacques. Dans Hochelaga-Maisonneuve, des autobus attendront les manifestants au parc Nicolet, à l'angle des rues Nicolet et Ste-Catherine. Le départ aura lieu à 20 heures précises de chacun de ces endroits.

VOTRE
Baccalauréat
sera-t-il encore valable demain !
Pour cela, il faut qu'il soit centré sur les langues
MAITRISE DE
11 LANGUES EN 8 MOIS :
Russe, allemand, latin, anglais, français, langues intermédiaires, grec.
COURS PAR CORRESPONDANCE ET DE VIVE VOIX : JEUNES, ADULTES
Rendez-vous et prospectus sur demande
UNIVERSITE - PILOTE MONDIALE du CREPER
8697, rue de Gaspé, Montréal 11
Tél. : 381-7372
384-2341
Veuillez me faire parvenir les détails complets
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Profession ..... Age .....

LE JUGE MEUNIER

SUITE DE LA PAGE 1

procès nul parce que, pendant quelques minutes, au cours de son propre témoignage, le prévenu avait reçu l'ordre de sortir de la cour pendant la discussion d'un point de droit. Or, selon la loi, un accusé doit être constamment présent devant le tribunal.

Ce second procès s'était alors fait attendre pendant plusieurs mois, et c'est finalement le juge Gaboury qui avait été désigné pour le présider.

Même preuve verdict opposé

Cependant un "procès de papier", si l'on peut dire, car on avait tout simplement déposé devant le juge les centaines et les centaines de pages de dépositions recueillies au cours de la première instruction. C'est donc à l'aide de la même preuve soumise au juge Turmel que le juge Gaboury a rendu un verdict absolument contraire.

Par la même occasion, il s'était livré à une critique fort sévère, et très ironique de la façon dont l'ex-juge Claude Wagner (également ancien ministre de la Justice) avait mené la pré-enquête qui avait conduit à la mise en accusation du juge Meunier.

Hier après-midi, c'est Me Marc Brière qui, en l'absence de Me Jacques Coderre, procureur spécial de la Couronne au second procès, a enregistré l'appel au nom du procureur général de la province.

Me Brière, on le sait, avait été le représentant du ministère public au premier procès, qui s'était terminé par la condamnation du juge Meunier.

La procédure inscrite hier après-midi, prétend que le juge Gaboury a erré en droit, en prononçant un verdict d'acquittement fondé sur une interprétation erronée de la preuve soumise.

Au nom du ministre de la Justice, on affirme également que le juge de première instance s'est aussi trompé en invoquant comme raisons de l'acquittement entre autres les motifs suivants :

1 — L'existence d'illégalités qui auraient été commises lors de la préenquête présidée par l'ex-juge Wagner.

2 — Le fait qu'un piège aurait été tendu à l'intimé lors de son interrogatoire lors de la pré-enquête.

3 — Le droit qu'aurait eu l'accusé, en sa qualité d'avocat, d'être protégé par le secret professionnel, au cours de cette même procédure.

4 — Le fait que l'accusé n'aurait pas été sous serment lorsque, au cours de la pré-enquête, il rendit le témoignage faisant l'objet de l'accusation de parjure.

Mes Brière et Coderre soumettent encore que le juge Gaboury a erré, toujours en droit, en disant qu'il était du devoir de la poursuite de prouver, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé savait qu'un enregistrement avait été fait de sa conversation, et en omettant de tenir compte des témoignages établissant que ce même enregistrement existait à la pleine connaissance de l'intimé.

Le ministère public soutient que le juge a également erré en concluant qu'il s'agissait d'une fausse accusation, et lorsqu'il a ignoré la preuve présentée par la poursuite pour établir les éléments essentiels de l'accusation.

Finalement la Couronne affirme que ce fut une erreur que de prétendre qu'il ne lui était pas nécessaire de lire la preuve de la défense, en déclarant que si une motion de non lieu avait été présentée après la preuve de la Couronne, il l'aurait accordée sans la moindre hésitation.

En fin d'après-midi, par ailleurs, il était rumeur dans le milieu judiciaire, que la décision du juge Gaboury pourrait d'ici peu faire l'objet d'autres procédures.

EXECUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

fusillés sur place immédiatement après avoir été condamnés à mort par le tribunal populaire de Changhai. L'émission ne précisait pas le sort de six autres personnes ayant subi leur procès en même temps que les deux accusés fusillés. Tous étaient accusés d'être des partisans du président Liou Chao-chi, généralement mentionné comme étant le leader de la faction opposée à Mao.

De son côté, la radio de Pékin rapporte que des chefs militaires de la province industrielle de Kirin, le Détroit de la Chine populaire, ont admis publiquement avoir soutenu les ennemis de Mao, mais ont promis de "corriger leurs erreurs".

La radio de Nankin signale aussi que des éléments anti-maoïstes ont désorganisé le transport dans cette ville, capitale du Kiangsu, et ont également tenté de "compromettre la subsistance de la population" en s'efforçant de saboter la production dans les usines.

Par ailleurs, à Taipeh, capitale des Chinois nationalistes, on rapporte que des milliers d'adversaires de Mao se sont emparés de Wuhuashan, dans la province de Yunnan, et ont saccagé la centrale maoïste. Les rebelles occuperaient encore la ville, selon ces informations qui ne donnent pas plus de précisions.

D'autres dépêches font encore état d'un exode de population à Canton, la grande ville du sud de la Chine, à cause de la rivalité qui oppose partisans et adversaires de Mao. Selon ces dépêches, les troupes chinoises ont resserré leur surveillance pour empêcher un exode vers Hong-kong.

La simplicité affectée est une imposture délicate.

La Rochefoucauld

ORGANISATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

tament le débat, un débat qui peut durer plusieurs heures et même reprendre le lendemain pour se poursuivre jusqu'au dimanche, jour où les congressistes doivent évacuer le "Maple Leaf Garden."

Ce même soir du 7 septembre, M. Diefenbaker doit prendre la parole. Il pourrait donc endosser ce mouvement et contribuer au sabotage du congrès. Comme on le sait, il est passé maître dans l'art du filibuster. Tous se rappellent les célèbres débats aux Communes sur le drapeau et sur l'unification des forces armées.

Et ce n'est un secret pour personne que le chef dispose de puissants appuis à l'intérieur de l'organisation du parti conservateur. Le premier de ceux-là est M. James Johnston, le directeur national du parti. Son avenir est directement lié à celui de M. Diefenbaker. En effet, si le chef de l'Opposition ne conserve pas son poste, M. Johnston sera également remplacé.

Il s'agit donc d'une vraie querelle intestine, une vraie guerre civile qui se livre à l'intérieur même des cadres permanents du parti.

Les organisateurs du congrès ont tout tenté pour en demeurer à l'écart, mais l'élément pro-Diefenbaker du parti les a associés à M. Camp qui a permis la tenue du congrès pour le choix d'un nouveau chef.

Aujourd'hui, les membres du clan Diefenbaker les croient tous ennemis du chef et, désespérés, semblent prêts à tout pour éviter que M. Diefenbaker soit démis de ses fonctions.

Accusations de tripotage

(d'après la PC)

Mlle Laura G. Mann, directrice du comité ontarien de sélection des délégués au congrès, a remis hier sa démission après avoir accusé le co-président du congrès, M. E. A. Goodman, avocat de Toronto, d'avoir dressé la liste des délégués sans approbation formelle du comité.

De son côté, bien que demeurant à son poste, le directeur national du parti, le Dr James Johnston, de concert avec au moins trois candidats à la direction du parti, a adressé une lettre officielle au secrétaire du congrès, M. Gene Rheaume, pour protester contre l'accréditation de 84 nouveaux délégués, ayant droit de vote, qui ont participé à la conférence consultative de Montmorency, au début du mois d'août.

Cette seconde protestation aurait l'appui de MM. Alvin Hamilton, Davie Fulton et Duff Roblin, premier ministre du Manitoba.

Le Dr Johnston, dans sa lettre au secrétaire du congrès, rappelle que le nombre de 84 excède de beaucoup celui que fixait à Victoria un comité pour préparer le congrès. Le maximum, précise M. Johnston, devrait être de 30.

De plus, 51 des 84 nouveaux délégués viendraient d'une seule province, l'Ontario, et plusieurs d'entre eux seraient des partisans avoués de l'un des neuf candidats.

Ni Mlle Mann, dans sa lettre à M. Goodman, ni M. Johnston dans la sienne à M. Rheaume, n'ont dévoilé l'identité du candidat auquel les délégués seraient dévoués.

Responsable d'un comité composé de quatre membres chargés de recruter 90 délégués au congrès, Mlle Mann aurait accepté plusieurs des délégués substituts d'Ontario accrédités par M. Goodman "si on avait pris en considération les procédures démocratiques."

"En ce qui me concerne, je ne crois pas qu'on ait judicieusement choisi les 90 délégués substituts d'Ontario. Je ne puis trouver d'excuse à vos agissements et je n'y participerai pas", écrit-elle.

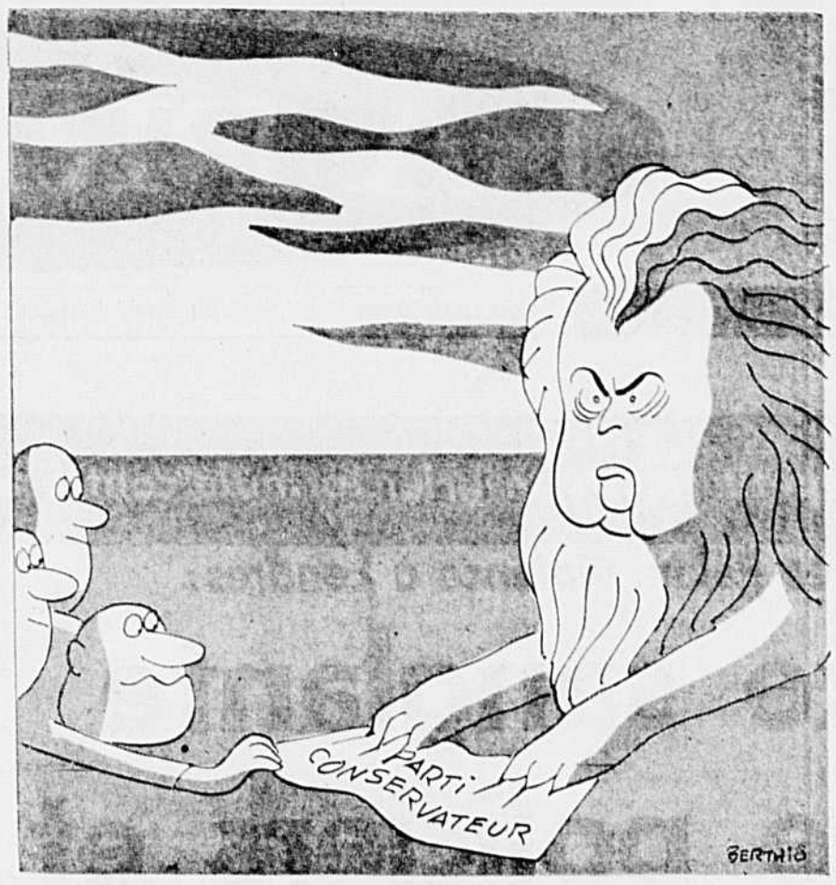
De son côté, le Dr Johnston se plaint de ce que l'accréditation de 84 délégués votants de la conférence de Montmorency donne à ce groupe, qui comprend des membres étrangers au parti, presque autant de voix pour la "chefferie" que les 96 députés élus.

"Très démocratiquement"

Pour sa part, M. Mac Spence, membre du comité qui a fait la sélection des 90 délégués substituts, a déclaré lundi que le comité avait agi "très démocratiquement".

M. Spence, directeur pour l'Ontario de l'Association progressiste conservatrice du Canada, a déclaré que c'était "la première fois que j'entends parler qu'on ait ajouté des noms. La seule façon de le faire aurait été d'ajouter des noms que nous avions déjà choisis. Je suis très satisfait de la façon dont les candidats ont été choisis."

L'Ontario aura également 440 délégués votants élus par des associations régionales et 166 délégués votants qui détenaient déjà des postes dans le parti où étaient députés provinciaux ou fédéraux.



GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

B. Pearson a reçu à l'occasion de la visite du général de Gaulle.

M. Grégoire trouve curieux que le premier ministre du Canada ait reçu autant de lettres de protestations à l'égard des propos tenus par le général de Gaulle, puisque lui-même a reçu plus de 800 lettres dont la plupart étaient des lettres de félicitations lorsqu'il s'est objecté à l'adoption d'une motion d'allégeance à la reine quand celle-ci est venue visiter l'Expo.

Au sujet de la possibilité d'une fusion entre son parti et le RIN, M. Grégoire a clairement indiqué que des négociations sont en cours pour en arriver à une entente.

Aux journalistes qui insistaient pour savoir quand des nouvelles officielles seront communiquées à ce sujet, le chef du RN a même répondu: "Ça ne sera plus long avant qu'on puisse vous donner une réponse d'un côté ou de l'autre."

M. Grégoire a laissé entendre, par ailleurs, que les obstacles, qui auraient empêché jusqu'à maintenant une coalition entre les deux partis, sont en train de s'estomper.

Vous savez qu'une partie des gens qui ont élaboré le programme politique du RIN font maintenant partie du RN, a signalé M. Grégoire.

"Quand notre programme va être rendu public, a continué M. Grégoire, vous allez voir que les deux programmes, dans le domaine social, ne sont pas tellement éloignés.

M. Grégoire a enfin fait savoir qu'il a rencontré à quelques reprises le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, ainsi que des membres de son parti. Il a refusé toutefois de donner des détails sur les rencontres rappelant que M. Bourgault a dit que de telles négociations ne devaient pas se faire sur la place publique.

Quant à la possibilité d'une alliance avec l'Union nationale, M. Grégoire a dit que son parti s'y objecterait si elle visait uniquement à faire élire des hommes.

"Nous ne sommes pas intéressés à une alliance électorale, a dit M. Grégoire. Nous sommes intéressés cependant à une alliance sur des principes de base.

M. Grégoire a ajouté cependant que l'Union nationale devra préciser ses objectifs le plus tôt possible et donner une définition de son slogan "Egalité ou indépendance" pour éclairer la population.

Pour le moment, selon M. Grégoire, l'attitude du premier ministre Daniel Johnson ressemble à celle de M. Maurice Duplessis qui réussit à garder le pouvoir pendant 16 ans en exploitant le thème de l'autonomie.

Enfin, en ce qui a trait à la date du congrès de son parti, M. Grégoire a dit qu'on avait décidé de la reporter étant donné qu'elle coïncidait avec celle du congrès du RIN qui se tiendra les 7 et 8 octobre à Trois-Rivières. Le congrès du RIN sera précédé d'une quinzaine de congrès régionaux dans toutes les régions de la province.

Pour expliquer le changement de date, M. Grégoire a fait remarquer : "Ça va nous permettre d'avoir plus de journalistes à notre congrès qui se tiendra à Québec..."

Un journaliste a immédiatement rétorqué : "Ce n'est pas sûr. Ce sera la même fin de semaine que le congrès de la Fédération libérale du Québec."

Réponse de M. Grégoire : "Ça permettra aux dissidents libéraux qui veulent s'aligner sur l'indépendance de participer à nos assises."

DIPLOMATES

SUITE DE LA PAGE 1

contusionnés dans la mêlée, et l'un d'eux, frappé dans les côtes, a été emmené à l'hôpital pour être examiné.

Plus tôt, des incidents avaient opposé les diplomates chinois, soumis à une surveillance policière permanente depuis le sac de la mission britannique à Pékin, aux policiers de garde et à un journaliste.

Ce dernier, qui voulait photographier les diplomates, avait été traité "d'agent secret" par l'un d'eux. Un autre diplomate avait tenté de bousculer un policier qui se trouvait sur son chemin. D'autres s'étaient assis sur la chaussée autour d'un side-car de la police pour l'empêcher de démarrer, puis avaient déclaré qu'ils protesteraient auprès du Foreign Office contre "l'agression" dont, selon eux, leur légation était l'objet.

En outre, la sonnette du garage de la légation, apparemment arrachée durant la nuit, avait disparu ce matin, ce qui avait incité les Chinois à lancer des accusations de "sabotage".

COLLEGE

SUITE DE LA PAGE 1

"Les radiologistes sont des membres indispensables de l'équipe de la santé. Leur formation spécialisée leur permet d'apporter une contribution importante au diagnostic et à la thérapeutique de nombreuses affections. Il importe donc que leurs services soient rémunérés équitablement. Il convient aussi que ces médecins ne perdent pas de vue le contexte socio-économique du Québec ni les dangers que leur absence de l'hôpital peut entraîner.

"Le Collège des médecins et chirurgiens recommande donc instamment que les deux parties poursuivent leurs négociations avec vigueur afin d'arriver à une entente dans les meilleurs délais. Il souhaite que dans un esprit de confiance et de bonne foi, les radiologistes retournent à leur travail au plus tôt, même si les négociations ne sont pas terminées afin que les services des hôpitaux puissent à nouveau fonctionner normalement et que soit levé l'obstacle que pose au soin des malades l'absence de ces importants spé-

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de Québec : généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers devenant vents de l'ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, à Ottawa 55 et 80, à Québec 55 et 75, et à Ste-Agathe 50 et 75.

Régions des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses en matinée devenant généralement ensoleillé et plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 60 et 80.

La simplicité véritable allie la bonté à la beauté.

Platon

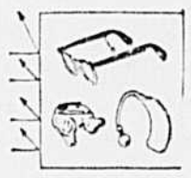
Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de
NOUVELLES
situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
- Excellent salaire pour débuter
- Travail varié et captivant
- Avenir prometteur
- Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
- Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
- Apprenez les perforatrices I.B.M.

Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. G.A.-3

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles

- AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
- CLAPBOARD EN ALUMINIUM

Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN – MONTREAL
Faites-nous sur mesures, installés par des experts

LE SON EN VUE AVEC ZENITH
DUPUIS PENSE A QUI ENTEND DIFFICILEMENT
Scellées à l'épreuve de la poussière et de l'humidité
LUNETTES AUDITIVES
DISPOSITIF DANS L'OREILLE
DISPOSITIF A L'ARRIERE

Petits appareils acoustiques scellés à l'épreuve de la poussière, de l'humidité. Le circuit Micro-Lithic Zenith est parfaitement scellé pour la protection de ses transistors et de ses "resistors", de la poussière, matières étrangères, de l'érosion et de la moisissure. Ainsi tous les autres raccords sont également scellés pour donner un meilleur rendement... une aide acoustique plus efficace.


Venez maintenant obtenir plus de renseignements chez DUPUIS ainsi qu'une démonstration. Renseignez-vous sur la protection après l'achat d'un appareil ZENITH.
Chacun est ajusté selon chaque cas
DUPUIS
Rendez-vous à domicile sur demande
3e étage — Dupuis
Composez 842-5151 — poste 316

votre permis de conduire est nul...
si vous n'avez pas retourné votre carte de renouvellement avant votre anniversaire.
Il vous faut votre nouveau permis dès le lendemain de votre date de naissance. Autrement, vous n'avez plus le droit de conduire votre voiture...
Tous les permis sont émis de Québec par ordinateur électronique; ceci demande une ou deux semaines. Alors, cette carte de renouvellement que vous avez reçue par la poste, remplissez-la **immédiatement** et **soigneusement**, RECTO ET VERSO. Retournez-la tout de suite accompagnée d'un chèque visé ou d'un mandat à l'ordre du ministre des finances du Québec. N'INCLUEZ PAS D'ARGENT.
Si deux semaines avant votre anniversaire vous n'avez pas reçu votre carte, procurez-vous-en une au bureau des véhicules automobiles, puis retournez-la sans plus attendre.
Hâtez-vous ! Sinon, votre permis de conduire sera nul...
TC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 29 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 200

Autres négociations pour éviter la grève possible de la CTM

par Jacques LAFRENIERE

D'autres pourparlers ont eu lieu aujourd'hui entre les représentants du Syndicat du transport de Montréal (CSN) et ceux de la Commission de transport de Montréal, en vue d'en arriver à un accord, si non sur tous les points, du moins sur tous ceux sur lesquels une entente est possible !

Les 5,000 chauffeurs d'autobus et de métro et mécaniciens de la CTM pourraient légalement se mettre en grève le 21 septembre. Le président du syndicat, M. Yvan Blain, a déclaré qu'il est difficile présentement de contenir l'impatience des membres sur des incidents parfois légers. Il espère que d'ici cette date fatidique un accord pourra intervenir.

La convention collective de travail est expirée depuis le 12 juillet 1967. Les membres ont récemment rejeté une offre patronale qui leur aurait accordé une augmentation de salaire de 6 p. 100.

La parité de salaire avec les employés de la ville

M. Blain a expliqué que le syndicat recherche la parité de salaire avec les employés de la ville de Montréal, ce qui, selon lui, est justifiable du fait que la CTM relève de l'administration municipale.

Le syndicat demande donc une hausse assez appréciable de salaires dans une convention collective de travail d'un an. Une clause devrait comporter la réouverture des négociations sur les salaires après six mois. M. Blain a expliqué que les employés manuels de la ville de Montréal — lesquels ont reçu en février dernier de fortes augmentations — renouveleront leur contrat le 31 décembre, et qu'il est normal que la même mesure serve à tous les employés d'un même employeur.

Les chauffeurs d'autobus reçoivent présentement $2.77 l'heure. Le syndicat désire que soit établie une échelle comportant des salaires qui s'échelonneraient de $2.77 à l'entrée à $3.50 après 24 mois de service. Cette échelle placerait les chauffeurs d'autobus au niveau de certains autres chauffeurs à l'emploi de la ville de Montréal.

On veut protéger les chauffeurs qui doivent abandonner le volant pour raisons de santé, en leur faisant verser le même salaire à leur nouveau poste.

Le syndicat demande une hausse de 26 p. 100 pour les caissiers.

Pour les employés des garages dont les salaires varient présentement de $2.41 à $2.92 l'heure, le syndicat réclame une échelle de $2.75 à $4, et une évaluation des tâches.

Selon M. Blain, la CTM ne veut pas protéger ses employés contre le travail à forfait et veut supprimer la reconnaissance de certains droits acquis. Il y aurait cependant entente sur la plupart des autres clauses mécaniques.

A l'encontre de la bonne administration de la CTM

Un porte-parole patronal a dit que la demande du syndicat sur certaines conditions de travail allaient à l'encontre de la bonne administration de la CTM.

Il a évalué à au moins $35 millions les demandes pécuniai-

Voir CTM en page 7

Le syndicat juge la CTM négligente

Le Syndicat des employés du Transport de Montréal (CSN) a confié à ses avocats l'étude du dossier de M. Eftymios Papadopoulos, l'ouvrier qui le 17 août dernier a été décapité par un éventail dans la station de métro Atwater.

Le président du syndicat, M. Yvan Blain, prétend que dans ce cas-ci, il y a eu négligence, puisque tout de suite après l'accident, la Commission de transport de Montréal faisait installer un grillage devant l'éventail dont les pales ont deux pieds de diamètre.

M. Papadopoulos grimpait dans une échelle lorsque, perdant pied, il aurait fait un mouvement brusque. Il était

Voir CTM en page 7



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un défi aux draveurs du Québec

Le flottage des billes de bois dans les eaux tumultueuses n'est pas un sport exclusif aux bûcherons québécois... Les Finlandais y excellent. Ce solide gaillard qui a multiplié hier ses prouesses dans le chenal Le Moine en est la meilleure preuve. Durant la prochaine quinzaine, deux draveurs finlandais accompliront chaque jour des prouesses du genre. Il s'agit de Pauli Yliaska et Lauri Leinonen qui seraient très heureux de voir un Québécois leur lancer un défi !

Deux Finlandais disent à leur tour: "Amenez-en d'la pitoune!"

par Claude GRAVEL

Si vous allez à l'Expo durant la prochaine quinzaine et si vous voyez deux hommes descendre les eaux tumultueuses du chenal Le Moine sur une bille de bois, ne vous surprenez pas... vous aurez devant les yeux les deux célèbres draveurs Pauli Yliaska et Lauri Leinonen, deux des meilleurs de la Finlande.

Jusqu'au 13 septembre, ils parcourront ainsi deux fois par jour la distance du pont de la Concorde à La Ronde, perchés sur leur billot d'épinette, s'aidant seulement d'une barre d'équilibre de 10 pieds de longueur. Et, comme si cet exercice n'était pas assez difficile pour eux, ils le compliqueront par des pirouettes et des jeux.

Le public a pu les voir pour la première fois à 3 h. 15 cet après-midi à l'occasion de la journée nationale de la Finlande à l'Expo. Les deux draveurs finlandais donneront par la suite leurs spectacles quotidiens à 11 h. 30 et à 3 h. 30 de l'après-midi.

Le chenal Le Moine est l'étendue d'eau qui sépare l'île Ste-Hélène de l'île Notre-Dame.

La machine remplaçant maintenant de plus en plus l'homme dans les forêts, la drave dans les rapides est devenue aujourd'hui un sport très populaire et très répandu en Finlande, dit-on. Ces exploits seraient d'ailleurs considérés là-bas comme plus dangereux et plus spectaculaires que ceux auxquels s'adonnent les draveurs canadiens.

Au cours d'une conférence de presse, les Finlandais Pauli Yliaska et Lauri Leinonen ont déclaré hier qu'ils seraient très heureux si un Canadien voulait leur lancer un défi. "Rien ne nous ferait plus plaisir !" a affirmé l'un d'eux. Les deux hommes parlaient en finnois et un attaché de presse du Pavillon de la Scandinavie traduisait leur propos en anglais.

C'est la première fois que les deux athlètes finlandais, qui ont remporté plusieurs prix dans leur pays, viennent au Canada. Pauli Yliaska, âgé de 31 ans, est marié et il est le père d'une bambine de deux ans. Il dirige une équipe de 100 à 200 bûcherons. Lauri Leinonen est âgé de 26 ans. Également marié, il est le père d'un garçon de deux ans.

On raconte une histoire amusante à son sujet. Il y a quelques années, la rivière Simojoki le séparait de celle qui est maintenant sa femme. A la tombée du jour, Lauri sautait tout simplement sur son billot favori pour se rendre sur l'autre rive. Et il amenait même sa bicyclette sur son dos. Pourquoi ? L'histoire ne le dit pas...

Le projet de l'île des Soeurs avantagera financièrement Verdun

par Gilles RACINE

Le conseil municipal de Verdun a peut-être accordé hier soir le plus important contrat de son existence en ce qui concerne la première des 15 phases qui feront en quelque sorte de l'île des Soeurs le "Westmount" de Verdun.

Ce sont les entrepreneurs Charles Duranceau Ltée qui, après soumission publique, ont obtenu le contrat de $2,437,944.62 pour la construction d'une partie des principaux services municipaux que Verdun entend donner à l'île des Soeurs en vue d'en faire un quartier résidentiel huppé et à proximité du centre-ville par les grandes artères de circulation que sont l'autoroute Bonaventure et le pont Champlain.

La nouvelle de l'octroi du contrat a été annoncée hier par le maire de Verdun, M. J.-Albert Gariépy.

Selon le maire, la ville de Verdun prévoit récolter annuellement, grâce au développement de cette île, qui fait partie de son territoire fiscal, quelque $1,300,000 en 1982, soit à la fin de tous les travaux.

Le plan directeur d'expansion de l'île des Soeurs, dressé par la ville de Verdun, prévoit 15 phases annuelles qui atteindront une somme de $22 millions seulement pour les services municipaux, tels que l'installation de l'eau, de l'électricité, des égouts, de la voirie, etc.

Par contre, on estime que cette île pour l'instant inhabitée aura une valeur résidentielle de quelque $300 millions. Les premiers travaux visant à pourvoir l'île des services municipaux devraient débuter dans une dizaine de jours, alors que d'autres, de caractère privé, sont déjà en marche depuis une quinzaine de jours.

Un dortoir de luxe

L'endroit deviendra, selon le plan directeur, un véritable dortoir de luxe, avec espaces de verdure, maisons d'appartements ultra-modernes dont la hauteur est elle-même prévue pour chacun des emplacements, des routes larges et des viaducs pour piétons permettant aux futurs citoyens de se rendre d'un endroit à un autre sur l'île sans avoir à traverser aucune artère de circulation. Ce qui simplifiera de beaucoup la tâche des parents.

D'autre part, comme l'a fait remarquer un observateur, l'île deviendra une simili-Expo avec une île Notre-Dame miniature. En effet, afin de permettre à ses futurs citoyens de se baigner, on prévoit une plage qui ne serait pas troublée par la pollution des eaux du St-Laurent. A cet effet, on prolongera vers l'ouest l'île actuelle en remplissant le lit du fleuve. Ainsi, l'eau polluée, entraînée par le courant, passera au nord de l'île. On songe à faire de ce nouveau prolongement de l'île des Soeurs un magnifique terrain de golf de 27 trous.

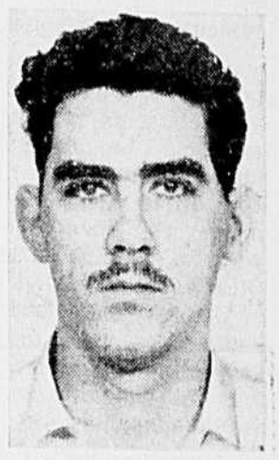
Certains estiment que le contrat, ratifié hier soir par le conseil municipal de Verdun, fait échec aux vues annexionnistes de l'administration Drapeau-Saulnier qui avait récemment laissé entendre qu'elle était intéressée à l'acquisition de l'île des Soeurs.

Le plan-témoin de Montréal

Le maire Gariépy ne se gêne nullement, d'autre part, pour affirmer que le plan-témoin présenté par la ville de Montréal, il y a deux semaines, n'aura peut-être pas de suite.

A son avis, ce plan-témoin ne pourrait être mis en marche avant plusieurs années, et seul le gouvernement du Québec serait à même de le mener à bien.

Et c'est avec enthousiasme que le maire Gariépy a annoncé hier soir que, malgré le coût élevé de la construction des services municipaux sur l'île des Soeurs, "Verdun pourra bénéficier, d'ici cinq ans, d'un revenu supplémentaire annuel net de quelque $750,000 provenant du seul développement de l'île des Soeurs".



Evadé repris

Réjean Nadeau, 25 ans, qui purgeait quatre années de réclusion pour vols à main armée quand il s'est évadé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, voici neuf mois, a été repris dimanche, à Sept-Iles, sur la Côte nord, par des agents de la Sûreté provinciale. Figurant jusqu'alors sur la liste des individus les plus activement recherchés par les policiers du Québec, l'évadé se prélassait à la plage quand il a été arrêté et l'on croit qu'il était arrivé à Sept-Iles seulement quelques jours plus tôt. Provisoirement incarcéré à la prison de Sept-Iles, Nadeau devait être ramené aujourd'hui à Montréal, où des détectives l'inviteront probablement à faire le récit de ses agissements depuis le jour de sa disparition.

La CSN réclame que tout interrogatoire d'un détenu se déroule obligatoirement en présence d'un magistrat

La Confédération des syndicats nationaux a réclamé ce matin que tout interrogatoire policier ou autre se tienne obligatoirement devant un membre de la magistrature, qu'il soit mené par un policier d'expérience, ou une autre personne.

La CSN a présenté ce matin son mémoire à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice, présidée par Me Yves Prévost. Ses principaux porte-parole étaient le président, M. Marcel Pepin, et le secrétaire, M. Robert Sauvé.

La CSN favorise le système du juge d'instruction pour les enquêtes. Ce juge . . . "est saisi non contre des personnes, mais "in rem", c'est-à-dire, à l'égard de faits déterminés dont il doit éclaircir les circonstances et rechercher les auteurs".

Prévenant une opposition, la CSN déclare que le conseil exécutif devrait prendre ses responsabilités devant le nombre restreint de juges pour effectuer cette tâche.

La nomination des juges

La CSN commente la nomination des juges, qui selon elle, laisserait à désirer.

La centrale syndicale suggère que le ministère de la Justice, d'ici à ce que la Constitution puisse être amendée, tout en conservant ses prérogatives, tienne compte au plus haut point des recommandations qui lui seraient faites par le conseil consultatif de la justice.

Ce conseil d'ailleurs devrait être complètement réformé afin de grouper des représentants de tous les groupes intermédiaires, afin de refléter fidèlement l'opinion générale de la population. Le candidat devrait d'ailleurs avoir une certaine expérience ou connaissance du droit criminel, de la criminologie, voire de la psychologie. Que soit révolue enfin cette époque où en faisant une nomination, on considérait avant tout les services politiques du candidat, dit la CSN.

Quant aux juges des diverses municipalités, le mémoire déclare : "Nous croyons qu'il y aurait lieu sans aucun doute d'adopter un système de nominations de juges municipaux inamovibles, itinérants, lorsqu'il y a lieu, afin que la justice soit rendue avec la même compétence et les mêmes garanties d'impartialité, à l'abri des conflits d'intérêt."

Dans le cas d'actes criminels, la CSN recommande que soit adopté le régime de collégialité à trois juges. "C'est le seul correctif immédiat, par la neutralisation réciproque des tempéraments et de toutes ces autres contingences subjectives que nous avons indiqués. D'autant plus que nos Cours d'appel se refusent à reviser l'appréciation des faits, abandonnée au jugement d'un seul homme".

La CSN veut que "la justice soit à la mesure de l'homme, mais de ce que l'homme a de meilleur".

D'autres recommandations

Voici, en bref, d'autres suggestions :

—que, dans le plus bref délai, les autorités nomment un comité, formé non seulement de juristes, mais aussi d'économistes et de sociologues, dans le but de suggérer un système d'assistance judiciaire qui réponde aux exigences actuelles ;

—il est inadmissible que des personnes détenues, présumées innocentes par la loi, soient traitées comme des condamnés, sinon plus sévèrement. L'Etat devrait songer à bâtir pour ces personnes des maisons de détention qui leur seraient propres. Dans le cas où ces personnes ne pourraient être libérées sur cautionnement, elles devraient pouvoir recevoir des appels téléphoniques et des visiteurs ;

—il est impérieux de dédommager pour les pertes encourues, sans qu'ils y soient pour rien, par les prévenus acquittés. Le juge siégeant au procès aurait discrétion pour adjuger cette indemnité ou la refuser, à la lumière de toutes les circonstances de la cause. Il appartiendrait au juge de fixer le quantum dans l'affirmative ;

—le libre choix de son avocat par tout détenu apparaît comme un principe incontestable ;

—la nouvelle Loi de la police devrait contenir un article stipulant que c'est une offense sérieuse que de détenir quelqu'un sous un nom d'emprunt ;

—que l'on aménage, le plus tôt possible, des locaux convenables (sans micros) où les avocats pourraient rencontrer leurs clients détenus, et d'autre part, que la Loi de la police défende expressément à tout policier d'être présent lors d'une rencontre entre un détenu et son avocat, sous peine de sanction ;

—Le recrutement des sténographes devrait être intensifié pour ne pas entraver la marche de la justice; et si cela s'avère impossible que l'on ait recours à l'enregistrement électronique ;

—la CSN se demande s'il n'y aurait pas lieu de réajuster l'indemnité des témoins et des jurés ;

—finalement, elle trouve inadmissible que les cours siègent par sessions fixées avec vacances. "Dans une province il n'y a aucune raison pour que les tribunaux, à l'instar des autres services publics, ne soient constamment au service du public."

Hôtelier condamné à $1,500 d'amende

Le juge Lachapelle a condamné ce matin les propriétaires d'un hôtel du nord de Montréal, "Location garantie", à $1,500 d'amende en plus des frais de cour et des frais de saisie.

Location garantie s'est reconnue coupable sous cinq chefs d'accusation relativement à des majorations illégales de prix et au défaut d'afficher le prix des chambres tel que le veut le bill 19.

Le juge Lachapelle a condamné les promoteurs de l'hôtel à $300 d'amende pour chaque chef d'accusation.

C'est à la suite d'une enquête menée par le service que dirige Me Yves Mayrand, procureur spécial de la Couronne, que les propriétaires de Location garantie ont été pris en défaut.

Les marins réduisent leurs demandes

par Jacques LAFRENIERE

Le Syndicat international des marins canadiens, dont les 5,400 membres sont en grève depuis le 17 août, a rendu publiques hier ses nouvelles demandes évaluées à 33.9 p. 100, y compris une hausse de salaires de 4.7 p. 100 échelonnée sur trois ans.

Cette nouvelle proposition a été soumise la semaine dernière aux membres de la Commission d'administration des syndicats maritimes. Mais elle n'est pas encore entre les mains des employeurs. Le président de la commission de tutelle, le juge René Lippé, a confirmé qu'il avait reçu la nouvelle demande, mais que le rôle des curateurs pouvait être celui de médiateur. "Nous rencontrons l'une et l'autre parties, a-t-il dit, afin de trouver une solution. Notre fonction consiste à voir si la grève est légale : elle l'est, et si elle se poursuit dans la légalité, et elle se poursuit ainsi."

La partie patronale a elle aussi émis hier un communiqué comportant les déclarations de deux représentants où on s'en prend aux demandes syndicales et à la grève qui risque de faire subir des pertes considérables aux marins et aux armateurs. On dénonce aussi les salles d'embauche des syndicats.

Nouvelle demande

Au cours d'une conférence de presse, le président du SIMC, M. Leonard McLaughlin, a déclaré que les compagnies avaient refusé de discuter la nouvelle offre qui constitue des demandes minimum. "Je ne vois pas comment nous pourrions demander moins", a-t-il dit.

Les compagnies avaient déjà soutenu que les revendications des marins dépassaient 76 p. 100 et qu'elles étaient tout à fait irréalistes.

La nouvelle proposition du syndicat englobe les points suivants : le nombre et la distribution du personnel sur les navires (0.9 p. 100) ; la répartition des heures de travail (2.0 p. 100) ; la semaine de 40 heures (avec prime pour le travail de fins de semaine) (8.9 p. 100) ; des crédits de congés payés (13.2 p. 100) ; les salaires (4.7 p. 100) ; les pensions (3.4 p. 100 et le plan de bien-être (0.8 p. 100). Le tout est évalué à 33.9 p. 100.

M. McLaughlin a déclaré que le syndicat avait soumis cette proposition aux curateurs pour étude et analyse, mais que les employeurs refusaient de faire de même, quant à leur évaluation des demandes.

"Ce refus des compagnies porte le syndicat à croire que les compagnies ont fait leurs calculs par renversement, en établissant leur pourcentage sur la stricte liste de paie plutôt que sur le total du coût de la main-d'oeuvre. De cette façon, une base artificiellement inférieure est établie et les pourcentages sont inversement soufflés", a-t-il dit.

Le syndicat soutient que la question du nombre du personnel sur les navires semble être des plus importantes. Les dirigeants syndicaux se disent convaincus que les compagnies entendent réduire leurs équipages dès que l'entente aura été signée et que l'employeur ne distribuera pas le personnel de pont de façon à assurer convenablement la sécurité des membres qui sont en repos.

C'est pourquoi, le syndicat laisse tomber les hausses de salaires (une commission de conciliation avait accordé des hausses de 11 p. 100 par année pour chacune des trois années du projet de contrat) et recher-

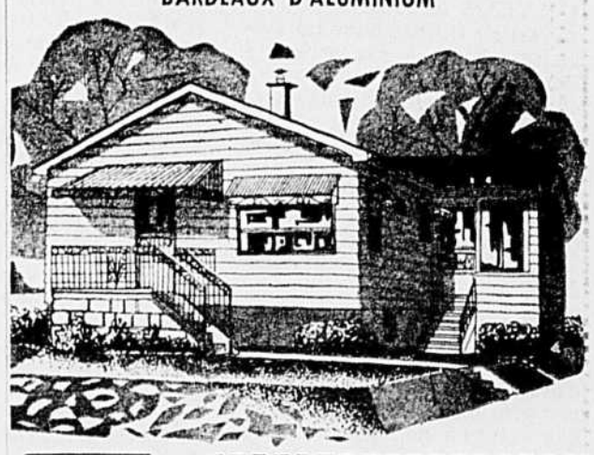
Voir MARINS en page 7

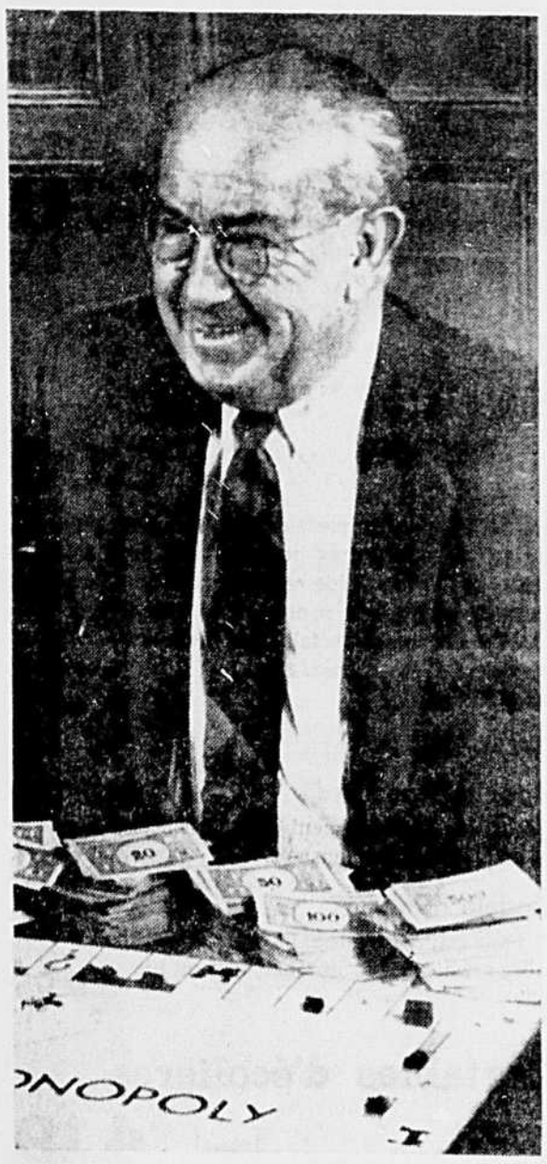
DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
La maison à consulter pour une protection à la mesure de vos besoins
4489, AVENUE PAPINEAU - MONTRÉAL
TÉL. 527-4161

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

SPECIAL avant la rentrée des classes !
Sacs d'écolier

Idéals pour les débutants, garçons ou filles. Cuir lisse, bordure en matière plastique. Fermoir à clef. Couleur tan et tabac.
Ord. $4.95 SPECIAL PILON $3.75
Modèles pour filles. Ord. $5.95 Spécial $4.50
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 Mont-Royal, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC WEATHER VANE
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
BARDEAUX D'ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP
Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN. Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....



L'inventeur du Monopoly est mort

OTTSVILLE, Pa., (PA) — Charles B. Darrow, qui s'est enrichi par l'invention du Monopoly, est décédé lundi à sa ferme, près d'Ottsville, à l'âge de 78 ans.

C'est pendant la crise des années 30 que M. Darrow eut l'idée d'inventer son jeu d'échanges de petits hôtels rouges et verts. Depuis, les ventes se sont élevées à 45,000,000 d'exemplaires et lorsqu'il s'est retiré, à l'âge de 53 ans, M. Darrow s'était amassé environ $1,000,000 par la vente de son jeu et l'accumulation des droits d'auteur.

Il a dit avoir inventé ce jeu dans le but d'aider les gens à mieux passer les années de chômage.

Quand l'inventeur présenta son jeu à des manufacturiers, il a été évincé.

"On m'a dit qu'il y avait trop de joueurs dans le jeu, que c'était trop compliqué, trop long, et que cela sèmerait la discorde dans les familles."

L'inventeur a donc effectué ses ventes lui-même, de magasin en magasin, et a fini par recevoir une offre intéressante de Parker Brothers, manufacturiers en jeux.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

res du syndicat pour les premiers six mois. Au fait, selon lui, la CTM devrait affecter une somme de $80 millions au poste des salaires, alors que ses revenus sont estimés à $75 millions.

D'un côté comme de l'autre, on espère en venir à une entente sans grève. Un arrêt de travail qui surviendrait avant la fin de l'Expo serait presque "catastrophique". Plusieurs observateurs sont d'avis que le gouvernement provincial serait alors invité à voter une loi spéciale ou tout au moins à se prévaloir des prévisions du Code du travail au chapitre des grèves dans les services publics, en prétextant que la grève met en danger la sécurité publique.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

près de l'éventail. L'ouvrier allait vérifier une boîte de contrôle qui se trouve tout près de cet éventail afin de faire changer la rotation.

M. Blain a déclaré que dans ce cas comme dans d'autres, il devrait exister des facteurs de sécurité plus adéquats à la CTM. Il a aouté que des employés préposés à l'entretien des voies risquent leur vie chaque jour, soit à cause du courant électrique, soit aussi par le passage des rames de métro. Dans ce dernier cas, les cantonniers doivent se réfugier à la hâte dans un abri de deux pieds de profondeur ou s'accrocher à la barre de guidage.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

che plutôt la sécurité d'emploi de ses membres.

Finalement, le syndicat suggère la création par le gouvernement d'une commission tripartite (marins, employeurs et gouvernement) pour faire une revue de la situation du personnel et déterminer les exigences d'équipage sur les navires.

La commission aurait aussi le pouvoir d'étudier les programmes de recyclage de la main-d'oeuvre, les méthodes et les pratiques du travail, la sécurité sur les navires, la fatigue sur le personnel, etc.

Le point de vue patronal

Dans un communiqué, un directeur de l'Association canadienne des transporteurs maritimes des Grands Lacs, M. John N. Patterson, soutient que le point litigieux, la semaine de travail de 40 heures, place les entreprises dans une mauvaise situation si elles s'y rendent.

Le syndicat a déjà fait des concessions sur ce point. Il accepte que ses membres fassent huit heures dans une période de 12 heures au lieu que ce nombre d'heures soit étalé sur 24 heures.

M. Patterson poursuit que la grève fait perdre, probablement de façon permanente, du transport sur les eaux intérieures, pour les marins autant que pour les compagnies.

Il évoque particulièrement la nature saisonnière du transport fluvial. Ceci fait que les employeurs ont un temps limité dans une année pour faire fructifier leurs investissements, et qu'une grève prolongée, ou la perte de contrats, pourrait mettre l'industrie en péril.

Les officiers de marine

Un vice-président de la même association, M. Ralph S. Misener, s'en prend d'abord à M. Gilbert Gauthier, président du Syndicat canadien des officiers de marine. M. Gauthier aurait déclaré que les entreprises avaient riposté par un lock-out en ce qui concerne ses membres.

M. Misener qualifie cette déclaration d'arrogante. Il soutient ensuite que les salaires payés aux marins sont loin d'être aussi bas que le déclare le syndicat. Le journalier le moins bien payé sur le "John E. F. Misener" aurait reçu en juillet $421.66 (le syndicat soutient que la moyenne des salaires est de $350 par mois). Un cuisinier sur le J. N. McWatters aurait reçu $749.67. Ces travailleurs sont logés et reçoivent en plus des bénéfices marginaux.

Finalement, M. Misener s'en prend aux salles d'embauche contrôlées par les syndicats, ce qui selon lui constitue la plus grande attente à la stabilité de l'industrie et perpétue l'hégémonie syndicale. L'enquête Norris, qui a étudié les problèmes du transport fluvial, en 1963, avait fait des recommandations pour l'abolition de ces salles. M. Misener souligne que cette recommandation avait été ignorée par les "autorités".

Un porte-parole patronal a confirmé hier que les armateurs et les officiers de marine se rencontrent aujourd'hui. Les pourparlers se poursuivent en présence de M. Charles-E. Poirier, conciliateur du ministère fédéral du Travail.

Rien ne laisse prévoir la nomination prochaine d'un médiateur dans la grève des marins. Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, attend que le climat soit plus propice avant de faire une telle nomination. Chez les marins, on croit que le médiateur sera nommé d'ici la fin de semaine.

Escale exceptionnelle du "Flandre" à Montréal

L'Exposition universelle aura amené à Montréal plusieurs paquebots jamais vus auparavant dans les eaux du Saint-Laurent. Le paquebot "Flandre", de la Compagnie Générale Transatlantique, qui a jeté l'ancre ce matin à la gare maritime Iberville, est de ceux-là. Le "Flandre" est venu une première fois au début du mois ; jamais paquebot français n'avait touché le port de Montréal avant cette première escale.

Cette fois, le navire blanc des Antilles a transporté un nouveau contingent de 800 visiteurs à l'Expo. Il regagnera Le Havre, son port d'attache, en quittant Montréal jeudi à l'aube. Plusieurs manifestations culturelles et sociales sont prévues à bord durant sa présente escale à Montréal. Ce soir, par exemple, sera lancé le tout dernier roman de Marie-Claire Blais, "David Sterne". Demain, le cocktail sera servi à des centaines d'agents de voyage.

Lancé en 1952, le paquebot "Flandre" assurait au début la liaison Le Havre-New York. Après la mise en service du "France" sur cette ligne, en 1962, le "Flandre", avec son jumeau "Antilles" commença à desservir les ports des Caraïbes.

En mettant son paquebot "Flandre" au service des touristes français, la Compagnie Générale Transatlantique a voulu marquer de façon concrète le grand intérêt qu'elle porte au Canada et au Québec en particulier. La CGT a contribué largement au succès de l'Expo en dirigeant vers Québec son grand paquebot de prestige, le "France". Le plus long paquebot du monde doit, du reste, revenir une troisième fois à Québec au cours du mois d'octobre.

Double meurtre suivi d'un suicide, en Ontario

CAPREOL, Ont. (PCf)—Deux hommes et une femme ont été trouvés morts dans un moulin isolé, à cinq milles au nord de Capreol, aujourd'hui. On croit qu'il s'agit d'un double meurtre suivi d'un suicide.

La police provinciale a déclaré que les corps de M. Roland Ross, âgé de 27 ans, de sa femme Claudette, âgée de 24 ans, tous deux de Hammer, Ont., ainsi que celui de M. Alec Maher, âgé de 23 ans, employé à la compagnie de bois de construction, ont été trouvés sur le terrain de la Gauthier Lumber Mill.

La police a déclaré qu'elle croit que le meurtre a été commis vers 9 heures lundi soir. On ne connaît pas, pour le moment, d'autres détails.

On a trouvé sur les lieux une carabine. Capreol est à environ 24 milles au nord de Sudbury.

Les chauffeurs de taxi demandent à la Ville de sévir contre Murray Hill

Une mise en demeure visant à mettre fin aux "illégalités" dont la firme Murray Hill Service Limited se serait rendu coupable au détriment des revenus mupnicipaux et de l'industrie du taxi dans la métropole vient d'être signifiée à la ville de Montréal.

Dans une déclaration à l'intention du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, le Comité d'Entraide sociale des chauffeurs de taxis de Montréal allègue que Murray Hill, sous les apparences d'un service de limousines pour les voyageurs de Montréal à Dorval, offre un service d'autobus et de taxis dont le mode d'opération enfreint plusieurs règlements municipaux et inflige une concurrence malhonnête aux petits chauffeurs de taxis.

La déclaration, signée par le président du Comité, M. Germain Archambault, y souligne deux violations flagrantes aux règlements. D'une part, Murray Hill aurait loué quelque 400 voitures-taxis qui ne sont en rien des limousines et ces véhicules prendraient, sur appel, des clients ailleurs qu'aux postes qui leur sont réservés devant certains hôtels. D'autre part, ces voitures seraient même louées pour des "tours d'observation" (excursions) sans permis de la ville.

Plus encore, selon le Comité d'entraide, la sécurité des passagers de ces véhicules est continuellement mise en danger, les conducteurs n'étant pas soumis aux règlements du taxi. Enfin, les usagers seraient aussi exploités, faute d'une réglementation des tarifs par la ville de Montréal.

"Comment les autorités de la ville de Montréal ont-elles pu tolérer si longtemps cette situation ?", demande encore M. Archambault qui est d'avis que l'ensemble de ces "illégalités" ferait perdre à la ville de Montréal des revenus considérables et frusterait l'industrie du taxi en général de quelque $25 millions par année.

Et le stationnement

Le comité soutient en outre que la Murray Hill commet à coeur de jour des infractions au règlement municipal sur le stationnement, en particulier dans le territoire du poste de police numéro dix. Le numéro spécial pour septembre de l'organe officiel du Comité d'entraide des chauffeurs de taxi, "Le Fiacre", consacré au "scandale" Murray Hill, comporte deux photos d'autobus devant le Reine-Elisabeth.

Dans sa déclaration à M. Saulnier, M. Archambault exige de la ville qu'elle fasse "entrer dans la légalité", et ce dans le plus bref délai, les véhicules de la Murray Hill. Il va même plus loin : "La ville, en attendant le moment où elle procéderait à cette "légalisation", devrait interdire à la compagnie de continuer son service."

Déclarant que la colère et la tension augmentent chez les travailleurs du taxi à Montréal devant l'inertie des autorités municipales, M. Archambault conclut que son organisme ne pourra pas être tenu responsable des actes posés par tous les chauffeurs de taxis de Montréal, si une action n'est pas prise pour faire disparaître cette situation qui dure depuis trop longtemps et dont les petits chauffeurs de taxi sont les victimes.

FAITS divers

Deux pharmacies reçoivent la visite de 3 jeunes bandits

Trois jeunes bandits, dont l'un était armé d'un couteau, se sont emparés d'une somme d'environ $150, vers 7 h. 30 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4,000 rue DeLorimier.

Les voleurs ont pris la fuite à pied et n'ont pas été rejoints.

Quelques minutes plus tard, trois autres jeunes, âgés de 17 ou 18 ans, faisaient main basse sur $25, à la pharmacie Sicard, située au 3101, rue Papineau. Dans ce cas, l'un des voleurs était également armé d'un couteau.

Electrocuté

ST-CALIXTE — Un jeune automobiliste de 18 ans a été électrocuté hier, à St-Calixte-Nord, en réparant le moteur de son auto.

Il s'agit de Michel Brisson, du 973, boul. St-Laurent, dans le quartier St-Vincent-de-Paul, à Laval.

Une bambine se noie

VILLE-MARIE — Une bambine de 4 ans, Hélène Turpin, enfant de M. et Mme Léopold Turpin, du 4, rue Maisonneuve, à Pointe-Gatineau, s'est noyée hier après-midi dans le lac Témiscamingue, à Ville-Marie, comté de Témiscamingue. Son corps a été retrouvé peu après l'accident.

Deux cadavres sont repêchés

Deux noyés ont été repêchés hier soir à Verdun et à Lachine. Vers 6 h. hier soir, le corps de Léo Dalton, âgé de 34 ans, du 349 rue Manning, à Verdun, a été retiré des eaux du canal de Lachine, au pied de la rue Godin, à Verdun.

A la même heure, les policiers de Lachine repêchaient le corps de Marcel Lacombe, âgé d'une cinquantaine d'années, du canal de Lachine, au pied de la 6e Avenue, à Lachine.

Les médecins légistes du laboratoire médico-légal de la province devaient pratiquer des autopsies aujourd'hui afin de déterminer la cause exacte de la mort de ces deux hommes.

Hold-up de $615 dans une laiterie Perrette

Deux bandits masqués et armés chacun d'un revolver se sont enfuis avec une somme de $615, vers 11 h. 15 hier soir, à l'issue d'un vol commis dans une laiterie Perrette, au 3600, avenue Barclay, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Le gérant, M. John Pharoah, 26 ans, n'a pas été blessé par ses agresseurs.

Semaine de l'étiquette syndicale

Le Conseil du travail de Montréal organise chaque année dans la région métropolitaine des cérémonies particulières pour souligner l'importance de l'étiquette syndicale. Il choisit l'approche de la Fête du travail pour marquer cet événement.

Cet après-midi, à 2 h. 30, avait lieu à l'hôtel de ville la cérémonie de la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Demain après-midi, une autre cérémonie semblable aura lieu à la même heure au bureau du maire de Verdun, M. J.-Albert Gariépy, au 4555 avenue Verdun.

Jeudi après-midi, à 2 h. 30 également, le maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, accueillera la délégation syndicale à son bureau de l'hôtel de ville.

Collision de deux camions : un mort

LAMBTON — M. Denis Fournier, 33 ans, de Ste-Justine, comté de Dorchester, a perdu la vie, vers 5 h. 15 hier après-midi, dans une collision impliquant deux camions et survenue à Lambton, sur la route no 28, comté de Frontenac.

Des pavillons de l'Expo à Ottawa ?

OTTAWA (PCf) — Le maire d'Ottawa, M. Don Reid, a déclaré hier qu'il était à s'enquérir présentement des possibilités d'obtenir quelques pavillons de l'Expo 67 pour les aménager au parc Lansdowne, dans la capitale fédérale.

Il a ajouté que les pavillons destinés à être démolis pourraient être transportés en pièces détachées par bateau jusqu'à Ottawa et cela, à un coût modique.

C'est au parc Lansdowne qu'a lieu chaque année l'Exposition centrale du Canada et le parc Lansdowne sert également de stade de football.

Vos hémorroïdes vous font souffrir?



Nupercaïnal®

apaise la démangeaison, supprime la douleur.

Contient de la cinchocaïne, antalgique de haute efficacité à action prolongée. L'onguent et les suppositoires Nupercaïnal — chez votre pharmacien.

Encore un GRAND GAGNANT Matinée



M. Jean Déry, de Verdun

GAGNE $2,500

AUTRES GAGNANTS DE LA RÉGION:

Pierre-Paul Gagné, Ruisseau Vert, Saguenay; Claudine Pharand, Lachine; Léo Grenier, Shawinigan Nord; Simone Desilets, Nicolet; Rachel Lemieux, Ville de Laval; Marc Landry, Natashquan; Mme Gerald Cyr, St-Hermas; Huguette Bouchard, Montréal; Mimi Bourdon, Québec; Claude St-Jacques, Outardes; Germaine Martin, Montréal; Mme Juliette Ray, Montréal; Jean-Guy Denault, Verdun; Henri Vincent, Ste-Rose; Claude Gilbert, Québec.



Matinée...la cigarette la plus douce au Canada

UNIVERSITE McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE TRADUCTION

(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

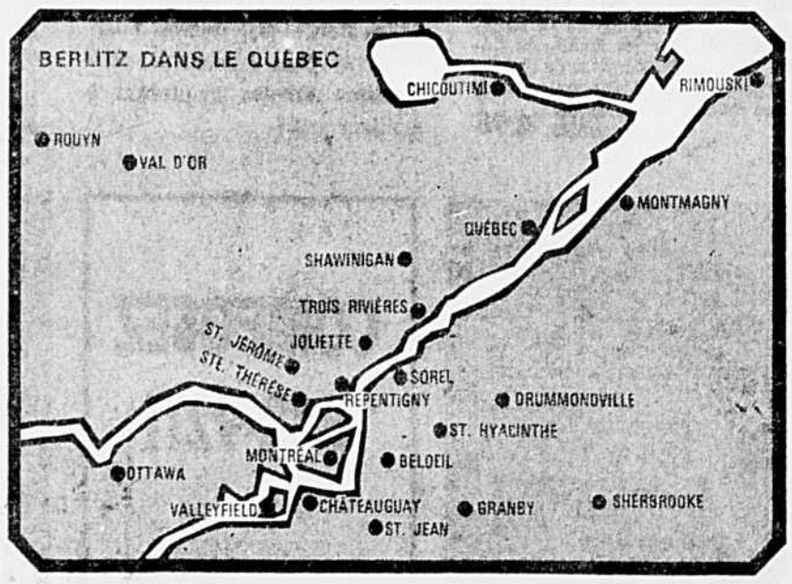


Calgary C'EST 403

L'indicatif régional pour Calgary et tout l'Alberta est 403. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains ; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi : espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles **Berlitz** Langues Vivantes

Je suis interessé(e) par les cours Berlitz.
Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à _____
(date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR-28-8-67

Cloutier appuiera la proposition Castonguay

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial de la Santé M. Jean-Paul Cloutier a déclaré hier soir qu'il appuiera un projet de régime d'assurance-santé auprès du cabinet provincial.

M. Cloutier a déclaré lors d'une interview qu'il était en faveur d'un régime universel tel qu'il a été recommandé la semaine dernière au gouvernement de l'Union nationale par la commission royale sur la santé, présidée par M. Castonguay.

La commission a recommandé un régime universel d'assurance-santé pour la province aussitôt que possible, suggérant qu'il entre en vigueur dès le 1er juillet 1968.

A la conférence internationale de la famille qui se tient actuellement à l'université Laval, M. Cloutier a déclaré lors d'une interview :

"La santé ou le manque de santé constitue définitivement la question la plus urgente touchant la famille."

Un régime d'assurance-santé englobant toute la population aiderait à la famille, a-t-il dit, et il appuiera le projet quand le rapport sera soumis au cabinet.

M. Cloutier a noté que le rapport suggère que Québec retarde l'institution d'un régime universel s'il trouve que le coût est trop élevé.

Il a déclaré qu'il attend de connaître l'opinion des ministres des Finances et du Revenu pour savoir ce que Québec peut faire financièrement relativement à cette question.

Le ministre a déclaré qu'il préférait l'idée d'un régime universel parce qu'il serait impossible d'intégrer le bien-être social au Québec si certains régimes étaient partiels et d'autres universels.

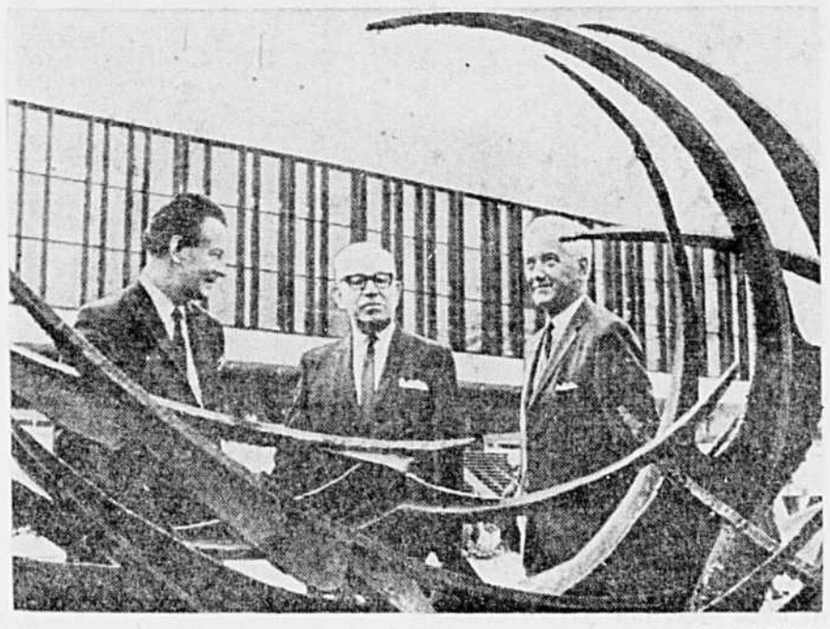


photo LA PRESSE

"Confrontations 67"

L'Association des "Sculpteurs du Québec" tient cette année son cinquième salon annuel "Confrontations" dans les jardins de la Place des Arts. C'était hier soir l'inauguration de l'exposition qui durera jusqu'à la fin d'octobre. Sur la photo, on remarque de gauche à droite devant une sculpture de Lewis Pagé, MM. Leon Lortie, président du Conseil des Arts métropolitain, qui a présidé l'inauguration, Jacques Besner, président de l'Association des Sculpteurs et Gérard Lamarche, directeur de la Place des Arts.

Le professeur Arthur David Price a été renvoyé pour des motifs d'ordre professionnel

— Le commandant du Collège militaire de Saint-Jean

Le commandant du Collège militaire royal de St-Jean, le colonel Roland-A. Reid, a déclaré hier devant la Commission d'enquête sur les allégations de M. Arthur David Price (qui prétend que son contrat n'a pas été renouvelé par le CMR pour des raisons autres que professionnelles) :

- que le contrat de M. Price n'a pas été renouvelé en mai dernier pour des raisons d'ordre professionnel;
- qu'il suit les recommandations du directeur des études (Dr Marcel Benoit) en ce qui concerne l'embauchage et le renouvellement du contrat des professeurs;
- qu'il a appris vers le 20 décembre 1966 que le directeur des études n'avait pas l'intention de renouveler le contrat de M. Price (qui expirait le 31 mai) parce qu'il avait besoin d'un expert en linguistique et que M. Price ne possédait pas les qualifications requises;
- qu'il n'a pris connaissance des allégations de M. Price que vers le 26 janvier 1967 — à la suite d'une réunion que le directeur des études avait dû convoquer à cause de "l'émoi" suscité dans le département d'anglais par le refus de renouveler le contrat de M. Price.

La Commission d'enquête, on le sait, a été formée à la suite d'interventions faites en Chambre par MM. John Diefenbaker et Tommy Douglas. M. Diefenbaker avait notamment soutenu que le contrat n'avait pas été renouvelé parce qu'un des collègues de M. Price avait laissé planer des doutes quant à la moralité de celui-ci et que la décision n'avait rien à voir avec des questions professionnelles.

C'est le doyen de la faculté de droit de l'université McGill, Me Maxwell Cohen qui a été nommé commissaire spécial. Il a pour mandat d'étudier les raisons qui ont motivé la décision de ne pas renouveler le contrat de M. Price après le 31 mai 1967. Ce dernier avait été engagé par le CMR en octobre 1966 — et son contrat avait été renouvelé une fois. Il devait expirer le 31 mai 1967.

Le témoignage du colonel Reid, le seul qui ait été entendu hier, a porté sur les événements qui ont eu lieu entre le 29 décembre 1966 et le 17 février 1967.

D'autre part, l'avocat de M. Price (qui représente également le Professional Institue of Canada — association qui groupe les professionnels à l'emploi du gouvernement fédéral et dont M. Price fait partie) a, dès l'ouverture de la séance d'hier, fait part de ses considérations sur l'affaire.

Il y souligne que le cas doit faire l'objet d'une enquête "non seulement parce que la Bureaucratie a triomphé — à court terme — mais aussi parce qu'elle était confuse." Il ajoute d'ailleurs que M. Price a fait preuve de grands talents dans son travail et que c'est avec consternation qu'il a reçu, le 19 janvier 1967, une lettre du directeur des études lui signifiant que son contrat ne serait pas renouvelé. Et il précise qu'il a l'intention de prouver qu'aucune mesure de cet ordre n'a été prise contre d'autres professeurs du département d'anglais parce qu'il ne possédait pas de doctorat, raison, dit-il, invoquée contre M. Price.

C'est de "l'interférence", affirme la Fédération des médecins spécialistes

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec a qualifié hier "d'interférence" la suggestion faite par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec que les radiologistes actuellement en conflit avec le gouvernement retournent au travail même si les négociations ne sont pas terminées.

Le Dr Raymond Robillard a déclaré que le communiqué publié par le Collège des médecins au cours de la fin de semaine ignore que la démission des radiologistes était irrévocable.

"La direction du collège des médecins devrait être au courant du fait que sur les 180 radiologistes qui ont démissionné individuellement, 30 pour cent ont demandé au collège de leur donner des certificats leur permettant d'aller s'établir en dehors du Québec."

Le Dr Robillard a ajouté que le communiqué du Collège des médecins qui fait état du retard dans le traitement des malades et dans le soulagement des souffrances ne mentionne pas "les efforts faits par les radiologistes demeurés à leur poste afin de fournir un service de radiologie efficace pour les cas urgents des hôpitaux tout en continuant leurs services dans leurs bureaux".

Les Grands de l'auto tentent d'éviter une grève générale

DETROIT (UPI) — L'industrie américaine de l'automobile a offert aujourd'hui aux Travailleurs unis de l'automobile une augmentation de salaires variant de 34 cents à 44 cents l'heure et s'échelonnant sur une période de trois ans.

L'offre fait partie d'un bloc de propositions mises de l'avant par les trois grands de l'automobile, dans un effort commun pour éloigner la menace de grève qui pèse sur ce secteur industriel.

Les observateurs estiment que l'offre sera promptement rejetée par le syndicat. Les termes de l'offre patronale représentent une hausse de quatre pour cent par rapport aux conditions actuelles, qui expirent le 6 septembre.

Après les octrois provinciaux pour 1967 : l'archéologie québecoise continue à vivoter

par André LUCHAIRE

L'Office d'information et de publicité du Québec a dernièrement révélé les montants octroyés par le gouvernement aux diverses sociétés ou entreprises d'archéologie, pour leurs activités de l'année. On jugera, à sa lecture, que l'archéologie du Québec est destinée, cette année encore, à se débattre péniblement dans des difficultés financières et d'organisation qui en freinent l'essor et que selon toute apparence, la loi qui doit organiser cette jeune science n'est pas encore prête, parce que l'on hésite encore à prendre quelques options fondamentales qui s'imposent.

Le montant global, attribué pour la recherche archéologique en 1967 est de $30,000. Il se répartit, aux termes mêmes du communiqué, entre les sociétés ou personnes suivantes :

La Société d'Archéologie préhistorique du Québec (il s'agit de la société dont le siège social est à Chambly) reçoit $5,000 "pour continuer les fouilles archéologiques à Pointe-aux-Buissons, près de Montréal, où l'on a découvert des traces d'occupation iroquoise."

La société d'Archéologie du Saguenay reçoit une subvention de $4,000 pour des recherches sur différents sites préhistoriques au Saguenay et au Lac Saint-Jean, dont celui de Metabetchouan.

Dans le but de continuer des recherches entreprises sur l'île du Havre, Mingan, pour retrouver des traces d'occupation française aux XVIIe et XVIIIe siècles et peut-être, une occupation préhistorique, le ministre a accordé une subvention de $6,000 à l'abbé René Lévesque, archéologue.

La Société d'Archéologie de Sherbrooke recevra une subvention de $5,000 pour faire l'inventaire des sites archéologiques le long du Saint-François.

L'exécution d'un relevé des différents sites archéologiques dans la région de Québec a motivé l'octroi d'une subvention de $5,000 à la Société d'Archéologie de Québec.

En plus, une bourse de $5,000 a été accordée à M. Patrick Plumet pour lui permettre d'exécuter des fouilles archéologiques sur la péninsule ouest de la baie d'Ungava, en vue de trouver des traces ou vestiges d'occupation européenne préhistorique.

Quelques remarques

Le nom de la Société d'Archéologie de Trois-Rivières, très active dans le domaine de la préhistoire laurentienne, en particulier iroquoise, dans le secteur de la Mauricie, ne figure pas dans la liste des entreprises bénéficiaires de subventions de Québec. Informations prises, il ne s'agit nullement de mauvaise volonté de la part des autorités compétentes, mais de retards administratifs dont Québec ne serait pas responsable.

Quelques remarques s'imposent, à la lecture de ce communiqué, en attendant un "tour d'horizon" sur l'ensemble du problème de l'archéologie au Québec, car elles viendront sans aucun doute à l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie : une discipline scientifique relativement jeune, qui a renouvelé complètement l'Histoire déjà connue, et dans d'autres cas — comme précisément celui de nos contrées — l'a en quelque sorte créée de toutes pièces.

Il est clair, tout d'abord que ces montants sont à peine suffisants, et constituent seulement un complément des sommes d'origine privée (parmi lesquelles celles provenant des universités figurent au premier rang).

On remarque aussi que sur ce montant global extrêmement faible, eu égard aux besoins de la recherche archéologique dans un secteur où tout est à faire, deux de ces octrois vont à des "campagnes de relevés systématiques". C'est peut-être beaucoup, quand on sait que les professionnels voient avec suspicion ces sortes de campagnes qui risquent de gâcher les sites, de donner des indications précieuses aux chercheurs clandestins si leurs secrets ne sont pas rigoureusement gardés, et sauf les cas de trouvailles, ne fournissent généralement que peu de résultats scientifiques et beaucoup de conclusions prématurées.

D'autre part, ces montants sont distribués bien trop tard dans la saison — même si l'on peut supposer que des indications officieuses à leur sujet ont dû être données aux bénéficiaires avant le mois d'août : les bénéficiaires, eux, établissent leur plan de campagne d'été dès le printemps et ainsi ils sont obligés de "marcher à l'aveuglette", sur des promesses verbales dont ils ne savent jamais si elles seront effectivement tenues — ni dans quelle mesure . . .

C'est une chance que, souvent, les archéologues ont d'autres sources de financement que le gouvernement du Québec ! Si secondaire que soit l'appoint provincial, s'il venait bien avant le milieu de l'été, tous s'en porteraient mieux . . .

Et la loi sur l'archéologie ?

On note enfin que le communiqué officiel ne souffle mot de la loi tant attendue qui doit protéger et organiser le travail archéologique au Québec.

Il est vrai qu'elle pose une série de redoutables problèmes — en particulier celui des relations scientifiques et administratives avec le monde extérieur au Québec : travail d'équipes financées par l'extérieur, propriété des objets trouvés, lieu de publication des rapports de fouille au niveau académique, etc...

On a tout dit sur la gravité de ces problèmes quand on a mentionné que pour le Québec, "l'extérieur", en matière archéologique, c'est nécessairement Ottawa — et les quelques très puissantes institutions américaines (universitaires ou assimilées) qui financent la plupart des grosses campagnes archéologiques à travers le monde.

315 feux de forêts brûlent en C.-B.

VANCOUVER (PC, PA)—Les forêts du sud de la Colombie-Britannique sont près d'exploser et les deux prochaines journées sont critiques, déclarait lundi une autorité du service des incendies.

M. Don Owen, officier de protection pour le district forestier de Vancouver, a expliqué que le taux d'humidité à Pemberton, à 100 milles au nord de Vancouver, était à deux pour cent.

Les météorologues annoncent une température plus chaude et plus sèche pour les deux prochaines journées et ne prévoient aucun signe de pluie avant vendredi.

Au moins 315 incendies font rage présentement dans la province, surtout dans la partie sud.

Le district de Nelson, à lui seul, subit 125 incendies, mais la plupart sont sous contrôle.

Les feux de forêts ont coûté $1,210,000 la semaine dernière à la province, ce qui constitue l'une des semaines les plus désastreuses jamais connues.

La pluie a enfin commencé à appuyer les efforts des 9,000 hommes des brigades d'incendies, dans le nord des Etats-Unis, lundi. Les feux de forêts ravageaient la région depuis des semaines.

Dans l'ouest du Montana et le nord de l'Idaho, cinq incendies d'importance étaient déjà sous contrôle et les équipes avaient bon espoir de maîtriser les autres.

Dans le nord de l'Etat de Washington, toutefois, le temps est demeuré chaud et sec et la situation ne s'améliore pas.

Les équipes n'ont pu s'assurer le contrôle de la forêt Nez Percé dans le nord de l'Idaho.

Peu d'espoir de retrouver les parachutistes

HURON, Ohio (UPI) — La garde côtière et l'aviation américaines ont poursuivi leurs recherches sur une étendue de 105 milles carrés du lac Erié, hier, sans avoir trouvé aucun signe de vie des 14 parachutistes qui ont disparu dans les flots à la suite d'un mauvais parachutage à une hauteur de 20,000 pieds. L'avion à bord duquel ils avaient pris place était à court de 16 milles du point prévu. Les parachutistes ont été entraînés par des vents d'une vélocité de 58 milles à l'heure.

Le lieutenant Thomas B. Irish Jr., qui dirige les recherche, a déclaré qu'il restait cependant quelque espoir de retrouver des survivants. Mais les vagues avaient atteint hier matin une hauteur de trois ou quatre pieds, ce qui rend la situation des parachutistes encore vivants, s'il en reste, encore plus précaire.

Ottawa adopte la technique de vérification opérationnelle

Le programme de réformes administratives entrepris par le gouvernement adopte actuellement plusieurs nouvelles techniques dont le mérite est reconnu depuis nombre d'années par les hommes d'affaires. La vérification opérationnelle, qui représente l'une de ces nouvelles techniques, éveille actuellement beaucoup d'intérêt et presque tous les ministères et départements du gouvernement sont à l'adapter avec enthousiasme à leurs besoins.

La vérification interne n'est pas une nouveauté pour la Fonction publique. En fait, plusieurs ministères et départements, dont le Revenu national, la Défense nationale, les Postes et le Bureau du Contrôleur du Trésor, la mettent en oeuvre depuis nombre d'années. Ce qui est de nouveau toutefois, c'est l'importance que l'on attache à la méthode de vérification opérationnelle ou gestionnaire.



4e ET DERNIERE SEMAINE
AUJ. dès 3.30
Magdalene
dans
'IMPUDEUR'
et aussi
"LE DIABLE DANS LA CHAIR"
et encore
"L'HERITAGE DE LA CHAIR"
Cinéma LA SCALA
PAPINEAU coin Beaubien
721-5107
3 GRANDS FILMS SEXY

la butte
TROISIEME REVUE
22 août au 17 septembre
BIGAOUETTE
avec
Raymond Lévesque
Marie Josée Longchamps
et Claude Michaud
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente

JONAH JONES. Tout éloge au sujet de Jonah Jones serait inutile. Vétéran du jazz, il a exalté les charmes des bateaux à roues du Mississipi. Sa trompette nous a retransmis les meilleures chansons de la Nouvelle-Orléans et les morceaux les plus enlevants de la musique moderne. Le quatuor de Jonah Jones a joué devant les célébrités de ce monde: le prince Rainier de Monaco, les Benson Ford de Détroit et les Rockefellers.

et NOREEN PARKER avec le trio Bonaventure. Noreen Parker, une gracieuse jeune fille dont la voix dépasse trois fois la taille . . . Ses chansons sont d'une exquise fraîcheur et elle interprète à merveille ses propres compositions. Cette future étoile, sans doute, des comédies musicales est certainement l'une des artistes les plus raffinées qui se produisent à Montréal, cette saison.
DU 7 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE
SPECTACLE CONTINU DE 8 H. P.M. A 1.45 H. A.M.
TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE).
Hotel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde.
Coin Lagauchetière et Mansfield



Ce film prendra quelques-uns des meilleurs films familiaux d'Expo 67

Grâce au film ciné Kodak Ektachrome II vous vous souviendrez d'Expo 67 telle que vous l'avez vue dans votre viseur. Les mêmes riches rouges et verts, les mêmes bleus étincelants. Les mêmes tonalités douces et les teintes délicates. Tous ces minuscules détails qui rendent vraiment les films familiaux sensationnels. Ce film existe aussi en Type A pour films ciné d'intérieur.

expo67

Kodak
MARQUE DÉPOSÉE

André Decelles Photo Inc.
5692 rue Hadley
767-9556

PHOTOGRAPHIE L. CHARPENTIER LTEE
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

LES IMPORTATIONS C.M. LTEE
8225 boul. St-Laurent
389-8081
5975 boul. Monk 769-8815

L. L. LOZEAU LTEE
6229, rue St-Hubert
274-6577

PHOTOGRAPHIE MODERNE LTEE
3826 rue Masson
728-3689

OPERA DIAMOND CO. LTD.
130 est, rue Liège
389-8201
6982, rue St-Hubert

L. R. VIALA INC.
1280 est,
boul. de Maisonneuve
526-2535

Formation possible d'un 3e parti aux Etats-Unis

CHICAGO. (AFP,PA) — Une conférence de cinq jours qui débutera à Chicago jeudi pourrait bien jeter les bases d'un troisième grand parti politique aux Etats-Unis.

Ce congrès, organisé par la "Conférence nationale pour de nouvelles politiques", a pour but déclaré de coordonner les activités pacifistes, mais à plus long terme il pourrait viser à former un nouveau parti politique. Les leaders du mouvement précisent que leur but immédiat est la défaite du président Johnson en 1968 et la fin de la guerre du Vietnam.

Dans la publicité distribuée à la veille du congrès, plusieurs partisans connus du "pouvoir noir", dont Floyd McKissick, président de CORE, ont préconisé "la coopération des militants noirs et des progressistes blancs" en vue de réaliser les objectifs de la CNNP.

Le discours d'ouverture du congrès sera prononcé par le pasteur Martin Luther King, militant noir dont le nom a été proposé comme candidat de la CNNP à la présidence l'an prochain. Jusqu'à maintenant, le Dr King s'est montré peu enthousiaste pour cette idée, mais il appuie de façon générale les objectifs de la Conférence nationale pour de nouvelles politiques.

Un autre orateur à la séance d'ouverture sera le Dr Benjamin Spock, pédiatre réputé, qui est un adversaire très actif de la guerre du Vietnam. Les partisans d'une candidature King à la présidence souhaitent que le Dr Spock soit candidat à la vice-présidence.

Des porte-parole de l'organisation ont dit attendre au congrès plus de 2,000 personnes représentant environ 200 organisations politiques et pacifistes et mouvement de défense des droits civiques venant de plus de 30 Etats.

Un complot communiste ?

Au sujet de la CNNP, le quotidien à grand tirage "Daily News" de New York annonce la découverte d'un complot communiste pour prendre la direction du mouvement et le transformer en un troisième parti politique. Selon ce journal, les services secrets américains auraient découvert que les communistes espéraient remplacer avec ce nouveau mouvement l'ancien parti travailliste progressiste, aujourd'hui disparu. Le "News" ajoute que les éléments communistes ont reçu pour instructions de s'infiltrer au congrès et de tâcher de se faire élire à des positions-clés.

Ils auraient aussi reçu la consigne de ne pas révéler leurs véritables tendances politiques.

On veut bloquer le Pentagone

Par ailleurs, le "comité de mobilisation nationale pour mettre fin à la guerre du Vietnam" a annoncé qu'il organise une grande manifestation pour les 21 et 22 octobre prochains à Washington. Le but de cette manifestation, qui doit attirer des "milliers" d'Américains dans la capitale, est de paralyser le Pentagone pendant 48 heures. Pour cela, les manifestants se masseront dans les halls d'entrée du Pentagone, désigné comme responsable de la "machine de guerre", pour les bloquer. Ils essaieront ensuite d'obtenir une confrontation collective avec les responsables de l'état-major. A l'extérieur, se déroulera une sorte de veille dans une atmosphère de fête et de joie de vivre.

Cette manifestation, dit-on, pourrait être la plus sérieuse protestation contre la guerre de toute l'histoire américaine.



Prisonniers des mercenaires

La ville katangaise de Bukavu est toujours aux mains des mercenaires que dirige le major belge Jean Schramme. Ci-dessus un soldat katangais armé d'un pistolet escorte un groupe de soldats de l'armée nationale congolaise, faits prisonniers au cours des escarmouches précédant la prise de la ville par les mercenaires.

Invasion avortée à Bukavu

BUKAVU. (AFP) — Un commando de l'armée nationale congolaise a tenté, hier après-midi, d'entrer dans Bukavu, mais a été repoussé par les mercenaires qui, les ayant laissé approcher à moins de 300 pieds, lui a fait subir de grosses pertes. Un important matériel de guerre a été récupéré. Les soldats de l'ANC ont reçu l'ordre de se replier, annonce Radio-Bukavu.

D'autre part, le colonel Schramme aurait, croit-on savoir, reçu un message indiquant que des groupes "mulelistes" seraient entrés en révolte ouverte dans la région d'Uvira. Les troupes de l'ANC se trouveraient ainsi prises entre deux feux.

C'est la première fois en quinze jours qu'on signale un cas de rupture de trêve à Bukavu.

Un coup d'État serait imminent, en Égypte

PARIS (AFP) — Selon une dépêche d'Eric Rouleau, envoyé spécial du journal "Le Monde", au Caire, "la situation intérieure en République arabe unie est à l'heure actuelle dramatique". Le correspondant parle même de la menace d'un coup d'Etat, ce qui expliquerait le fait que la radio du Caire n'a pas cru devoir annoncer le départ du président Nasser pour le "sommet" de Khartoum bien qu'elle ait signalé celui des présidents Aref d'Irak et Sallal du Yémen, tous deux partis du Caire ce matin pour Khartoum.

"Le Monde" signale que le maréchal Amer, ancien commandant en chef des forces armées (limogé au lendemain de la défaite militaire de juin dernier), a été mis en résidence forcée dans la nuit du 25 au 26 août.

Précisant qu'une "vaste opération d'arrestations et d'épuration" a commencé cette nuit-là, Eric Rouleau indique que le régime égyptien "vient de prendre des précautions exceptionnelles, et a déclenché une sévère répression contre tous ceux qui seraient tentés d'exploiter à leur profit l'absence du chef de l'Etat (à Khartoum pour le sommet arabe) et surtout sa décision d'adopter une attitude conciliante à la conférence au sommet".

Au début de son article, l'envoyé spécial du "Monde", note, en effet, que le président Nasser "souhaiterait conclure la paix avec Israël dans les plus brefs délais. Le président de la RAU aurait l'intention d'exposer très franchement à cette conférence au sommet les raisons qui l'ont amené à prendre sa décision. Si ses pairs, ajoute Eric Rouleau, devaient s'y opposer, il n'hésiterait pas à faire cavalier seul".

Toujours selon Eric Rouleau, "une cinquantaine d'officiers, y compris l'ancien ministre de la Guerre, M. Chams Badrane, (limogé en même temps que le maréchal), ont été appréhendés. Au cours de la même nuit, l'ancien chef des unités de commandos et l'ex-directeur des prisons militaires, ainsi que quatre députés, ont été écroués sous l'accusation de complot pour renverser le régime. On aurait trouvé, dans la maison du maréchal Amer, un arsenal d'armes légères et des tracts séditieux destinés aux officiers d'active".

Eric Rouleau qui a quitté le Caire mardi à l'aube pour Khartoum, affirme que "arrestations et limogeages se poursuivaient lundi soir et ne se sont pas limités aux forces armées. Le chef du service de renseignements (Moukhabarat) a été démis de ses fonctions et son adjoint inculpé de complot".

Toujours selon l'envoyé spécial du "Monde", le président Nasser "aurait vu son pouvoir ouvertement contesté". Dans la dernière partie de son article, Eric Rouleau affirme que le gouvernement égyptien, choisissant la voie du "réalisme", a "discrètement repris le dialogue avec Washington malgré la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays".

Les rayons-X tueraient 30,000 personnes chaque année, aux Etats-Unis

WASHINGTON. (PA, Washington Post) — Un expert en radiation s'est servi de statistiques pour le moins effarantes pour exiger des sénateurs qui l'écoutaient une législation sur le genre d'appareils de rayons-x en usage et sur les dispositifs protecteurs dont se servent les membres de la profession médicale. Selon M. Karl Morgan, directeur des services de physique appliquée à la santé du laboratoire national de Oak Ridge, jusqu'à 30,000 personnes par année pourraient mourir parce qu'elles ont été exposées à des rayons ionisants lors de diagnostics par des médecins ou des dentistes.

Utilisant les données de revues scientifiques, le spécialiste croit qu'au moins 3,000 personnes en sont victimes chaque année. Le plus grand nombre de pertes de vie, soit entre 2,000 et 26,000, serait occasionné par des mutations génétiques que les parents transmettraient à leurs enfants puis, entre 350 et 1,100 usagers seraient atteints de leucémie. Enfin, environ 1,000 personnes verraient leurs vies abrégées à cause de maladies contractées à l'usage des rayons-x : tumeurs thyroïdes, tumeurs des os, etc.

Victoire de l'armée fédérale nigérienne

(D'après AFP-UPI) Une nouvelle voulant que les troupes fédérales nigériennes se soient emparées de la ville d'Ore, au Nigeria occidental, a été officiellement confirmée hier à Lagos.

De son côté, la radio de l'Etat sécessionniste du Biafra n'a fait aucune allusion à la reprise de cette ville par les armées fédérales. Pour sa part, le chef biafrais, le colonel Ojukwu, a déclaré dans une conférence de presse que ce sont les forces du Biafra qui ont l'initiative dans la guerre contre les troupes fédérales de Lagos.

La reprise d'Ore semble avoir été passablement difficile pour les troupes nigériennes qui ont rencontré une vive résistance de la part des soldats biafrais.

AUTOUR DU MONDE

Tito écrit à de Gaulle au sujet du Moyen-Orient

BELGRADE. (AFP) — Le maréchal Tito, président de la République yougoslave, qui a envoyé aujourd'hui, par l'intermédiaire de M. Kotcha Popovitch, membre du conseil de la fédération et ancien vice-président de la république, un message personnel au général de Gaulle, président de la République française, au sujet du problème du Moyen-Orient, adressera incessamment des messages semblables aux chefs d'Etat de l'URSS, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, apprend-on de bonne source.

Ces messages, dont les porteurs seront de hautes personnalités yougoslaves, et dont la teneur n'est pas divulguée, contiendraient les vues du maréchal Tito sur la solution politique du problème du Moyen-Orient.

Boumedienne fait fermer l'aéroport d'Alger

ALGER. (AFP) — Les autorités algériennes ont décidé la fermeture, aujourd'hui de 5 heures GMT à 15 heures GMT, de l'aérodrome civil d'Alger (Dar el Beida). Cette mesure, indique-t-on à l'aéroport, serait en relation avec les activités de l'armée nationale populaire et n'aurait aucun rapport avec une éventualité d'extradition de Moïse Tshombé, ancien premier ministre congolais. On affirme d'ailleurs, de bonne source, que le décret d'extradition n'a toujours pas été signé par le président Boumedienne.

Aden : le sheik démissionne mais l'armée ne bouge pas

ADEN (AFP) — L'armée ayant refusé de prendre le pouvoir, à son invitation, le sheik Ali Musaid Babakri de l'Arabie-du-Sud a décidé de démissionner. Il cumulait une demi-douzaine de portefeuilles, en plus du ministère de l'Aviation civile. En l'absence de tous les ministres, le sheik s'était nommé président du Conseil hier.

Entre-temps, le Front de libération du sud Yémen occupé a lancé un appel à la grève générale à Aden et dans tout le reste du pays pour protester contre le fait que le sheik a invité l'armée à prendre le pouvoir, en conformité avec une machination britannique, disent les dirigeants du Front.

Préoccupations militaires avant le sommet de Khartoum

KHARTOUM (AFP) — Un important dispositif militaire a été mis en place pour assurer la protection des chefs d'Etat et de leurs représentants pendant leur déplacement dans la capitale soudanaise. Cinq jeeps pleines de soldats, armés de mitraillettes, précèdent le cortège officiel ainsi que deux camions transportant des détachements de l'armée soudanaise. Cinq camions chargés de policiers également armés de mitraillettes ferment le cortège qui traverse le centre de la ville entièrement pavoisée des drapeaux des treize Etats arabes. Les appartements et les alentours du "Soudan Hotel", sur les bords du Nil bleu, où seront installés les souverains et présidents, ont été passés à la "poêle à frire" pour écarter toute possibilité d'attentat.

L'inondation fait au moins 33 morts au nord du Japon

TOKYO. (AFP) — Trente-trois morts, 114 personnes disparues et 53 autres blessées : tel est le bilan provisoire des graves inondations et glissement de terrains qui se produisent depuis hier soir dans les provinces de Niigata, Yamagata et Fukushima, au nord-est du Japon.

On craint qu'un grand nombre de personnes disparues aient été écrasées sous les décombres de leur maison emportées par les glissements de terrain.

LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Organisé sous les auspices de

LA PRESSE

CATEGORIE "LOCAL" (FIN)

	Couleur	Noir et blanc
1er PRIX : $200	Mme Claire Gaboury 10115, Garnier Montréal	$200 M. A. Bassani 4255, Ave Bourret, app. 111 Montréal
2e PRIX : $100	M. Gerard Laperrière 5737, rue Drake Montréal	$100 M. L. Ste-Croix 2952, Boul. Lapointe Montréal
3e PRIX : $10	M. S. Brind'Amour 141, 64e Avenue Lasalle	$10 M. Gilles Coutu 6514, rue Drolet Montréal
4e PRIX : $10	M. Rejean Forget 5036, Des Erables Montréal	$10 M. Wilfrid Sauvé 369, Walnut St-Lambert
5e PRIX : $10	Mme Claire Gaboury 10115, Garnier Montréal	$10 M. Hubert Gauthier 1654, rue Ville-Marie Montréal
6e PRIX : $10	M. Georges Couture C.P. 332 St-Sauveur-des-Monts	$10 M. Louis Ste-Croix 2952, Boul. Lapointe Montréal
7e PRIX : $10	Mme G. Bourbonnais 5520, St-Denis Montréal	$10 M. Gérard Laperrière 5737, Drake Montréal
8e PRIX : $10	M. G. Deschambault 4440, Christophe-Colomb Montréal	$10 M. Jean-Claude Hurni 3474, Hutchison, app. 705 Montréal
9e PRIX : $10	Mlle E. Dubé C.P. 308 Sorel, P.Q.	$10 Mme F. Lamalice 585, du Verger Duvernay — Laval, Qué.
10e PRIX : $10	M. Pierre Bourgon 6750, Papineau, app. 4 Montréal	$10 M. André Archambault 8369, Boyer Montréal
11e PRIX : $10	M. Daniel Godin 4234, de Laroche Montréal	$10 M. Serge Giguère 127, Beauchesne Arthabaska, Qué.
12e PRIX : $10	Mlle H. Chartier 440, Sherbrooke est, app. 1401 Montréal	$10 M. Jean-Claude Hurni 3474, Hutchison, app. 705 Montréal



Elégance—la peinture d'extérieur CILUX vous est offerte en belles couleurs, riches et durables, d'une variété infinie. **Protection**—la peinture d'extérieur CILUX résiste aux plus rudes climats canadiens, sans perdre son éclat, sans craquer, sans cloquer. Alors, choisissez un revêtement élégant qui protège votre maison . . . la peinture d'extérieur CILUX. Elle se vend dans n'importe quelle couleur . . . chez votre marchand C-I-L où vous découvrirez que les peintures C-I-L ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

PEINTURES C-I-L
ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.


LI FOOK-SHU


Y. K. KAN


PAUL TSUI


LUK HOI-ON


PANG FU-WAH


LOUIS CHA

Menacés de mort par les communistes

Ces six éminents citoyens de Hong-kong viennent d'être menacés par un journal clandestin communiste d'être transformés en torches vivantes, à l'instar d'un commentateur radiophonique, la semaine dernière, près de Canton. Membres du gouvernement de la colonie britannique, on leur reproche leur anticommunisme.

Le gén. Cao Ky brave une foule hostile de 5,000 électeurs à Hué

d'après UPI, AFP, PA

Pour sa première apparition aux côtés des candidats civils aux élections présidentielles, le général Cao Ky a bravé hier une foule hostile de 5,000 personnes à Hué, ville où il mata l'an dernier la révolte des bouddhistes "activistes". Le chef du gouvernement sud-vietnamien, qui est candidat à la vice-présidence sur la liste du chef de l'Etat Nguyen Van Thieu, a riposté avec aplomb aux questions et aux interruptions de l'auditoire.

Cependant, il n'a pas convaincu ses auditeurs lorsqu'il a nié avoir jamais dit que "les émeutes bouddhistes de 1966 avaient un caractère communiste. Certains ont même ricané quand il a exposé son programme du "gouvernement des pauvres" et protesté de la volonté du gouvernement d'avoir des élections honnêtes.

A en juger par les applaudissements, la foule n'a laissé planer aucun doute sur la question de savoir quel candidat aura ses préférences.

Il s'agit de l'ultra-nationaliste Ha Thuc Ky, candidat du Dai-Viet. Natif de Hué, arrêté à Quang Tri sous le régime de Ngo Dinh Diem, il a beaucoup de partisans dans cette région.

Le général Cao Ky a reconnu devant les journalistes étrangers que "personne ne peut s'attendre à bénéficier du soutien de l'ensemble de la population" et souligné que "seule une minorité lui avait été hostile".

Lodge accompagnera les observateurs

M. Henry Cabot Lodge, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, accompagnera le groupe de personnalités américaines désignées la semaine dernière par le président Johnson pour servir en qualité d'observateurs lors des élections du 3 septembre au Sud-Vietnam, a annoncé hier la Maison Blanche. Le groupe doit arriver à Saigon demain.

Outre M. Lodge, les observateurs désignés seront accompagnés par trois spécialistes en matière électorale.

Les operations militaires

Après une fin de semaine ponctuée d'attaques terroristes visant à ruiner les élections présidentielles les forces communistes ont pilonné hier au moyen d'artillerie lourde des bases américaines et attaqué à la roquette un destroyer américain. Les bases visées sont situées près de la soi disant zone démilitarisée, ce qui laisse supposer que les communistes envisagent une nouvelle offensive contre les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

D'autre part le destroyer americain "Dupont" a été touché par quatre obus de batteries côtières nord-vietnamiennes alors qu'il croisait au large de la partie nord de la zone démilitarisée. Un marin a été tué et trois autres blessés. Il y a deux jours, le "Dupont" avait eu le pont couvert d'éclats d'obus, mais n'avait eu ni victimes ni dégâts.

Dans les provinces de Quang Nam et Quang Tin, huit ponts ont été détruits ou endommagés par le Vietcong. Ces ouvrages sont tous situés à une vingtaine de milles de Danang.

C'est la première fois qu'on assiste à un effort concerté des Nord-Vietnamiens et des Vietcong contre des voies de communications immédiatement au-dessous du 17e parallèle. Ces attaques contre les ponts autour de Danang ont suivi les bombardements par l'artillerie nord-vietnamienne contre trois bases américaines de "Marines" établies immédiatement au-dessous de la zone démilitarisée.

LE BUREAU METROPOLITAIN
DES ECOLES PROTESTANTES DE MONTREAL

RENTRÉE DES CLASSES

MERCREDI LE 6 SEPTEMBRE 1967

L'Ecole Baron Byng, 4251, rue St-Urbain, Montréal 18	Ville année à la XIIe année incluse
L'Ecole Maisonneuve, 1680, boulevard Morgan, Montréal 4	Maternelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Peace Centennial, 931 est, rue Jean-Talon, Montréal 10	Maternelle à la VIIe année incluse
L'Ecole Victoria, 1822, rue St-Luc, Montréal 25	1ère année à la VIIe année incluse

INSCRIPTION

Mercredi le 6 septembre à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves — anciens et nouveaux.

AGE D'ADMISSION

1ère année - 6 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Maternelle - 5 ans révolus avant le 1er octobre 1967
Vérification d'âge et de vaccination est exigée de tout élève s'inscrivant pour la première fois.

TRANSPORT

Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 6 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

ROBERT JAPP,
Directeur de l'Education
et secrétaire-trésorier.

Trois journalistes de Hong-kong condamnés à trois ans de prison

HONG-KONG (Reuter, UPI) — Défiant les menaces de Pékin, une cour a condamné à trois ans de prison les trois journalistes responsables du "Hong-kong News", les ayant reconnus coupables de sédition.

Les articles incriminés avaient entraîné la fermeture du "News" pour six mois, c'est-à-dire la durée du procès, et provoqué à Pékin l'agitation qui a fini par causer le saccage de l'ambassade britannique.

Cette décision de la cour a immédiatement donné lieu à une émeute au cours de laquelle un policier a fait feu sur un participant et l'a tué. C'est la première manifestation populaire violente en trois semaines à Hong-kong.

Les trois journalistes communistes avaient tenté d'induire la police à se révolter, et ils avaient publié des nouvelles fausses. Les trois condamnés sont Wu Tai-chow, président du conseil d'administration du journal, Chak Nuen-fai, propriétaire de l'imprimerie qui imprime le journal, et Li Siu-hung un des directeurs de l'imprimerie. Ils avaient tous trois plaidé non coupables des accusations qu'on portait contre eux, alléguant que le "Hong-kong News" (suspendu depuis le 17 août) ne faisait que vouer à la Chine son patriotisme, s'ingéniant surtout à publier des nouvelles condamnant la persécution.

Aujourd'hui, la police et la troupe à Hong-kong font la chasse aux terroristes qui font sauter des bombes dans la ville depuis quelques semaines.

Une de ces bombes a tué un sergent britannique hier alors qu'il était en train de démonter des panneaux de propagande chinoise juchés au sommet du rocher du Lion, à Kowloon. Les forces de l'ordre fouillent les taudis des squatters installés sur le flanc des collines où, croit-on, sont fabriquées des bombes domestiques. Onze personnes ont été appréhendées et sont détenues pour interrogatoire parce qu'on a découvert chez elles une bombe, de la poudre noire et d'autres ingrédients qui entrent dans la fabrication des bombes.

Chicago: des terroristes noirs blessent plusieurs policiers

CHICAGO, (AFP, UPI) — Pour la cinquième nuit consécutive, des tireurs embusqués sur les toits du ghetto noir de Chicago ont ouvert le feu sur la police au cours de la nuit de dimanche à lundi. Selon certaines informations, plusieurs policiers auraient été blessés.

Un membre d'une organisation nationaliste noire a déclaré qu'une vingtaine de tireurs environ participaient à l'opération. Deux d'entre eux auraient été arrêtés. "Nous continuerons à les harceler", a-t-il dit.

Les coups de feu ont été entendus distinctement par les habitants du voisinage. Toutefois, les journaux locaux ont préféré ignorer les incidents pour éviter, semble-t-il, une "réaction en chaîne" en donnant trop de publicité à l'affaire comme cela avait été le cas pour les émeutes de Détroit, Newark et autres villes américaines.

Une "psychose de l'émeute" semble s'être emparée des policiers de Chicago depuis les troubles raciaux du mois dernier. Dans les quartiers noirs, ils ne se déplacent qu'en groupes solidement armés. Certains ont parfois le doigt sur la détente de leur fusil.

Avions de transport en état d'alerte

A Washington, on apprenait hier que les autorités de la Garde nationale aérienne ont donné ordre à 40 de leurs gros appareils de transport de se tenir en état d'alerte pour toute éventualité en cas d'émeutes raciales. D'autre part, les autorités locales de la Garde nationale aérienne dans certains Etats ont arrêté des plans en prévision d'émeutes.

Des appareils "C-121 Constellation" et "C-97 Stratocruiser", susceptibles de transporter 100 hommes chacun, se tiennent prêts à assurer le transport rapide des Gardes nationaux de leurs camps d'entraînement d'été vers les lieux où des émeutes éclateraient.

Un porte-parole de la Garde nationale aérienne a précisé que la directive est datée du 14 août et qu'elle demeurera en vigueur jusqu'à la fin de la période d'entraînement de la Garde nationale. Cette période d'entraînement dure 17 jours.

Afrique : Rap Brown lance un appel

"Nos frères du sud de l'Afrique ont entamé une lutte révolutionnaire armée contre les gouvernements blancs illégaux et fascistes de Rhodésie et d'Afrique du Sud. La lutte a commencé et nous gagnerons. L'heure est maintenant venue d'aider nos frères de sang, nous ne pouvons attendre que les Etats-Unis envoient des troupes en Rhodésie et en Afrique du Sud ou les investissements de capitaux américains permettent au régime de se maintenir au pouvoir", a déclaré hier M. Rap Brown, président du SNCC (Comité d'action des étudiants non violents), dans un message aux communautés noires des Etats-Unis.

Le leader noir demande à ses frères de race aux Etats-Unis d'envoyer immédiatement de l'argent et des médicaments au "Congrès national africain" en Tanzanie.

Dans un autre message au président du "Congrès national africain", M. Brown porte à sa connaissance que le SNCC avait "lancé aux gens noirs le mot d'ordre de s'abstenir d'acheter des automobiles neuves General Motors en 1968".

M. Rap Brown justifie ce mot d'ordre de boycottage par le fait que "General Motors" a procédé à de gros investissements en Afrique du Sud.

Le SNCC a par ailleurs envoyé un télégramme aux autorités de la Côte d'Ivoire leur demandant de libérer MM. Lansana Beavogui et Achkar Morof, respectivement ministre des Affaires étrangères et délégué à l'ONU de la Guinée. Ces deux personnalités guinéennes sont détenues à Abidjan depuis la fin de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le Moyen-Orient.

L'anti-américanisme de Duvalier : un mythe

— le P.C. haïtien

PARIS (AFP) — "La voix du peuple", organe du parti de l'entente populaire de Haïti (communiste) reçu à l'agence France Presse à Paris, publie une déclaration de son bureau politique sur la situation à Haïti au lendemain des événements mal élucidés qui s'y sont déroulés au début d'août.

Le bureau, faisant état de l'exécution de 19 officiers et de nombreux civils, de la répression entreprise contre leurs parents et de multiples arrestations, constate que "la crise interne ronge le pouvoir duvaliériste qui se décompose".

Il dénonce "le mythe d'un soi-disant anti-américanisme de Duvalier et d'une prétendue participation des communistes, à son gouvernement".

En fait, dit le document, Duvalier aux abois alterne à l'égard du gouvernement américain "flatterie, bassesse et chantage", Washington, pour sa part, craint que la disparition du président haïtien relibère des énergies populaires comme ce la s'est produit en République dominicaine".

Aussi bien, le bureau met-il en garde le peuple de Haïti contre une intervention américaine, auquel cas "il devrait combattre pour sa souveraineté nationale à la fois contre les troupes yankees et contre le pouvoir duvaliériste".

En conclusion, le bureau politique lance un appel en faveur de la création d'un mouvement révolutionnaire, de foyers de guérilla, d'un développement d'actions armées dans les villes et de la création d'une armée d'entente populaire.

D'autre part, la "Voix du peuple" publie un écho s'interrogeant sur le sort d'Abbes Garcia, ancien chef du service de renseignements militaires de l'ancien président Trujillo (S.I.M.) qui a disparu et qui aurait peut-être gagné l'Amérique centrale "pour y contrôler les activités des exilés haïtiens".

Le procès de Regis Debray serait retardé

de l'envoyé spécial d'AFP

CAMIRI — L'ouverture du procès de Regis Debray et de cinq autres détenus inculpés de participation dans les guérillas du sud-est bolivien pourrait être reportée à la mi-septembre, apprend-on de source proche du Conseil de guerre.

Il ne semble pas en effet que sera respectée la date du 29 août primitivement fixée pour l'"inspection oculaire" des lieux des délits reprochés aux accusés : le campement des maquisards à Nancahuazu découvert le 23 mars dernier, le village Diripeti où se produisit le 7 avril l'embuscade la plus meurtrière pour l'armée et les alentours de Muyupampa, où Debray avec l'Argentin Bustos et l'Anglais George Roth fut arrêté le 20 avril en sortant de la guérilla.

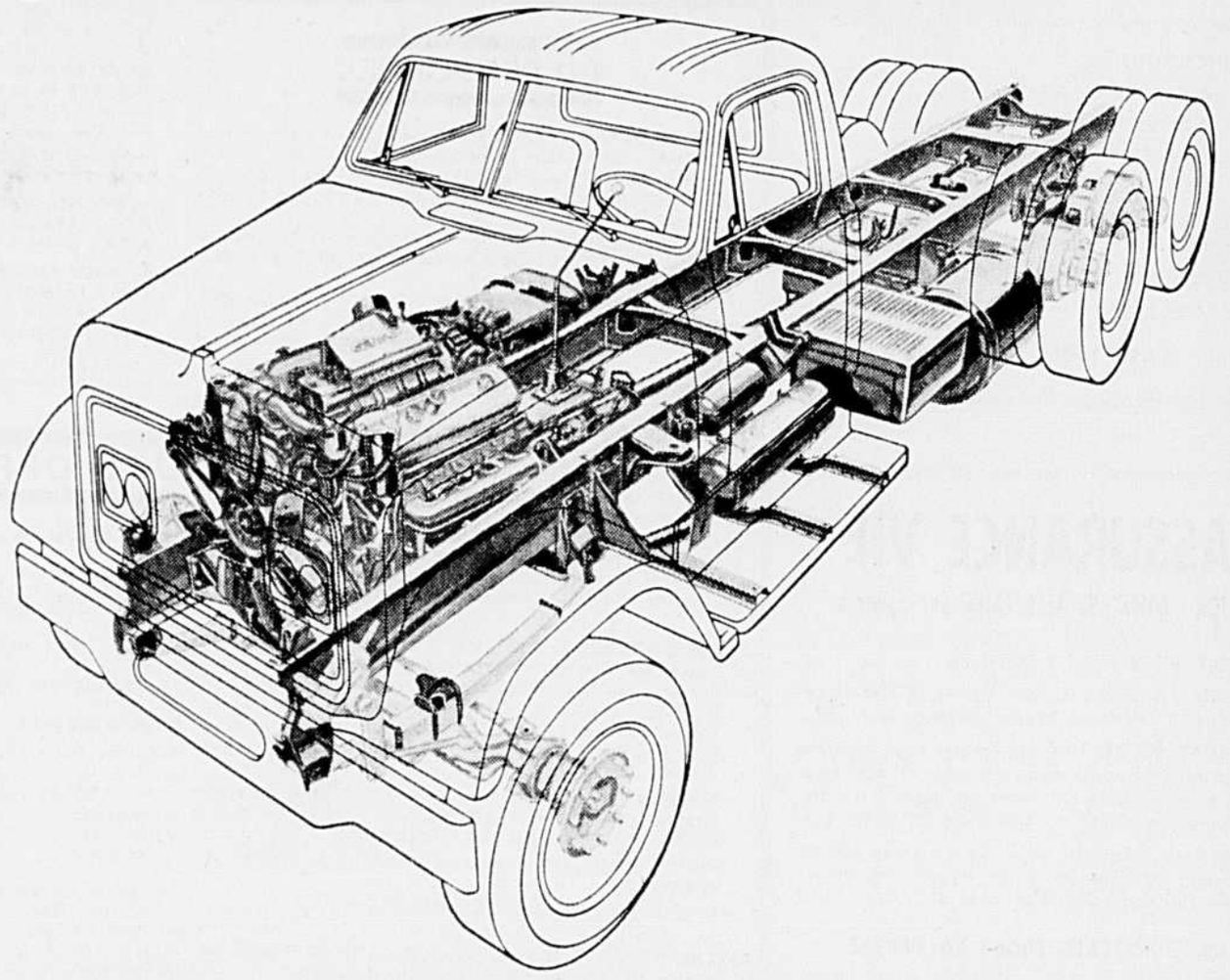
Les Rhodésiens font la chasse aux guérilleros

SALISBURY, Rhodésie (UPI) — Le Conseil de défense de la Rhodésie s'est réuni hier pour discuter d'une campagne menée par des éléments guérilleros dans le but de renverser les derniers gouvernements blancs du sud de l'Afrique.

Le Conseil a étudié certains rapports arrachés la semaine dernière à 26 nationalistes africains à la suite de violentes disputes qui ont causé la mort de 24 rebelles et de six policiers ou soldats.

Dimanche dernier, le Conseil avait émis un communiqué dans lequel il affirmait que les forces de sécurité et l'aviation rhodésiennes avaient pris les mesures pour s'assurer que les autres membres de cette faction ne puissent s'enfuir en Zambie ou dans l'Etat africain de Botswana, dont les frontières communiquent avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

Plus on regarde un camion, plus on constate que c'est la marque qui fait toute la différence...



...et le concessionnaire aussi

Regardez attentivement le GMC à cabine de 114 pouces ci-dessus. C'est un costaud fait pour les gros travaux. Remarquez les robustes longerons de cadre de hauteur uniforme sur toute la longueur. Ils assurent un surcroît de résistance aux points de fixation des ressorts et un appui plus ferme à la caisse. Le gros et puissant diesel 8V-71N n'est qu'un des nombreux moteurs de la vaste gamme GMC. Celle-ci comprend même un puissant V8 à essence de 637 po. cu. Du côté des transmissions, le choix est vaste aussi: toute une gamme de rapports, avec les boîtes de vitesses Clark, Spicer et Fuller. N'oubliez pas non plus les suspensions arrière de Page & Page et Hendrickson, en plus d'un nouveau modèle léger qui réduit le poids du châssis sans rien sacrifier de la résistance.

Les camions GMC sont conçus pour travailler dur. On ne lésine sur rien. Les GMC sont de vrais camions pour les vrais camionneurs.

Les concessionnaires GMC sont tout aussi remarquables. Ils s'y connaissent à fond en camions. Le concessionnaire GMC peut vous fournir tous les renseignements nécessaires pour vous permettre de choisir exactement le camion qui vous convient le mieux. Il tiendra compte de tous les facteurs: le genre et l'importance des charges, l'état et l'encombrement des routes, le climat, la durée des journées de travail, l'importance de la mise de fonds et l'économie d'utilisation. Vous trouverez sûrement un camion GMC qui convient exactement à vos besoins. Le concessionnaire GMC se fera un plaisir de vous démontrer que la marque fait toute la différence.



GM

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

Voyez le concessionnaire des camions GMC

G-267AF

Concessionnaires autorisés des CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 747-5541

MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Sainte-Catherine, 937-6342

PARKWAY PONTIAC LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon, 739-2291

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue Lafontaine — 524-3761

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. Saint-Laurent — 288-0186

GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 ouest, boul. Gouin, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981

HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval — 631-2051

JARRY AUTOMOBILE INC., 1058, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681

OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE, 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533

ARIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil — 674-4924

COTE LAUTO... LES LTEE, 3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465

EUCLID PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. Saint-Laurent, 279-7321

MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	3200	9⅝	9½	9⅝
Alcan	731	28⅛	28¼	28¼
Algoma	300	28⅛	28¼	28¼
Alliance	1100	11	11	11
Alcan 4¼	275	38	38	38
ArgC Pr	—	10	10	—
Asbestos	635	24½	23⅞	24½
Atl Sug	1200	12	11⅞	12
Bq CN	875	11⅜	11⅜	11⅜
Bq Imp-C	—	14⅞	14	—
Bq Mont	1450	13	12¾	12⅞
Bq N-E	1063	14⅞	14⅜	14⅞
Bq PC	300	9⅝	9⅝	9⅝
Bq Roy	2050	16¼	16⅛	16¼
Bq Tor-D	750	14	13⅜	13⅜
Bell Phone	3663	47⅞	47⅝	48
Brazil	1224	11½	11½	11½
BA OIL	740	38½	38½	38½
BC Forest	2700	20	20	20
Brinco	1905	385	380	385
Bruck (B)	—	6¼	6¼	—
CAE	225	11¾	11¾	11¾
Cal Pow	100	24¼	24¼	24¼
Can Cem	50	38¼	38	38¼
Can Dem Pr	—	25½	25½	—
CD Sugar	—	22½	22½	—
Can Iron	200	22¼	22¼	22¼
Can Iron Pr	70	5½	85½	85½
C Pack "B"	—	87½	87½	—
C S L	—	32	31½	—
C Brew	4609	8½	8¾	8¾
C Brew (A)	—	38½	38½	—
C Br Alum (A)	—	14	16	—
CBAL (A) w	1330	90	80	80
CBAL (B) w	—	110	110	—
C I L	—	20¾	20¼	—
C Marconi	300	5¼	5¼	5¼
CPR	1950	67⅜	67¼	67½
CPR 4 p.c. Pr	3310	10½	10¼	10½
C Ptino	300	14¼	14¼	14¼
Cdn Tire (A)	—	26½	26½	—
Central Del	2500	22⅞	22⅛	22⅞
Chemcell	800	10½	10⅜	10⅜
Col Cell	—	440	440	—
Cominco	1100	30	29⅞	29⅞
Cons Paper	—	36½	35½	—
C Paper Pr	1050	26	25¾	26
C Paper Wts	3925	635	635	635
Cons Text	—	6½	6½	—
Consu Glass	—	14	14	—
Corby (A)	250	31⅛	31⅛	31⅛
Corby (B)	—	28	28	—
Coronation	—	165	165	—
Corpex	—	6½	6½	—
Couvrette "A"	200	6	6	6
Cr Cork	—	109	109	—
CR Zell (A)	—	19½	19½	—
Crush Int	100	11¾	11¾	11¾
Denault	100	10¾	10⅜	10⅜
Denison	700	7⅞	7⅞	7⅞
Dist Seag	720	37½	37½	37½
D Bridge	550	17½	17¼	174
Do Fasco	—	23⅞	23⅞	—
d Glass	—	10¼	10¼	—
D Stores	—	17¾	17¾	—
domtar	1875	13⅜	13⅜	13⅜
D Text	600	23½	23	23½
Donohue	400	7½	7⅜	7⅜
Du Pont	80	29¼	29¼	29¼
dupuis A	100	6⅞	6⅞	6⅞
Enamel A	—	5	5	—
enamel B	—	400	400	—
Falcon	100	86¼	86¼	86¼
Fam Play	—	35½	35½	—
F Collection	—	10	9¾	—
Fraser	4150	17⅞	17½	17½
Fr Pte	500	585	580	580
fulcrum Inv	—	395	395	—
Gingair	8020	235	225	230
GL Paper	100	23	23	23
Hwk Sidd	150	375	375	375
hawk Sidd	—	78	78	—
hollinger	—	27¾	27¾	—
Home A	—	21¼	21¼	—
Horne Pf	200	350	350	350
Hud Bay M	85	61½	61½	61½
Husky Oil	—	18¼	18¾	—
Husky D w	580	915	900	915
Imp Tob	477	67¼	67¼	67¼
IMO Tob	170	14⅞	14⅞	14⅞
IndAccep	200	22¼	22¼	22¼
IACalsp.c.	—	86	86	—
Inglis	—	10⅜	10⅜	—
IntNickel	120	103	103	103
IntUtil	—	37¼	37⅛	—
IntUTilPr	900	37⅜	37¼	37⅜
InterPL	1100	21⅜	21⅜	21½
InvGrA	—	9⅜	9¼	—
IslandTel	217	18½	18½	18½
JamaicaPS	100	15⅞	15⅝	15⅞
Labatt	—	29½	29½	—
LaurFin	—	450	450	—
Lamontagne	—	15	15	—
LoblawA	1300	7½	7½	7½
LoblawB	—	12⅜	12⅜	12⅜
MacKinn	—	11¼	11¼	—
MacMillan	120	27¾	27¾	27¾
MaritTel	267	21⅞	21¾	21¾
MasseyF	1440	20¼	20	20
Melchers	—	25	25	—
McAllister	—	8½	8½	—
MarkBar	260	460	450	460
MolsonA	—	23¾	23¾	—
Markbar drts	125	170	170	170
MooreCorp	375	32¾	32⅝	32¾
MorseB A	50	24	24	24
Mussens	—	7⅛	7½	—
NatContain	—	9	8¾	—
NatSea	400	8	8	8
NBTel	—	15¼	16¼	—
NFLD Light	—	10	10	—
Noranda	369	57	57⅞	56⅞
NorthCGas	1300	12¼	12½	12½
NS LP	1450	9⅝	9½	9½
Ogilvie	200	13¼	13¼	13¼
Pac Pete	500	16¼	16¼	16¼
Phillips C	—	57	57	—
Placer	—	35	35	—
PowCorp	1300	10½	10⅜	10⅜
Price	2494	12	11¾	12
Reitman's	—	10	9	—
Rio Algom	—	32½	32½	—
Rothmans	500	29¼	29½	29½
Russel Sons	125	15¾	15¾	15¾
Royal T Pr	—	17¾	17¾	—
Salada E	200	10½	10½	10½
RoyalTrs 1077	23	22⅝	22⅜	22⅞
Scott LoS	300	29¼	27	27
Shell I Pr	—	31	31	—
Shell I w	—	11⅜	11⅜	—
SherW pr	—	110	110	—
Shop Save	360	15	14¾	15
Simpsons	450	31½	31½	31½
Sogmines	—	14	13⅞	—
Southam	—	48	48	—
Steel Can	200	23½	23½	23½
Steinbg A	4125	18¾	18⅝	18⅝
T G'p (A)	—	8¼	8¼	—
Tr-C Corp	700	8	8	8
Tr-C PL	2390	31½	31½	31½
Tr-C PL Pr	—	46½	46½	—
Tr Mt PL	500	21½	21¼	21⅜
Triad Oil	1100	202	201	201
Un Auto "A"	—	17¼	17	—
Un Carbide	150	19¼	19¼	19¼
Un Westburne	300	5⅞	5⅞	5⅞
Walk GW	¾—?	36¼	36¼	36¼
Weldwood	—	10¾	10¾	—
WCoast Tr	450	25¾	25¾	25¾
Weston (A)	200	18¼	18¼	18¼
Zeller's	400	34¼	34	34

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	35500	40	34½	38½
Alscope	5000	200	195	195
Alsof	—	5	5	—
Ang B Bel	—	7	7	—
Ameranium	9500	5	4½	5
Am Metro Ent	1700	160	155	160
Anthonian	1560	9	9	9
Arno	—	5½	5	—
Baker Talc	1500	12	12	12
Band-Ore	—	17½	17½	—
Bateman	2000	6½	64	6½
Beauce Pl	13000	19	18	18
Bellechasse	1500	8	8	8
Blue Bon	1200	295	295	295
BrCont O	500	33	33	33
Bruce-Presta	3500	10	10	10
Bruneau	200	13	13	13
Burnt Hill	53500	81	75	79
C Magnesite	5900	50	50	50
C Secur A	1200	235	230	235
Can Mines	2000	19	19	19
Carbec	3500	345	340	340
Cart Que	500	7	7	7
Cassidys	—	5¼	5	—
Chemalloy	8400	420	390	390
Chipman	5000	12½	12½	12½
Coastal M	500	7½	7½	7½
Commad	800	165	155	155
Commod w	—	60	60	—
Cominga	3000	13	12	13
C Bellek	8000	22½	21	22½
C Manit	—	27	26	—
C Mogador	500	11½	11½	11½
C Monpas	—	4½	4½	—
C New Pc	—	35	35	—
CQ Smelt	8000	35	35	—
CQ Smit	8000	184	182	184
CQ Yell	3000	4	4	4
C Virginia	2000	57	57	57
Cargemines	—	54	53	—
Crownbridge	1000	12	12	12
Crusade	500	22	22	22
Credo	4500	26	25	25
Dauphin	500	10	10	10
Delta Elect	200	330	330	330
Devils Elb	4500	29½	29	29½
Dolson	1000	15	14½	15
Dom Exp	—	14½	144	—
Dom Lease	500	19	19	19
D Oilcloth	300	14½	14½	14½
Dumont	—	17	17	—
Eagle Gold	1000	141	141	141
East Sull	—	535	535	—
Fano	5500	6	6	6
Fidelity	1000	23	23	23
Flint Rock	1500	19	17	19
Fontana	—	6	6	—
FT Reliance	2000	33	33	33
Fox Lake	2000	9½	9½	9½
Futurity	—	36	36	—
Furlong	—	270	270	—
Garney	20000	83	82	83
Glen Lake	—	210	205	—
Grt W Min	—	65	65	—
Grissel	1300	350	350	350
Guardian Mines	37500	73	68	73
Gui-Por Ur	1000	30	30	30
Imbrex	—	6½	6¼	—
Inspiratn	2000	165	165	165
Int Atlas	—	18	18	—
Int. Narvalie	1500	13	13	13
James Bay	84000	87	80	84
Keltic Mng	3000	18	17	18
Kenting Av	530	15⅞	15½	15⅞
Kodiac Pet	500	64	64	64
LabAcceptA	—	150	150	—
Ladubora	5700	64	62	62
LDufault	1500	11	11	11
Lemieux C	—	34	33½	—
Lingside	67000	11	10½	11
Louanna G	7500	21	20	21
Massval	—	7	7	—
Matachewan	87200	210	202	207
Merrill	500	110	110	110
Mid-Chib	11000	12	10	11
Midepsa	3900	251	250	251
Mistanga	8000	13	13	13
Monpre	1000	5	5	5
MCostigan	—	18½	18½	—
MPleast	—	14	13	—
Muscocho	—	21	20	—
NativeMin	—	8	7½	—
NGlacier	3000	29	26	26
NA RareM	2000	20½	20½	20½
NWCanalask	500	8	8	8
Opem Ex	1500	12½	12	12½
Pat Silver	10000	30	29	30
Paudash	500	5½	5½	5½
Peace Riv	400	875	875	875
Pennbec	1000	13	13	13
Phoenix O	1100	335	330	335
Pine Ridge	—	28	24	—
Pitt Gold	1400	8	7	7
Prime Potash	—	11	10½	—
Que Chib	—	15	15	—
Q Indust M	5000	8	8	8
Queenston	1000	10	10	10
Rancheria	5000	22	21	21
Red Crest	4000	4	3	4
Rouyn Ex	—	15	15	—
RA Pete "B"	500	79	79	79
St-L Colum	200	185	158	85
St Lucie Ex	—	12½	12½	—
Sapawe	7000	7	6½	7
Shawining Mng	500	50	50	50
Silver Sum	4500	11½	11	11
Silver T	3700	42	41	42
S Dufault	24500	31½	29	31
Sparta Air	2300	105	105	105
Stairs Ex	—	15	13	—
Sturgeon	1500	50	50	50
Subeo	1500	150	148	150
Surluga	5200	100	97	100
Tache	6500	9½	9	9½
Talisman	1000	30	30	30
Tazin	500	6	6	6
Tib Expl	2000	4½	4	4
Trsterre	500	17	17	17
U Axbestos	—	560	560	—
Un Obalski	—	47	47	—
Val-Mor	—	300	300	—
Wabasso B	—	38	38	—
Waite Dflt	—	23	22	—
Westairs	500	18	18	18
West Hill	—	29	27	—
West Tin	1000	18	18	18
Wixcansin	4000	20	20	20

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.09	+0.15	+1.21	+0.08	—1.26
Clôture — 28 août	168.17	144.33	131.00	159.96	105.77
Haut — 1967	172.89	150.19	136.26	164.41	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

dividendes

	Taux	Paiement	Enre.
Beaver Lumber (ord.)	$0.40 tr.	2-10-67	11- 9-67
id. (priv.)	$0.35 tr.	2-10-67	11- 9-67
id. (A)	$0.25 tr.	2-10-67	11- 9-67
Brooke Bond Canada (4.16% pr.)	$0.26 tr.	13-10-67	15- 9-67
Consumers Gas "A" & "B"	$1.37½ tr.	2-10-67	8- 9-67
id. (ord.)	$0.16 tr.	2-10-67	8- 9-67
Dom. Foundries & Steel (ord.)	$0.15 tr.	2-10-67	7- 9-67
id. (4¾% priv.)	$1.18 tr.	1-11-67	12-10-67
Jamaica Public Service	$0.25 tr.	2-10-67	8- 9-67
Niagara Weaving (ord & B)	$0.20 tr.	2-10-67	7- 9-67
Nova Scotia Light & Power	$0.10 tr.	2-10-67	4- 9-67
Ocean Cement (ord.)	$0.20 tr.	2-10-67	8- 9-67
Power Corp (4¾% priv.)	$0.59375 tr.	14-10-67	20- 9-67
id. (6% priv.)	$0.11 tr.	14-10-67	20- 9-67
id. (ord.)	$0.11 tr.	30- 9-67	6- 9-67
White Pass & Yukon Corp.	$0.20 sa.	15- 9-67	1- 9-67

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4¼ 1er oct.	1967	99¾ 100
2¾ 15 juin	1968	98⅛ 98⅜
5 1er oct.	1968	99¼ 99¾
5¾ 1er oct.	1969	100 100½
5 1er juin	1973	96¼ 97¼
5 1er juillet	1970	98 98½
4¼ 1er sept.	1972	91¾ 92¼
5 1er oct.	1973	93¾ 94½
5½ 1er oct.	1973	95¾ 96½
3¼ 1er juin	1976	80 81
5½ 1er août	1980	94½ 95½
5¼ 1er sept.	1983	83½ 84½
5¼ 1er mai	1990	91 92
5¼ 1er sept	1992	99½ 100
5½ 1er oct.	1969	99¾ 100¼
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97 98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼ 95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79 80
CNR 5¼ 1er jan.	1985	96¼ 97¼
CNR 5 1er oct.	1987	87 88
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		
BC El. 5½ avril	1991	86½ 88½
Man H 6¼ 1er oct	1996	93½ 95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½ 91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½ 95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92 93
Que 4½ 1er oct.	1978	96 97
Que 6½ 1er oct.	1991	94 95
Que Hy 6 15 nov	1979	91 92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88 89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90 91
Sask 6¼ 1er oct.	—	94½ 95½
MUNICIPALITES		
Mont 1er juin	1982	98 100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½ 91
Tor Met 6½	1986	95½ 96½
CONVERTIBLES		
Cdn Utilities 5¾	1977	130 —
Cdn Petrofina 1½	1972	86 —
Inland NG 5½	1977	90 —
Lob Lease Pro 5½	1973	99½ 100
Ang Can Tel 6	1983	94 —
Poc Pete 5	1977	88 90
Simpsons 5½	1979	119 —
TC Pipe Lines 5	1989	97 99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98 101
INDUSTRIES		
Abitibi 7¼	1987	100 100½
Alum of Can 4½	1973	88½ 90½
Alg Steel 5¼	1978	87 89
BA Oil 5¼	1977	85 87
Brazilian 4½	1971	92 —
Can Cement 3¾	1975	80 82
CB Alum 5¾	1980	89 91
C P R 5	1983	82 84
CR Foncier 5¼	1985	83½ 85½
Dom Stores 5½	1976	90 92
Dom Steel 6	1985	82 84
Domtar 6¾	1987	95 97
Eaton Acc 5¾	1985	86 88
Imp Oil 6¾	1987	99 100
Ind Accpt 6¾	1984	98 100
Roy T Mort 6	1975	91 93
Roynat 6¼	1981	91 93
Shell Oil 5¾	1977	93 95
St Law Corp 5	1978	85½ 87½
Simpson's 4¾	1973	90 92
Triad 4¾	1971	91 —
Weston Geo 6¾	1987	96 97
Woodward 5¾	1985	91½ 93½
SERVICES PUBLICS		
Alta Gas Tr 5¾	1985	86 —
Ang Can Tel 6	1983	88 —
Bell Tel 6¼	1978	96 97
Bell Tel 5¼	1982	87 88
Bell Tel 5¾	1984	88½ 89½
Bell Tel 3¾	1979	75 76½
Bell Tel 6¼	1987	92 93
Atla Gas Tr 5¾	1985	87 89
PB Tanker 6¾	1985	93 95
Brazilian 4¾	1970	96 98
Bowater Pow 3¾	1980	74 76
BC Telephone 5¾	1986	87 90
Calgary Pow 5¾	1982	90¼ —
Cdn Elect 4	1968	97¼ 97½
Cdn West NG 5¾	1982	83 —
Consumer Gas 5¾	1984	88 90
Cons Gas 5	1978	86 87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90 92
Lakeland NG 6	1982	85 88
Marit Elect 5¾	1983	88 —
NFLD Lt et P 5½	1978	88¾ —
Northern Ut 5¾	1988	85 87
N. Ont. NG 5¾	1982	82 84
Northern Tel 5¾	1983	88½ —
Que Ng 7	1990	96 98
Que NG 6	1988	84 86
Que Tel 7	1989	98 100
Tc Pipeline 5B5	1987	86 88
Union Gas 5½	1977	89½ 90½
IMMEUBLES		
Eaton's Realty 5	1978	85 86½
Eaton's Realty 3½	1968	97¾ 98½
Loblaw's 3½	1983	85 87
Steinberg Shop 6	1984	89½ —

L'intégration économique de l'Amérique latine est possible sans éliminer les frontières

— M. A. Stroessner

ASUNCION (AFP) — Le fait le plus marquant de la première journée de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des onze nations qui font partie de l'AELE (Association latino-américaine de libre commerce) a été le discours inaugural du président Alfredo Stroessner.

Le président paraguayen a affirmé notamment que "l'intégration peut être accélérée sans qu'il soit nécessaire de rayer de la carte les frontières géographiques ni de reconnaître des super-gouvernements". Il fut fréquemment applaudi par plus de 200 délégués et observateurs.

Le président Stroessner adoptait ainsi une attitude qui, au sein de l'américanisme, rappelle le concept de "l'Europe des patries" défini par le président de Gaulle à propos de l'intégration économique du vieux monde.

Cette attitude correspond au point de vue de l'Argentine et du Brésil, mais est en quelque sorte opposée à l'idéal des nations du bloc du Pacifique, ayant à leur tête le Chili, dont la politique est l'extrême intégrationnisme.

Le but de cette rencontre est de tenter de faire un nouveau pas en avant vers l'intégration du continent. La conférence comporte deux ordres du jour. Le premier, officiel et technique, porte sur les moyens de parvenir à l'entente commune nécessaire à la formation du Marché commun latino-américain, qui doit devenir effectif entre 1970 et 1985. Le second, officieux mais d'une actualité politique brûlante, consistera à définir la mission des cinq ministres des Affaires étrangères latino-américains qui se rendront auprès des gouvernements européens pour discuter avec eux des problèmes posés par les échanges économiques entre leurs pays et l'Amérique latine.

du parquet de la bourse

Tendance étroite et irrégulière à Montréal

Les cours continuent d'évoluer dans une tendance mixte et étroite en début d'après-midi à la **Bourse de Montréal.** Le marché est plus ou moins actif.

Les valeurs bancaires et celles des services publics, à l'encontre de leur tendance à la hausse des dernières séances, sont légèrement en baisse tandis que les industrielles et les papeteries, en baisse depuis quelque temps, gagnent du terrain.

Parmi les principaux changements, Asbestos Corp. progresse de ¾ à 24½ après que la compagnie eut annoncé qu'elle augmenterait les prix de ses produits l'an prochain. Rothmans et MacMillan Bloedel gagnent ½ chacun à 29¾ et 27¾ respectivement. Price Bros. et Fraser Paper s'élèvent de ½ à 12 et 17¾ respectivement.

Chez les perdants, Falconbridge Nickel baisse de ⅞ à 86⅛ et Steinberg "A" de ¾ à 18⅝. Jamaica Public Service perd ⅝ à 18⅞ et la banque de N. Ecosse ¼ à 14¾.

Parmi les industrielles à la Bourse Canadienne, Kenting Aviation gagne ⅜ à 15⅞ et Spartan Air 5 cents à $1.05. Dans le groupe des spéculatives, Beauce Mining gagne 2 à 18 cents, Burnt Hill 4 à 79 cents, James Bay 6 à 84 cents et Matachewan Canadian 8 à 2.08. Chemalloy perd 15 cents à 4.05.

* * *

La cote à **Toronto**, à la suite des six dernières séances de baisse gagne du terrain cet après-midi. Le marché est passablement actif.

Asbestos gagne ⅜ à 23⅞, Jefferson Lake 1 à 50 de même que Weston "A" à 18½. Weston Broadcasting s'élève de ½ à 15 sur une transaction-bloc de 135,000 actions.

Parmi les métaux vils, Lake Dufault perd 1 point à 10⅝, après que la compagnie eut annoncé n'avoir pas découvert de minerai à la suite de sondages récents sur deux de ses concessions dans la région de Noranda. Scurry-Rainbow aux pétroles de l'ouest hausse de 1¾ à 41¾.

Aux spéculatives, Midrim et Northgate gagnent 10 cents à 1.85 et 8.10 respectivement. Consolidated Negus en gagne 8 à 74 cents.

* * *

Les titres de l'industrie automobile gagnent du terrain à **Wall Street** cet après-midi au milieu d'un marché mixte et modérément actif.

A midi, le Dow Jones industriel s'inscrit à 893.38, en baisse de 1.33 tandis que la moyenne des 60 titres clé, établie par la Presse Associée, s'élève de .1 à 332.2.

La perte de 1⅜ subie par General Motors lundi est presque entièrement effacée à la suite de la nouvelle offre de la compagnie aux demandes du syndicat dans les négociations en cours. Ford, Chrysler et American Motors gagnent également un peu de terrain.

Les sidérurgiques enregistrent de légers déclins. Parmi les titres soi-disant prestigieux et plus spéculatifs, Boeing hausse de 3 points. Hess Oil de 2 et IBM et Xerox de plus de 2 chacun.

* * *

LONDRES (Reuter) — Au lendemain de la fête légale d'août, le marché était calme aujourd'hui à la Bourse de Londres et ne semblait pas affecté par le remaniement ministériel.

Philips Electricals, English Electric, Bowaters, Unilever et Tube Investments se sont affermies. ICI et Rank Organization ont été au nombre des rares valeurs ternes.

* * *

PARIS — Le repli des valeurs françaises s'est poursuivi aujourd'hui à la bourse de Paris. Les baisses sont moins sensibles qu'hier, séance au cours de laquelle l'indice des valeurs françaises avait baissé de 1.9 point. L'activité du marché est, d'autre part, nettement plus faible qu'au cours de la semaine passée.

tirés au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	7	45
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	4	6
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bla Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	10	15
Bracemac	14	19
Barrex	15	20
Chibtown	1.00	1.10
Clearwater	15	25
Columbia River	60	65
Can Javelin	10½	11
Cuvier	5	8
De Lesseps	63	68
De Lesseps	64	68
Dubuisson	2	4
Ducros	42	49
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	46
Gaspez	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	10
Grt Lakes Nickel	2.42	2.60
Hucamp	50	55
Independant	5	8
Iroquois	10	20
Imperial Minera's	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	7	10
Kewagama	4	6
Kukatush	4¼	6¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Malybia	20	25
Malybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	6	8
New Miller	6	9
New Pocalls	22	27
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olymp's	—	50
Pinnacle	2.40	2.50
Que Expl	15	20
Quejo	¾	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	90	1.10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex W.	—	0.50
Cons Theat	4½	—
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	25	26
East C Sav	5	6
Fed Saving	5½	7
Grenoche	—	2.65
Ind Life	18	20
Income	7½	8½
Jenkins	16	18
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Laebs wts	18½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1.30	1.50
Permeator	22	23
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	12.00	12.50
Supersol	3½	4½
Stabilite	3.75	4.50
Trizec	1.00	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65	66
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York	4½	5½
Zodiac	1.10	1.50

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
ACF Ind	200	50¼	50¼	50¼ + ⅛
Address	1000	57⅛	56⅞	56⅞ — ⅛
Admiral	1700	23⅞	23¾	23⅞ +